



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

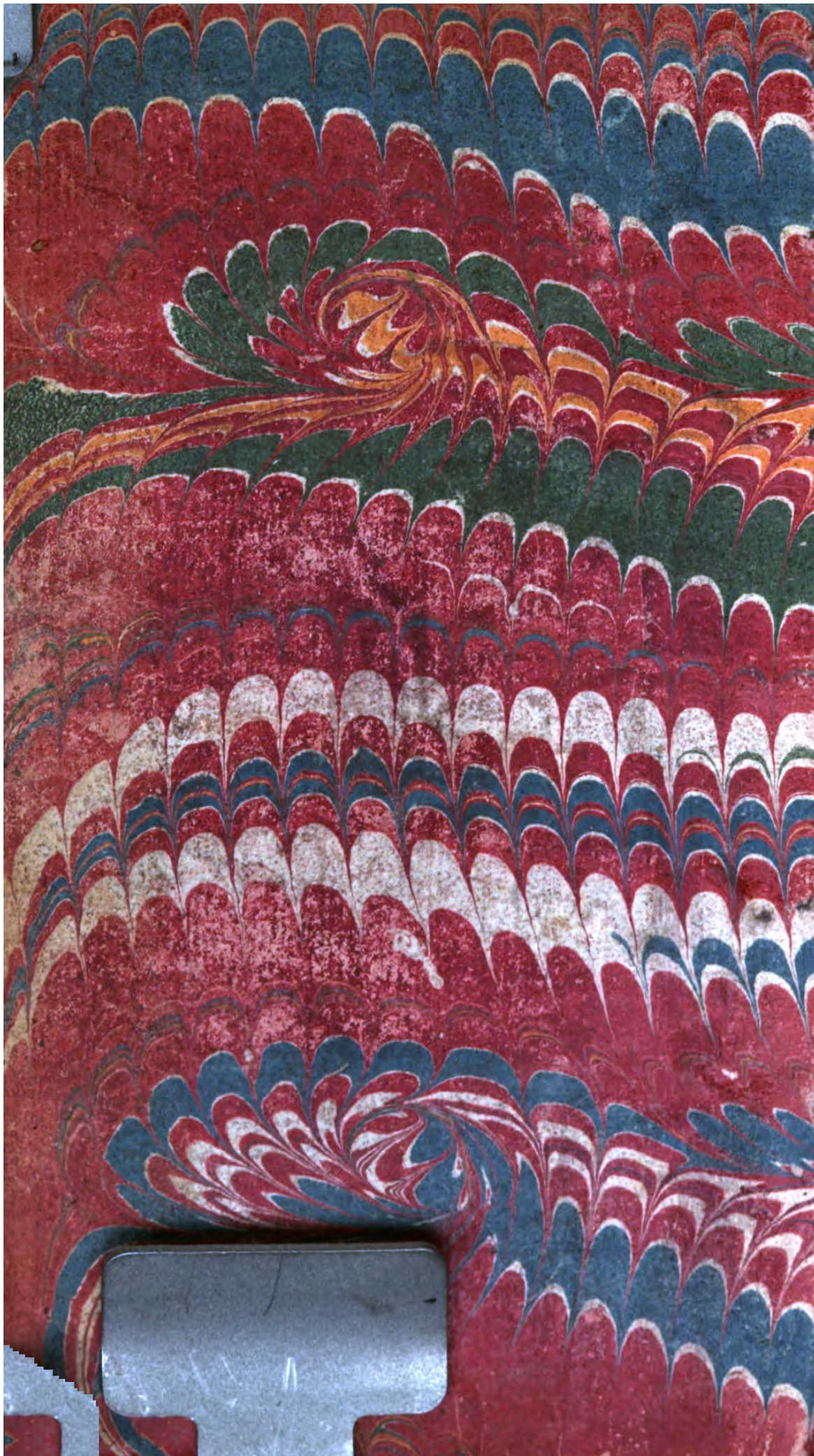
For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

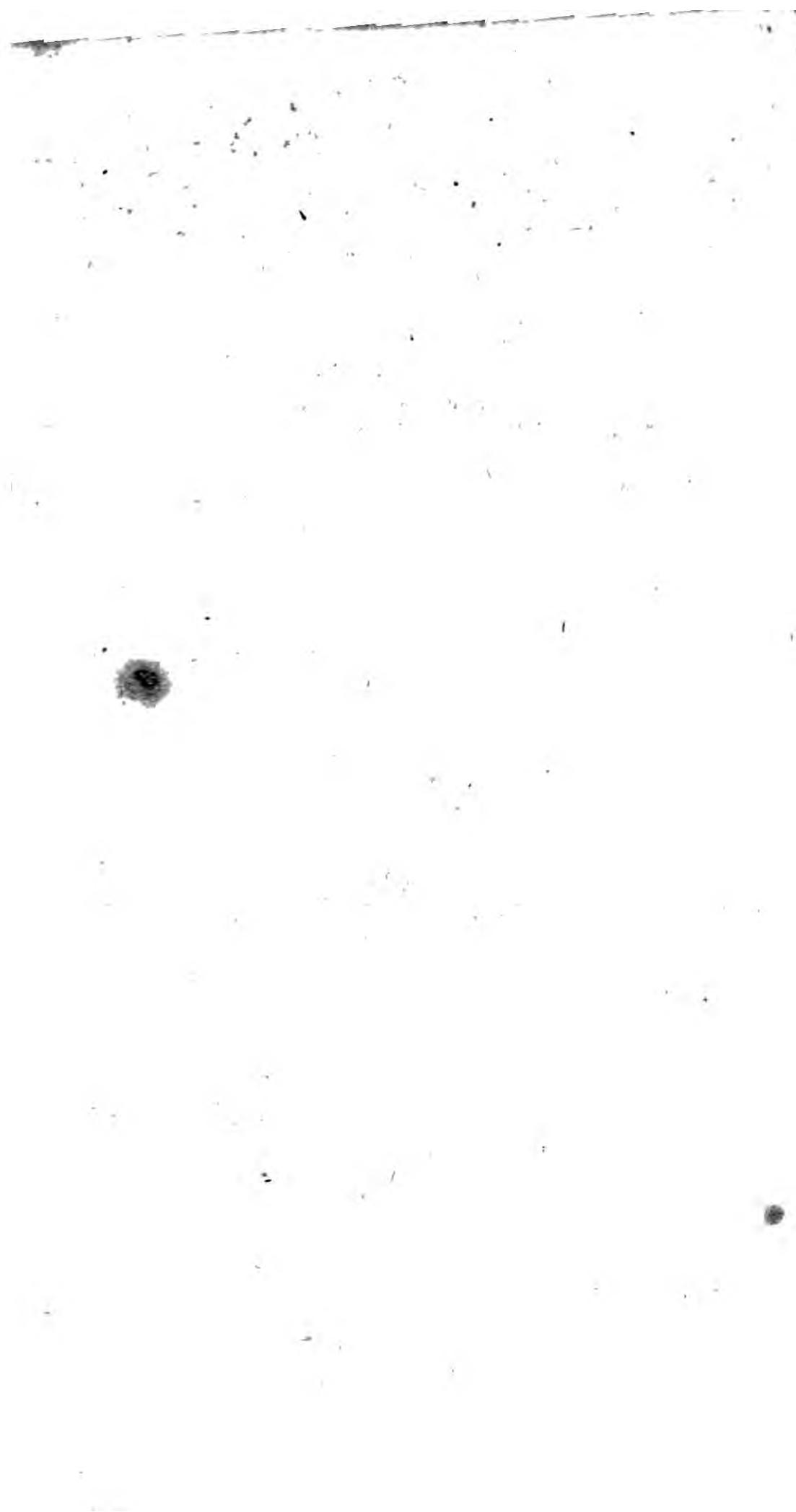


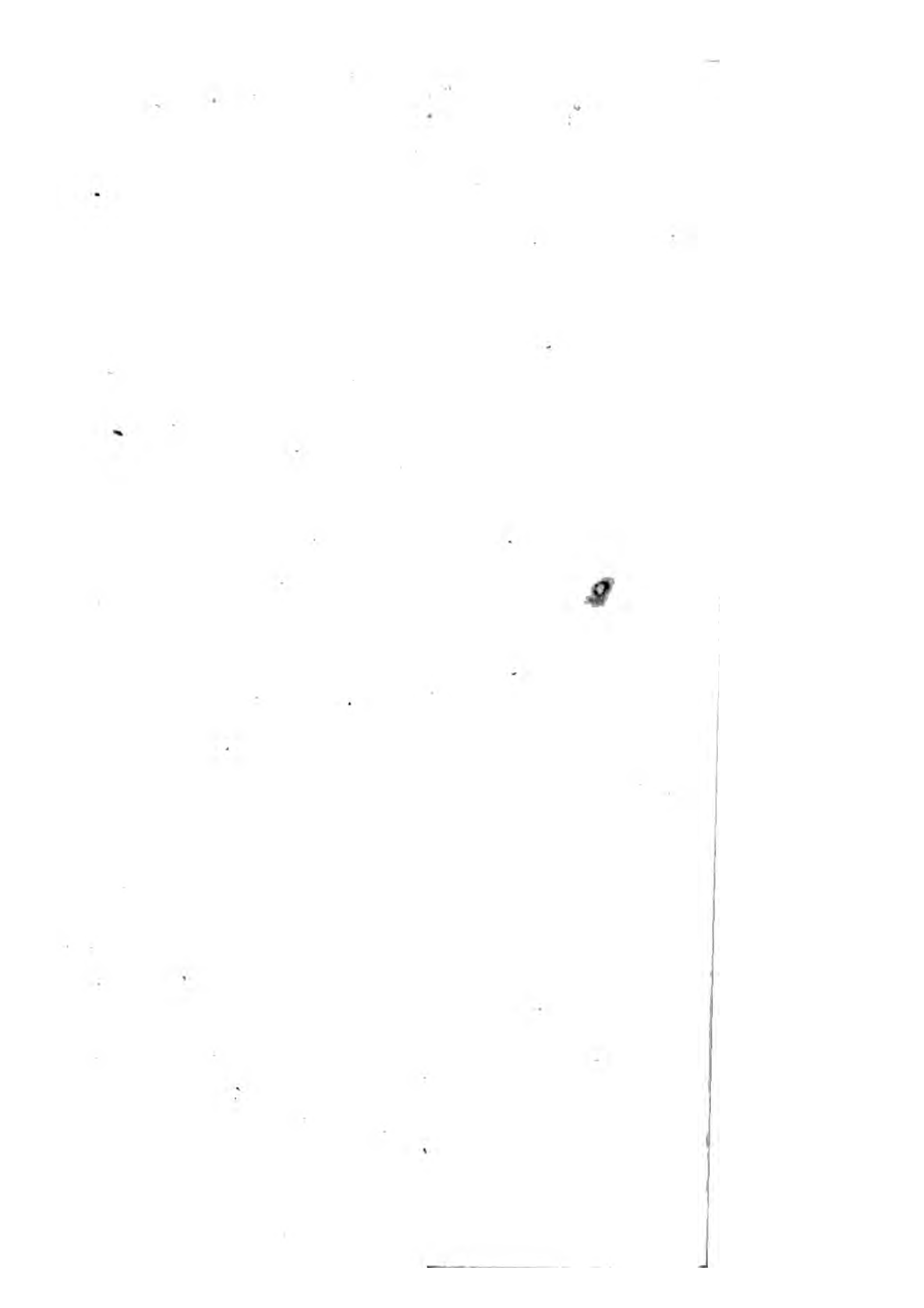




for P.H.

d. 155.





# PRINCIPES

DISCUTÉS.

TOME DIXIÈME.



THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

DISC 50810

PHYSICS 50810

# PRINCIPES *DISCUTÉS,*

Pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques, & spécialement des Psaumes, relativement à la Langue originale.

---

Subsequi grandia nostra lux,  
Non nova, sed novè.

---

*TOME DIXIÈME.*



A PARIS,

Chez CLAUDE HERISSANT, Libraire-Imprimeur  
rue neuve Notre-Dame.

---

M. DCC. LIX.

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

1870

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

1884

1885

1886

1887

1888

1889

1890

1891

1892

1893

1894

1895

1896

1897

1898

1899

1900



# PRINCIPES DISCUTÉS.

*Pour faciliter l'intelligence des Livres  
Prophétiques , & spécialement des  
Psaumes , relativement à la Langue  
originale.*

---

## PSAUME

LXXXVIII. Hébr. LXXXIX.

*Misericordias Domini , &c.*

### AVERTISSEMENT.

**L**E second sens littéral de ce  
Psaume n'est pas difficile à sai-  
sir. Les saints Pères, les Théo-  
logiens , & les Commenta-  
teurs des Eglises d'Orient & d'Occident

Tome X.

A

se réunissent tous pour l'entendre de *Jé-  
sus-Christ*, & par conséquent de l'*Eglise  
Chrétienne*, qui prise en entier, est elle-  
même, selon S. Augustin, *le Christ*, tant  
dans son Chef que dans ses membres.

C'est elle qui, conjointement avec  
le Verbe incarné son Epoux, est le véri-  
table *David*, le bien-aimé du Père,  
& dont le Roi de ce nom n'a jamais  
été qu'une figure imparfaite, en quel-  
que sens que l'on veuille les comparer  
ensemble.

Cependant les Interprètes, en cher-  
chant le premier sens littéral, ou le sens  
historique de l'ancienne alliance, n'ont  
apperçu que *David* Roi d'Israël, qui  
pût figurer ici le vrai *David* & son  
Eglise.

Il sembleroit qu'une partie des pro-  
messes contenues dans ce Psaume a été  
révélée à David, Roi d'Israël, par le  
Prophète Nathan, comme on croit  
l'appercevoir au deuxième Livre des  
Rois Chap. VII. depuis le Vers. 8. jus-  
qu'au 16. inclusivement. Quiconque  
néanmoins lit avec attention la Pro-  
phétie de Nathan & celle de ce Psaume,  
y trouve de grandes différences. On en  
peut juger par la Traduction que voici,

*sur le Psaume 88. Hébr. 89.* 3  
où Nathan parle à David dans les termes suivans.

Verf. 8. » Je vous ai retiré des pâturages, où vous suiviez les troupeaux, afin de vous mettre à la tête de mon peuple d'Israël. «

» 9. Je ne vous ai jamais abandonné dans aucune de vos entreprises : j'ai exterminé tous vos ennemis, dès que vous avez paru devant eux ; & je vous ai comblé d'une gloire égale à celle des grands Princes de la terre. «

10. » J'affermirai dans ce lieu mon peuple d'Israël. Il y prendra racine, il y fixera sa demeure, il n'y sera plus troublé. D'injustes ennemis n'oseront plus l'opprimer, comme ils le faisoient auparavant, dès le tems que j'ai établi des Juges sur mon peuple d'Israël. «

11. » Je vous mettrai à couvert contre les attaques de tous vos ennemis : & l'Eternel vous prédit que le Seigneur établira votre maison. «

12. » Lorsque vous serez à la fin de vos jours, & que vous vous serez endormi avec vos pères, je ferai monter après vous sur votre trône

» un Successeur à qui vous aurez donné  
 » le jour , & j'affermirai son règne. «

13. » Il bâtira un Temple où rési-  
 » dera ma gloire ; & moi j'affermirai  
 » pour toujours le thrône où il  
 » régnera. «

14. » Je serai son père , il sera  
 » mon fils. S'il se livre à quelque ini-  
 » quité , je le châtierai par la verge &  
 » par les plaies dont on châtie le peu-  
 » ple & les hommes ordinaires. «

15. » Mais je ne retirerai point de  
 » lui ma miséricorde , comme je l'ai  
 » retirée de Saül que j'ai rejeté de ma  
 » présence. «

16. » Et votre maison & votre  
 » Royaume subsisteront toujours de-  
 » vant moi \* , & votre thrône sera  
 » toujours inébranlable. «

Telle est la révélation communi-  
 quée à David par le Prophète Nathan.

En lisant dans le reste du Chapi-  
 tre la prière de David au sujet de cette  
 Prophétie , on y voit quatre objets de  
 sa reconnoissance.

Le premier regarde l'élévation de  
 sa famille sur le thrône.

---

\* C'est-à-dire , sous ma protection.

*sur le Psaume 88. Vers. 89. 5*

Le second la durée de sa maison, à l'occasion de laquelle il s'écrie: *Quelle faveur pour un homme!*

Le troisième est le bonheur du Peuple d'Israël, dont le Seigneur assure la durée pour jamais.

Et le quatrième contient les bienfaits que Dieu versera éternellement sur la maison de David.

Il paroît que dans cette action de grâces le Roi Prophète insiste spécialement sur les deux derniers objets, qui sont la durée perpétuelle du peuple d'Israël, & la bénédiction dont Dieu comblera sa maison royale. Il n'est pas besoin de dire que cette bénédiction consiste dans la venue du Messie né de la maison de David. Est-il nécessaire d'ajouter que le peuple d'Israël subsiste encore, & durera jusqu'à la fin du monde pour vérifier l'accomplissement des Prophéties?

A ces deux articles près, contenus dans le 10<sup>e</sup> & le 16<sup>e</sup> Verset que David développe dans sa prière, le reste de la révélation de Nathan regarde uniquement ce saint Roi & Salomon son fils qui sera châtié comme le commun des hommes, s'il se livre à quelque



*iniquité*, c'est - à - dire, à l'*Idolatrie*. Cette menace fut exécutée, lorsque Roboam fils de Salomon perdit les dix Tribus, qui composèrent le Royaume d'Israël.

Ainsi le Texte que l'on vient de lire, quoique très-court, porte ses vues très-loin; puisqu'il va jusqu'au tems où le Messie sorti du sang de David bénira toutes les nations. Au contraire le Psaume LXXXVIII. qui contient 53. Versets, se borne dans le premier sens littéral à la captivité de Babylone, comme on le verra par l'Argument & par les Notes.

Cependant le plus grand nombre des Interprètes voyant le nom de David au Verset 22. a cru que dans tout le Psaume *Misericordias &c.* il s'agissoit uniquement de ce saint Roi. Ils se sont confirmés dans cette pensée, en lisant ces mots de la révélation de Nathan, II. Rois VII. 14 & 15. » S'il se livre » à quelque iniquité, je le châtierai par » la verge & par les plaies dont on » châtie le peuple & les hommes ordinaires; mais je ne retirerai point » de lui ma miséricorde, comme je l'ai » retirée de Saül. « Les Commenta-

*sur le Psaume 88. Hébr. 89.* ¶  
teurs se sont persuadés que cette menace prononcée contre Salomon étoit la même que celle qui est contenue dans les Versets 30, 31, 32, 33, & 34. de ce Psaume, où le Seigneur s'exprime de cette manière :

Si ses enfans s'écartent de mes loix,  
Et violent mon alliance,  
Je les châtierai par la verge & par des  
plaies ;  
Mais je ne retirerai point  
Ma miséricorde de dessus lui.

C'est-à-dire, de dessus eux, selon la Version Ethiopienne.

Ces Interprètes n'ont point fait attention que dans la révélation de Nathan la menace du Seigneur ne tombe que sur le seul Salomon, & que celle du Psaume LXXXVIII. regarde les enfans de David.

La question est maintenant de savoir quels sont ces *enfans*, & quel est ce *David*.

Commençons par ce dernier, & n'hésitons pas à dire qu'il ne s'agit point ici du *père* de Salomon. Qu'il nous soit permis, sans blesser le respect que nous avons pour le plus grand nombre des Commentateurs, de déclarer que le

8 *Avertissement*

*David* dont il s'agit dans ce Psaume, est l'*Eglise d'Israël* à qui ce nom convient dans l'ancien Testament aussi bien qu'à l'*Eglise Chrétienne* dans le nouveau.

Selon tous les Interprètes sur le Chap. XXXIV. d'Ezéchiel Vers. 23 & 24. *Jésus-Christ* est, dans le sens littéral historique qui regarde l'*Eglise Chrétienne*, le serviteur du Seigneur, appelé *David*, qui fera paître le troupeau que le Seigneur aura enlevé au pouvoir de son ennemi.

Or *Jésus-Christ*, avant de monter aux cieux, a laissé le soin de ses brebis à l'*Eglise* dans la personne de saint Pierre à qui ces paroles sont adressées, Joan. XXI, 15, 18. » *Paissez mes agneaux, paissez mes brebis.* « Ainsi elle est dans le nouveau Testament, selon tous les Interprètes, le *serviteur* du Seigneur, le vrai *David* qui les fera paître, & qui sera leur Pasteur.

Mais ce principal accomplissement de la Prophétie d'Ezéchiel dans la nouvelle alliance n'empêche point que cette même Prophétie n'ait eu son effet dans l'ancien Testament, où Dieu retire son troupeau d'entre les mains des

sur le Psaume 88. Hébr. 89. 9

Chaldéens qui le dévorioient , & le ramène dans sa patrie , afin de le confier à l'Eglise d'Israël son serviteur , le vrai *David* de l'ancienne alliance , pour le faire paître & être son Pasteur par le ministère des Grands-Prêtres.

Nous verrons plus bas que quelques Interprètes n'ont pas fait difficulté de donner à ce Texte d'Ezéchiël un premier sens littéral relatif à l'ancien Israël. Ainsi nous ne sommes pas les premiers qui croyons ne devoir pas attribuer ce passage uniquement à Jésus-Christ. Il reste seulement à examiner en quel sens l'on doit entendre le terme de *David* dans le premier sens littéral de l'ancien Israël. C'est ce que nous allons faire en discutant plusieurs Textes des Prophètes.



---



---

## OBSERVATION

*Sur la signification que l'on doit donner au nom de David, selon le sens littéral de l'ancien Israël, dans certains passages d'Isaïe, de Jérémie & d'Ezéchiel.*

### SECTION I.

**C**omme nous avons posé pour principe invariable, que toute Prophétie qui regarde le peuple d'Israël captif à Babylone, renferme un second sens littéral qui appartient à Jésus-Christ & à son Eglise, il n'est pas surprenant que les Interprètes trouvent ce second sens dans le LV<sup>e</sup> Chap. d'Isaïe, & surtout au Vers. 3. où se rencontre le nom de *David* : mais ils devoient remonter plus haut.

La loi que nous nous sommes imposée, est plus sévère. Car nous cherchons dans les Textes de cette nature un premier sens littéral entièrement applicable aux intérêts de l'ancien Israël, sur lequel premier sens nous tâ-

*sur le 55<sup>e</sup> Chapitre d'Isaïe.* 11

chons de poser, comme sur un fondement solide, le sens littéral qui regarde l'Eglise Chrétienne. Nous en allons faire l'essai sur ce Chap. LV<sup>e</sup> d'Isaïe: mais avant d'en donner le double sens littéral, nous expliquerons quelques termes généraux & symboliques qui le rendent difficile à saisir du premier coup d'œil.

1<sup>o</sup>. Cette Prophétie s'adresse au peuple captif tant en Assyrie qu'en Chaldée, comme on le prouvera plus bas par les termes du Vers. 12.

2<sup>o</sup>. Le *vin* & le *lait* du Vers. 1. désignent, comme dans le Cantique des Cantiques Chap. V. 1. le *mélange* de la force & de la douceur, caractères essentiels qu'Isaïe exigeoit d'Israël pour endurer les maux de son esclavage avec le courage & la patience nécessaires. On fait d'ailleurs que le *vin* Prov. IX. 2, 5. & Eccles. IX. 7. caractérise la *force* dont une ame se remplit, lorsqu'elle est assise à la table de la sagesse, ou bien lorsqu'elle se sert de ses préceptes pour se désaltérer par des réflexions qui répandent la joie dans son cœur.

3<sup>o</sup>. Les termes de *pain* & de *nour-*

riture du second Verset doivent se prendre, comme au Chap. IX. 5. des Proverbes, pour les *principes* de sagesse & du culte de Dieu qui servent d'aliment à l'ame.

4°. Les mots du même Vers. 2. *comedite bonum*, nourrissez-vous du bien, signifient, *nourrissez-vous de l'espérance d'être délivrés*, ou, *nourrissez-vous du bonheur que la liberté vous procurera*. Remarquez que le Verbe אָכַל - *âkhál*, manger, regarde autant l'esprit que le corps, comme on le voit dans les Proverbes, lorsque la sagesse parle du pain & des fruits qu'elle présente. Jérémie XV. 16. dit qu'il s'est nourri des promesses du Seigneur, & que sa parole l'a comblé de joie. Dans le Chap. III. d'Ezéchiel Vers. 1, 2, & 3. il est dit que le Prophète mange un volume, dont sa bouche & ses entrailles se remplissent, c'est-à-dire, que son esprit & son cœur se nourrissent des paroles qui y étoient contenues. Ainû le Verbe manger est une expression symbolique, qui signifie dans ces passages, *nourrir son esprit & son cœur*.

Quant au Nom Substantif *tôb*, bo-

sur le 55<sup>e</sup> Chapitre d'Isaïe. 13  
*num*, bien, il se prend pour le bonheur de la liberté qu'Israël captif espéroit, comme on le voit dans les Ps. IV. 6. XXIV. 13. XXVI. 13. XXXVIII. 3. LXXXIII. 13. LXXXV. 17. CII. 5. On ne doit donc plus être étonné du sens que nous venons de donner à ces paroles d'Isaïe, *Comedite bonum*, nourrissez-vous du bien.

5°. Pour encourager les captifs à l'espérance de ce bonheur, Isaïe leur dit d'écouter; ensuite il fait ainsi parler le Seigneur :

*Verf. 3.* Je fais avec vous une alliance  
 Qui durera toujours,  
 Pour rendre stables  
 Les miséricordes promises à *David*.

Il faut observer que dans toutes les révélations faites à *David*, & dans les Psaumes que l'ancien & le nouveau Testament lui attribuent, on ne trouve aucune promesse adressée à ce Prince touchant le retour des Israélites captifs à Babylone, & que, selon nous, c'est à l'Eglise d'Israël que *David* donne son nom dans le *Verf. 51.* du Ps. XVII, dont il n'est pas l'objet, non plus que d'aucune autre poésie sacrée.



Or, comme dans tout le Chap. LV. d'Isaïe il n'est question, selon le premier sens littéral, que des captifs répandus dans l'Assyrie & ensuite dans la Chaldée, comme nous en verrons la preuve dans le Vers. 12; il est évident que ces promesses n'ayant point été faites à *David* Roi d'Israël, le nom de *David* qu'Isaïe emploie ici, n'est point celui du *fils de Jessé*. Mais, pour découvrir la pensée du Prophète, il suffit d'examiner quel est celui à qui les promesses de la délivrance ont été adressées; & l'on verra qu'environ 450 ans avant David, & plus de 800 ans avant la captivité de Babylone, Moïse avoit promis à l'Eglise d'Israël, Deut. XXX. 4, 5 & 6. que le Seigneur la rameneroit dans sa patrie, qu'il la rendroit plus nombreuse que jamais, & qu'il circonciroit le cœur de ses enfans. Or, comme Isaïe déclare au Verset 3. du même Chap. LV. qu'il fera une alliance avec son peuple en conséquence des miséricordes inaltérables promises à *David*, il est évident que ce *David* est l'Eglise d'Israël à qui ces promesses ont été faites; puisqu'on ne lit nulle part aucune alliance, ni

sur le 55<sup>e</sup> Chapitre d'Isaïe. 15  
aucunes promesses adressées directement à *David* Roi d'Israël au sujet de la délivrance de Jacob en captivité. C'est ainsi qu'en conséquence de la même promesse faite par Moïse, Salomon au III<sup>e</sup> Liv. des Rois Vers. 46, 47, 48, 49 & 50. du VIII<sup>e</sup> Chapitre, demande que Dieu rappelle son peuple, lorsqu'il aura été dispersé parmi les nations. Il faut remarquer avec soin que la prière de Salomon contenue dans ce Chapitre commence par rappeler la promesse faite à *David*, & que cette promesse regarde uniquement la *succession* des enfans de ce Prince au trône qu'il avoit occupé : car dans les Versets 23, 24, 25, & 26. où il est parlé de ce Roi, il ne s'agit que d'assurer à ses successeurs la possession de son trône, sans faire mention d'aucune promesse faite à *David* au sujet du retour d'Israël captif à Babylone. Ainsi Salomon ne demandoit ce retour qu'en conséquence de la promesse faite par Moïse à l'*Eglise d'Israël* que nous regardons dans ce 3<sup>e</sup> Verset d'Isaïe comme le *David* en faveur de qui le Seigneur a fait & fera dans la suite une alliance pour rendre stables

les miséricordes qu'il a promis d'exercer sur elle. Isaïe employe au pluriel le nom de *miséricordes* ; parce que la bonté par laquelle Dieu promettoit de racheter son peuple , devoit consister non-seulement dans *sa délivrance*, mais aussi dans le rétablissement de Jérusalem & de son Temple , outre l'étonnante multiplication d'Israël selon la chair & selon la foi. On ne doit pas encore oublier de mettre au nombre de ces *miséricordes* la gloire & le thrône d'Israël rétablis par les Machabées.

6°. Les mots du 4. Verset,

*Ecce testem populis dedi eum,  
Ducem ac praeceptorem gentibus.*

„ Je vais le donner pour témoin aux  
peuples,  
„ Pour chef & pour maître aux na-  
„ tions. “

Ces termes conviennent parfaitement à *Jésus-Christ* dans le second sens littéral ; mais dans le premier qui regarde le peuple de Dieu , c'est à *David*, c'est-à-dire , à l'*Eglise d'Israël* qu'il appartenoit d'être donnée aux peuples de l'univers pour rendre témoignage des merveilles que le Seigneur devoit

sur le 55<sup>e</sup> Chapitre d'Isaïe. 17

opérer en faveur des enfans de Jacob. Elle rendoit ce témoignage, en faisant voir qu'elles avoient été prédites par les Prophètes long-tems avant qu'elles arrivassent. Elle seule pouvoit être alors donnée pour *guide* & pour *maître* à ceux d'entre les nations qui quittoient l'idolatrie pour embrasser le culte du vrai Dieu.

7°. C'est à ce même *David*, c'est-à-dire, à l'*Eglise d'Israël*, qu'accourront des nations qui ne la connoissoient pas, & qui deviendront les profélytes à cause du Seigneur son Dieu, le Saint d'Israël, lorsqu'il l'aura comblée de gloire par sa délivrance miraculeuse.

8°. Dans les Vers. 6 & 7. le Prophète invite les captifs d'Israël à mériter leur délivrance : il avertit les *impies* & les *injustes*, qui se trouvoient au milieu d'eux, de se convertir & de revenir au Seigneur toujours enclin à pardonner.

9°. Les Versets 8 & 9. annoncent que les pensées de Dieu sont bien au dessus des idées qu'Israël avoit dans sa captivité. Le Prophète Isaïe qui en avoit vû les commencemens, en pré-

voyoit la longueur, & qu'un grand nombre y périroit : il savoit que les hommes de peu de foi désespéreroient de la délivrance de leur nation. Ce Prophète, pour relever le courage des captifs, leur déclare que les pensées de Dieu toutes occupées à leur rendre la *paix*, c'est-à-dire, la *liberté*, sont autant élevées au dessus des leurs que les cieus le sont au dessus de la terre.

10°. Le Prophète ranime Israël Vers. 10 & 11. en lui faisant sentir que les décrets de l'Eternel au sujet de sa délivrance auront un effet infail-  
libre, & qu'il ne les rétractera jamais, de même qu'il ne fait pas remonter la neige & la pluie vers le ciel avant que d'avoir fécondé la terre selon son ordre.

11°. On reconnoît au Vers. 12. la délivrance d'Israël exprimée en ces termes.

Oui, vous sortirez avec joie (a) :  
Vous serez conduits en paix. (b)  
Les collines & les montagnes (c)  
Pousseront des cris d'allégresse à votre  
arrivée,

---

(a) Suppléez de *Babylone*.

(b) Suppléez, dans votre terre.

(c) C'est-à-dire, leurs habitans.

sur le 55<sup>e</sup> Chapitre d'Isaïe. 19  
Et tous les arbres \* battront des  
mains.

Pareilles expressions sont employées dans les Psaumes & dans les Prophètes pour exprimer la joie de ce retour.

Enfin dans le 13<sup>e</sup> Verset on lit qu'en place des garnisons Chaldéennes qui occupoient la terre d'Israël, troupes désignées par les épines & par l'ortie, on verra des sapins & des myrthes, symboles des Israélites qui deviendront puissans & florissans. Ces événemens seront un signe inaltérable de la puissance du Seigneur.

Après cette analyse faite avec toute l'exacritude imaginable, est-il possible d'appercevoir dans le LV<sup>e</sup> Chap. d'Isaïe la moindre des promesses faites à *David*? Ne voit-on pas au contraire avec évidence qu'il n'y est question que de la délivrance du peuple du Seigneur annoncée par Moïse, non à *David*, mais à toute l'Eglise d'Israël? C'est à elle que la promesse en est faite: elle est donc le *David* à qui le Seigneur ne manquera jamais de parole.

---

\* Les habitans de la campagne.

Examinons maintenant le second sens littéral de cet oracle d'Isaïe.

Nous regardons toujours la *captivité* de Babylone comme le symbole prophétique des *persécutions* que l'Eglise Chrétienne a essuyées, mais surtout *celle* qui lui a été suscitée d'abord par les Juifs, & continuée par les Empereurs payens. Ces deux sortes d'ennemis firent tous leurs efforts jusqu'à la paix de Constantin pour anéantir les serviteurs de Jésus-Christ & sa Religion; comme les Assyriens & les Babyloniens n'avoient rien épargné pour détruire Israël & en même tems le culte que lui seul rendoit au vrai Dieu.

Le Verbe incarné trouva donc en venant sur la terre l'Univers presque entier *captif* sous le joug des superstitions Judaïques & Payennes. Les premières consistoient à se livrer totalement à des opinions erronées & tout à fait contraires au culte spirituel prescrit par la Loi que le Seigneur avoit lui-même donnée à Moïse. Les secondes avoient pour objet le culte des Idoles préférablement à celui du vrai Dieu. C'étoit de ces deux espèces d'idolatrie que Jésus-Christ venoit affran-

*sur le 55<sup>e</sup> Chapitre d'Isaïe.* 21  
chir le monde, & lui procurer la liberté  
des enfans de Dieu. Isaïe prophétise  
donc cette seconde délivrance par le  
même Texte qui annonce celle de l'an-  
cien Israël. Et voici de quelle ma-  
nière.

1<sup>o</sup>. Comme Isaïe supprime dans  
toute cette Prophétie le *nom* des As-  
syriens & des Chaldéens ennemis de  
l'ancien Israël, il donne la liberté dans  
le second sens littéral d'entendre par  
ces *ennemis* ceux du *nouvel Israël*,  
c'est-à-dire, les *Juifs* & les *Payens*.

2<sup>o</sup>. Comme le *Saint d'Israël* est  
également le Dieu de l'ancien & du  
nouveau Testament, on peut l'appli-  
quer pareillement à l'une & à l'autre  
alliance.

3<sup>o</sup>. Le *pain*, le *vin* & le *lait* étant  
pris dans le premier sens littéral pour  
la *nourriture spirituelle*, rien n'em-  
pêche qu'on ne les regarde du même  
œil par rapport aux Chrétiens accablés  
sous le joug des persécutions. Ils avoient  
besoin de la même *patience*, de la  
même *force* & de la même *douceur*,  
caractérisées par le *pain*, le *lait* &  
le *vin*.

4<sup>o</sup>. Comme le *bien* désigne dans le



premier sens littéral la *délivrance* & la *paix* que le Seigneur devoit accorder aux Israélites, il doit se prendre de même dans le second sens littéral ; puisque les enfans de l'Eglise Chrétienne ont joui de ce double bien sous l'empire & par la faveur du grand Constantin.

5°. Comme tous les Interprètes se réunissent pour déclarer que par *les promesses faites à David* on doit entendre *les promesses faites à Jésus-Christ*, nous les suivons de tout notre cœur, en observant néanmoins que Jésus-Christ, en montant au ciel, a rendu son Eglise dépositaire de ces promesses, en lui laissant toute son autorité pour gouverner ses enfans. C'est donc à elle qu'ont été transmises les promesses faites à son Chef ; & par conséquent le nom de *David* lui est devenu propre en tant qu'Epouse du vrai *David*, c'est-à-dire, de *Jésus-Christ*.

6°. Les termes de *témoin* des miséricordes du Seigneur, & ceux de *chef* & de *maître des nations* conviennent si bien à l'Eglise Chrétienne dans le

*sur le 55<sup>e</sup> Chapitre d'Isaïe. 23*  
second sens littéral, que nous sommes dispensés d'en apporter des preuves.

7°. Que des nations inconnues à l'Eglise Chrétienne accourent à elle sur le bruit des merveilles qui s'opèrent en sa faveur, & se jettent dans son sein pour y adorer le Saint d'Israël, c'est une vérité prouvée par les Actes des Apôtres & par l'Histoire de l'Eglise.

8°. Dans les Versets 6 & 7. le Prophète exhorte les Chrétiens à mériter que Dieu fasse cesser les persécutions. Il invite les Apostats sortis du sein de l'Eglise & les pécheurs, qui y demeurent encore, à revenir au Seigneur.

9°. La Morale des Versets 8 & 9. qui enseigne que les pensées de Dieu sont autant élevées au dessus de celles des hommes que les cieus le sont au dessus de la terre, est une doctrine commune aux deux Testamens.

10°. Le dogme de l'infailible exécution des décrets du Seigneur, Versets 10 & 11, a toujours été cru dans l'ancien & dans le nouvel Israël.

11°. La délivrance de l'Eglise Chrétienne, que Constantin devoit affran-

chir de la tyrannie de ses persécuteurs, est clairement prédite dans le Verset 12. En effet, les fidèles sortirent de leurs prisons, les bannis & les exilés furent accueillis & reçus avec joie dans leurs anciens séjours. Les *habitans* des montagnes, des collines & des campagnes qui croyoient en Jésus-Christ, applaudirent à ce retour.

Enfin au Verset 13. le *Paganisme* indiqué sous le symbole des *épinés* & de l'*ortie* disparaîtra pour faire place aux *sapins* & aux *myrthes*, c'est-à-dire, à des *hommes* d'une sainteté sublime & à des fidèles dont les vertus répandront par-tout leur bonne odeur. Ces événemens seront un signe ineffaçable de la puissance de celui dont l'Évangile est annoncé dans l'univers.

Quand on a lû ces deux analyses; en les comparant avec le LV<sup>e</sup> Chapitre d'Isaïe, peut-on s'empêcher de reconnoître que tous les termes, soit généraux, soit énigmatiques de cet oracle, sont également propres à prédire l'état où devoit être l'Église de l'ancien Israël, & celui de l'Église Chrétienne? N'est-il pas surprenant que  
sous

*sur le 55<sup>e</sup> Chapitre d'Isaïe.* 25  
sous une seule & même lettre on ap-  
perçoit un double sens historique,  
dont le double événement s'est passé  
à une distance de 600. ans l'un de  
l'autre ?

Enfin est-il possible de ne pas apper-  
cevoir la liaison du discours & l'har-  
monie des pensées que le Prophète  
présente ici dans l'un & l'autre des  
deux sens qu'on voudra examiner ?

Nous allons faire la même opéra-  
tion sur le Texte suivant.

## S E C T I O N II.

**L**Es onze premiers Versets du Cha-  
pitre XXX. du Prophète Jérémie dé-  
signent si clairement l'*Eglise d'Israël*  
sous le nom de *David*, qu'il suffit de  
les traduire, pour faire voir avec la  
dernière évidence, que dans le pre-  
mier sens littéral historique, c'est-à-  
dire, de l'ancienne alliance, il est impos-  
sible d'y reconnoître soit *David* Roi  
d'Israël, soit *Jésus-Christ* sous le nom  
de *David* ; puisque le premier étoit  
mort près de 500 ans avant la sortie  
d'Israël hors de Babylone, & que Jé-

26 *Versions Latine & Françoise*  
Ius Christ ne peut être placé dans cet  
oracle, que lorsqu'il est expliqué dans  
le second sens littéral dont le pre-

---

*Versio undecim priorum Versuum*  
*Cap. XXX. Jeremia.*

1. **V**erbum quod factum est ad Jere-  
miam  
Ab Æterno his verbis :
2. Sic iussit  
Æternus Deus Israël :  
Scribe tibi omnes sermones ;  
Quos eloquor tibi, in libro.
3. Nam brevi dies advenient,  
Decernit Æternus,  
In quibus reducam captivos  
Populi mei Israël & Juda ;  
Declarat Æternus :  
Et reducam eos ad terram  
Quam dedi patribus eorum,  
Ut in hæreditatem possiderent eam.
4. Hi ergo sunt sermones  
Quos profert Æternus  
Ad (habitatores) Israel & ad (viros)  
Juda :  
Profectò sic se enuntiat Æternus.
5. Clamores horrendos audimus :  
Terrorem undique : nullaque pax est.
6. Sciscitemini ergò & videre  
Num pariat masculus ?  
Cur video omnes viros ,  
Manibus suis lumbis superpositis

du 30. Chapitre de Jérémie. 27  
mier sens n'étoit que la figure prophétique.

---

*Traduction du Texte contenu dans les  
onze premiers Versets du Chapitre  
XXX. de Jérémie.*

1. **P**arole adressée à Jérémie  
Par l'Eternel en ces termes :
2. Tel est l'ordre que vous donne  
Le Seigneur Dieu d'Israël :  
Chargez-vous de recueillir dans un livre  
Toutes les paroles que je vous ai dictées.
3. Car voici le décret de l'Eternel :  
Bientôt arriveront les jours ,  
Où je ferai revenir les captifs  
De mon peuple d'Israël & de Juda :  
C'est ce que déclare l'Eternel ;  
Et je les ferai retourner dans le pays  
Que j'ai donné à leurs pères ,  
Pour le posséder en héritage.
4. Voici donc les paroles que le Seigneur  
Adresse directement à Israël & à Juda ;  
Oui , l'Eternel s'exprime ainsi :
5. On entend des voix qui répandent  
L'épouvante & la terreur :  
La paix est bannie.
6. Interrogez donc & voyez (vous-même)  
Si c'est aux mâles qu'il appartient d'enfanter ?  
Pourquoi donc apperçois-je

28 *Versions Latine & Françoise*

More parturientis,  
Verfasque in æruginem omnes facies?

7. Heu! quàm magna dies illa!  
Nulla fuit similis illi:  
Tempus angustiae istius Jacob,  
Attamen ex eâ liberabitur.

8. In diebus illis decernit Æternus  
(Deus) exercituum.  
Confringam jugum ejus de collo tuo,  
Et vincula tua dirumpam,  
Ita ut servitute  
Non premant eos ultra alieni.

9. Sed servient Æterno Domino suo  
Et Davidi regi suo  
Quem constituam super eos.

10. Tu ergò ne timeas, serve mi Jacob;  
Decernit Æternus:  
Neque animo frangaris, Israel;  
Mox enim liberabo te  
De terrâ longinquâ,  
Et semen tuum  
De terrâ captivitatis eorum.  
Tunc reversus Jacob,  
Securus & quietus erit,  
Neminemque formidabit.

11. Quia tecum sum,  
Decernit Æternus, ut liberem te;  
Nam dispergam omnes gentes

*du 30<sup>e</sup> Chapitre de Jérémie. 25*

Tous les hommes les plus vigoureux  
Porter les mains autour de leur hanches  
Comme une femme prête d'accoucher ?  
Pourquoi la jaunisse est-elle répandue  
Sur tous les visages ?

7. Hélas ! que ce tems est terrible !  
Il ne s'en est point encore vu de pareil,  
Et Jacob ne fut jamais  
Dans une semblable détresse ;  
Cependant il en sera délivré.

8. Car voici le décret de l'Eternel  
( Du Dieu ) des armées.  
Il arrivera que dans le tems marqué  
Je briserai le joug que l'on vous a im-  
posé,  
Et je romprai vos liens ;  
De manière que les étrangers  
Ne rendront plus Israël leur esclave.

9. Mais les enfans de Jacob  
Serviront l'Eternel leur Dieu & *David*  
Que j'établirai sur eux pour être leur  
Roi.

10. Car voici le décret de l'Eternel :  
Ne craignez rien , Jacob,  
Vous qui êtes mon fidèle serviteur ;  
Cessez d'être rempli de frayeur , ô Is-  
raël ;  
Parce que je vais vous retirer  
Des pays éloignés où vous êtes :  
Je vais retirer vos enfans  
De la terre où ils sont captifs.  
Jacob retournera dans sa patrie ,  
Il y sera tranquille ,  
Il y jouira d'un repos qu'on ne trouble-  
ra plus.

11. Car tel est le décret de l'Eternel :  
Je suis avec vous , pour vous délivrer ;  
J'exterminerai toutes les nations



Inter quas dispersi te ;  
 Verum te non disperdam ,  
 Solum castigabo te ad iudicium ;  
 Innocentem enim non habeo te.

Le reste du Chapitre ne roule que sur la captivité & sur la délivrance d'Israël , il est par conséquent inutile de le traduire.

Nous ne demandons maintenant qu'un peu de réflexion.

Comment peut-on se persuader qu'au milieu d'une Prophétie qui , dans son premier sens littéral , regarde uniquement les captifs transférés à Babylone & leur délivrance , Jérémie ait prétendu désigner *Jésus - Christ* par les mots de *David leur Roi* , puisqu'il ne se trouve aucun rapport entre la captivité dont l'affranchissement est arrivé en 3468. & le Verbe qui ne s'incarne que 532 ans après , c'est-à-dire , l'an du monde 4004. selon Usserius? Ce ne peut donc pas être *Jésus-Christ* , que Jérémie a caché dans le premier sens littéral sous le nom énigmatique de *David*. Car ce seroit unir ensemble deux événemens qui n'ont aucune liai-

*sur le 30<sup>e</sup> Chapitre de Jérémie. 31*

Parmi lesquelles je vous ai dispersés ;  
Mais je ne vous exterminerai pas :  
Je me contente de vous châtier  
Comme vous le méritez ;  
Car je suis bien éloigné  
De vous regarder comme innocent.

---

son suivie : nous voulons dire , la délivrance des captifs de Babylone & la prédication de l'Evangile arrivée plus de 550. ans après.

En un mot, si , quant au premier sens littéral , *Jésus-Christ* est ici désigné par *David* , pourquoi le Prophète reprend-il à l'instant l'objet dont il étoit occupé , c'est-à-dire , la captivité d'Israël ? Pourquoi l'exhorte-t-il Vers. 10. à n'être plus rempli de la frayeur où il étoit dans le Vers. 5 ? Pourquoi répète-t-il que le Seigneur les ramenera des pays éloignés , si ce n'est pour faire sentir que le nom de *David* ne sauroit être détaché de ce qui précède , ni de ce qui suit. Nous ajoûtons que , si le Prophète eût eu l'intention de parler ici de *Jésus-Christ* sous le nom de *David* , Israël auroit pu croire , en lisant ce Texte , que le Messie devoit venir pendant ou immédiatement après la captivité. Cette opinion n'a pas eu

lieu, parce qu'elle auroit été fautive. Ainsi le Prophète Jérémie n'a point caché *Jésus-Christ* sous le nom de *David* dans le premier sens littéral.

Qu'il est aisé néanmoins de lever le voile qui couvre ce terme énigmatique ! Il suffit de faire attention à la forme du gouvernement que le Seigneur a prescrit aux Israélites pour être observée depuis leur retour de Babylone. Tout le monde sait qu'ils étoient gouvernés par l'*Eglise* dont le Grand-Prêtre & le Sanhédrin étoient les ministres visibles, & que les loix de Moïse les guidoient dans leurs jugemens & dans leurs décisions.

Mais l'idée que nous présentons, reçoit un nouveau degré d'évidence dès qu'on jette les yeux sur le précis de ces onze premiers Versets de la même Prophétie prise selon son double sens littéral. Le voici précédé d'une remarque qui nous paroît assez utile.

Nous ne nous lassons pas de répéter que le Verbe a pris notre chair pour délivrer l'univers de l'esclavage dans lequel il gémissoit sous le Judaïsme & l'Idolatrie. Nous ne cesserons jamais de dire que les persécutions que l'Eglise

sur le 30<sup>e</sup>. Chapitre de Jérémie. 33

d'Israël a souffertes sous les Chaldéens, étoient une figure prophétique de celles que l'Eglise Chrétienne devoit endurer de la part des Juifs & des Payens. Le rapport des persécutions de l'ancien & du nouvel Israël n'est pas arbitraire, puisque Dieu les a fait servir toutes deux à l'utilité de son Eglise & à sa gloire : mais on en donne une raison qui n'est pas moins intéressante, lorsqu'on ajoute que l'Eglise d'Israël expiant l'Idolatrie qui avoit condamné ses enfans à la captivité de Babylone, expioit en même tems celle de l'Empire dans lequel ils étoient dispersés. Elle étoit dès-lors la figure des Apôtres & des Martyrs qui expioient l'Idolatrie de toute la terre où les Chrétiens commençoient à se répandre, & dont l'Eglise chante dans les secondes Vêpres des Apôtres :

*Quæ victimarum cadibus  
Tellus madebat impiis,  
Vestris eam sudoribus,  
Vestro piastis sanguine.*

» Par vos sueurs & par votre sang  
» vous avez expié celui des victimes  
» sacrilèges dont la terre étoit abreu-  
» vée. «

B V

34 *Double sens littéral des 11.*

C'étoit ainsi qu'Israël non seulement exploitoit par ses souffrances l'Idolatrie des Assyriens & des Chaldéens ; mais il obtenoit aussi par sa patience , la grace de former parmi ces peuples un

*Sens littéral, selon l'ancien Israël, des onze premiers Versets du Chapitre XXX. de Jérémie.*

I.

Dans les 8. premiers Versets on lit le malheureux état d'Israël captif à Babylone : mais le Seigneur assure que ce peuple sera délivré, & que Dieu brisera le joug & rompra les liens qui le retiennent en captivité.

REMARQUES.

*Il faut faire attention que le thrône de Juda venant à vaquer par la déposition & la prison de Sédécias, le Seigneur donne à son peuple un Roi totalement incapable de l'entraîner dans l'Idolatrie, comme avoient fait Joachaz, Joachin & Sédécias : un Roi qui*

REMARQUES.

I. C'est dans ce second sens littéral que David doit se prendre pour Jésus-Christ inséparable de son Eglise, *Christus tam in capite quam in membris.* „ Le „ Christ consiste tant „ dans son chef que „ dans ses membres, „ dit S. August. Le Messie employa les trois an-

*premiers Vers. du Ch. 30. de Jér. 35*  
**grand nombre de Profélytes, qui en se succédant les uns aux autres jusqu'à la venuë du Messie, préparoient toutes les nations à recevoir avec fruit la prédication de l'Evangile.**

Sens littéral, selon le nouvel Israël, des onze premiers Versets du Chapitre XXX. de Jérémie.

I.

*Lorsque l'orgueil, l'ambition & l'hypocrisie des Pharisiens domina dans l'Eglise d'Israël, ces Docteurs tenoient le peuple asservi sous le joug de leurs superstitions, le rendoient esclave de leurs traditions humaines, & lui imposoient des fardeaux insupportables par lesquels ils le tenoient dans les liens. Le Seigneur promet ici qu'il rompra ces liens, & qu'il brisera ce joug tyrannique.*

REMARQUES.

*règnera par la clémence & par la justice : un Roi qui occupera le thrône de David, & qui portera son nom, parce qu'il sera chéri du Seigneur, comme l'étoit ce Prince ; en effet David, selon tous les Interprètes, signifie, dilectus, bien aimé : un Roi enfin qui fut le*

REMARQUES.

*nées de son ministère à former son Eglise. Il lui donna l'onction royale & sacerdotale, ( regale sacerdotium, ) I. Petri II. 9. En avertissant que son Royaume n'est pas de ce monde, & pendant sa vie, il fut le David & le Roi des enfans de l'Eglise son épouse.*

## II.

Au Verset 9. les Israélites délivrés serviront le Seigneur leur Dieu & *David* que l'Eternel leur aura donné pour Roi ; & ils ne seront plus dominés par des étrangers.

## REMARQUES.

*type & la figure de celui que nous reconnoissons pour le David de la nouvelle alliance.*

*Nous demandons maintenant sous quelles loix a vécu le peuple de Dieu depuis la déposition & la prison de Sédécias, si ce n'est sous celle de l'Eglise d'Israël à qui le Verbe Eternel avoit déjà confié toute l'autorité nécessaire pour se faire obéir. Elle étoit le Souverain d'Israël dans la captivité : c'étoit à l'ombre de ce Christ que les captifs vivoient parmi les nations. Lam. IV. 20. Car de quel secours pouvoit être à leur égard Sédécias à qui l'on avoit arraché les yeux, & qui chargé de fers avoit été ren-*

## REMARQUES.

En mourant, il la laissa l'héritière de son nom de *David* & de son trône, où elle règne par le ministère de ses Pontifes.

II. Tout le monde connoît la distance infinie qui se trouvoit entre l'esprit de la loi de Moÿse & entre les pratiques superstitieuses des Pharisiens, & leurs opinions humaines, dans lesquelles ils entraînoient le peuple. Ils tâchoient de les substituer aux préceptes de la charité prescrits essentiellement par la loi de Moÿse. C'est donc de cet éloignement inconcevable pour le principal commandement de Dieu, que le Seigneur promet de retirer Israël, de ma-

II.

Dans le Verset 9. le Seigneur promet que ces Israélites opprimés serviront l'Eternel leur Dieu & David qu'il leur donnera pour Roi. Il les assure que les Pharisiens devenus des

REMARQUES.

fermé dans une prison où il étoit mort peu de tems après. L'Eglise d'Israël étoit enveloppée d'un manteau de deuil & d'affliction pendant son esclavage ; mais elle en sort revêtue d'un manteau royal, & portant sur sa tête un diadème éclatant d'une gloire qui ne s'oubliera jamais. Baruch. V. 2. Elle régnera sur ses enfans, comme l'ancien David dont les Prophètes lui ont donné le nom. Elle s'assiera sur son trône pour y recevoir les hommages des Profélytes qui sortiront de toutes les nations pour se soumettre aux loix qu'elle a reçues de Dieu même.

REMARQUES.

nière que les Phari- siens ne dominant plus. III. La ruine de Jérusalem entraîna celle de la République Juive ; la dispersion de ses familles en différentes contrées de la terre : le Temple dans lequel ils mettoient toujours leur confiance fut détruit de fond en comble. Enfin les sacrifices & les cérémonies dans lesquels la Synagogue faisoit consister sa principale gloire, furent anéantis. Ainsi furent exterminés les Juifs sous la loi nouvelle pour mettre en liberté les vrais Israélites ; de même que l'Empire de Babylone avoit été renversé pour délivrer les Israélites revenus au Seigneur leur Dieu.



## III.

Dans les Versets 10 & 11. on voit que le Seigneur réitère la promesse qu'il a faite à son peuple de le retirer des pays éloignés. Il le ramènera dans sa patrie, où l'on ne troublera plus son repos. L'Eternel, par la ruine de l'Empire de Babylone, exterminera ceux qui retenoient Israël captif. Israël ne sera point exterminé; mais il sera châtié avec mesure; de peur qu'il ne croye que Dieu le regarde comme tout a fait exempt de crime.

Tel est le double *David* dont Jérémie va nous donner une idée plus développée dans le Chapitre suivant.

---



---

*Chapitre XXXIII. de Jérémie.*

QUoique nous n'ayons besoin que des 13 derniers Versets de ce Chapitre, nous l'exposons cependant

---

*Sens littéral de l'ancien Israël.*

*Les 3. premiers Versets de cet oracle présentent un exorde magnifique conçu dans ces termes.*

„ Je vais exécuter  
 „ Les desseins que j'ai formés,  
 „ Et que je tiens tout prêts.

du 33<sup>e</sup> Chapitre de Jérémie. 39  
étrangers par la réprobation de la Syna-  
gogue ne les domineront plus.

### III.

Dans les Versets 10 & 11. Jésus-Christ reti-  
rera son peuple des pays lointains, c'est-à-  
dire, des doctrines éloignées de sa loi, pour les  
amener à la doctrine de l'Évangile & dans  
l'Église qui deviendra leur patrie, où ils demeu-  
reront en paix. Le Seigneur exterminera leurs  
ennemis par la ruine de Jérusalem. Les enfans  
du nouvel Israël ne seront pas compris dans  
cette ruine ; mais ils seront exposés à des per-  
secutions, afin qu'ils ne croient pas que Dieu  
les regarde comme tout à fait exemts de péché.

---

tout entier sous les yeux du Lecteur  
par l'analyse du double sens qu'il con-  
tient ; afin que l'on sache dans quelles  
ciconstances l'Église d'Israël & l'Église  
Chrétienne ont commencé à recevoir  
le nom de *David* que leur ont donné  
les Prophètes.

---

#### Sens littéral du nouvel Israël.

Il semble qu'on entende Jésus-Christ par-  
ler à ses Apôtres, lorsqu'on lit ces paroles :

*Je vais exécuter  
Les desseins que j'ai formés,  
Et que je tiens tout prêts.*

*Analyse*

- „ Mon nom est l'Éternel ;  
 „ Invoquez-moi , je vous exaucerai :  
 „ Je vous apprendrai de grands événe-  
 „ mens  
 „ Qui seront durables , & que vous  
 „ ignorez. “

On va voir ces événemens rangés dans un ordre qu'on ne peut interrompre sans déranger l'harmonie qui

Dans les *Verse*t*s* 4, 5, 6 & 7. le Seigneur parle de la manière suivante au sujet des maisons de Jérusalem & des palais habités par les Rois de Juda qui seront détruits par un siège & par les soldats qui seront venus avec les Chaldéens pour combattre & pour

„ remplir ces maisons des cadavres des hom-  
 „ mes que j'ai frappés, dit-il, dans ma co-  
 „ lère & dans mon indignation, après avoir  
 „ retiré ma protection de dessus cette ville  
 „ à cause de tous les crimes de ses habitans.  
 „ Je refermerai la plaie de Jérusalem & de  
 „ ceux qui y demeuroient. Je leur révélerai  
 „ la prière qui leur obtiendra la paix & l'ac-  
 „ complissement infallible de mes promes-  
 „ ses. Ensuite je ferai revenir de Babylone  
 „ les captifs de Juda & d'Israël, & je les ré-  
 „ tablirai dans leur premier état.

Aux *Verse*t*s* 8 & 9. à ces premiers biens temporels le Seigneur ajoute les graces spirituelles qui suivent. „ Je les purifierai de toutes les impiétés qu'ils ont commises contre moi, & je leur pardonnerai tous les crimes par lesquels ils se sont révoltés contre Dieu. Cette bonté relévera ma puissance.

„ On prendra plaisir à chanter ma gloire

*du 33<sup>e</sup> Chapitre de Jérémie. 41*

*Je vais vous apprendre de grands évé-  
mens  
Qui seront durables, & que vous ignorez.*

**règne dans cette Prophétie en faveur  
de l'ancien Israël.**

*Verfets 4, 5, 6 & 7. Les maisons & les palais  
de Jérusalem seront détruits par un siège & par  
les soldats qui viendront avec les Romains pour  
remplir ces maisons des cadavres des hommes  
que je frapperai dans ma colère & dans mon  
indignation, après avoir retiré ma protection  
de dessus cette ville à cause des crimes de ses  
habitans. Mais je construirai une nouvelle Jé-  
rusalem, j'établirai une nouvelle terre d'Israël  
qui s'étendra dans tout l'univers. Vous en serez  
les habitans : Je vous révélerai la prière par  
laquelle vous obtiendrez la paix & l'accom-  
plissement de mes promesses. Ensuite je délivre-  
rai de captivité non seulement les enfans d'Is-  
raël esclaves du Judaïsme, mais aussi les  
gentils esclaves des idoles du Paganisme.*

*Verfets 8 & 9. „ Je les purifierai de toutes  
„ les impiétés qu'ils ont commises contre  
„ moi, & je leur pardonnerai les crimes par  
„ lesquels ils se sont révoltés contre le vrai  
„ Dieu. Cette bonté relèvera ma puissance.  
„ Ceux à qui vous m'avez fait connoître par-  
„ mi les nations de la terre, prendront plai-  
„ sir à chanter ma gloire, lorsqu'ils enten-*

„ parmi les nations de la terre où l'on en-  
 „ tendra parler des graces que j'aurai faites  
 „ à mon peuple. On sera saisi d'étonnement  
 „ & d'émotion en apprenant tous les biens  
 „ & toute la paix dont je ferai jouir Jéru-  
 „ salem.

Dans les 4 Versets suivans 10, 11, 12  
 & 13. le Seigneur fait l'énumération des  
 autres biens temporels dont il comblera son  
 peuple.

*Dans ce lieu, dit-il, que vous appelez un  
 désert, parce qu'il ne s'y trouve ni homme, ni  
 bête de service : dans les villes de Juda &  
 dans les places de Jérusalem si dépeuplées,  
 qu'il n'y passe ni étranger, ni habitant, ni  
 bêtes, on entendra des cris de joie & d'allé-  
 gresse, le chant de l'époux & celui de l'épouse,  
 de même que la voix de ceux qui s'écrieront :  
 Rendez graces au Dieu des armées, de ce  
 que l'Eternel est bon, & de ce que sa misé-  
 ricorde est sans bornes. Ils feront retentir ces  
 actions de graces, lorsqu'ils entreront dans la  
 Maison du Seigneur, après que j'aurai fait  
 revenir les captifs d'Israël pour les rétablir  
 dans leur premier état. Dans ce lieu désert,  
 continue le Dieu des armées, où l'on ne voit  
 ni hommes, ni bêtes de service, & dans les en-  
 virons de toutes les villes, on verra des ber-  
 geries où les pasteurs feront reposer leurs trou-  
 peaux : dans les villes situées sur les monta-  
 gnes, dans les villes de la plaine, dans les  
 villes du midi, dans la terre de Benjamin,  
 dans les environs de Jérusalem, & dans la  
 terre de Juda, les troupeaux passeront encore  
 sous la main de celui qui a soin de les compter.*

du 33<sup>e</sup> Chapitre de Jérémie. 43

„ dront parler des graces que j'aurai faites  
„ à mon nouveau peuple. Ils seront saisis  
„ d'étonnement & hors d'eux-mêmes, en ap-  
„ prenant tous les biens & toute la paix  
„ dont je ferai jouir mon Eglise.

*Versets 10, 11, 12 & 13.* „ Dans cet Uni-  
„ vers que vous regardez comme un désert,  
„ parce qu'il ne s'y trouve presque point  
„ d'hommes qui pensent ni qui portent mon  
„ joug : dans les villes où le véritable esprit  
„ de la loi de Moyse étoit connu ; dans Ju-  
„ da même & dans les places de Jérusalem  
„ si dépeuplées de vrais adorateurs, on enten-  
„ dra un jour les cris de joie & d'allégresse  
„ du nouvel Israël , & les chants des époux  
„ & des épouses unis aux voix de ceux qui  
„ chanteront : “ *Rendez graces au Dieu des*  
*armées , de ce que l'Eternel est bon.* „ Ils fe-  
„ ront retentir ces actions de graces dans  
„ mes Temples , après que j'aurai fait reve-  
„ nir à la lumière de mon Evangile , ceux  
„ qui étoient captifs dans les ténèbres non  
„ seulement du *Judaïsme* , mais aussi du *Pa-*  
*ganisme*. Dans cet univers si désert, où il ne  
„ se trouve personne qui pense , ni qui porte  
„ mon joug , & dans toutes les villes , on  
„ verra des bergeries où mes pasteurs feront  
„ reposer mes troupeaux. Mes brebis passe-  
„ ront alors sous la main de ceux que je  
„ chargerai de les compter dans les villes,  
„ soit des montagnes , soit des plaines , &  
„ dans celles du midi de l'Israël que j'eten-  
„ drai par tout l'univers ; on verra même  
„ de ces bergeries dans la terre de Benjamin  
„ & de Juda , & dans les environs de Jéru-  
„ salem. \*

---

\* Nous conservons ici les noms de *Benja-*

Depuis le Verset 14 jusqu'au 17. *exclusivement*, on voit qu'après ces promesses le Seigneur déclare par un décret spécial, que dans ce même tems & dans ces mêmes jours il fera pousser à *David* (l'Eglise d'Israël) un germe de justice, selon la promesse qu'il en a faite à la maison d'Israël en faveur de *Juda*; & ce bonheur lui arrivera, quand *Juda* sera délivré, & lorsque Jérusalem sera habitée & tranquille.

Depuis le Verset 17 jusqu'au 24. *exclusivement*, l'Eternel promet au même *David* qu'il ne manquera point d'hommes de sa race pour être assis sur le trône de la maison d'Israël. Le Seigneur, après avoir ajouté que les Prêtres & les Lévites ne manqueront point pour servir son autel, assure que l'ordre selon lequel la nuit succède au jour, sera plutôt anéanti, que la promesse qu'il fait à *David* & aux *Prêtres* de la Tribu de *Lévi*. Enfin il promet que la race de *David* & celle de *Lévi* seront innombrables, quoique quelques-uns fussent dans l'opinion que Dieu avoit rejeté les deux maisons de son peuple, & qu'elles ne formeroient jamais une nation.

Les 2. derniers Versets sont employés à faire une promesse plus étendue; puisqu'elle est établie, non seulement sur la succession des jours & des nuits, mais sur l'ordre qui règne

---

*min*, de *Juda* & de *Jérusalem*, parce que la Religion Chrétienne y étoit florissante aussi bien que dans toute la Palestine aux 4. 5. & 6. siècles, & que Jérusalem a eu des Rois Chrétiens de la nation Françoisse, depuis 1099

*du 33<sup>e</sup> Chapitre de Jérémie. 45*

Dans les Versets 14, 15 & 16. le Seigneur fera pousser à David (l'Eglise Chrétienne) un germe de justice, c'est-à-dire, des Pasteurs qui brilleront plus que jamais par leur éminente sainteté, quand le peuple de Jésus-Christ sera délivré de ses persécuteurs, & lorsque la Jérusalem Chrétienne sera tranquille & peuplée.

Dans les Versets 17 & suivans jusqu'au 24, il est absolument impossible de ne point entendre que le Verbe incarné sous le nom de David parle ici de son Eglise, & dit qu'elle ne manquera point d'hommes parmi ses enfans pour être assis sur le trône de la maison du nouvel Israël. Le Seigneur, après avoir ajouté que son nouveau sacerdoce ne manquera jamais de Ministres pour servir à son autel, assure que l'ordre qui règne entre la nuit & le jour, cessera plutôt que la promesse qu'il fait à son Eglise & aux Prêtres de son sacerdoce. Enfin il déclare que les enfans de David & les successeurs de ses Prêtres seront innombrables malgré l'incrédulité des Juifs.

Dans les 2. derniers Versets qui sont le 25 & le 26. il confirme sa parole, en ajoutant que l'ordre qui règne dans les cieux & sur la terre, sera plutôt interrompu que le règne perpétuel de

---

jusqu'en 1223. D'ailleurs on voit par la liste des Patriarches de Jérusalem, que la Religion Chrétienne y a toujours dominé depuis la ruine de cette ville par les Romains.



46 *Versions Latine & Françoise*

dans les cieux & sur la terre. Elle porte que *David* ne cessera jamais de commander à la postérité d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, lorsqu'en la faisant revenir de captivité, il lui donnera des marques de sa tendresse.

On peut remarquer sans peine que dans cette double analyse il règne dans tout ce Chapitre un double sens littéral, si bien suivi, si bien lié dans toutes ses parties, qu'on ne peut déranger l'un ou l'autre des deux, sans que l'harmonie du Texte soit troublée & tout à fait en désordre. Oferions-nous assurer en même tems que le se-

V E R S I O N O V A .

14. Modò dies adveniunt,  
Decernit Æternus,  
Quibus eventu confirmabo  
Faulsa promissa,  
Quæ prænuntiavi domui Israël,  
In gratiam domûs Juda.
15. Iisdem diebus & eodem tempore,  
Fœcundum educam Davidi germen  
justitiæ,  
Quod faciet judicium  
Et justitiam in terrâ.
16. Diebus iisdem liberabitur Juda,  
Jerusalem habitabitur securè.  
Et hoc, erit nomen (quo vocabunt eam:)

*du Chapitre 33<sup>e</sup> de Jérémie. 47*

*son Eglise sur ceux qui deviendront les enfans  
d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, selon l'esprit,  
à qui il marquera sa tendresse, en les délivrant  
de la captivité où les retiennent les superstitions  
Juives & l'idolatrie.*

cond sens littéral qui, selon nous, est  
le plus essentiel, jette des traits de  
lumière sur le sens de l'ancien Israël.

L'exposition entière de ce Chapitre  
n'a été faite qu'à dessein d'approfondir  
entièrement ce que signifie & ce que  
représente le nom de *David*, qui se  
trouve cinq fois dans les 13 derniers  
Versets, dont voici la Traduction.

VERSION NOUVELLE.

14. Voici le décret de l'Eternel :  
Bientôt les jours arriveront  
Où je vérifierai par l'événement  
Les promesses avantageuses  
Que j'ai annoncées d'avance  
A la maison d'Israël,  
En faveur de celle de Juda.
15. Dans ces mêmes jours & dans ce  
même tems,  
Je ferai produire à David  
Un germe de justice,  
Qui rendra sur la terre d'Israël,  
Des jugemens remplis d'équité.
16. Dans ces mêmes jours Juda sera dé-  
livré,  
Et les habitans de Jérusalem

48 *Versions Latine & Françoise*  
*Æternus justitia nostra.*

17. Hæc enim dicit Dominus :  
Non deficiet Davidi vir ,  
Qui sedeat super thronum domûs Israëli;
18. Neque sacerdotibus Levitis deficiet  
vir ,  
Qui in loco ubi adero ,  
Offerat sacrificium ,  
Qui incendat oblationem & cædat vic-  
timam.
19. Et factum est verbum Domini  
Ad Jeremiam dicentis :
20. Sic loquitur Æternus :  
Si irritam facere poteris legem  
Quam imposui diei ,  
Et legem quam imposui nocti ,  
Ità ut dies & nox  
Non appareant vicibus suis :
21. Tunc irritum fiet fœdus meum  
Cum Davide servo meo ,  
Ut non sit ei filius Rex  
Sedens super thronum ,  
Et cum Levitici generis sacerdotibus ;  
Ministris meis.
22. Sicut nemo numerat omnino  
Exercitum cœli ,  
Nec mensurabitur arena maris ,  
Sic multiplicabo semen David servi  
mei ,  
Et Levitas ministrantes mihi.

*du 33<sup>e</sup> Chapitre de Jérémie. 49*

Demeureront dans leur enceinte,  
Avec sécurité.

Le nom dont on appellera cette ville  
Sera celui-ci :

L'Eternel est notre justice.

17. Car voici ce que dit le Seigneur :  
David ne manquera point d'un homme  
Qui soit assis sur le trône de la maison  
d'Israël.
18. De même que les Prêtres enfans de  
Lévi,  
Ne manqueront point d'un homme,  
Qui dans le lieu où je résiderai,  
Offre chaque jour le sacrifice,  
Fasse bruler l'oblation,  
Et immole la victime.
19. Le Seigneur parla une seconde fois  
A Jérémie en ces termes :
20. Voici ce qu'assure l'Eternel :  
Si vous pouvez anéantir l'ordre  
Que j'ai donné au jour & à la nuit,  
De manière que ni l'un ni l'autre  
Ne paroissent chacun à son tour :
21. On pourra pour lors anéantir  
L'alliance que j'ai faite avec mon ser-  
viteur David,  
En sorte qu'il n'ait point de fils  
Qui soit assis sur son trône,  
Et qu'il ne se trouve point de Prêtre  
De la race de Lévi pour être ministre.
22. Comme il est impossible  
De compter entièrement  
Les nombreuses étoiles du ciel,  
Et de mesurer le sable de la mer,  
Je multiplierai de même la race  
De David mon serviteur,  
Et les enfans de Lévi qui me serviront.

50 *Versions Latine & Françoise*

23. Et factum est verbum Domini  
Ad Jeremiam dicentis :
24. Nonne percepisti,  
Quid populus iste dicat his verbis :  
Ambas familias ,  
Quas elegerat Dominus ipsas rejecit ?  
Sicque contumeliâ populum meum affi-  
ciunt ,  
Ita ut non sit amplius gens coram eis :
25. Hæc Æternus verba profert :  
Si vices à me præscriptas diei & nocti ;  
Et leges cælo & terræ non constitui ;
26. Etiam semen Jacob  
Et David servi mei rejiciam ,  
Ita ut non assumam de semine ejus  
Qui non dominetur  
Semini Abraham , Isaac & Jacob ,  
Quando reduxero captivitatem eorum ;  
Ac erga eos tenerè affectus fuero.

---

R É F L É X I O N S

*sur tout le Chapitre XXXIII. de  
Jérémie.*

I.

**O**N apperçoit sans peine après une première Lecture , qu'il est employé tout entier à prédire la délivrance, tant de l'ancien que du nouvel Israël,

*du 33<sup>e</sup> Chapitre de Jérémie. 51*

23. Le Seigneur continua de parler  
A Jérémie & lui dit :
24. N'avez vous point fait attention  
Aux paroles de certains hommes  
De ce peuple, qui disent :  
L'Eternel a rejeté  
Les deux mêmes familles qu'il a choisies :  
Ainsi ils ont pour mon peuple  
Un souverain mépris,  
Parce qu'il leur semble  
Qu'il ne forme plus une nation.
25. Voici ce que l'Eternel déclare :  
Si ce n'est pas moi qui ai prescrit  
Au jour & à la nuit leur alternative  
Et imposé les loix au ciel & à la  
terre ;
26. Oui, je rejetterai la race de Jacob  
Et de David mon serviteur,  
De telle sorte que je ne la prenne pas  
Pour commander à la postérité  
D'Abraham, d'Isaac & de Jacob,  
Quand j'aurai fait revenir ses captifs,  
Pour leur témoigner ma tendresse.
- 

& les bienfaits qui devoient suivre  
immédiatement cette délivrance. On  
la voit marquée très-clairement dans  
les Versets 7, 11, 16 & 26. en sorte  
que cet objet n'est pas perdu de vue  
depuis le premier jusqu'au dernier Ver-  
set de ce Chapitre.

II.

Il résulte de-là que les événements

marqués dans tout le Texte ont une connexion évidente avec la délivrance d'Israël captif à Babylone, & que c'est au peuple que sont faites les promesses que le Seigneur exécutera, dès que la nation qu'il a choisie sera sortie de captivité. Personne n'ignore que les Israélites furent totalement délivrés l'an du monde 3468. & que c'est à cette époque célèbre qu'on doit rapporter le commencement du bonheur promis à ce peuple jusqu'à la fin de ce Texte de Jérémie.

### III.

Ce bonheur est de deux espèces, l'un regardoit l'Etat temporel, & l'autre l'Eglise. La prospérité temporelle est prédite depuis le Verset 10. jusqu'au 14. Tout le monde sait quelle fut la suite nécessaire du retour des Israélites. La Prophétie de l'Eglise ne pouvoit être détachée de celle de l'Etat, & devoit suivre immédiatement la délivrance d'Israël, comme on peut s'en convaincre par le soin qu'Esdras, Zorobabel, & Néhémie prirent d'examiner les Généalogies des Prêtres, des Lévites & le nombre des Ministres du Temple. Il

Sur le 33. Chapitre de Jérémie. 53  
est évident qu'il est question de ces  
mêmes Prêtres & de ces mêmes Lé-  
vites aux Versets 21, 22, & 26. de ce  
Chapitre de Jérémie.

#### IV.

Mais pourquoi dans ces trois Ver-  
sets *David* se trouve-t-il placé conjoin-  
tement avec les Prêtres & les Lévites,  
si ce n'est pour faire entendre qu'on  
doit les regarder comme inséparables  
& existant ensemble au sortir de la  
captivité de Babylone. Quel est donc  
ce *David* ? Est-ce le père de Salo-  
mon ? Non, sans doute, il étoit mort  
plus de 500 ans auparavant. Est-ce  
*Jésus-Christ* ? Non, puisqu'il ne s'est  
incarné que plus de 500 ans après.  
Théoforet & S. Thomas ont bien senti  
que dans le premier sens littéral il  
n'étoit point ici question de *Jésus-Christ*,  
puisque, selon Cornélius à lapide, ils  
ont cru qu'au Chap. XXX. 9. de Jé-  
rémie, le nom de *David* n'étoit em-  
ployé que pour indiquer *Zorobabel*,  
ou *Simon Machabée*. Le célèbre Sanc-  
tius s'exprime ainsi sur le Verset 5. du  
Chapitre III. d'Osée au sujet du nom



de David qu'on y trouve. \* » C'est  
 » pourquoi si vous entendez ce Texte  
 » des Machabées & des autres qui ont  
 » gouverné la nation après son retour  
 » de Babylone; voici le sens qu'il faut  
 » lui donner. Ils se chercheront un  
 » roi qui , comme un autre *David*  
 » les gouverne avec sagesse & justice. «  
 Mais sur le Verset 5. du Chap. XXIII.  
 de Jérémie , ce même interprète dé-  
 clare que quelques - uns pensent que  
 dans le sens caché, *Jésus-Christ* est le  
*David* de ce Verset , mais que dans  
 le sens historique , c'est *Josédek* qui  
 est ici désigné par *David*.

## V.

Les Auteurs de cette dernière opi-  
 nion n'ont point cru , par conséquent ,  
 qu'il fût nécessaire que ce nom carac-  
 térisât quelqu'un de la race de *David* ,  
 puisqu'ils reconnoissent sous ce nom le  
*Grand-Prêtre Josédek* ; mais il ne fal-  
 loit pas se contenter de prendre le

---

\* Quare si de Machabæis , aliisque pon-  
 tificibus intelligas, qui rem Judaïcam post redi-  
 tum è Babylone moderati sunt, hic erit sen-  
 sus. Quærent regem sibi, qui tanquam alter  
*David*, sapiens & justè . . . rem admi-  
 nistraret publicam.

sur le 33<sup>e</sup> Chapitre de Jérémie. 55  
souverain chef de l'Eglise d'Israël pour  
*David* ; il étoit nécessaire de recon-  
noître dans ce nom l'Eglise entière de  
l'ancienne alliance, tant dans son chef,  
que dans ses membres. Alors on auroit  
senti pourquoi toute la race de *Lévi*,  
n'est point séparée de *David* dans les  
Versets 21, 22 & 26. Alors on auroit  
compris que le trône de *David* étoit  
celui des souverains Pontifes qui  
régnoient sur l'Eglise, & par consé-  
quent sur tous les Israélites ses mem-  
bres, non seulement de retour dans  
leur patrie, mais établis aussi dans  
toutes les parties du monde où le com-  
merce fleurissoit. On auroit conçu, en  
prenant *David* pour l'Eglise d'Israël  
tant dans son chef que dans ses mem-  
bres, comment il est vrai qu'il sera  
aussi difficile de compter les étoiles du  
ciel, & de mesurer le sable de la mer,  
que de nombrer la race de *David* &  
celle des *Lévites*. Si *David* étoit un  
homme seul dont il s'agit ici, le Pro-  
phète se seroit-il servi d'une telle com-  
paraison pour exprimer la fécondité  
d'une simple famille, dont la postérité  
n'a pû nous être connue que par le  
nouveau Testament. Une telle pro-

messe n'a jamais été faite qu'au père des croyans, dont la postérité selon la chair & selon la foi, est innombrable; puisqu'elle durera jusqu'à la fin du monde. Il en est de même de l'Eglise d'Israël dont le sacerdoce a été transféré dans l'Eglise Chrétienne, lorsque d'épouse du Verbe avant qu'il s'incarnât, elle est devenue l'épouse du Verbe incarné. Sa race est innombrable, parce qu'elle ne cessera d'exister que quand le monde finira. C'est donc en sa faveur seulement que la promesse faite à Abraham a pu être réitérée.

## VI.

On demandera pourquoi Jérémie, en parlant Versets 14 & 15. de cette promesse faite à *David*, dit qu'elle est adressée à Israël en faveur de *Juda*, & l'on assurera que le Verset 14. est une preuve que c'est dans la Tribu de *Juda* seulement qu'il faut chercher le *David* dont il est ici question.

Nous répondons que cette promesse est réellement faite en faveur de *Juda*, parce que cette Tribu étant supérieure à toutes les autres, & leur ayant donné

sur le 33<sup>e</sup> Chapitre de Jérémie. 57

son nom , de manière qu'il n'a plus été fait mention des onze autres Tribus ; c'est les nommer toutes , que de nommer cette seule Tribu. Ainsi tout *Israël* , qui dans la suite ne devoit faire qu'un même peuple sous *Juda* , reçoit la promesse pour être exécutée en sa faveur , lorsque revenu de *Babylone* , on ne le connoitra plus que sous le nom de *Juda*. Comme si le Seigneur disoit : » *Israël* captif , je vous » fais cette promesse pour être exécutée » en votre faveur lorsque toutes vos » Tribus réunies , ne seront connues » que sous le seul nom de *Juda*. « Tout le monde fait que cette nouvelle dénomination eut lieu dès que les douze Tribus furent de retour dans leur patrie , comme le Seigneur l'avoit prédit dans les Prophètes. Par les douze Tribus nous entendons seulement les familles d'entre elles qui retournerent dans la terre d'*Israël* , pendant que les autres en bien plus grand nombre , formerent des établissemens parmi les nations.

On ne peut donc pas inférer de ce Texte que le *David* dont parle Jéré-

mie, soit sorti de *Juda* comme le prétendent Théodoret, & ceux qui suivent son opinion, puisque *David* n'est point un seul homme, mais l'*Eglise d'Israël* tant dans son chef que dans ses membres.

## VII.

Qu'il nous soit permis d'étendre & de faire valoir la pensée de Sanctius que nous venons de citer à la fin de l'Article IV. En prenant *David* pour l'*Eglise d'Israël* tant dans son chef que dans ses membres, nous reconnoissons volontiers *Josédek* pour *David* entant que chef des membres qui, avec lui, composeront l'*Eglise d'Israël* sur laquelle il devoit régner comme souverain Pontife. Aussi croyons nous qu'en ce sens *Josédek* est prophétisé dans le 16 Verset du XXXIII<sup>e</sup> Chapitre de Jérémie dont nous faisons l'examen où le Seigneur parle ainsi :

*Et hoc est nomen quod vocabunt eum:*

*Æternus justitia nostra.*

Le nom qu'on lui donnera sera celui-ci :

L'Eternel est notre Justice.

Nous savons que l'Hébreu d'aujourd'hui

*Sur le 33<sup>e</sup> Chapitre de Jérémie. 59*  
 lit, *eam* au lieu d'*eum* & que l'on  
 fait rapporter le Pronom *eam* (elle)  
 au nom *Jérusalem* qui est dans le même  
 Verset ; mais nous regardons cette  
 leçon comme une ancienne faute de  
 Copiste, puisque la Vulgate, le Grec,  
 le Chaldéen & le Syriaque portent  
*eum* (lui) & non pas *eam* (elle.) La  
 preuve que ce Pronom féminin est  
 une faute, se tire du même passage  
 qui se trouve au Verset 6. du Chapi-  
 tre XXIII. de Jérémie qui porte, &  
*vocabunt eum*, (& non pas *eam*) *Do-*  
*minus justitia nostra*; Hébr. יהוה צדקתנו  
*iehôâh tsidekênôû* se rapporte à *Da-*  
*vid* nommé dans le Verset précédent.  
 Or comme *David* est l'*Eglise d'Israël*  
 tant dans son Chef que dans ses mem-  
 bres; il est évident que le nom,

Le Seigneur est notre justice

est donné à *David* en tant que chef de  
 l'*Eglise d'Israël*, c'est-à-dire, au sou-  
 verain Pontife *Josédek* qui la gouver-  
 noit dans le même tems où ces pro-  
 messes s'accomplissoient immédiate-  
 ment après le retour de Babylone. Jé-  
 rémie qui étoit mort avant ce retour,  
 désigne *Josédek* dans ses Ch. XXIII.

& XXXIII. puisque le terme *Josédek* en Hebreu *iehôtsédék* signifie. *Dominus, justitia*, (le Seigneur, la justice,) & est composé des mêmes mots qui forment essentiellement le nom *iehôâh tsidékênou*.

*Dominus justitia nostra.*  
Le Seigneur notre justice.

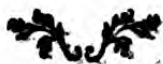
Nom que le Prophète donne dans ces deux passages à *David*, c'est-à-dire, à l'Eglise d'Israël.

### VIII.

*Josédek* à la tête de l'Eglise d'Israël y avoit toute l'autorité que le père de Salomon exerçoit sur son trône, & peut-être plus grande encore; puisque ce souverain Pontife réunissoit le pouvoir temporel à la puissance spirituelle. Son fils Jésus son successeur dans la même dignité fut héritier de sa gloire. Il bâtit le Temple *Eccle. XLIX. 14.* Le Seigneur ordonne *Zach. VI. 11.* qu'on lui mette une couronne d'or, pour marquer sa souveraineté; on en donne aussi une à Hélem, à Tobie, à Idaïa, & à Hem fils de Sophonie, pour désigner

*Sur le 33<sup>e</sup> Chapitre de Jérémie. 61*  
qu'ils partageront avec lui les soins d'un  
Gouvernement qui n'est point arbitraire,  
& pour unir ainsi les principaux mem-  
bres de l'Eglise d'Israel avec leur chef.  
Ce nouveau *David* avoit encore d'il-  
lustres membres dans les anciens &  
dans les chefs de familles. Pourroit-on  
oublier Zorobabel, Salathiel, Esdras,  
Néhémie, & les principaux personnages  
des Tribus réunies sous le nom de  
Juda ? Tel est le *David*, qu'ont en  
vue Isaïe & Jérémie dont nous venons  
d'examiner les Textes. Tel est ce *Da-  
vid*, c'est à dire, l'*Eglise* tant dans son  
chef que dans ses membres, dont aucun  
Israélite, quoique membre très-in-  
férieur, ne doit être excepté.

En finissant cet article, nous prions  
le Lecteur de ne point oublier la dif-  
tribution que nous faisons en parlant  
de ce nouveau *David*; lorsque nous  
disons: *David tant dans son chef que  
dans ses membres*; comme on le dit  
de l'Eglise Chrétienne. Ce Chef réu-  
nissoit en lui le sacerdoce & la royauté,  
comme nous l'allons voir.





## SECTION III.

Où l'on examine les Textes d'Ézéchiël  
où se trouve le nom de David.

## I. T E X T E.

Chapitre XXXIV. Versets 20, 21,  
22, 23, 24 & 25.

**L**Es Commentateurs les plus habiles conviennent que tout ce Chapitre est une Allégorie perpétuelle, qui nous peint deux peuples sous l'emblème de deux troupeaux bien différens l'un de l'autre, & tous deux sous la conduite de Pasteurs, qui maltraitent & font périr celui des deux que le Seigneur appelle son troupeau. Les premiers dix-neuf Versets sont employés à décrire les mauvais traitemens que le troupeau maigre endure de la part du troupeau que son embonpoint rend féroce & cruel. On peut voir des traits de cette cruauté dans les Versets 3, 4, 5 & 6. Le Seigneur délivrera le troupeau maigre, & le fera paître sur les montagnes d'Israël ; il est étonnant

*du Chapitre 34. d'Ézéchiel. 63*

que le célèbre Vatable, à ces termes du Verset 13. n'ait pas reconnu les *Israélites captifs*, que Dieu retire du milieu des nations pour les ramener dans leur patrie. Ce Chapitre étoit pour ce fameux Interprète une véritable énigme; puisqu'il n'y a reconnu qu'un sens moral, où les impies affligent les bons que Jésus - Christ délivrera de leurs mains.

D'autres Commentateurs ont reconnu les *Chaldéens* sous l'emblème du troupeau gras, & les *Israélites* sous celui du troupeau maigre; & sous le nom de *Pasteurs* dont le Seigneur fait ici des plaintes, ces mêmes *Chaldéens* tenant les *Israélites* dans les fers.

Oui, dans le premier sens littéral de ce Chapitre il est question d'*Israël* que le Seigneur avoit livré aux *Chaldéens*, pour le punir & non pas pour le faire périr. Ce Dieu de bonté le retire des mains de ces *cruels Pasteurs*, le délivre de leur tyrannie, le ramène sur les montagnes d'*Israël*, pour le confier à *David*, c'est-à-dire, à l'*Eglise*, dont, après le retour des captifs, il rétablit le siège à Jérusalem comme auparavant.

Le second sens littéral a paru si pal-

64 *Versions Latine & Françoise*

pable, & si facile à saisir qu'on a négligé le premier comme inutile.

On a regardé, avec raison, les *Pharisiens* comme de *mauvais Pasteurs*. On y a vu *deux troupeaux*, l'un composé d'un grand nombre de *Juifs*, enfans de la Synagogue, & l'autre d'un petit nombre de *vrais Israélites* enfans d'Abraham selon la chair & selon la foi, & qui devenus disciples de Jésus-Christ, ont essuyé les plus cruelles persécutions de la part de ces *mauvais Pasteurs*. *Jésus-Christ* est certainement le *David* qu'Ezéchiel avoit en vue dans le second sens littéral. Il est le

20. Propterea hæc declarat  
Dominator Æternus.  
Vobis brevi ipse adero  
Et judicabo inter pecus pingue & macilentum.

21. Quoniam latere & humero depulistis  
Et cornibus vestris percussistis  
Omnia infirma pecora;  
Donec disperseritis hinc & illinc foras.

22. Ita liberabo gregem meum,  
Ut non sint amplius.

*du Chapitre 34. d'Ézéchiel. 65*  
*bon Pasteur* comme il l'assure lui-même ; il les délivre du joug des Phariséens : il marche à leur tête & les place dans d'excellens pâturages. Mais la prééminence & la vérité de ce second sens doivent-elles faire méconnoître la réalité du sens littéral de l'ancien Israël , dont les Prophéties annoncent en même tems ce qui devoit arriver dans la nouvelle alliance ?

Revenons au Texte que nous avons promis, & qui s'étend depuis *le Verset 20 jusqu'au 25. du XXXIV<sup>e</sup> Chapitre d'Ézéchiel.* Voici la Version de ce passage, où il s'agit de *David.*

20. C'est pourquoi voici ce que vous déclarez

Le souverain Maître, l'Éternel.  
Dans peu j'arriverai moi-même,  
Et je déciderai du sort  
Du troupeau gras & du troupeau maigre.

21. Parce que vous avez attaqué  
Par le flanc & par l'épaule  
Toutes les brebis foibles,  
Et parce que vous les avez enlevées  
Avec vos cornes ;  
Jusqu'à ce que vous les ayez dispersées  
De côté & d'autre hors ( de leur bergerie. )

22. Je délivrerai mon troupeau  
De manière que mes brebis

**66** *Versions Latine & Françoise*

(Oves meæ) in direptionem,  
Et judicabo inter pecus & pecus.

23. Et constituam super eas pastorem  
unum,  
Qui pascat illas, servum meum David,  
Ipse pascet eas,  
Et ipse erit illis in pastorem.
24. Ego verò Æternus,  
Ero eis in Deum  
Et servus meus David  
(Sedebit) princeps in medio earum.  
Ego Æternus, polliceor.
25. Tunc paciscar cum eis fœdus pacis :  
Abolebo malam bestiam de terrâ.  
Requiescent in deserto secure  
Et altum dormient in sylvis.

*Examen de ce Chapitre.*

Quelques termes énigmatiques jettent de l'obscurité sur ce Texte & demandent une explication.

*Vers. 20.* Le troupeau gras & le troupeau maigre sont deux peuples dont l'un est très-puissant & l'autre très-foible. Le premier désigne l'Empire des Assyriens & des Chaldéens. Le second caractérise les Royaumes d'Israël & de Juda.

*Vers. 21.* Les deux termes *flanc* &

*du 34<sup>e</sup> Chapitre d'Ézéchiel. 67*

Ne soient plus en proie,  
Et je déciderai du sort de chaque trou-  
peau.

23. J'établirai sur elles un pasteur  
Qui les fasse paître :  
Ce sera mon serviteur David ;  
Lui-même les fera paître,  
Et lui-même sera leur pasteur.

24. Et moi qui suis l'Éternel,  
Je serai leur Dieu,  
Et mon serviteur David sera leur Prince  
Qui résidera au milieu d'elles.  
Moi qui suis l'Éternel, j'en donne ma  
parole.

25. Je ferai pour lors avec elles  
Une alliance de paix :  
Je chasserai de leur pays la bête nui-  
sible ;  
Elles reposeront en sûreté dans le dé-  
sert,  
Et se livreront dans les forêts  
Au sommeil le plus profond.

*Épau*le ( Hébr. tsád & khâtéph ) sont  
en usage dans l'Écriture sainte pour  
marquer les *bornes* des Tribus. Ainsi  
ces *foibles brebis* attaquées par le *flanc*  
& par l'*épaule* sont les *Royaumes* d'Is-  
raël & de Juda.

*Ibid.* Avec vos *cornes*. Ce terme se  
prend, comme on le fait, pour des  
*armées*. Ce sont *celles* des Assyriens  
qui enleverent les dix Tribus d'Israël,  
& *celles* des Babyloniens qui traite-

rent de même Benjamin & Juda. Ces douze Tribus furent dispersées en différentes contrées de l'Empire de leurs ennemis après avoir été expulsées de la terre d'Israël. Il falloit après l'adverbe *dehors* un supplément ; nous l'avons exprimé par le terme de *bergerie* qui rend en stile énigmatique l'addition de *terre d'Israël* que le stile historique auroit demandée.

*Vers. 22.* Israël dispersé & captif dans l'Empire de Babylone, sera délivré de la tyrannie de ses vainqueurs que Cyrus détruira. C'est ainsi que le Seigneur décidera du *sort* des deux troupeaux.

*Vers 23.* Les soins du *pasteur* que le Seigneur donne à son peuple après le retour de Babylone, ne sont pas des soins temporels. Les pâturages dans lesquels il les fera paître produiront des nourritures convenables à des êtres raisonnables ; puitque Dieu s'exprime ainsi dans le dernier Verset :

Vous qui êtes mes troupeaux,  
Les troupeaux de mes pâturages,  
Vous êtes des hommes.

Quel sera donc le *pâturage* où ils séjourneront ? Ce sera la crainte du Sei-

du 34<sup>e</sup> Chapitre d'Ézéchiel. 69

gneur qui produit selon le Livre de l'Eccle. II. 8, 9 & 10. la foi, l'espérance & la charité ; ce sera l'attente du Messie.

*Vers. 24.* Les mots *David & Prince* seront expliqués dans la suite.

*Vers. 25.* La *bête nuisible* sont les *Chaldéens* que Darius Medus chasse de tous les pays dont ils avoient fait la conquête & sur-tout de la terre d'Israël.

*Ibid.* Le *désert* & les *forets* désignent l'état où les *Chaldéens* avoient réduit cette terre infortunée. Ces *bêtes féroces* en seront chassées, les *déserts* seront changés en *lieux fertiles*, les *forets* seront défrichées, Israël y habitera sans crainte & s'y livrera au sommeil le plus profond.

### *Réflexions.*

1<sup>o</sup>. Après la solution de ces termes ; il est impossible de ne plus voir qu'il est question dans ce Texte de l'état où sera Israël, lorsque le Seigneur sera reconnu par ce peuple pour son Dieu, qui lui donnera un pasteur.

2<sup>o</sup>. En effet on y apperçoit Israël



attaqué, vaincu, dispersé de tous côtés après avoir été chassé de sa patrie. On apprend ensuite que le Seigneur le délivre, & que c'est dans cette circonstance que Dieu lui suscite un *David* pour être son *pasteur*.

3°. Quel est donc ce *pasteur* qui nourrit des êtres intelligens dans les pâturages dont nous venons de parler? Quel est ce *David* serviteur de Dieu, ce *David* qui présidera au milieu des Israélites comme leur Prince?

4°. Nous avons fait voir plus haut que dans le premier sens littéral, *David* est l'*Eglise d'Israël* tant dans son chef que dans ses membres. Quelques passages des Prophètes prouveront sans peine que le titre de *serviteur* de Dieu lui convient pareillement.

*Isaïe XLI. 8 & 9.* A la simple lecture de ce Chapitre depuis le *Vers. 8.* jusqu'à la fin, on est convaincu qu'il ne peut regarder dans le premier sens littéral que la *délivrance d'Israël*, la fertilité rendue à sa terre & la ruine de l'Empire de Babylone. Mais à qui le Seigneur fait-il ces consolantes promesses, si ce n'est à son *Eglise d'Israël* captive en Assyrie qu'il appelle

sur le terme *mon serviteur*. 71  
deux fois son *serviteur*, *serviteur* qu'il  
a choisi & qu'il n'abandonnera pas ?

*Isaïe XLII. 19.* Qu'on ne s'étonne  
pas de ce que la *partie de l'Eglise d'Is-*  
*raël*, captive chez les Assyriens du tems  
d'Isaïe, est appelée le *serviteur du*  
*Seigneur*, & en même tems *mon ser-*  
*viteur sourd & aveugle*. Cette déno-  
mination ne la regarde que relative-  
ment à ceux d'entre les membres qui,  
avant leur retour vers le Seigneur,  
avoient été *sourds* à la parole des Pro-  
phètes, & avoient fermé les *yeux* à la  
vérité; mais leur renoncement à l'ido-  
latrie les avoit mis au nombre des  
*serviteurs* du vrai Dieu, qui les avoit  
guéris de leur *surdité* & de leur *aveu-*  
*glement*. Cette guérison est bien mar-  
quée au 8<sup>e</sup> Verset du Chapitre XLIII.  
de ce Prophète; lorsque le Seigneur  
dit :

Mettez dehors ce peuple \* [autre-  
fois] aveugle,  
Et qui [maintenant] voit clair  
Ce peuple qui étoit sourd, & qui entend.

Que l'on se ressouvienne de la distinc-  
tion que nous avons établie dans les

---

\* C'est-à-dire, en liberté.

Volumes V. & VI. après l'Écriture même, des deux parties d'Israël, dont l'une demeure constamment fidèle au vrai Dieu, & l'autre tantôt coupable, tantôt réconciliée, nous présente une alternative d'iniquité & de justice. Pour lors on n'aura plus de peine à sentir sur laquelle des deux tombe chacune de ces expressions, soit de *serviteur du Seigneur*, soit de *serviteur sourd & aveugle*.

*Isaïe XLIV. 1 & 2.* A la tête de ce Chapitre principalement employé à prédire la délivrance des Israélites captifs, l'Église de l'ancienne alliance reçoit le nom de *Jacob mon serviteur* & celui d'*Israël*, pour la faire souvenir qu'elle supplantera les Chaldéens, & qu'à l'exemple du père de ses douze Tribus, elle sortira victorieuse de la lutte où elle combat dans l'Empire d'Assyrie qui dans la suite sera le même que celui de Babylone où le siège de leur Royaume sera transféré. Mais afin qu'il ne reste aucun doute qu'il s'agit dans ces 2 Versets de l'Église d'Israël, il ne faut que bien pèser ces paroles :

Ecoutez, *Jacob mon serviteur*,  
Et vous, *Israël que j'ai élu* :

*Sur le terme mon serviteur.* 73  
Ne craignez point, mon serviteur Jacob  
[ Dont le cœur est ] très-droit,  
[ Jacob ] que j'ai élu.

Et ceux-ci du *Verfet 3.*

Je répandrai mon esprit sur votre  
race  
Et ma bénédiction sur votre postérité.

Et pour prouver que ces paroles ne  
sont point adressées au Patriarche Ja-  
cob, il ne faut que lire ces mots du  
*Verfet 6.*

Voici ce que dit le roi d'Israël  
Et le Seigneur [ Dieu ] des armées votre  
Rédempteur.

Dieu a-t-il jamais pris ces titres à l'é-  
gard de ce saint homme ? Qu'on lise  
encore ce Texte du *Verf. 21.*

Souvenez-vous de ces choses, ô Ja-  
cob,  
Rappelez vous les, ô Israël,  
Parce que vous êtes *mon serviteur* que  
j'ai formé :  
Vous êtes *mon serviteur*, ne m'oubliez  
pas.

Ces paroles sont adressées à l'*Eglise*  
d'Israël à qui seule ces glorieux titres  
conviennent. Elle seule est le digne  
*serviteur* & l'*élu* de Dieu. Le Seigneur  
est son *Roi* & son *Rédempteur*.

Tome X,

D

74 *Réflexions sur le terme mon serv.*

Nous pourrions rapporter plusieurs autres passages qui prouvent que l'*Eglise* d'Israël est le *serviteur* de Dieu, mais nous nous contentons de les citer.

*Isaïe XLVIII, 20. L, 10. LII, 13.*

Les citations suivantes mettent au Pluriel le nom de *serviteur de Dieu*: mais elles s'entendent également de l'*Eglise d'Israël*: *Isaïe LVI, 6. LXIII, 17.* où après les mots *vos serviteurs* le Prophète ajoute :

*Tribus hereditatis tuae;*

Les Tribus qui sont votre héritage.

La dernière citation d'Isaïe est au *Chap. LXV, 8, 9, 13, 14 & 15.*

*Jérémie XLVI, 27, 28.* Le Seigneur donne le nom de *son serviteur* à *Jacob*, c'est-à-dire, à l'*Eglise d'Israël* qu'il envoie en captivité, dont il promet de la délivrer. Ces 15. passages suffisent, à ce qu'il paroît, pour établir que le nom de *serviteur* du Seigneur est donné par les Prophètes à l'*Eglise d'Israël*, & que l'épithète de *mon serviteur* ne dérange rien dans notre Doctrine sur le nom de *David* pris pour l'*Eglise d'Israël*.

## II. T E X T E.

*Chapitre XXXVII. d'Ezéchiel depuis  
le Verset 21 jusqu'au 28.*

Vatable fait le précis de ce Chapitre  
de la manière suivante.

» **D**Élivrance du peuple d'Israël écrite  
» en termes énigmatiques d'où les  
» Juifs apperçoivent la résurrection  
» des morts. Les Israélites y sont com-  
» parés à des cadavres ; parce qu'ils  
» avoient perdu toute espérance de  
» retourner dans leur patrie, de même  
» que les Gentils n'esperent point la  
» vie future. «

En parcourant ses notes on voit  
qu'il donne les 4 derniers Versets  
à *Jésus-Christ* qu'il croit qu'Ezéchiel  
avoit en vue sous le nom de *David*.

Ce sentiment est suivi par tous les  
Interprètes.

Pour nous, sans entrer dans le dou-  
ble sens littéral de tout le Chapitre,  
nous nous contentons de le donner sur  
les 8. derniers Versets après avoir  
averti, quant au sens littéral de l'an-

cienne alliance, que par les derniers mots du Verset 21.

*Adducam eos in humum suam.*

Je les amènerai dans leur terre.

Il faut entendre, *je les amènerai dans la terre que je leur ai donnée.*

Mais pour expliquer d'une manière intelligible dans le sens de la nouvelle alliance, les termes,

Je les amènerai dans leur terre,

Nous observons

1°. Que la terre d'Israël est appelée la terre des vivans dans les *Pf. XXVI, 13 & CXLI, 6.* par opposition à la *Chaldée* que l'Écriture désigne par les termes de terre où règne l'ombre de la mort, *Job. X, 21 & 22.* mais que dans le nouvel Israël, cette terre est l'*Eglise Chrétienne.*

*Sens littéral des 8. derniers Versets*

*Selon l'ancien Israël.*

Dans les 3. premiers Versets le Seigneur promet de retirer les Israélites de tous les cantons de l'Empire de Babylone où ils auront été dispersés. Il les amènera dans la terre qu'il leur a donnée. Il en formera une seule nation qui demeurera sur les montagnes

*du Chapitre 37. d'Ézéchiel. 77*

2°. Que dans ce Chapitre d'Ézéchiel les *gentils* sont figurés par les *dix Tribus* tombées dans l'idolatrie , & que les *Juifs* du tems de Jésus - Christ y sont caractérisés par les *Tribus* de Benjamin & de Juda , qui depuis la mort de Josias jusqu'à la captivité , n'avoient conservé en général , que les dehors de la Religion.

3°. Qu'Ézéchiel qui réunit *Ephraïm*, c'est-à-dire , les dix Tribus d'Israël , à *Juda* , est la figure Prophétique du Verbe qui , par son incarnation a réuni les *Gentils* & les *Juifs* pour les amener dans la terre du nouvel Israël , c'est-à-dire , dans l'*Eglise Chrétienne*, que l'on regarde avec raison , comme la terre des vivans par opposition au *Judaïsme* & au *Paganisme*.

---

*du XXXVII<sup>e</sup> Chapitre d'Ézéchiel.*

Selon le nouvel Israël.

Versets 21, 22 & 23. Le Seigneur promet de retirer des ténèbres de l'idolatrie & du Paganisme ses élus dispersés dans toute l'étendue de la grande Babylone , c'est-à-dire , de l'univers soumis à l'Empire de Satan. Le Seigneur les amènera dans la terre qu'il leur donnera ,



## 78 *Versions Latine & Françoise*

& dans la terre d'Israël. Un seul Roi les gouvernera. & ils ne formeront plus deux Royaumes. Le Seigneur les purifiera de toutes leurs iniquités : il seront le peuple dont il sera le Dieu.

*Vers. 24 & 25.* „ Mon serviteur *David*,  
„ dit le Seigneur, sera leur *roi* & leur uni-  
„ que *pasteur*. Ils observeront mes loix. Ils  
„ habiteront pour toujours sur la terre que  
„ j'ai donnée à mon serviteur Jacob. Mon  
„ serviteur *David* sera toujours leur *Prince*.

*Les trois derniers Versets* portent en substance: que le Seigneur fait une alliance de paix qui subsistera toujours: qu'il multipliera les Israélites, & que la sainteté résidera toujours au milieu d'eux : afin que les nations sachent, dit le Seigneur, que c'est moi qui sanctifie Israël, qui est mon peuple & dont je suis le Dieu.

### Voici le Texte dont on vient de lire

21. Sic dicit dominator Æternus:  
Brevi assumam Filios Israel  
De medio gentium, ad quas abierunt;  
Et congregabo eos undique;  
Et adducam eos ad humum suam.
22. Et faciam eos gentem unam

*du Chapitre 37. d'Ézéchiel. 79*

*c'est-à-dire, dans le sein de l'Eglise qu'ils regarderont comme leur patrie où les Juifs & les Gentils ne formeront plus qu'un seul peuple ; dont une partie sera placée sur les montagnes d'Israël, c'est-à-dire, constituée en dignité, pendant que l'autre habitera la terre, c'est-à-dire, sera soumise ; un seul chef régnera sur eux, le Seigneur les purifiera de toutes leurs iniquités, ils seront son peuple, il sera leur Dieu.*

*Dans les Versets 24 & 25. on voit que David serviteur du Seigneur, [c'est-à-dire, le chef de l'Eglise Chrétienne] régnera sur eux & sera leur unique pasteur : ils observeront les commandemens que le Seigneur leur aura donnés. Ils habiteront pour jamais dans les séjours que Jacob serviteur du Seigneur [l'Eglise] aura reçus. David sera leur Prince, jusqu'à la fin des siècles.*

*Voici en abrégé ce que contiennent les trois derniers Versets. Le Seigneur fera avec le nouvel Israël une alliance de paix, qui durera toujours : Il le multipliera : la sainteté du Seigneur résidera au milieu de son peuple, afin que les gentils connoissent que c'est lui qui sanctifie Israël, qui est son peuple & dont il est le Dieu.*

**le double sens littéral.**

21. Telles sont les paroles  
Du souverain Maître l'Eternel :  
Dans peu je prendrai les enfans d'Israël  
Du milieu des nations où ils sont allés,  
Je les rassemblerai de toutes parts,  
Et je les amènerai dans leur patrie.
22. J'en formerai une seule nation

80 *Versions Latine & Françoise*

In terrâ, in montibus Israël;  
Et rex unus erit illis omnibus in re-  
gem,  
Nec erunt amplius in duas gentes [di-  
vifi]  
Neque deinceps separabuntur in duæ  
regna.

23. Non vilefcent ultrâ sordibus idolo-  
rum  
Et abominationibus eorum,  
Nec [rei fient] rebellionibus suis;  
Sed liberabo eos, ex omnibus sedibus  
[extrahens]  
In quibus peccaverunt, & mundabo eos,  
Ut sint mihi in populum,  
Et ut sim vicissim illis in Deum.

24. Et servus meus David regnabit super  
eos,  
Et pastor idem erit illis omnibus;  
Secundum judicia mea gradientur,  
Statutis meis animum attendent  
Ut faciant ea.

25. Et habitabunt super terram  
Quam dedi servo meo Jacob,  
In quâ habitaverunt patres vestri,  
Et stabiles ipsi habitabunt super eam;  
Et filii eorum & filii filiorum eorum  
Usque in seculum;  
Et David servus meus  
Erit princeps eorum in seculum.

26. Et pangam cum eis fœdus pacis,  
Fœdus seculorum erit cum eis,  
Firmabo eos,  
Eosque multiplicabo,

*du Chapitre 37. d'Ézéchiël. 81*

Qui habitera dans le pays  
Et sur les montagnes d'Israël.  
Un seul roi règnera sur eux tous :  
Dorénavant on ne les regardera point  
Comme deux nations ,  
Et dans la suite ils ne seront point  
divisés

En deux Royaumes.

23. Ils ne s'aviliront plus  
Par le culte de leurs abominables idoles ;  
Et ils ne se rendront plus coupables par  
leurs révoltes ;  
Mais je les délivrerai en les retirant  
De tous les endroits où ils ont péché :  
Je les purifierai afin qu'ils soyent mon  
peuple ,  
Et que je sois aussi leur Dieu.

24. Mon serviteur David règnera sur eux :  
Et tous ensemble auront le même pasteur.  
Ils suivront la voie  
Que mes jugemens leur prescrivent ,  
Et ils seront attentifs à mes décrets ,  
Pour les exécuter.

25. Ils habiteront dans la terre  
Que j'ai donnée à mon serviteur Jacob ,  
Dans la terre où leur pères ont de-  
meuré.  
Ils y demeureront d'une manière stable  
Eux , leurs enfans ,  
Et les enfans de leurs enfans pour tou-  
jours.  
David mon serviteur sera leur Prince ,  
Il résidera pour toujours au milieu  
d'eux.

26. Car j'ai fait avec eux une alliance  
de paix ,  
Une alliance qui durera toujours.  
Je les rendrai inébranlables ,

D V

82 *Versions Latine & Françoise.*

Et figam sanctuarium meum  
In medio eorum in seculum.

27. Et erit tabernaculum meum inter illos;  
Et ero eis in Deum,  
Et illi vicissim erunt mihi in populum.

28. Tunc scient gentes  
A me Israël sanctificari,  
Cum erit sanctuarium meum  
In medio eorum in seculum.

---

R E M A R Q U E S.

I.

U Ne difficulté très-importante pour l'intelligence des Prophètes consiste dans la signification du terme עולם "ghôlâme, qui dans les Dictionnaires se prend tantôt pour le *tems*, tantôt pour l'*Eternité*. La définition que nous avons coutume d'en donner, nous paroît plus exacte, c'est pourquoi nous la répétons dans cette occasion où nous la regardons comme essentielle.

Le terme "ghôlâme, siècle ou durée, tire sa signification de la nature des promesses que le Seigneur fait par les Prophètes.

Toute promesse regarde ou le pre-

*du Chapitre 37. d'Ézéchiel. 83.*

Je les multiplierai,  
Et je fixerai pour toujours  
Mon sanctuaire au milieu d'eux.

27. J'établirai ma demeure parmi eux,  
Je serai leur Dieu,  
Et de même ils seront mon peuple.

28. Alors les nations sauront  
Que je suis le Seigneur qui sanctifie  
Israël,  
Lorsque mon sanctuaire,  
Sera au milieu d'eux pour toujours.

---

*mier sens littéral, c'est à dire, l'Eglise  
d'Israël, où le second sens littéral,  
c'est-à-dire, l'Eglise Chrétienne, ou  
le sens anagogique, c'est-à-dire, le  
ciel.*

Dans le premier sens littéral *ⁿghôlâme*  
se prend pour le *tems* qui s'est écoulé  
depuis la promesse faite à l'Eglise d'Is-  
raël jusqu'à la *publication* de l'Evan-  
gile.

Dans le second sens littéral, *ⁿghôlâme*  
doit s'entendre de la *durée* du monde,  
puisque la Religion Chrétienne se con-  
servera jusqu'à la fin des siècles.

Dans le sens anagogique qui regarde  
le *ciel*, ce terme se prend pour une  
*durée* qui ne finira jamais, c'est-à-  
dire, pour l'*éternité*.

Pour conserver la généralité de

cette expression, nous rendrons en françois le mot *ḡhólâme* par ceux de *toujours*, ou *pour toujours*, termes qui dans notre langue marquent seulement une longue durée ; mais lorsqu'il s'agit du *ciel*, nous nous servons du terme *d'éternité*.

Or comme ce terme employé dans les 8. Versets précédens, regarde dans le premier sens littéral les intérêts de l'ancien Israël auxquels ont succédé ceux de l'Eglise Chrétienne, nous avons rendu *ḡhólâme* par les mots françois *toujours*, ou *pour toujours*. Selon la définition que nous venons de donner. Nous avons sacrifié à l'exactitude de la Version, la délicatesse de l'oreille qui se sentira choquée de ce que ce terme se trouve répété cinq fois en trois Versets.

## II.

*Vers. XXII.* UN SEUL ROI REGNERA SUR  
EUX TOUS.

Cette promesse est tellement liée avec le retour de la nation, que l'on conçoit en lisant ce Verset que ce *roi* les gouvernera dès qu'ils habiteront

*sur le 37<sup>e</sup> Chapitre d'Ezéchiel. 8<sup>e</sup>*  
 sur la terre & sur les montagnes d'Israël. Or il est certain par l'histoire que depuis l'instant de leur retour jusqu'aux Rois Asmonéens, c'est à-dire, pendant plus de 400 ans, on ne nous donne aucun *roi* de la race de *David*, & cependant Jérémie nous promet *Chapitre XXIII. 3, 4 & 5.* que le Seigneur après avoir fait revenir les restes de son troupeau de tous les pays où il l'a dispersé, suscitera à *David* une race qui sera juste, & qu'Israël aura un *roi* sage, & qui rendra sur la terre d'Israël des jugemens remplis de justice. Isaïe après avoir prédit *Chap. XXXI. 8.* la ruine des Assyriens appelés ensuite Chaldéens, annonce *Chap. XXXII. 1.* qu'alors un *Roi* règnera avec justice, & que des *Princes* jugeront selon les loix. On va voir le nom de ce *Roi*.

***Vers. XXIV. ET MON SERVITEUR DAVID  
 REGNERA SUR EUX.***

1°. On a fait voir dans le quatrième Article des Réflexions sur le Texte du Chapitre XXXIV. d'Ezéchiel, que l'épithète de *serviteur* de Dieu est donnée à l'*Eglise d'Israël* dans plusieurs passages des Prophètes.



2°. Tous les Textes précédens étant apportés pour prouver que *David* est dans le premier sens littéral le nom symbolique de l'*Eglise d'Israël*, & dans le second sens littéral celui de l'*Eglise Chrétienne*, nous ne pouvons que persévérer dans notre sentiment. Nous donnons l'épithète de symbolique au nom de *David* employé dans les Prophètes cités jusqu'ici ; parce que le *gouvernement* de David, Roi d'Israël & de Juda, *plein de douceur & de justice*, peut & doit être regardé comme le symbole de la *modération & de l'exacte équité*, dont useroit l'*Eglise d'Israël*, lorsqu'elle règneroit sur les enfans au retour de leur captivité.

*Vers. XXV. A MON SERVITEUR JACOB.*

Ce nom est ici celui des *douze Tribus*. Nous faisons cette remarque parce que dans *Isaïe XLV. 4, XLVIII. 20.* & dans *Jérémie XLVI. 27 & 28.* ce nom est donné à l'*Eglise d'Israël* qui étoit respectée par les douze Tribus comme Jacob l'étoit par les pères de ces Tribus.

*Vers. XXVI. J'AI FAIT AVEC EUX UNE ALLIANCE DE PAIX.*

*Sur le 37<sup>e</sup> Chapitre d'Ézéchiel. 87*

On peut voir cette alliance dans le Chapitre XXXI. de Jérémie depuis le Verset 31. jusqu'au 38. exclusivement. Cette alliance a eu son effet dans l'ancien Israël, mais son accomplissement a été infiniment plus parfait dans la nouvelle.

Par la lecture des Textes précédens, on peut connoître une partie de la splendeur de l'Eglise d'Israël & l'étendue de son autorité spirituelle, tant sur ses enfans au milieu desquels elle demouroit, que sur le nombre infini de ceux qui reconnoissoient son pouvoir, quoiqu'ils fussent éloignés d'elle & répandus en différentes contrées de l'univers. Mais à cette autorité que l'Eglise exerçoit par le souverain Pontife, il faut joindre l'autorité temporelle, dont ce même Pontife étoit le dépositaire conjointement avec un Sénat de 72. vieillards qui représentoit les 12. Tribus: Sénat que les Juifs ont appelé Sanhédrin du mot Grec *sunedrion*, qui veut dire, *assemblée, conseil.*



SECTION IV<sup>e</sup>.

*Texte du Prophète Osée, Versets 3,  
4 & 5. du Chapitre III.*

3. **E**T dixi ad eam :  
Dies multos expectabis me :  
Non fornicaberis, & non eris viro ;  
Sed & ego expectabo te.

4. Dies enim multos  
Sedebunt filii Israël,  
Sine rege, & sine principe, & sine sa-  
crificio,  
Sine altari & sine Ephod, & sine The-  
raphim.

5. Postea révertentur filii Israël,  
Et quærent Dominum Deum suum  
Et David regem suum,  
Et territi stupebunt ad Dominum  
Et ad bonum ejus in novissimo dierum.

---

Il est surprenant que quelques In-  
terprètes cherchent dans ce Texte un  
sens littéral convenable à l'ancien Is-  
raël, & croient y voir la captivité de  
Babylone.

Nous espérons que cette idée aura  
peine à se soutenir vis-à-vis des remar-  
ques suivantes.

SECTION IV<sup>e</sup>.

Texte du Prophète Osée, Versets 3,  
4 & 5. du Chapitre III.

3. **E**T je dis à cette femme de la part  
du Seigneur,  
Vous m'attendrez plusieurs jours,  
Vous ne commettrez point d'adultère,  
Vous n'apartiendrez à aucun homme;  
Et moi je vous attendrai de même.
4. Car les enfans d'Israël  
Demeureront assis pendant plusieurs jours  
Sans Roi, sans Prince, sans sacrifice,  
Sans autel, sans Ephod & sans Théra-  
phins.
5. Ensuite les enfans d'Israël reviendront  
Et chercheront le Seigneur leur Dieu,  
Et David leur Roi,  
Et remplis de crainte pour le Seigneur,  
Ils seront saisis d'étonnement  
A la vue du bien dont il les comblera  
Dans les derniers tems.
- 

1<sup>o</sup>. Il n'est pas vraisemblable que,  
pendant la captivité, le peuple d'Israël  
n'ait pas commis d'adultère ou de for-  
nication, c'est-à-dire, qu'il ne se soit  
point livré à l'Idolatrie; puisqu'une  
grande partie de ce peuple formoit  
un corps considérable d'Apostats dont

l'Eglise d'Israël se plaint dans plusieurs Psaumes.

2°. Il n'est pas possible que pendant la captivité, le peuple d'Israël n'ait appartenu à personne ; puisque les fidèles Israélites étoient entièrement *devoûés au Seigneur leur Dieu* : ainsi ces deux ordres que le Seigneur donne au peuple d'Israël ne peuvent lui convenir pour le tems de sa captivité.

3°. Quoique ce peuple fût sans *Roi* qui portât ce titre, quoiqu'il fût sans *autel*, sans *sacrifice*, sans *éphod* & sans *les choses nécessaires pour offrir des victimes* ; cependant il n'étoit pas sans *Dieu* & sans *Prince* : puisque le *Seigneur* l'avertissoit, le menaçoit & le contoloit sans cesse par ses *Prophètes*. On sait d'ailleurs que chaque *Tribu* avoit un *Prince* à sa tête, & qu'Esdras I. 8. raporte que Cyrus fit rendre les vases du Temple à Salsabasar, Prince de Juda.

C'est donc à l'état où les Juifs se trouvent aujourd'hui qu'il faut appliquer la prophétie d'Osée. En effet ils sont exactement sans *Dieu* : Le *Seigneur* les a rejettés. Ils sont sans *Roi* de leur nation ; puisqu'ils sont *esclaves*

*Sur le 3<sup>e</sup> Chapitre d'Osée.* 91  
de tous les peuples de la terre. La confusion des familles de chaque Tribu ne leur permet pas de démêler quelle est la famille dont le *chef* pourroit être regardé comme le *Prince* de chacune de ces Tribus. Ils n'ont réellement ni sacrifice ; ni habits sacerdotaux , ni aucun des vases nécessaires pour le service d'un Temple qu'ils n'ont pas ; ils n'ont pas même d'autel.

Ce sera donc ce *peuple* qui après un long espace de tems reviendra vers le Seigneur , cherchera son *Dieu* & *David* son *Roi* , saisi d'étonnement à la vue du *bien* dont il sera comblé ; c'est-à-dire , des *dons spirituels* qui lui seront accordés & dont il se rassasiera pour se dédomager de la *vile nourriture des biens temporels* & *bornés* , que le Prophète leur désigne sous l'emblème de l'*orge* destiné bien plus aux bêtes qu'aux hommes.

Nous demandons maintenant sous quel *Roi David* , cet heureux peuple goûtera de si grands biens & quel *Dieu* il cherchera.

Ce *Dieu* ne peut être que *Jésus-Christ* qu'ils reconnoîtront alors pour leur *Messie* , & dont ils adoreront la

croix à la quelle ils l'ont attaché. Ils entreront dans le *Royaume* où nous sommes, c'est-à-dire, dans l'*Eglise*. Ils auront pour leur *Roi*, *David*, cette même *Eglise* tant dans son chef, que dans ses principaux membres, dont le *royaume*, tout visible qu'il est, n'est pas cependant de ce monde. Tels sont le Seigneur leur *Dieu* & *David* leur *Roi* qu'ils chercheront & qu'ils trouveront alors.

Il faut bien prendre garde que le Pronom *leur* n'est point mis inutilement ici par le Prophète. Ce Pronom désigne qu'ils auront alors le même Seigneur *Dieu* & le même Roi *David*, qu'ils avoient immédiatement avant l'incarnation du Verbe & leur réprobation. Or comme dans ce tems-là ils avoient le *Verbe* pour *Roi* invisible, & l'*Eglise d'Israël* pour *Roi* visible; de même leur *Roi* invisible sera *Jésus-Christ*, & leur *Roi* visible sera l'*Eglise Chrétienne* tant dans son chef que dans ses membres du premier ordre.

On dira qu'en prenant le *Verbe* pour le *Roi* invisible des Israélites, & l'*Eglise*

sur le 3<sup>e</sup> Chapitre d'Osée. 93  
d'Israël pour leur *Roi David*, nous  
supposons ce qui est en question.

Nous répondons que quant au *Verbe* ; rien n'est plus certain que son règne sur Israël, & qu'on donne le nom de *Roi* dans les Psaumes & dans les Prophètes à celui que S. Paul *I. Timoth. I. 17.* appelle le *Roi* des siècles, le *Roi* immortel, invisible.

En second lieu nous osons assurer que l'*Eglise d'Israël* reçoit le nom de *Roi* dans les Psaumes XIX. 10. XX. 2, 8. LX. 7. & l'on a vu dans les Textes qui précèdent que les Prophètes en annonçant l'état où devoit être l'*Eglise d'Israël* depuis son retour de la captivité jusqu'à Jésus-Christ, lui donnent les titres de *Roi*, de *David* & de *serviteur* du Seigneur.

Or si dans le nouvel Israël on est obligé sur le témoignage d'Osée, de reconnoître que le nom de *David* appartient à l'*Eglise Chrétienne* selon les Pères & les Commentateurs ; est-il bien surprenant que les Prophètes le donnent à l'*Eglise d'Israël* pour les siècles qui devoient s'écouler depuis son retour de captivité jusqu'au tems où elle est devenue l'épouse du Verbe incarné ?



Nous pouvons tirer la même conséquence des Chapitres XII. & XIII. de Zacharie où l'on trouve le nom de *David* & les mots de *maison* & de *tabernacle de David* que nous prenons dans le seul sens littéral qui regarde le *nouvel Israël*, c'est-à-dire, *l'Eglise Chrétienne*.

Il nous échappoit un Texte d'Isaïe où le nom de *David* est trop précieux à l'Eglise d'Israël pour ne pas l'examiner. Il se trouve au Chapitre XXII. depuis le Verset 15. jusqu'à la fin.

Le Seigneur irrité contre Sobna, Gouverneur du Temple & qui en avoit la garde, donne ordre à Isaïe de l'aller trouver dans le lieu de sa résidence ordinaire, que Dieu même appelle *Tabernacle qui habitat in Tabernaculo*. Dieu lui déclare par son Prophète qu'il le chassera de la place & de son ministère pour les confier à Eliakim, fils d'Helcias.

Je le revêtirai, dit le Seigneur Vers. 21.  
de votre tunique,  
J'affermirai ses reins avec votre ceinture,  
Je remettrai votre Puissance entre ses  
mains  
Et il servira de Père

sur le 3<sup>e</sup> Chapitre d'Osée. 95

Aux habitans de Jérusalem,  
De même qu'à la Tribu de Juda.

Vers. 22. Je le chargerai de la clef  
De la maison de *David* :  
Il l'ouvrira sans que personne ose la  
fermer,  
Il la fermera sans qu'on ose l'ouvrir.

Peut-on douter que cette maison de *David* ne soit le *Temple* du Seigneur, & peut-on citer aucun endroit où l'Écriture donne au *Temple*, le nom de *maison de David* ? Non, sans doute. Mais après ce que nous venons de dire jusqu'ici sur le nom de *David*, est-il permis de douter que, dans ce passage d'Isaïe, *David* désigne l'*Eglise d'Israël* dans son chef & dans ses principaux membres, dont la résidence habituelle étoit dans le *Temple*, de même que celle du Gouverneur qui ne devoit être pris, à ce qu'il nous semble, que parmi les enfans de Lévi.

Tous ces Textes bien examinés ne peuvent s'entendre de *David Roi d'Israël*, sans déranger l'œconomie du discours prophétique des Chapitres d'Isaïe, de Jérémie & d'Ezéchiel dans le premier sens littéral ; mais lorsque par *David* on entend l'*Eglise d'Israël* tant dans son chef que dans ses mem-

bres ; alors on apperçoit de l'ordre dans le discours , de la liaison dans les pensées , une suite dans les événemens que le Prophète annonce , & une harmonie constante dans la totalité de l'oracle. On y reconnoit alors un stile digne des Prophètes & de Dieu même : un stile que la raison humaine est forcée de respecter , un stile enfin qui est hors d'atteinte à l'impiété. Nous entendons tous les jours le Déiste abuser du défaut de liaison qui se remarque dans nos Versions , pour blasphémer l'original de ces chef-d'œuvres de vraie Philosophie & d'éloquence , en useroit-il ainsi , s'il vouloit ouvrir les yeux à la lumière qu'on lui présente ?

Mais envain trouverions-nous dans le premier sens littéral une liaison telle qu'un esprit exact peut l'exiger ; nous ne remplirions alors que la moitié du plan que nous nous sommes proposé ; puisque le Texte prophétique renferme sous une seule & même lettre , un double événement , dont l'un devoit s'accomplir sous l'ancienne alliance , & l'autre sous la nouvelle. Il ne nous suffit donc pas de lier ensemble toutes  
les

les parties du premier sens littéral ; il est plus essentiel encore de développer l'harmonie du sens littéral de l'Eglise Chrétienne tant dans son chef que dans ses membres , comme nous en avons fait l'essai dans les Volumes précédens. Mais avant de présenter le double sens littéral du Psaume LXXXVIII. il est nécessaire d'en examiner toutes les parties suivant notre méthode accoutumée , c'est-à-dire , en commençant par la fin de la pièce, où d'ordinaire se trouve le dénouement : & de là nous remonterons jusqu'aux premiers Versets.

---

E X A M E N

du Ps. LXXXVIII. Hébr. LXXXIX.

*Misericordias Domini &c.* , contenant 53. Versets.

I. **C**E Psaume a pour interlocuteurs le Prophète qui en est l'Auteur , un chœur d'Israélites , & l'Eglise d'Israël qui dans les derniers Versets joint ses prières à celles du Prophète.

Dans les *Versets 51 & 52*. l'Eglise d'Israël, dont le Prophète vient de dépeindre les malheurs, & à laquelle il a donné le nom symbolique de *David*, prend la parole. Elle supplie l'Eternel de jeter les yeux sur l'opprobre dont *ses enfans* (qu'elle appelle *vos serviteurs*) sont couverts. Elle lui rappelle le souvenir de cette multitude de nations qu'elle porte dans son sein \* & lui expose le sort déplorable de son *Christ*, c'est-à-dire, de son *peuple chéri* qui est devenu le jouet & la fable de ses ennemis.

Voyez ce que nous avons dit sur le *Christ* depuis la page 480. jusqu'à la pag. 492<sup>e</sup> de notre III<sup>e</sup> Vol.

II. Dans les *Versets 50, 49, 48 & 47*. Le Prophète qui dans les *Versets* précédens a décrit les malheurs de l'Eglise d'Israël, demande au Seigneur jusqu'à quand durera le feu de sa colère. » Souvenez-vous, lui dit-il, » quel espace de tems j'ai déjà passé » dans l'amertume, avez-vous donc » créé les hommes pour les voir pé- » rir ? Quel est l'Israélite à qui on

---

\* Voyez la note sur ce *Verset*.

» donne la vie & qui n'éprouvera pas  
 » les rigueurs de la mort? Peut-il se  
 » soustraire lui-même à la puissance  
 » de l'enfer? Que sont devenues vos  
 » anciennes miséricordes &c.

*Le Vers. 49. QUEL EST L'HOMME &c.*

contient trois termes énigmatiques :  
 le mot גִּבְרָה ghébère, qui veut dire  
*homme fort & vigoureux*, se prend  
 pour l'*Israélite fidèle* qui naîtra dans  
 l'Empire de Babylone. Le nom de *mort*  
 marque l'état de captivité, & l'*enfer*  
 en désigne le séjour.

Le Texte qui s'étend depuis le  
*Verset 39. jusqu'au 47. exclusivement,*  
 contient la plainte que le Prophète  
 adresse à l'Eternel sur l'état où il a ré-  
 duit l'*Eglise d'Israël*, caractérisée au  
 Verset 39. par les termes de votre *Christ*,  
 & au 40. par ceux de votre *serviteur*.

1°. Il se plaint de ce que le Sei-  
 gneur a abandonné son *Christ*; de ce  
 qu'il a rompu les nœuds de l'alliance  
 qu'il avoit contractée avec lui; de ce  
 qu'il a souillé le diadème sacré qu'il  
 portoit, en le jettant par terre; de ce  
 qu'il a fait des brèches à ses murailles,  
 & renversé ses forteresses.

Il faut remarquer que rien de pareil n'est arrivé du tems de *David*.

2°. Il représente que la terre d'Israël est devenue la proie des armées qui l'ont traversée, & que son Eglise est l'objet de la risée de ses voisins; il se plaint au Seigneur, non seulement de ce qu'il a appesanti sur elle la main de ceux qui l'oppriment, de ce qu'il a fait triompher d'elle ses ennemis; mais aussi de ce que loin de la soutenir dans les combats, il a permis que le tranchant de son épée se soit émoussé.

Il faut encore observer qu'on ne peut appliquer aucun de ces traits à *David* Roi d'Israël qui a triomphé de ses ennemis.

3°. Le Prophète adresse ainsi la parole au Seigneur. » Vous avez éteint  
» la splendeur dont elle brilloit; vous  
» avez couvert la terre des débris de  
» son trône; vous avez moissonné  
» les jours de sa jeunesse, c'est-à-dire,  
» de sa prospérité, & vous l'avez cou-  
» verte de confusion; jusqu'à quand  
» demeurerez-vous éloigné d'elle?  
» Seigneur, sera-ce pour toujours? &c.

Ces interrogations prouvent clairement, que le Prophète parle ici de

malheurs qui ne dureront pas toujours, puisque dans le 50<sup>e</sup> Verset il réclame les anciennes miséricordes du Seigneur. Or il ne les réclamerait pas s'il savoit qu'elles sont retirées sans espérance de retour. Ainsi ces Versets ne peuvent tomber sur *la postérité de David* héritière de son trône temporel, comme le croit le grand nombre des interprètes, puisque Sédécias le dernier des successeurs de David a perdu son trône pour toujours. Au lieu qu'entendant par *David l'Eglise d'Israël* à qui tous ces malheurs sont arrivés, on conçoit aisément pourquoi le Psalmiste réclame les anciennes miséricordes du Seigneur. En effet l'Eglise captive à Babylone avoit porté tout le poids de sa colère. Mais après sa délivrance, les anciennes miséricordes de l'Eternel revivent entièrement en sa faveur. Alors ce n'est plus en vain que le Psalmiste les réclame dans cette Prophétie.

Le Texte qui se lit depuis le Verset 20. jusqu'au 38. inclusivement, renferme les promesses que le Seigneur a faites à l'Eglise d'Israël, & dont les



Prophète suppose le manque d'exécution, lorsqu'en examinant l'état de son peuple captif à Babylone, il a fait au Seigneur les plaintes que l'on vient de lire.

1°. Dans *les Versets 36, 37 & 38.* le Seigneur s'exprime ainsi :

Je l'ai juré irrévocablement  
 Par mon sanctuaire redoutable,  
 Pourrois-je tromper l'attente de David ?  
 Sa postérité se perpétuera à jamais,  
 Son thrône subsistera en ma présence  
 Aussi long-tems que le soleil.  
 Sa durée sera aussi stable  
 Que le cours de la lune ;  
 Celui qui prend les cieux à témoins.  
 Sera fidèle à son *serment*.

Ce *serment* ne peut regarder le thrône de *David Roi d'Israël*. La maison de ce grand Prince venoit de perdre le sien. Le Seigneur y fait monter l'*Eglise d'Israël* qui d'abord s'y asseoira en qualité d'*Epouse* du Verbe, & qui devenue *Epouse* du Verbe incarné, l'occupera jusqu'à la fin des siècles.

On verra plus bas sur le 3<sup>e</sup> Verset de ce Cantique de quelle manière le soleil & la lune serviront de témoins à cette promesse.

*Les Versets 31, 32, 33, 34 & 35.*

contiennent une assurance certaine des promesses que le Seigneur fait à *David* Eglise d'Israël, & qu'il remplira, malgré l'infidélité de ses enfans. Il se contentera de les envoyer en captivité, sans néanmoins retirer de dessus eux sa miséricorde pour toujours ; au contraire il lui dressera un trône aussi durable que le soleil & la lune : au lieu que la promesse qu'il fait à *David* Roi d'Israël dans le III<sup>e</sup> Livre des Rois VIII. 25. n'est que conditionnelle, & ne subsistera qu'autant que les héritiers de son trône seront fidèles à la loi du Seigneur. Or les enfans de *David* ayant violé cette loi, doit-on s'étonner de ce qu'ils ont perdu dans *Sédécias* le trône de leur père ?

De la différence de ces deux alliances au sujet du trône de *David*, alliances dont l'une est absolue & l'autre conditionnelle, il faut nécessairement conclure que le *thrône* & le *David* du Psaume LXXXVIII. sont tout différens du *thrône* & du *David* dont il est parlé dans le second Livre des Rois, Chapitre VII. depuis le Verset 8. jusqu'au 16. inclusivement.

3<sup>o</sup>. Dans les Versets 27, 28 & 29. il est aisé de reconnoître l'Eglise d'Israël sous le titre de *premier né*, lorsque le Seigneur ordonne à Moïse de parler en ces termes à Pharaon, Exod. IV. 22. *Hæc dicit Dominus : filius meus primogenitus Israël,* » le Seigneur dit: » *Israël est mon fils, il est mon premier né.* » Dieu lui confirme ici ce glorieux titre, & la mettra au dessus des Rois de la terre par le respect qu'ils auront pour elle & pour la sainteté du Temple où son chef résidoit. Pourquoi parler ici de ses armes victorieuses sous Simon Machabée l'un de ses grands Pontifes, qui affranchit entièrement Israël des vexations des Rois ses voisins ? Ce mémorable événement fut une époque qui déterminâ les Juifs à dater leurs années depuis le commencement de son Pontificat.

L'alliance qu'il a faite avec elle dure encore, puisque d'*Epouse* du Verbe elle est devenue *Epouse* du Verbe incarné. Ainsi sa *race* & son *thrône* égaleront la durée des cieux. Jamais *David* n'a reçu le nom de *premier né*, & son *thrône* a cessé d'exister avec *Sédécias*.

4°. Les Versets 20, 21, 22, 23, 24, 25 & 26. contiennent le récit des promesses que le Seigneur a faites en faveur de son Eglise.

Les trois premiers sont très-difficiles à raison de la généralité de leurs termes, mais quand on fait attention que les premières & les plus éclatantes miséricordes du Seigneur, se sont manifestées lors de la sortie de l'Egypte & dans le désert en faveur de son Eglise, on n'a pas de peine à concevoir que l'objet des miséricordes dont il est parlé au Verset 20. n'est autre que *Moyse*, auquel le Seigneur fait part de toutes les vûes de miséricordes qu'il avoit sur son peuple qu'il désigne sous le nom de son élu.

Il lui déclare au Verset 21. » qu'il » a opposé un secours inespéré contre » les efforts de l'homme puissant, & » qu'il a enlevé celui dont il a fait » choix d'entre les mains d'une nation » cruelle. « Peut-on méconnoître ici le passage de la mer rouge à la vuë de l'armée de Pharaon qui poursuivoit les Israélites ?

J'ai trouvé, dit-il, au Verset 22. » David mon serviteur, c'est-à-dire,

» l'Eglise d'Israël, représentée par  
 » Aaron son chef, & je l'ai oint de  
 » mon huile sainte. « Cette onction se  
 trouve au Lévit. VIII. 12. *David*  
*Eglise d'Israël* a donc été oint dans  
*Aaron son chef*, dont l'huile s'est ré-  
 pandue sur sa barbe & sur ses vêtements  
 qui figuroient les membres dont Aaron  
 représentoit le chef. Voyez *Exéch.*  
*XVI. 9.* dont ces quatre mots

*Et unxi te oleo,*  
 J'ai répandu sur vous l'huile de parfum,

se rapportent nécessairement au sacre  
 d'Aaron, dans la personne duquel toute  
 l'Eglise d'Israël devint le Christ &  
 l'oint du Seigneur.

*Vers. XXIII.* C'est ici que le Sei-  
 gneur commence à découvrir à Moïse  
 les miséricordes dont il comblera Da-  
 vid, Eglise d'Israël. » Ma main, dit-il,  
 » ne cessera de le soutenir, ni mon  
 » bras de le fortifier. «

*Vers. XXIV.* » L'ennemi ne s'en-  
 » richira point de ses dépouilles, &  
 » les enfans d'iniquité ne l'opprimeront  
 » point. « Les premiers ennemis qui  
 furent détruits avant le passage du Jour-  
 dain, sont Arad, Séhon & Og qui,

loin de s'enrichir des dépouilles d'Israël, comme ils l'espéroient, furent dévoués à l'anathème & totalement exterminés.

A l'égard des *enfants d'iniquité*, on peut reconnoître sous cette dénomination *Balac*, Roi de Moab & son peuple. Personne n'ignore le piège funeste qu'ils tendirent aux Israélites pour les perdre ; il en coula du sang à Israël, mais *Moab* fut vaincu.

*Vers. XXV.* JE LE RENDRAI TÉMOIN DE  
LA RUINE DE SES ENNEMIS.

*Ces ennemis* sont les *Chananéens* d'au delà du Jourdain, que le Seigneur met en fuite aux yeux d'Israël. *Exod. XXIII. 31.*

*Vers. XXVI.* MA FIDÉLITÉ DANS LES PROMESSES ET MA MISÉRICORDE L'ACCOMPAGNERONT TOUJOURS.

Moyse prédit cette *miséricorde* & cette *fidélité*. *Deut. VII. 12.*

*Ibid.* MA PUISSANCE SERA SA GLOIRE ET SA FORCE.

Nous rendons le mot Hébreu *kérène cornu*, corne, par la double expression de *gloire* & de *force*. Ce  
E. vj.

terme en effet dans la langue sainte est équivalent à ces deux significations françoises. Le Seigneur, *Deut. VIII. 18.* dit que c'est de lui que viennent les forces de son peuple.

*Vers. XXVII. J'ÉTENDRAI SA MAIN GAUCHE  
JUSQU'A LA MER, ET SA DROITE  
JUSQU'AU FLEUVE.*

Moyse en jettant les yeux de dessus le mont Sinai vers la terre d'Israël, voyoit la *Méditerranée* à sa gauche, & le *Jourdain* à sa droite. L'*Euphrate* sous Salomon devoit servir de frontière à son Royaume. Cette étendue de pays est promise. *Deut. XI. 24.*

Toutes ces citations suffisent pour faire voir que Moyse est le Prophète, dont le Psalmiste désigne les oracles par le terme de *Be<sup>h</sup>khâzôn<sup>e</sup>, in visione*, dans une vision, & que par conséquent nous sommes bien motivés à rendre la particule *áz*, du Verset 20. par *olim*, autrefois.

Ces Prophéties prononcées dès les premiers tems en faveur de l'Eglise d'Israël, & que le Prophète, auteur de ce Psaume, rappelle au Seigneur pour émouvoir sa tendresse & sa misé-

ricorde envers son peuple, sont précédées d'un Cantique chanté par un chœur d'Israélites, & contenant deux oracles importants, dont l'un annonce la délivrance d'Israël, & l'autre la ruine de l'Empire de Babylone.

Le premier remonte depuis le *Verset 20.* jusqu'au *12.* inclusivement; mais les *Versets 12. & 13.* sont un tissu d'énigmes qu'il faut développer. Sans cette précaution nous ne présenterions que des idées vagues, assez étrangères au sujet, & qui romproient l'harmonie délicate qui règne dans cet endroit.

En effet voit-on à quel dessein le Prophète nous avertit dans le *Verset 12.* que les *cieux & la terre* appartiennent au Seigneur, qu'il a créé l'*univers & tout ce qu'il contient*? Apperçoit-on pourquoi l'Ecrivain sacré dit au Seigneur, vous avez créé l'*Aquilon & le Midi*, & pourquoi les *montagnes de Thabor & d'Hermon* feront retentir des cris de joie?

Nous savons ce que l'on va répondre. Ces expressions, nous dirait-on, donnent une idée de la Toute-puissance du Créateur, & par un trait d'éloquence admirable, le Prophète ne



se contente pas de dire , que le Seigneur est le *Maître des cieus & de la terre* , il développe encore la même pensée en disant qu'il a *créé l'univers & ce qu'il contient*. Il ajoute que le Seigneur a tiré du néant l'*Aquilon & le Midi* , & que le *Thabor & l'Hermion* , c'est-à-dire , l'*Occident & l'Orient* personnifiés par la poésie la plus sublime , pousseront des cris de joie.

Nous convenons que beaucoup de personnes, & même des Poètes, trouveront que ces deux Versets sont d'une grande beauté ; mais nous osons dire que nous n'admettons point dans la poésie des Prophètes , cette figure qui donne de l'ame aux Etres inanimés , quoiqu'elle fasse un très-bel effet dans nos Vers , où les fictions de la poésie Grecque jettent un brillant qui charme notre imagination. D'ailleurs nous ne voyons pas quel rapport ce prélude général de la *création* de l'univers peut avoir à la *délivrance d'Israël captif à Babylone* , dont il est question depuis le *Verset 11. jusqu'au 19.*

Il faut donc restreindre ces idées générales à des images particulières , comme nous essayons de le faire dans

les articles suivans sur les termes, le ciel, la terre, l'univers, l'Aquilon; le Midi, le Thabor & l'Hermon, en faisant voir que ces images ne peuvent convenir qu'au peuple d'Israël.

1°. Le ciel, Hébr. שָׁמַיִם shâmáïme.

Nous prenons ici ce mot pour le sanctuaire du Temple de Jérusalem, où le Seigneur habitoit au milieu de ses Prêtres, comme l'Eternel repose environné de ses Anges au plus haut des cieux. M. l'Abbé de \*\*\* pag. 357 & 358. du premier Volume de ses Lettres prend le ciel pour l'Eglise, & p. 378. pour l'Eglise d'Israël. Dans son second Volume p. 107. le ciel est selon lui le Temple de Jérusalem où résidoit le Seigneur, p. 199 & 202. il signifie le sanctuaire quand il s'agit de Religion, & p. 242. il indique la Religion & ses Ministres.

2°. La terre est prise en mille endroits pour les habitans. Ainsi le ciel représentant ici l'Eglise d'Israël dans son chef & dans ses principaux membres, la terre désigne les peuples soumis à l'autorité de cette Eglise. Quel ciel & quelle terre plus dignes alors d'appartenir à Dieu?

3°. *L'univers*, Hébr. תְּבֵלָה *thébét*,  
*orbis terrarum*.

Ce terme général cause beaucoup d'embarras dans les Psaumes & dans les Prophètes, faute de savoir quand il faut le laisser dans sa généralité, ou le restreindre à tels & tels pays. Nous en avons fixé la valeur dans nos termes généraux pour tous les endroits où le Texte Hébreu nous le présente.

4°. *Et ce qui le remplit*, וְכִלְאוֹתָיִם  
*oumelo-áh*, & *plenitudo ejus*.

Nous n'avons pas besoin ici d'*êtres inanimés*. Peuvent-ils prendre quelque intérêt à ce que le Tout-puissant opère en faveur d'Israël ? Ces *êtres* doivent donc sentir de la reconnoissance, & puisque *l'univers* de ce Texte est la *terre d'Israël*, les *Israélites* sont les *créatures* qui la remplissent.

5°. *L'Aquilon & le Midi*, צִפְרֵן וְצִפְרֵן  
*tsâphôn* & *ouïâmîn*, à la lettre *Aquilonem* & *dextrum latus*, le septentrion & le côté droit. C'est à *Jérusalem* où il faut se placer & regarder l'*Orient*. Alors on reconnoît les *peuples* que le Prophète désigne relativement à leur position & à la Prophétie que nous examinons. On aperçoit au *Nord* ou

à l'*Aquilon*, les *Mèdes*, & au côté droit, c'est-à-dire, au *Midi*, les *Perfes* qui sont les deux peuples que le Seigneur a tirés du néant, c'est-à-dire, de la tyrannie de Nabuchodonosor, pour en faire les vengeurs de son peuple opprimé par les *Chaldéens*.

6°. Le *Thabor* & l'*Hermon* sont deux montagnes qui, par leur position, indiquent la partie *Occidentale* où se trouve le mont *Thabor*, & la partie *Orientale* où se voit la montagne d'*Hermon*. Ces deux montagnes qui tressailliront de joie représentent les *Israélites*, qui avant leur captivité demeuuroient tant en deçà qu'au delà du *Jourdain*; la *puissance*, la *droite* & le *bras* du Seigneur qui les délivreront, les combleront de la joie la plus vive.

Ces cinq termes énigmatiques une fois développés, l'harmonie du discours qui se trouvoit interrompue, quand on prenoit ces mots dans leur sens naturel, est entièrement rétablie. On voit alors que *tout Israël*, c'est-à-dire, que l'*Eglise* avec ses principaux membres, & les fidèles qui en dépendent, appartiennent au Seigneur, que

Le peuple qui habitoit les villes & les campagnes d'Israël, sera fondé de nouveau. L'on comprend que les Mèdes & les Perses étant tirés du néant où ils avoient été plongés, combleront de joie le peuple qu'ils délivreront. De là le triomphe de *Thabor* & d'*Hermon*.

Mais si l'on prend ces termes dans leur signification naturelle, on s'écarte du sujet du Psaume, & on admire des attributs de Dieu qui n'ont avec la délivrance d'Israël, dont il s'agit ici, qu'un rapport très-indirect.

*Verfet 14 & 15.* les termes généraux rendent ces deux Versets aussi obscurs que les deux précédens l'étoient par leurs expressions énigmatiques.

1°. Le *bras*, la *main* & la *droite* sont des termes dont le premier se prend pour la *puissance divine* à laquelle rien ne résiste. La *main* dans ce Verset désigne une *main vengeresse*, puisque ce mot est joint au Verbe *seviet*, sévira contre ou *s'appésantira sur*. La *droite* indique un *traitement favorable* comme on le voit par le Verbe *exaltabis* (vous releverez) *Cyrus* est caché sous ces trois emblè-

du *Psaume 88.* 115

mes. Il est en même tems le *bras*, la *main* & la *droite* du Seigneur.

Ces deux Verbes régissent sans doute chacun leur sujet. Or comme il s'agit dans cette Prophétie de la délivrance d'Israël opprimé par les Chaldéens, on apperçoit aisément que la *main* du Seigneur s'appesantira sur eux, tandis que sa *droite* relevera son peuple terrassé par leur tyrannie.

2°. La justice du Seigneur renverse Babylone & délivre Israël. Tels étoient les motifs qui firent monter l'Être suprême sur son trône, dont ils sont, selon le Prophète, le fondement & la base.

Les termes de *miséricorde* & de *vérité* regardent la *délivrance d'Israël*, qui n'en est redevable qu'à la *bonté* du Seigneur & à la *fidélité* avec laquelle il remplit ses promesses. Ces deux attributs ayant engagé le Tout-puissant à se mettre en marche pour délivrer son peuple, font dire au Psalmiste :

( L'une & l'autre ) précéderont vos pas.

Voyez sur ces deux termes le II. Vol. des Lettres de M. l'Abbé de \*\*\* depuis la pag. 306. jusqu'à la p. 315.

*Verfet 16.* יָדְעֵי תְרוּעָה יִיָּוֶדְעוּגְהֵי תְרוּעָה  
 rōu<sup>n</sup>ghâh, *agnoscentes clangorem, qui*  
 reconnoîtront les sons. La réticence est  
 ici trop sensible pour n'être pas sup-  
 plée. De quels sons en effet le Pro-  
 phète veut-il parler ? Il s'agit ici de  
 délivrance, & dès lors ce ne peut être  
 que le son des trompettes d'Israël qui  
 célébreront son retour & la fin de ses  
 malheurs.

*Verfet 17.* La justice dont il est  
 question dans ce Verset, est la vengeance  
 que Dieu tire des Chaldéens en ren-  
 versant leur Empire. Evénement digne  
 d'être célébré dans tous les siècles.

*Verfet 18 & 19.* Ces Textes n'ont  
 pas besoin d'être développés, quand  
 on fait de quelle paix & de quelle  
 prospérité, les Israélites ont joui sous  
 le gouvernement de leurs souverains  
 Pontifes, depuis la reconstruction du  
 Temple jusqu'à la violente persécution  
 des Rois de Syrie. L'Eglise d'Israël fut  
 extrêmement affligée; mais sa foi fut  
 soutenue par le courage invincible  
 d'Eléazar; des sept frères Machabées  
 martyrs avec leur mère, & de tous  
 ceux qui moururent pour la cause du  
 vrai Dieu qui les soutenoit. Alors le

Seigneur devint leur gloire & leur force. Cette épreuve reçut sa récompense. Les victoires des guerriers enfans de Mathatias releverent la puissance d'Israël, & *extollis cornu nostrum*. C'est ainsi qu'il appartenoit au saint d'Israël d'être le Protecteur & le Roi de son peuple.

Nous avons vu dans ces 8 Versets les promesses faites en faveur de l'Eglise d'Israël, nous allons voir la ruine de l'Empire des Chaldéens dans les trois Versets suivans.

*Versets 9, 10 & 11.* Le chœur après une interrogation où la puissance du Seigneur est relevée, dit que lui seul est le Maître de la mer dont il enchaînera les flots; qu'il frappera le superbe, & que les ennemis de l'Eternel seront dissipés.

Les termes de *mer*, de *flots* & de *superbes* ont besoin d'être expliqués.

1<sup>o</sup>. La mer, Hébr. יָם, se prend pour l'Empire de Babylone, pag. 55. & suiv. pag. 63 & 425. du II. Vol. des Lettres de M. l'Abbé\*\*\*  
Voyez aussi le VII. Vol. de nos Principes pag. 238. & le VIIIe. p. 306. & les suivantes.



2°. Les *flots*, Hébr. גְּחָלְלָיוֹן, désignent les *malheurs* & les *persécutions* dont les Israélites captifs étoient accablés dans cet Empire, comme on peut s'en convaincre en examinant les Psaumes *XLI. Hébr. XLII. 8. LXIV. Hébr. LXV. 8. LXXXVII. Hébr. LXXXVIII. 8. CVI. Hébr. CVII. 25 & 29*. Ce terme est pris pour une *armée* d'Égyptiens, Jérémie *XLVI. 8.* & pour les *soldats* de l'armée des Mèdes & des Perses, Chapitre *LI. 42.* Voyez aussi le Volume VII. de cet Ouvrage pag. 240.

3°. Le *superbe* est l'épithète que les Psaumes & les Prophètes donnent de concert aux *Chaldéens*, dont les Israélites captifs effuyoient les hauteurs, l'insolence & l'arrogante fierté. Voyez nos termes généraux sur ce mot pag. 201. de notre IX<sup>e</sup>. Vol.

Les *Versets 7, 8 & 9.* méritent aussi quelques éclaircissémens.

1°. Le *Vers. 7.* contient deux mots trop indéterminés pour ne les pas restreindre.

Le mot *shákhák*, veut dire le *lieu le plus élevé* du double ciel physique, c'est-à-dire, de *celui des étoiles*, &

de celui des oiseaux. Mais comme il n'est pas possible de comparer à Dieu des êtres inanimés, il faut chercher dans d'autres *cieux* ce qu'il y a de plus élevé, pour le mettre en quelque sorte de comparaison avec le Tout-puissant.

Les *cieux* pris énigmatiquement signifient les *Empires*. Voyez les Lettres de M. l'Abbé de \*\*\* Tom. II. p. 199. & les preuves que nous en avons données dans nos termes énigmatiques sur le mot *ciel*, Tom. VII. pag. 195. & suiv. Or la *Monarchie* des Chaldéens étoit la *plus puissante* de l'univers & montée au *plus haut point de sa gloire*, lorsque les Perses sous la conduite de Cyrus l'attaquèrent : c'est donc dans cette espèce de *cieux* qu'il faut chercher des êtres comparables à l'Eternel.

2°. Les termes *enfants de Dieu*, בְּנֵי אֱלֹהִים *benêi è-lôhîm<sup>e</sup>, filii Deorum*, peuvent avoir un double sens, 1°. ils peuvent signifier les *Rois* de Babylone dont *Bel* l'un des plus fameux avoit un temple dans cette grande ville. Ces *Rois* étoient de père en fils regardés comme des Dieux : on en voit un exemple dans Daniel VI. 7. où les Satrapes

des Mèdes & des Perles défendent d'adresser des vœux à toute autre Divinité qu'à leur Roi Darius - Médus. 2°. Les mêmes termes *fili Deorum* peuvent se prendre pour toutes les nations livrées aux cultes idolâtres par opposition aux fidèles adorateurs du vrai Dieu qui sont appelés *fili Dei*, Gen. VI. 2. Quoique nous ne rejettions pas la première idée, puisqu'elle concourt également à expliquer les enfans des Dieux; nous croyons cependant devoir choisir la seconde; parce qu'aucune monarchie sur la terre, pas même celle des Chaldéens, qui se vantoient d'adorer le plus puissant de tous les Dieux par le culte qu'ils rendoient à Bel, ne pouvoit être comparée à l'Eternel.

Ainsi la pensée du Prophète dans ce Verset est qu'il n'est point de puissance si relevée, ni de Monarchie si formidable que l'on puisse comparer à la toute-puissance de l'Eternel.

3°. Le terme de *sanctus*, saint, qui se trouve au Verset 8. est expliqué dans les notes qui suivent ce Psaume; on verra en les lisant que nous sommes  
bien

bien fondés à le rendre ici par *ministres des vengeances*.

L'Adjectif רַבָּהּ *rabbâh*, nombreux, nombreux, prouve évidemment que le Substantif סוּד *sôd* ne doit point se prendre ici pour une *assemblée* où l'on traite de choses qui ne doivent point être sçues de tout le monde; car telle est la principale idée que les Rabbins nous donnent de ce mot en le rendant par *arcanum*, *secretum*, *consilium*, comme on le voit dans le Lexicon de Buxtorf. Il est vrai que ces deux significations de *secret*, & de *conseil*, sont le plus fréquemment employées dans l'Écriture. C'est ainsi qu'on prend *sôd* pour *secretum* Prov. XX. 19. & XXV. 9. Amos III. 7. Jérémie XXIII. 17, 18.

Ce mot s'entend du *nombre des personnes* dont on prend les avis. C'est ce que nous appelons *le conseil*; mais comme dans un *conseil* on prend des *résolutions* & l'on forme des *dessins*, il n'est pas étonnant qu'il se prenne dans cette signification.

De plus, comme un *conseil* est composé d'un nombre de personnes plus ou moins grand, ce mot signifie *consilium* ou *cœtus*, lorsqu'une telle o

blée est nombreuse. C'est ainsi que l'assemblée du peuple d'Israël est appelée *sôd* dans *Ezéchiel XIII. 9.* où le Seigneur dit des Apostats, *qu'ils n'entreront point dans l'assemblée de son peuple : in concilio populi mei non erunt.* On voit que dans ce passage le mot Hébreu *sôd* est d'une étendue très-considérable. Il est pris aussi dans le même sens, lorsque l'Eglise d'Israël déclare Ps. CX. Hébr. CXI. 1. qu'à son retour de captivité, où son peuple sera devenu juste, elle rendra ses actions de grâces, *besôd in concilio justorum, dans l'assemblée des justes,* & cette assemblée nombreuse est caractérisée par le terme qui suit, & *congregatione*, où<sup>n</sup>ghêdâh וְעֵדָה qui désigne tout un peuple qui se réunit pour célébrer les plus grandes solennités. Nous demandons maintenant ce que *sôd* peut signifier lorsqu'il est joint au terme *kedôshîm*, *sanctorum, des saints*, lorsque ce dernier est pris pour des *guerriers* comme nous le prouvons dans la note sur ce Verset.

4°. Les mots וְנוֹרָא עַל כָּל סִבְיָוֵי que M. le Gros traduit, & *il est bien plus redoutable que tous ceux qui l'en-*

*vironnent*, ne paroissent pas être rendus selon la pensée du Prophète, si l'on s'en tient à sa Traduction; puisque l'idée du Psalmiste est que *tous ceux qui environnent le Seigneur le rendent terrible.*

Nous avons vu dans le stique précédent une *assemblée de saints*, c'est-à-dire, *une armée de guerriers* qui font les *Mèdes*, rendre le Seigneur redoutable: ici nous le voyons dans le centre de l'*armée des Perses* tenant Cyrus par la main droite pour le guider dans toutes ses victoires, comme Isaïe nous l'apprend dans les Versets 6 & 7. de son Chapitre XLII. qui, dans le sens littéral de l'Eglise Chrétienne, prophétise *Jésus-Christ*, & dans le sens littéral de l'Eglise d'Israël, regarde & prédit *Cyrus libérateur des Israélites captifs dans l'Empire de Babylone.* Voici le Texte d'Isaïe.

Moi-même qui suis l'Eternel,  
 Je vous appelle pour exercer ma vengeance,  
 Je vous prendrai par la main,  
 Je vous conserverai,  
 Et je vous chargerai d'exécuter l'alliance  
 Que j'aurai faite avec mon peuple,

Et de rendre aux dix Tribus leur liberté ;

Afin d'ouvrir les yeux aux aveugles ;  
Afin de délivrer ceux qui sont dans les chaînes

Des lieux où on les tient enfermés,  
Et de leur étroite prison  
Ceux qui sont dans les ténèbres.

**Au Chapitre XLV. le même Prophète s'exprime ainsi dans les deux premiers Versets au sujet des conquêtes de ce Prince.**

Voici ce que dit l'Eternel de Cyrus son Christ :

Je le prendrai par la main  
Pour faire plier devant lui les nations :  
J'anéantirai les forces des Rois,  
Pour que les portes s'ouvrent devant lui,

Et que les villes ne lui ferment pas leurs portes.

Je marcherai devant vous, *lui dit-il,*  
Je redresserai les chemins tortueux ;  
Je briserai les portes d'airain,  
Et je romprai les barres de fer (qui les fortifient.)

On voit par ces Textes que le Dieu des armées tient par la main *Cyrus* environné de son *armée*, qui par conséquent est autour du Seigneur. Ce sont les *Perfes* qui inspireront de la terreur à la *Monarchie des Chaldéens*,

désignée au Verset 8. de ce Psaume par le nom énigmatique de *mer* & au Verset 9. par les termes de *superbes* & *d'ennemis*.

Nous prions le Lecteur de n'être pas surpris de ce que nous rendons la particule *לְ* *ng'hál*, par les Prépositions *in* & *inter*, *dans* & *au milieu*. 1°. Parce que ces significations sont souvent attachées à cette particule Hébraïque, comme on peut le voir dans Noldius.

2°. Parce que la Traduction ordinaire *terribilis super omnes*, ou bien celle de M. le Gros, *il est bien plus redoutable que tous*, est si générale qu'elle jette de l'obscurité sur la pensée de l'Auteur sacré, qui peint ici la ruine de l'Empire de Babylone par des peuples que le Seigneur conduit lui-même, qui sont autour de lui, & qui le rendent redoutable aux Chaldéens.

Le Verset 6. est le commencement du Cantique. Le mot de *cieux* qui s'y trouve, se prend pour les *Prêtres* & les *Lévites*, à qui ce nom est donné; parce que l'Être suprême résidoit au milieu d'eux, comme il réside au milieu des intelligences qui forment le ciel, dont Moyse parle dans ces



mots de la *Gen. I. 1. In principio Deus creavit cælum.* Le même terme se prend dans le *Pf. XLIX. Hébr. L. 6.* pour les *ministres du sanctuaire* qui annonceront la justice que le Seigneur aura rendue à son peuple. Il est employé dans le même sens au Verset 6. du *Pf. XCVI. Hébr. XCVII.* Quel état parmi les hommes est consacré comme le *sacerdoce* à annoncer la justice du Seigneur ? Les *cieux physiques* sont incapables d'un tel ministère, & les *Anges* n'ont point quitté les séjours célestes pour annoncer au peuple d'Israël, que le Seigneur les avoit vengés des Chaldéens. Mais ce qui prouve que cette fonction appartient aux *Prêtres*, c'est le lieu où l'on annoncera cette justice. Lieu que le *Psalme* appelle *l'assemblée des saints*, c'est-à-dire, les *justes & les saints de l'Eglise d'Israël.*

Enfin nous sommes arrivés aux cinq premiers Versets de cette sublime Poësie. Comme nous justifions dans les notes qui suivent la traduction de ce *Psaume*, les raisons qui nous déterminent à interpréter le troisième Verset tel que nous le présentons, il ne

nous reste ici qu'à développer ce que c'est que cette *miséricorde* & cette *vérité*, dont la durée doit égaler celle des cieux qui en ont été pris à témoins.

La *miséricorde* dont parle ici le Prophète est de trois espèces, qui sont la *durée* des descendans de Jacob, celle du trône de David Eglise d'Israël, & la *délivrance* de la captivité de Babylone.

1°. Pour prouver la *durée* d'Israël, il ne faut que se rappeler les passages du Chapitre XXXI. de Jérémie *Versets 35, 36 & 37.*

Celui qui a créé le soleil  
Pour donner la lumière pendant le  
jour,  
Et qui a établi l'ordre  
De la lune & des étoiles  
Pour éclairer pendant la nuit,  
S'appelle l'Eternel (le Dieu) des armées.

Si ces loix cessent d'exister  
Pendant que je les conserve,  
Alors la race d'Israël périra  
De manière que jamais je ne la regarde

Comme une nation.

Si l'on peut mesurer les cieux  
Dans toute leur élévation...

Alors je rejetterai toute la race d'Abraham  
 A cause de tous les crimes qu'ils ont  
 commis.

Pourrions-nous blâmer celui qui penseroit que toute la *race d'Abraham* n'a jamais été rejetée, quoique le corps de la nation soit sous l'anathème ? En effet dans tous les tems , & dans tous les lieux où la Religion Chrétienne domine, il y a toujours eu des Juifs, & l'on en compte aujourd'hui plusieurs, à qui le Messie a daigné dessiller les yeux. C'est ainsi que s'accomplit dans tous les tems la Prophétie des *Versets 35, 36 & 37.* qui déclare que toute la *race d'Abraham* ne sera jamais rejetée.

2°. La *durée* du trône de David est pareillement constatée au *Verset 22.* du Chap. XXXIII. du même Prophète.

De même que l'on ne peut pas  
 compter

Le nombre des étoiles du ciel  
 Et les grains de sable de la mer :  
 Ainsi l'on ne pourra nombrer  
 La race de David mon serviteur,  
 Ni les Lévites mes ministres.

Peut-on mieux indiquer les *membres* de l'Eglise d'Israël, appelés *race de David*, qu'en l'unissant avec les Lévites. C'est de ce *David Eglise d'Israël* que le même Prophète avoit dit Verset 17.

Il ne manquera jamais d'homme à  
David  
Pour s'asseoir sur le *thrône* de la maison  
d'Israël.

Le Seigneur déclare au Verset 21. du même Chapitre, que son serviteur David aura toujours un fils qui règnera sur son *thrône*, & que les Prêtres & les Lévites seront toujours ses ministres.

Voilà donc la *durée du thrône de David* incontestablement établie. Ce *thrône* dont les Lévites ne sont point séparés dans les Versets 17, 21 & 22. ne sauroit être que le *thrône* où étoit assis le *chef* de l'Eglise d'Israël, dont les Prêtres & les Lévites étoient les principaux membres.

Aux Versets 25 & 26. Jérémie insiste sur la *durée de ce thrône* & prédit

la délivrance d'Israël captif à Baby-  
lone.

Si ce n'est pas moi  
 Qui ai établi l'alternative  
 Qui subsiste entre le jour & la nuit,  
 Et qui ai prescrit des loix  
 Au ciel & à la terre :  
 Il est vrai que je rejetterai la race  
 De Jacob & de David mon servi-  
 teur,  
 De manière que je ne prenne point  
 Dans leur race des Princes qui gou-  
 vernent  
 La postérité d'Abraham, d'Isaac & de  
 Jacob,  
 Quand en faisant revenir leurs enfans  
 captifs,  
 Je leur aurai témoigné ma tendresse.

Quelle conséquence victorieuse ne peut-on pas tirer de ces deux Versets? Voilà le cours des saisons pris à témoin du serment de l'Eternel, par lequel il s'engage à ne point rejeter la race de Jacob & de David pour gouverner Israël, & son *thrône* doit durer autant que les *cieux*. Cependant il est certain que celui de David fils de Jessé a fini sous Sédécias. Il ne peut donc pas être ici question de celui-là.

Telles sont les *miséricordes* conte-

nues dans ce Psaume, & que le Prophète au nom de l'Eglise d'Israël annonce dans le premier Verset qu'il célébrera dans les Cantiques.

Il nous reste à examiner le quatrième Verset où se trouve le terme *electo meo*, mon élu, celui dont j'ai fait choix. Nous renvoyons sur ce Substantif à tout ce que l'on vient de lire sur David Eglise d'Israël élu & serviteur du Seigneur. Nous avons prouvé que ce dernier titre appartenoit incontestablement à l'Eglise ; voyez les remarques sur le Chapitre XXXIV. d'Ezéchiel pag. 66. Mais il n'est pas moins certain que la qualité d'élu lui convient également en tant qu'Eglise d'Israël, puisque les élus font sa gloire & son bonheur. Les Psaumes & les Prophètes lui donnent si souvent ce titre que nous craindrions d'abuser de la patience du Lecteur, si nous entreprenions de citer les Textes où cette épithète se trouve. Nous nous contenterons de dire avec d'habiles Interprètes, que l'Apôtre saint Jean dans sa II<sup>e</sup> Epître appelle du nom d'Elue l'Eglise à laquelle il l'adresse. Quelle dénomination en effet convient mieux dans tous les tems soit à l'Eglise

en général , soit aux *Eglises* particulières ?

Cette analyse paroîtra sans doute d'une trop grande étendue à quiconque ne s'intéresse point assez à la gloire de l'Eglise de l'ancien Israël. Hélas ! le nombre de ces gens indifférens n'est que trop connu. Ignoreront-ils tou-

## A R G U M E N T.

### *Sens littéral de l'ancien Israël.*

#### I.

Le Psalmiste au nom de l'Eglise d'Israël captive à Babylone , annonce qu'il chantera les miséricordes infinies du Seigneur , & demande à cet Etre suprême une nouvelle assurance de l'infailibilité de ses promesses.

#### II.

L'Eternel l'assure de nouveau , que conformément à l'alliance qu'il a contractée avec l'Eglise d'Israël désignée sous le nom de *David* , il affermira à jamais sa postérité & rendra son trône inébranlable.

#### III.

En conséquence d'une promesse si consolante , un chœur de fidèles Israélites célèbre

*Au Psaume 88. Hébr. 89. 133*  
jours que l'Eglise Chrétienne est posée  
sur le fondement des Apôtres & des  
Prophètes , Juifs d'origine ; & que tout  
homme qui néglige les derniers , ne  
connoît qu'en partie la base éternelle  
sur laquelle est fondée toute la Reli-  
gion ?

---

## A R G U M E N T.

Sens littéral du nouvel Israël.

### I.

*Le Prophète au nom de l'Eglise Chrétienne  
gémissante sous les persécutions des Empereurs  
payens , déclare qu'il publiera les bontés infi-  
nies du Seigneur. Il demande à l'Eternel si la  
durée de ses miséricordes ne doit pas égaler  
celle des cieux.*

### II.

*Le souverain Maître répond qu'il a fait  
serment que la postérité & le trône de Jésus-  
Christ nommé ici David dureroient autant  
que les siècles.*

### III.

*Un chœur de fidèles Chrétiens chante la  
grandeur de l'Eternel , & exalte sa puissance qui*



dans un Cantique la grandeur de l'Eternel, & chante sa puissance qui doit opérer la destruction de l'Empire de Babylone désignée sous le nom de *mer*, & anéantir les *Chaldéens* nommés ici *superbes*; créer un *nouvel univers*, c'est-à-dire, rétablir *Israël* dans sa patrie & dans son premier éclat, & combler de joie la nation caractérisée par le nom de *Thabor* & d'*Hermon*.

## IV.

Pour émouvoir la tendresse de l'Eternel, le Prophète lui rappelle ses promesses & ses bienfaits, le secours qu'il a donné à son peuple, le choix qu'il a fait de *David* (l'*Eglise Israël*,) l'onction sainte dont il se l'est consacrée, les promesses qu'il a faites d'écraser ses ennemis, d'être à jamais sa force & son appui, d'en faire l'objet de ses bontés, de ne point retirer entièrement sa miséricorde de dessus lui malgré les iniquités dont ses enfans se rendroient coupables, en un mot, de ne point rompre les nœuds de l'alliance qu'il avoit contractée avec lui.

## V.

Il expose à l'Eternel le contraste affreux qui se trouve entre ces promesses & l'état d'abandon où son *Christ* gémit. Il fait voir son état d'humiliation, son diadème déchiré, ses forteresses ruinées, son trône en débris, sa jeunesse moissonnée, tout son éclat & sa gloire anéantie. Il le supplie d'apaiser sa colère, de faire attention au tems qu'il a déjà passé dans la douleur, & de faire revivre ses anciennes miséricordes.

détruira l'idolatrie. L'univers prendra une nouvelle face, de nouveaux habitans le peupleront, & les nations, à la vuë de ces merveilles, feront retentir leurs cris d'allégresse. Les Chrétiens exilés & persécutés sous les Empereurs payens retourneront dans leur patrie, & l'Eglise Chrétienne reprendra un nouvel éclat.

#### IV.

Le Prophète rappelle à Dieu ses bienfaits passés, le choix qu'il a fait de Jésus-Christ nommé David, l'onction sainte dont il se l'est consacré, les promesses qu'il a faites de ne jamais abandonner son Eglise, d'étendre son Empire, & de le rendre aussi durable que le soleil & la lune.

#### V.

Cependant malgré toutes ces promesses, elle se trouve dans l'état le plus déplorable, son sacré diadème déchiré, ses temples renversés, les débris de son trône, c'est-à-dire, les fidèles adorateurs de Jésus-Christ, épars & dispersés sur la surface de l'univers, enfin toute sa gloire dissipée. Elle demande à l'Eternel si sa colère durera toujours, & le prie de se rappeler ses miséricordes & ses sermens.

VI.

L'Eglise d'Israël prend elle-même la parole, & conjure l'Eternel de ne point oublier la honte de ses serviteurs, & de se ressouvenir de tous les peuples qu'elle porte dans son sein; & lui expose que son *Christ* est le jouet & la fable des nations.

I.

*Propheta.*

1. **P**erpetuas Æterni misericordias  
Haud immemor cantabo.
2. In generationem & generationem  
Notam faciet os meum veritatem tuam.
3. Ideò sciscitor à te:  
Num perennitas misericordiæ tuæ  
Ædificata est super cœlorum (perenni-  
tatem?)  
Nonne instar illorum  
Firmasti veritatem tuam?

II.

*Respondet Deus.*

1. **P**epigi fœdus cum electo meo;  
Juravi Davidi, servo meo;

V I.

*L'Eglise Chrétienne joint elle-même sa prière à celle du Prophète. Elle expose à l'Éternel l'opprobre dont ses enfans sont couverts. Elle le conjure de se ressouvenir des peuples innombrables qui doivent sortir de son sein, & de jeter les yeux sur les insultes que son Christ essuye de la part des nations.*

I.

*Le Prophète.*

1. **P**lein de reconnoissance,  
Je chanterai l'Éternel  
Et ses miséricordes infinies.
2. Ma bouche instruira les races futures  
De la certitude de vos promesses.
3. C'est pourquoi je vous fais cette demande :  
La durée perpétuelle  
De votre miséricorde  
N'est-elle pas fondée  
Sur le cours invariable des cieux ?  
N'est-ce pas leur ordre immuable  
Que vous avez pris à témoin  
De la stabilité de vos promesses ?

II.

*Le Seigneur répond au Prophète.*

4. Telle est l'alliance que j'ai contractée  
Avec celui que j'ai choisi ;

138 *Versions Latine & Française*

5. In æternum stabiliam semen tuum ;  
Et in generationem & generationem  
Ædificabo thronum tuum.

III.

*Chorus Israëlitarum.*

6. Jam nunc, Æterne, celebrent cœli  
Opus tuum mirabile:  
Celebret cœtus sanctorum  
Fidem quâ stas promissis.
7. Quisnam in æthere  
Domino æquiparabitur ?  
Quis inter filios Deorum  
Similis erit Æterno ?
8. Formidandus Omnipotens  
In cœtu numeroso sanctorum :  
Terribilis inter omnes  
Circumdantes eum.
9. Æterne, Deus exercituum,  
Quis sicut tu ?  
Fortis, per te subsistens,  
Et veritate tuâ circumcinctus.
10. Tu solus dominaberis superbiæ maris ;  
Frustrâ extollit fluctus suos :  
Ipse compesces eos.
11. Ipse superbum conteres,

Tel est le serment que j'ai fait  
A David mon serviteur :

- J'affermirai à jamais votre postérité ;  
De génération en génération  
Je rendrai votre trône inébranlable.

### III.

#### *Un chœur d'Israélites.*

6. Que les cieus annoncent dès à présent  
Le chef-d'œuvre de votre puissance :  
Eternel, que l'assemblée des saints cé-  
lèbre  
La fidélité de vos promesses.
7. Quel être dans les cieus les plu  
élevés  
Peut se comparer à l'Être suprême ?  
Parmi les enfans des Dieux,  
Qui sera semblable à l'Eternel ?
8. Que le Tout-puissant est redoutable  
Dans l'assemblée nombreuse  
Des ministres de ses vengeances !  
Que ce Dieu est terrible  
Au milieu des légions qui l'environ-  
nent !
9. Eternel, Dieu des armées,  
Quelle puissance est égale à la vôtre ?  
Vous êtes le Dieu fort :  
Vous ne tenez l'être que de vous-même ;  
Et tout ce qui vous environne,  
Atteste la foi de vos promesses.
10. Vous seul dompterez l'orgueil de la  
mer :  
En vain elle élève ses flots,  
Vous saurez les enchaîner.
11. Vous écraserez le superbe,

**140** *Versions Latine & Française*

Vulnere prius confossum ;  
Ipse invicto robore brachii tui  
Disperges in æternum inimicos tuos.

12. Tui sunt cœli, tua quoque est terra:  
Orbem, & quidquid replebit illum  
Tu denuò fundabis.

13. Aquilonem & meridiem ipse creabis :  
Thabor & Hermon in honorem nomi-  
nis tui  
Festivis cantibus personabunt.

14. Potens brachium tuum extendetur :  
Sæviet ( in inimicos ) manus tua ;  
Extollet dextera tua ( populum tuum ).

15. Justitia & iudicium  
Sunt basis throni tui :  
Misericordia & veritas  
Antecedent faciem tuam.

16. Felicissimæ Tribus,  
Agnoscentes clangorem tubarum,  
Ad lumen vultûs tui  
Hilares & festinæ redibunt.

17. Ob potentiam tuam  
Singulis diebus lætitiâ gestient,  
Et iustitiâ tuâ exaltabuntur.

18. Tu solus enim gloria eorum,  
Et invictum robur ;  
Et ex beneplacito tuo  
Cornu nostrum exaltabis.

19. Profectò Æterni est  
Clypeum esse nostrum ;

*du Psaume 88. Hébr. 89. 141*

Après l'avoir frappé  
D'une blessure mortelle ;  
La force invincible de votre bras  
Dispersera pour toujours vos ennemis.

12. Vous êtes le Souverain des cieux ;  
La terre aussi vous appartient.  
Vous donnerez un nouvel être à l'univers ,

Vous le remplirez de nouveaux habitans.

13. Vous ferez sortir du néant  
L'Aquilon & le Midi :  
Le Thabor & l'Hermon  
Retentiront de chants d'allegresse  
En l'honneur de votre nom.

14. Votre bras déploiera sa puissance :  
Votre main s'appesantira ( sur vos ennemis : )

Votre droite relevera ( votre peuple. )

15. La justice & le jugement  
Sont la base de votre thrône :  
La miséricorde & la vérité  
Précéderont vos pas.

16. Heureuses mille fois les Tribus ;  
Lorsqu'elles reconnoîtront  
Le son de leurs trompettes :  
Guidées par l'éclat de votre présence  
La joie précipitera leur retour.

17. Délivrées par votre puissance ,  
Elles feront éclater en tout tems  
Leurs transports d'allegresse ;  
Et votre justice les fera triompher.

18. Car vous seul êtes leur gloire ,  
Et leur force invincible ;  
Vous mettrez toutes vos complaisances  
A rétablir notre splendeur.

19. Oui, l'Eternel est notre bouclier ;  
Ce n'est qu'au Dieu redoutable d'Israël



142 *Versions Latine & Françoise*  
Et Sancti Israël  
Nostrum esse regem.

*Finis Cantici.*

IV.

*Propheta.*

20. Olim in visione  
Allocutus pium tuum, hæc dixisti :

*Promissa Æterni.*

21. „ Opposui auxilium  
„ Adversus potentem :  
„ Extuli electum de populo.
22. „ Consecutus sum David servum  
„ meum,  
„ Et oleo sanctissimo meo unxi eum.
23. „ Ideò manus mea firmabitur super  
„ eum,  
„ Imò brachium meum roborabit eum,  
„ Non ejus spoliis ditescet inimicus;  
„ Et filius iniquitatis  
„ Non opprimit eum.
24. „ Hujus ad aspectum  
„ Contundam hostes ejus,  
„ Et osores ejus ( fulmine ) percu-  
„ tiam.
25. „ Veritas autem mea  
„ Et misericordia mea cum ipso;  
„ Et per potentiam meam

du Psaume 88. Hébr. 89. 143  
Qu'il appartient d'être notre Roi.

*Fin du Cantique.*

## IV.

### *Le Prophète.*

20. Lorsque' autrefois dans une vision  
Vous fîtes entendre votre voix  
A l'objet de vos miséricordes,  
Vous lui parlates en ces termes :

#### *Promesses de l'Eternel.*

21. „ J'ai opposé un secours inespéré  
„ Aux efforts de l'homme puissant :  
„ J'ai enlevé celui dont j'ai fait choix  
„ D'entre les mains d'une nation bar-  
„ bare.  
22. „ Je me suis attaché David mon  
„ serviteur ;  
„ Je me le suis consacré  
„ Par l'onction la plus sainte.  
23. „ Ma main sera son apui ;  
„ Mon bras sera sa force :  
„ L'ennemi ne s'enrichira point de ses  
„ dépouilles :  
„ Et les enfans d'iniquité  
„ Ne l'opprimeront point.  
24. „ A son aspect j'écraserai ses enne-  
„ mis :  
„ Je foudroyerai ceux qui le haïssent.  
25. „ La certitude de mes promesses  
„ Et ma miséricorde  
„ L'accompagneront toujours ;

144 *Versions Latine & Française*

- „ Exaltabitur cornu ejus.
26. „ Lævam ejus ad mare extendam;  
„ Et dextram ejus ad flumina.
27. „ Ipse clamabit ad me :  
„ Tu solus pater meus es ;  
„ Deus meus fortis ,  
„ Et rupes liberratis meæ.
28. „ Ego vicissim dico :  
„ Ipse primogenitus meus ,  
„ Ponam eum excelsores regibus  
„ terræ.
29. „ In æternum servabo ei  
„ Misericordiam meam ;  
„ Et fœdus meum cum ipso  
„ Fideliter stabit.
30. „ Stabiliam in perpetuum semen ejus ;  
„ Et thronus ejus sicut dies cœli.
31. „ Si filii ejus dereliquerint legem  
„ meam ;  
„ Si unquam à mandatis meis disces-  
„ serint ;
32. „ Si statuta mea profanaverint ,  
„ Et recesserint à præceptis meis ;
33. „ Tunc virgâ castigabo  
„ Prævaricationes eorum ,  
„ Et plagâ mortiferâ  
„ Eorum iniquitatem.
34. „ Verùm non omninò auferam  
„ Misericordiam meam ab eo ,  
„ Et fidem meam non fallam.
35. Fœdus meum non profanabo ,  
„ Et mæ

*du Psaume 88. Hébr. 89. 145*

25. Et ma puissance sera sa gloire & sa  
force.
26. „ J'étendrai sa gauche jusqu'à la  
„ mer,  
„ Et sa droite jusqu'aux fleuves.
27. „ Dans ses transports il s'écriera :  
„ Vous seul êtes mon père ;  
„ Vous êtes mon Dieu plein de force ;  
„ Et le ferme appui de mon indé-  
„ pendance.
28. „ Et moi je dis aussi : il est mon pre-  
„ mier né ;  
„ Je l'éleverai au dessus  
„ Des souverains de la terre.
29. „ Il sera pour toujours  
„ L'objet de mes tendres bontés ;  
„ Et je serai fidèle à l'alliance  
„ Que j'ai contractée avec lui.
30. „ Je perpétuerai sa race à jamais ;  
„ Et la durée de son trône  
„ Egalera celle des cieux.
31. „ Si cependant ses enfans  
„ Abandonnent ma loi ;  
„ Si jamais ils s'écartent  
„ De mes commandemens :
32. „ S'ils violent mes décrets ;  
„ S'ils cessent d'observer mes préceptes :
33. „ Alors armé de la verge de ma  
„ colère ,  
„ Je punirai leur prévarication ;  
„ Et par une playe mortelle  
„ Je chatierai leur iniquité.
34. „ Mais je ne retirerai pas entière-  
„ ment  
„ Ma miséricorde de dessus lui ;  
„ Et je ne fausserai point  
„ La foi de mes promesses.
35. „ Je ne violerai point mon alliance ;

146 *Versions Latine & Françoise*

- „ Egressum è labiis meis  
„ Ne ullum immutabo (verbum.)
36. „ Semel juravi per sanctuarium  
„ meum:  
„ Num Davidi mentiar?
37. „ Semen ejus in æternum erit;  
„ Stabit thronus ejus  
„ Sicut sol in conspectu meo.
38. „ Sicut luna stabilietur perennis,  
„ Qui per cœlum testatur, verax est.

V.

*Propheta.*

39. Tu tamen amovisti  
Et despexisti Christum tuum:  
Deserviit in eum furor tuus.
40. Omnino dissolvisti fœdus  
Cum servo tuo;  
Sacrum ejus diadema profanasti,  
Et in terram dejecisti.
41. Dirupisti omnes macerias ejus,  
Munitiones ejus posuisti ruinas.
42. Deprædati sunt eum  
Omnes transeuntes per viam;  
Omnibus vicinis suis opprobrio est;

*du Psaume 88. Hébr. 89. 147*

35. Je n'altérerai jamais la moindre des  
    „ paroles  
    „ Que mes lèvres ont prononcées.  
36. „ Je l'ai juré irrévocablement  
    „ Par mon sanctuaire redoutable :  
    „ Pourrois-je tromper l'attente de Da-  
    „ vid ?  
37. „ Sa postérité se perpétuera à jamais ;  
    „ Son thrône subsistera en ma pré-  
    „ sence  
    „ Aussi long-tems que le soleil.  
38. „ Sa durée sera aussi stable  
    „ Que le cours de la lune :  
    „ Celui qui prend les cieux à témoins  
    „ Sera fidèle à son serment.

V.

*Le Prophète.*

39. Cependant, Dieu de vérité,  
    Vous vous êtes retiré de votre Christ ;  
    Vous l'avez rejeté avec indignation ;  
    Vous avez fait éclater contre lui  
    Tout l'excès de votre fureur.  
40. Vous avez rompu tous les nœuds  
    De l'alliance qui vous unissoit  
    A votre serviteur ;  
    Vous avez déchiré son sacré diadème,  
    Vous l'avez foulé aux pieds.  
41. Vous avez renversé toutes les mu-  
    railles,  
    Et fait de ses forteresses des monceaux  
    de ruines.  
42. Son héritage est devenu la proie  
    De ceux qui l'ont traversé ;  
    Il est devenu l'opprobre

148 *Versions Latine & Française*

43. Extulisti dexteram tyrannorum ejus;  
Læritiâ affecisti omnes inimicos ejus.
44. Retudisti aciem gladii ejus;  
Non sustentasti eum in prælio.
45. Extinxisti splendorem ejus,  
Et throni ejus fragmina  
In terram sparsisti.
46. Messuisti dies juventutis ejus:  
Pudore cooperuisti eum.
47. Usquequò, Æterne, abscondêris?  
An in perpetuum?  
Usquequò furor tuus  
Sicut ignis vorax excandescet?
48. Memento quanti sim ævi:  
Nùm ut frustrâ sint,  
Creasti filios hominis?
49. Nùm fortis qui vivet  
Et non experiatur mortem?  
Nùm seipsum eripiet  
De manu inferi?
50. Ubinam, Dominator,  
Antiquæ misericordiæ tuæ?  
Jurasti David per veritatem tuam.

*du Psaume 88. Hébr. 89. 149*

- De tous ceux qui l'entourent.
43. Vous avez appesanti sur lui  
Le bras de ses tyrans ;  
Vous avez par sa chute  
Comblé de joie tous ses ennemis.
44. Vous avez émouffé  
Le tranchant de son épée ;  
Vous ne l'avez point soutenu dans le  
combat.
45. Vous avez fait disparoître son éclat,  
Et la terre est couverte  
Des débris épars de son thrône.
46. Vous avez moissonné  
Les jours brillans de sa jeunesse :  
Vous l'avez couvert de confusion.
47. Jusqu'à quand, Eternel,  
Vous déroberez-vous à nos regards ?  
Sera-ce donc pour toujours ?  
Jusqu'à quand votre fureur  
Telle qu'un feu dévorant,  
S'embrasera-t-elle contre nous ?
48. Rappelez à votre mémoire  
Le long espace de tems  
Que j'ai passé dans l'amertume :  
Est-ce donc pour les voir périr  
Que vous avez créé les enfans de  
l'homme ?
49. Quel est l'homme fort  
Qui dès l'instant de sa naissance  
N'éprouve pas les rigueurs de la mort ?  
S'arrachera-t-il lui-même  
A la puissance de l'enfer ?
50. Que sont devenues, souverain Maître,  
tre,  
Vos anciennes miséricordes ?  
Votre parole infallible  
N'est-elle pas le gage du serment.  
Que vous avez fait à David ?



## VI.

*Ecclesia verbum assumit.*

51. Memor esto, Dominator,  
Opprobrii fervorum tuorum:  
(Memor esto) quòd in sinu meo feram:  
Innumerabilem populorum multitudi-  
nem.
52. Probris Christum tuum afficiunt,  
Æterne, hostes tui;  
Et deplorandas ejus vices exprobrant.
53. Benedictus Æternus in seculum.  
Amen, amen.
- 

## OBSERVATION.

*Vers. I.* PLEIN DE RECONNOISSANCE.

C'est ainsi que nous exprimons le *תְּהִלָּה* - énergique qui termine le Verbe *אֲשִׁירָא* - *âshîrâh*, *cantabo*, je chanterai; parce que nous regardons ces sortes de lettres comme uniquement destinées à donner plus de force aux Verbes ou aux noms à la fin desquels on les trouve; & c'est pour lors le sens & l'harmonie qui doivent décider de l'*Adverbe* ou de l'*Adjectif* que l'on doit suppléer pour les rendre.

VI.

*L'Eglise d'Israël prend la parole.*

51. Souverain Maître, n'oubliez pas  
La honte de vos serviteurs:  
Souvenez-vous de tous ces peuples nom-  
breux  
Que je porte dans mon sein.
52. Eternel, vos ennemis  
Couvrent votre Christ d'opprobre:  
Et ils insultent avec mépris  
A son sort déplorable.
53. Beni soit à jamais l'Eternel.  
Ainsi soit-il. Ainsi soit-il.
- 

*Ibid. SES MISÉRICORDES.*

Elles sont détaillées depuis le Ver-  
set 10. de ce Psaume jusqu'au 20<sup>e</sup> ex-  
clusivement, où l'on peut voir que la  
*destruction* de l'Empire des Chaldéens,  
le *rétablissement* d'Israël dans sa pa-  
trie, & les *attentions continuelles* du  
Seigneur pour son peuple, sont les ob-  
jets de la reconnoissance du Prophète.

*Ibid. INFINIES.*

Nous ne rendons point le mot Hébreu  
וְיָנֻחַ לָנוּ comme un Adverbe,  
& nous ne le faisons point tomber

sur *cantabo*, je chanterai. 1°. Parce que quand ce mot signifie *in aeternum*, à jamais, il est précédé communément de la particule ׀ *lâméd* qui ne se trouve point ici. 2°. Nous sommes autorisés à donner cette Version, par la Vulgate, qui, dans plusieurs endroits des Livres de Moïse, a rendu ce terme par l'Adjectif *perpetuus*, perpétuel. *Gen. VIII. 12 & 16. XVII. 7, 8, 19. XXI, 33. Exod. XII. 17. XXVII. 21. XXIX. 9. &c.*

C'est par la même raison que nous exprimons le *ng'hôlâmé*, du Verset suivant par *perennitas*, la durée perpétuelle.

*Vers. III. C'EST POURQUOI JE VOUS FAIS  
CETTE DEMANDE.*

Comme ce Verset, très-obscur par lui-même dans le Texte, est devenu tout-à-fait inintelligible par la Version qu'en a donnée Arias-Montanus, nous allons exposer les motifs qui nous ont déterminés à lui donner le sens que nous présentons, & qui paroît le plus conforme à l'harmonie du Texte.

1°. Nous rendons le ׀ *khî*, par *ideò*, c'est pourquoi. Cette significa-

sur le Psaume 88. Vers. 3. 153  
tion n'est point arbitraire. Elle se trouve  
dans Buxtorf & dans les autres Dic-  
tionnaires.

2°. Nous gardons אִמְרָתִי -âmârethî,  
*sciscitor*, je demande, à la première  
personne, telle qu'elle se trouve dans  
le Texte Hébreu; parce qu'on ne  
voit pas ce qui a pu engager les  
Versions Grecque & Syriacque à trans-  
porter ce Verbe à la seconde personne,  
*dixisti*, vous avez dit, nous faisons  
de ces deux mots le stique suivant:

C'est pourquoi je vous fais cette  
demande.

3°. Le sens du Texte fait sentir  
qu'après le Verbe, *je vous fais cette  
demande*, il faut suppléer l'Adverbe  
*nonne* avant le Substantif, *ḡhólâmé*,  
*perennitas*, la durée perpétuelle.

4°. Il est encore un supplément  
très-simple à faire, & qui consiste à  
emprunter la préposition בְּ bēith, pla-  
cée au dernier mot de ce Verset, c'est-  
à-dire, dans בָּהֶם báhême, *super eos*,  
sur eux, & la placer devant שָׁמַיִם  
shâmáïimé, *cælos*, les cieux. Emprunt  
dont la Vulgate elle-même a reconnu

la nécessité, puisqu'elle a suppléé la particule *in* devant *cælis*.

5°. Comme la préposition *super*, sur, par laquelle nous rendons le 2. bêt'h, jointe au seul mot *cælos* ne présente qu'un sens obscur & qu'elle exige nécessairement un autre Substantif qui exprime en entier l'idée du Prophète, nous lui ajoûtons *perennitatem*, ou pour mieux dire, nous répétons le terme *ng'hôlâme*, qui se trouve dans le stique précédent au mot *misericordia*; & au moien de ces supplémens si nécessaires, & dont l'usage est si connu dans la langue originale, nous faisons la Version suivante, dont nous osons dire que la clarté & la beauté sont également admirables.

C'est pourquoi je vous fais cette demande :

La durée perpétuelle  
De votre miséricorde  
N'est elle pas fondée  
Sur le cours invariable des cieux ?  
N'est-ce pas leur ordre immuable  
Que vous avez pris à témoin  
De la stabilité de vos promesses ?

Pour prouver au reste qu'un tel sens n'est point imaginaire, il ne faut

*sur le Psaume 88. Vers. 4. 155*  
que jeter les yeux sur ce même Psaume.  
Il y est dit au Verset 30.

Et la durée de son trône  
Egalera celle des cieux.

*Au Verset 37. le soleil & la lune sont*  
pris à témoins des promesses du Sei-  
gneur.

On lit dans le Psaume CXVIII. 89.

Votre parole subsiste à jamais ;  
Les cieux en sont témoins.

*Jérémie dans son Chapitre XXXIII.*  
*Vers. 25. s'exprime sur ce point de la*  
manière la plus claire. Nous avons  
rapporté ses paroles dans l'examen de  
ce Psaume sur ce Verset. Or comme il  
y est prouvé que les *cieux* ont été  
pris à témoins des promesses de l'Éter-  
nel, & que leur durée est le modèle  
de celle de ses promesses & de sa mi-  
séricorde à l'égard de son Eglise, ne  
sommes-nous pas bien fondés à don-  
ner à ce Verset un sens également  
conforme à l'harmonie & aux Pro-  
phéties ?

*Vers. IV & V.* Ces deux Versets  
étant la réponse du précédent, prou-  
vent sans réplique combien est légi-

time le supplément que nous avons fait de l'Adverbe *nonne* dans le 3<sup>e</sup> Verset.

*Vers. VI. COELI, LES CIEUX.*

Il est aisé de sentir qu'il ne s'agit point ici de cette *immense étendue* qui s'offre à nos yeux, ni des *Tabernacles Eternels* où réside l'Etre suprême. Ces *cieux* ne sont autre chose dans ce Texte que les *Prêtres & les Lévités*. Voyez ce que nous avons dit sur ce Verset dans l'examen de ce Psaume.

*Vers. VII. DANS LES CIEUX LES PLUS ÉLEVÉS,  
PARMI LES ENFANS DES DIEUX.*

Ces deux stiques ont été expliqués dans l'examen de ce Psaume, où nous avons fait voir que les *cieux* étoient ici l'*Empire* des Chaldéens dans le plus haut point de sa gloire, & que par les *enfants des Dieux* il falloit entendre ou les *Rois* de cette monarchie, ou les *nations idolâtres*. Voyez à la pag. 119.

*Vers. VIII. DES MINISTRES DE SES VENGEANCES.*

sur le Psaume 88. Vers. 8. קדושים

C'est ainsi que nous rendons קדושים  
kedôshîm<sup>e</sup> *sanctorum*, des saints.

Ce terme ne signifie pas toujours  
ces élus de Dieu que nous appellons  
des saints : il veut dire aussi un hom-  
me ou des hommes que Dieu destine à  
l'exécution d'une œuvre à laquelle ils  
se consacrent. C'est ainsi que *Darius*  
*Médus* destiné pour marcher contre  
Babylone est appelé *sanctus*, lorsque  
le Prophète Habacuc III. 3. dit de  
lui sans le nommer :

*Et sanctus de monte Pharan.*

Et le saint viendra du mont Pharan.

Ce Texte est trop obscur pour nous  
contenter de cette unique citation.

*Isaïe XIII. 3.* fait parler ainsi le  
Seigneur au sujet de la ruine de Ba-  
bylone, lorsqu'il la fera détruire par  
les Mèdes.

*Indignatus præcipio sanctis meis.*

*Et voco fortes meos ad iram meam.*

Dans mon indignation

Je vais donner l'ordre à mes saints ;

Je vais appeler mes guerriers

Pour exécuter les arrêts de ma colère.

Le nom Adjectif kâdôsh, *sanctus* ;  
dont le Pluriel est kedôshîm<sup>e</sup>, *sancti* ;



158<sup>e</sup> *Observation*  
dérive de kâdash, *preparari, desti-*  
*nari, consecrari, être préparé, être*  
*destiné, être consacré.* Mais ce Verbe  
dans la 3<sup>e</sup> & dans la 5<sup>e</sup> conjugaison  
est employé dans les Prophètes lors-  
qu'il s'agit de *guerre*.

C'est ainsi que le Seigneur dans Jé-  
rémie XXII. 7. menaçant Joakim,  
Roi de Juda, d'envoyer des hommes  
avec leurs armes pour le faire périr  
lui & son peuple, se sert des expres-  
sions suivantes, selon la Vulgate :

*Et sanctifico super te*  
*Interficietum virum & arma ejus.*  
Je prépare contre vous des soldats  
Et leurs armes pour vous faire périr.

Ces *soldats* sont les *Chaldéens* que le  
Seigneur *destinoit, préparoit, con-*  
*sacroit*, pour ainsi dire, à la *ruine* de  
Juda, qui de son côté étoit *consacré &*  
*destiné* à être la *victime* des *Chaldéens*,  
comme Jérémie le prédit *Ch. XII. 3.*

*Sanctifica eos in diem occisionis.*  
Préparez-les, destinez-les  
Au jour du carnage.

*Jérémie VI. 4.* employe encore ce  
même terme pour encourager les Chal-  
déens à faire le *siège* de Jérusalem.

*sur le Psaume 88. Vers. 8. 159*  
*Sanctificate super eam bellum.*  
Préparez-vous à lui faire la guerre.

Mais revenons aux Mèdes. Le Prophète Jérémie Chap. LI. 28. les met au nombre des nations que le Seigneur ordonne de consacrer au siège de Babylone.

*Sanctificate adversus eam gentes,*  
*Reges Media & duces ejus,*  
*Et omnes sagittarios ejus simul.*  
*Ac omnis terra dominationis ejus.*  
Tenez prêts à marcher contre elle  
Les Rois de Médie, les Généraux,  
Ses soldats armés de boucliers,  
Et ceux de tout le pays  
Qui est sous sa domination.

Le même terme est employé dans le même sens au Verset qui précède.

Joël III. 9. se sert aussi de ce Verbe pour exprimer la déclaration de guerre que le Seigneur fera faire aux ennemis de son peuple.

*Clamate hoc in gentibus :*  
*Sanctificate bellum, &c.*  
Publiez ceci parmi les nations :  
Préparez-vous à la guerre.

*Sophonie Chap. I. 7. prophétisant*  
*la ruine de Jérusalem, dit qu'elle est*

une victime, & qu'il tient prêts ceux qu'il a invités (pour la manger.)

*Præparavit Dominus hostiam,  
Et sanctificavit vocatos suos.*

Personne n'ignore que ces conviés ne soient Nabuchodonosor & les Chaldéens dont Israël fut la victime.

Après des preuves si claires, il n'est pas difficile de conclure que les saints du *Vers. 6.* de ce Psaume, ne sont pas les saints qui règnent dans le Ciel, mais les troupes nombreuses des Mèdes & des Perses dont le Seigneur se servira, pour exécuter la Prophétie contenue dans les *Vers. 9 & 10.* contre les Chaldéens & par conséquent les ministres de ses vengeances.

*Vers. X. VOUS SEUL.*

Le mot *seul* est ajouté pour rendre la force du ה' énergique qui se trouve joint au Pronom אַתָּה -*aththâh*, tu, vous. De même que pour exprimer la force du même Pronom employé dans les stiques suivans avec le même *Hé-énergique*, nous l'avons rendu en Latin par *ipse* qui a beaucoup plus de force que le *tu*, & en

sur le Psaume 88. Vers. 11. 161  
François nous avons augmenté la signi-  
fication des Verbes dont il est le spé-  
cificatif.

Vers. XI. POUR TOUJOURS.

Cette expression rend la force du  
Phiel פִּזְרָה phizzarethâ, *disperget*, dis-  
persera. Sur quoi nous croyons devoir  
observer ce qui suit. Quoique les Dic-  
tionnaires confondent souvent le *kal*  
& le *phiel* de la plus grande partie  
des Verbes Hébreux, en donnant une  
égale signification à l'une & à l'autre  
conjugaison ; il n'est pas moins vrai  
que le *phiel* a plus de force que le  
*kal*, & que l'on doit par conséquent  
chercher à l'exprimer toutes les fois  
que l'on voit l'Ecrivain sacré s'en ser-  
vir par préférence à ce dernier.

Vers. XII. VOUS ETES LE SOUVERAIN DES  
CIEUX.

Voyez dans l'examen de ce Psaume  
pag. 111. ce que les *cieux* & la *terre*  
signifient dans ce Verset.

Ibid. VOUS DONNEREZ UN NOUVEL ÊTRE.

Tu denuò fundabis. Le changement  
de préterit en futur & l'augmentation  
de l'Adverbe denuò, de nouveau, al-

larmeront peut-être les Sectateurs rigides de la Lettre du Texte original; mais outre qu'il ne faut point perdre de vue l'objet de ce Psaume & la Prophétie qui y règne, nous allons rendre un compte exact de cette Version,

1°. Quant au *changement de prétérit en futur*, personne n'ignore que rien n'est si commun dans les Livres saints que les énallages de toute espèce, (nous prouverons cette vérité dans nos Volumes suivans,) & que ce n'est que le sens du discours & l'harmonie qui décident du tems convenable au Verbe employé; mais pour en faire d'autant mieux sentir la nécessité dans le cas présent, montrons ces deux Versets sous l'aspect où le Texte nous les offre mot à mot :

Vous êtes le Souverain des *cieux* ;  
 La *terre* est aussi à vous ;  
 Vous avez fondé l'*univers* ;  
 Et tout ce qui le remplit.  
 Vous avez créé l'*Aquilon* & le *Midi* ;  
 Le *Thabor* & l'*Hermon* ;  
 Retentiront en l'honneur de votre nom.

A quel dessein, comme nous l'avons dit dans l'examen de ce Psaume

sur le Psaume 88. Vers. 12. 163  
pag. 109. le Prophète rappelleroit-il  
ici la création de l'univers & de tous  
ses habitans ? Et pourquoi cette alle-  
gresse du *Thabor* & d'*Hermon* qui  
sont les deux limites de la terre d'Is-  
raël, ou du moins qui en indiquent la  
partie *Orientale* & *Occidentale* ? On ne  
voit entre ces deux idées aucune liaison  
en laissant les Verbes *créé* & *fondé* au  
prétérit. Il est question de donner à ces  
deux montagnes un motif raisonnable  
de joye. Se persuadera-t-on que ce  
soit en l'honneur de la création ? El-  
les auroient attendu bien tard à faire  
éclater leurs transports. Il est donc  
très-visible qu'il ne s'agit point ici de  
ce premier instant où tout est sorti du  
néant. C'est un nouveau genre de  
création, un nouvel être que l'Eternel  
donne à l'*Aquilon* & au *Midi*, un  
nouvel univers qu'il forme, en un mot  
c'est un nouveau monde qui étoit la  
figure de celui dont il est parlé dans  
Isaïe LXV. 17. & suivans, où ce Pro-  
phète annonce la création de l'Eglise  
Chrétienne.

Je vais, dit l'Eternel,  
Créer des cieux nouveaux  
Et une nouvelle terre ;

Les premiers sont oubliés,  
 Et le souvenir en fera effacé ;  
 La nouvelle création que je fais  
 Sera pour jamais la source  
 De votre joie la plus vive.

Mais le motif de l'allegresse de *Thabor* & d'*Hermon* porte sur la nouvelle face que devoit prendre la terre d'*Israël* après la ruine de l'Empire de *Babylone*. D'ailleurs le Futur יִרְנְנוּ *ierán-nênôû*, *personabunt*, retentiront, doit donner le ton aux Verbes précédens ; & c'est ce futur qui doit dissiper l'obscurité de ces deux Versets, en nous indiquant que le sujet de la joye de ces deux montagnes ne subsiste pas encore. Or s'il ne subsiste pas encore, ce n'est donc pas la première création de l'univers qui doit en être le motif : c'en est une nouvelle dont il est ici question ; dès lors nous sommes bien fondés à rendre le מֵהֵ-énergique מֵהֵ-*âththáh*, par *denuò*, de nouveau. Il en résulte un sens clair & suivi, & nous pensons qu'il seroit aussi contraire à l'harmonie qu'au bon sens de donner à la joye du *Thabor* & d'*Hermon* une cause rétroactive de plus de 3000 ans. Pourquoi les autres mon-

sur le Psaume 88. Vers. 16. 165  
agnes de l'univers, n'auroient-elles  
pas eu autant de droit que celles-ci de  
se réjouir à la vuë des merveilles de  
la création ?

Vers. XVI. DE LEURS TROMPETTES.

Les *instrumens* de fête & de joie  
ne se firent point entendre aux Israë-  
lites pendant leur captivité. Quelle  
devoit être par conséquent l'émotion  
de leur cœur, lorsqu'en retournant  
dans leur patrie, ils virent l'accomplis-  
sement de cette Prophétie ! Alors ils  
reconnurent ces *sons harmonieux* dont  
ils avoient été privés si long-tems &  
qui célébroient la fin de leurs mal-  
heurs.

*Ibid.* LA JOIE PRÉCIPITERA LEUR RETOUR.

Nous nous servons de cette phrase  
pour exprimer la force du Verbe  
יְהַלְלוּ *iehállêkhoûn*<sup>e</sup>, que le Psalmiste  
a non seulement employé en Phiel ;  
mais auquel il a joint encore un *î* noûn<sup>e</sup>  
énergique.

Vers. XVII. DÉLIVRÉS.

Ce Verbe est mis pour rendre la  
préposition בְּ *bêith*, *ob*, à cause.



Elles feront éclater leurs transports d'alle-  
gresse.

C'est ainsi que nous exprimons le Ver-  
be Hiphil יָגִילוּ *iâghîloûn<sup>e</sup>*, & le  
noûn<sup>e</sup> énergique qui y est joint.

*Ibid.* VOTRE JUSTICE.

On sent aisément que cette *justice*  
qui fait triompher les Israélites, est  
l'arrêt prononcé & exécuté contre les  
Chaldéens.

*Vers. XVIII.* INVINCIBLE.

Nous exprimons par cette épithète  
le *hkhôlém* יָ עָנָוִים énergique qui se trouve  
au terme מְצָוִת *nghúzzámô*, *fortitudo*  
*eorum*, leur force.

*Vers. XXI.* UN SECOURS INESPÉRÉ.

Le terme *inespéré* n'est pas dans le  
Texte: mais c'est ici une de ces épi-  
thètes nécessaires & même essentielles  
pour caractériser l'*espèce* dont il s'agit;  
& de même que les Verbes ne signi-  
fient pas seulement l'*action*, mais l'*ha-*  
*bitude* de l'*action* & les *circonstances*  
qui précèdent & qui suivent l'*action*;  
ainsi la plupart des noms *Substantifs*  
renferment en eux une espèce de gé-

sur le Psaume 88. Vers. 21. 167  
néralité, qui ne peut se dévoiler que  
par une épithète capable d'en fixer la  
juste valeur & l'application qu'on doit  
en faire.

Le mot de *secours* dans ce Verset,  
est trop isolé & trop général pour ne  
pas le restreindre à un fait particulier.  
L'Exode nous instruit quel est ce *se-*  
*coures* & l'homme puissant contre lequel  
il a été donné. Nous y voyons au  
Chap. XIV. le peuple d'Israël dans  
la position la plus critique; enveloppé  
d'un côté par une *armée formidable*,  
arrêté de l'autre par la *mer rouge*,  
quelle ressource lui restoit-il? Pouvoit-il  
s'imaginer que le Seigneur lui frayeroit  
une route nouvelle au milieu des  
*abysses de la mer*? Devoit-il espérer  
un *prodige* aussi éclatant pour se souf-  
traire à la vengeance de l'homme  
*puissant*, c'est à-dire, de *Pharaon* qui  
le poursuivoit avec toutes ses forces?  
C'est ce fait particulier auquel nous  
croyons devoir appliquer le *secours*  
opposé par l'Eternel, & l'on voit pour  
lors combien l'épithète d'*inespéré* de-  
vient légitime & nécessaire.

D'ailleurs il seroit aisé de prouver  
que le génie de la langue Françoisé en

exige très-souvent, non seulement pour présenter des idées plus nettes; mais même pour rendre le stile plus nerveux & plus expressif.

*Verf. XXVII. DANS SES TRANSPORTS.*

Nous rendons par ces mots le Pronom  $\text{אני}$  -houû, *ipse*, lui-même, qui paroît n'être employé ici que pour donner une force nouvelle au Verbe  $\text{יקראני}$  iikerâ-ênî, *clamabit ad me*, il s'écriera vers moi.

*Verf. XXXI. SI JAMAIS.*

Nous ajoutons le mot de *jamais*, pour exprimer le  $\text{לעולם}$  -noûne -énergique qui se trouve à la fin du Verbe  $\text{ילכו}$  iêlêkhoûne, *ambulayerint*.

*Verf. XXXIII. PAR UNE PLAIE MORTELLE.*

Nous avons préféré de rendre par un Substantif joint à un Adjectif le mot pluriel  $\text{בבגעים}$  bînegâ<sup>n</sup>ghîme, *plagis*, par *les playes*; & voici ce qui nous détermine. Après la mort de Josué, les enfans d'Israël, comme nous l'apprennent les Livres saints, se plongèrent à plusieurs reprises dans l'Idolâtrie, ils en furent à chaque fois sévèrement

sur le Psaume 88. Vers. 33. 169  
sévèrement punis, & le bras de Dieu  
s'appesantissoit sur eux jusqu'à ce qu'ils  
reconnussent leur crime & qu'ils se  
convertissent. Ce sont ces différens  
*maux* dont il fut accablé sous les Ju-  
ges, que nous croyons indiqués dans les  
deux premiers stiques de ce Verset où  
l'Eternel dit :

Alors armé de la verge de ma colère,  
Je punirai leurs prévarications.

Mais comme nous sommes persua-  
dés que le Psalmiste n'a pas eu inten-  
tion de répéter, dans les deux stiques  
suivans, la même idée sous des ter-  
mes différens; nous pensons que sous  
celui de  $\text{נְפִלְתָּם}$  *nghàônâme*, *iniquitatem*  
*eorum*, *leur iniquité*, non seulement  
il a voulu dépeindre l'idolatrie qui se  
trouve déjà exprimée par le mot  $\text{פְּשָׁעָם}$   
*phishe<sup>n</sup>ghâme*, *prævaricationes eorum*,  
*leurs prévarications*, mais encore ce  
penchant décidé, cet endurcissement  
de cœur dont les différens malheurs  
qu'ils avoient essuyés n'avoient pu les  
guérir. D'ailleurs il est visible que par  
le terme  $\text{בְּנִגְזָתָם}$  *bineghâ<sup>h</sup>ghême*, *in plagis*, par  
*les plaies*, il a entendu cet assemblage  
*de maux* qui fondirent sur la nation

lors de la captivité de Babylone. Il est aisé de reconnoître, dans cette manière dont le Prophète s'exprime de la part du Tout-puissant, un peuple frappé d'une *plaie mortelle* & prêt à périr sans ressource, cependant encore conservé par la bonté infinie d'un Dieu qui paroît plus jaloux de tenir ses sermens qu'ardent à venger ses injures. Or est-il possible de dire que sous les Juges ce peuple ingrat ait été dans un état si déplorable, que cette façon de s'énoncer de la part du Tout-puissant semble nous le faire pressentir ?

*Vers. XXXIV. ENTIÈREMENT.*

On nous demandera peut-être d'où nous tirons cet Adverbe. Il est juste d'en rendre raison. 1<sup>o</sup>. Il est dit dans ce Verset *לֹא אֶפְרָח עִמּוֹ לֹא-אֶפְרָח* -*aphir phê<sup>n</sup>ghîmmô*, *non auferam à cum eo*, je n'ôterai pas (ma miséricorde) de avec lui. C'est cette double Préposition que nous rendons par *omnino*, *entièrement*, parce que deux Prépositions jointes avec un affixe exigent un Verbe entre elles deux; c'est comme s'il y avoit *ita ut non sit cum eo*, de sorte qu'elle ne soit pas avec lui, 2<sup>o</sup>. Mais quand

*Sur le Psaume 88. Vers. 34. 171*  
 nous n'aurions pas la force & l'énergie  
 d'une double Préposition à exprimer,  
 & que cet Adverbe ne fût qu'un sup-  
 plément, nous serions autorisés à cette  
 Version par la Vulgate, qui dans une  
 même occasion & sur le même sujet  
 à ajouté l'Adverbe *penitùs*, totale-  
 ment, tout-à-fait. C'est ce que nous  
 voyons dans le Chap. XXVI. du Lé-  
 vitique. Ce Chapitre est un détail des  
 maux qu'attireront aux enfans d'Israël  
 leurs infidélités multipliées, & après  
 l'énumération funeste de tous ces  
 fléaux, il est dit au Verset 44. *Et quoi-*  
*qu'ils soient dispersés dans une terre*  
*ennemie*, *לֹא-מֵאֲשֶׁתִּימָה* *lo-me-êsethîm*,  
*non reprobavi eos, je ne les rejette-*  
*rai pas.* La Vulgate a rendu: *Non peni-*  
*tùs abjeci eos*: \* *Je ne les rejetterai*  
*pas entièrement.* On ne peut nier que  
 le Verset 34. du Psaume que nous  
 discutons, & le 44. du XXVI. Cha-

---

\* Remarquez que les deux Prétérits Hé-  
 breux de ce Verset 44. que la Vulgate a rendus  
 par *penitùs abjeci* & par *despexi*, doivent être  
 traduits par des Futurs, comme l'ont fait la  
 Version Arabe & la Version Latine du Sa-  
 maritain.

pitre du Lévitique ne soient la même idée rendue sous des termes différens. Or dès que l'Auteur de la Vulgate a jugé nécessaire d'ajouter l'Adverbe *penitus*, *entièrement*, dans l'un, il doit être également ajouté dans l'autre.

*Verf. XXXVI. IRRÉVOCABLEMENT.*

Le mot Hébreu אֶחָד - *áhkháth*, signifie *semel*, *une fois*; mais nous n'avons pu rendre l'énergie de ce mot dans la bouche du Dieu de vérité. Il répond à la façon vulgaire de s'exprimer: *Je l'ai juré une bonne fois.*

*Verf. XXXVIII. CELUI QUI PREND LES  
CIEUX A TÉMOINS,  
SERA FIDÈLE A SON SERMENT.*

Nous suivons en partie dans cette manière d'interpréter ce passage le sentiment d'Eusèbe, de Théodoret & de quelques autres Interprètes, qui ont pensé que ce *témoin fidèle* dont il est ici question, étoit *Dieu même*. Cependant comme cette expression de *témoin fidèle* pris pour l'*Eternel*, ne peut se joindre avec le mot Hébreu אֶתֶר *sháhkhak*, *ether*, que nous regardons comme le *ciel* des astres, & qui ne fut jamais pris pour le *lieu* où réside

*Sur le Psaume 88. Vers. 46. 173*  
 la Majesté suprême, nous rendons le ז  
 bèth, par la conjonction *per* & le  
 mot נִשְׁבַּחְתִּים, par *testificans*, qui prend  
 à témoin, & nous en faisons un sens  
 plus suivi, plus clair & plus propre à  
 développer la pensée du Prophète.

*Vers. XL. VOUS L'AVEZ FOULÉE AUX  
 PIEDS.*

Nous suppléons ce Verbe : en voici  
 la raison. Lorsque le Verbe précédent  
 ne régit pas immédiatement la Prépo-  
 sition qui le suit, il faut en suppléer  
 un autre qui puisse la régir ; & nous  
 estimons qu'alors la Préposition Hé-  
 braïque renferme en elle-même la  
 force du Verbe comme s'il étoit ex-  
 primé.

*Vers. XLV. ET LA TERRE EST COUVERTE  
 DES DÉBRIS ÉPARS DE SON THRÔNE.*

Nous avons cru ne pouvoir mieux  
 rendre que par ces termes la Conjugai-  
 son Phiel מִגְגַּרְתָּהּ miggârethâh, & le ה  
 Hê-énergique qui y est joint. Nous  
 avons saisi cette idée d'autant plus vo-  
 lontiers, que ce sont les *fidèles Israë-  
 lites* qui forment le *thrône* de l'Eglise  
 d'Israël ; & qu'au moyen de l'esclavage



où les avoient entraînés leurs cruels vainqueurs, ils se trouvoient *dispersés* sur toute la surface de l'Empire de Babylone.

*Vers. XLVI. VOUS AVEZ MOISSONNÉ.*

On ne peut guères méconnoître ici l'*affoiblissement* de l'Eglise d'Israël par le *schisme* des dix Tribus sous Roboam, les guerres que les deux Royaumes ont essuyées, soit entre eux, soit de la part des étrangers, la destruction du Royaume d'Israël & l'enlèvement des dix Tribus.

*Vers. XLVII. SERA-CE POUR TOUJOURS ?*

Le sens naturel exige une interrogation avant l'Adverbe לְעוֹלָם lenátsá<sup>h</sup>kh, *in eternum, pour jamais*, aussi bien que la répétition de la Particule *usqu'à quò, jusqu'à quand*, devant le Verbe תִּבְעַר thibe<sup>n</sup>ghár, *exardescet, s'enflammera*.

*Ibid. DÉVORANT.*

Cette épithète sert à exprimer le *khôlém* énergique de כֶּמֶד khemô, *sicut, tel que*.

*Vers. XLVIII. POUR LES VOIR PÉRIR.*

*Sur le Psaume 88. Vers. 51. 175*

Tel est le sens que nous donnons à l'Adverbe *שׁוּׁוֹׁ* shâouê-, *frustrà, inutilement* ; sens auquel nous sommes autorisés par le Paraphraste Chaldéen qui l'a rendu par *ut aboleantur, pour qu'ils soient détruits.*

*Vers. LI. SOUVENEZ - VOUS DE TOUS CES PEUPLES NOMBREUX  
QUE JE PORTE DANS MON SEIN.*

Nous croyons devoir rendre ainsi la fin de ce Verset, & ce sens nous paroît plus lié & plus conforme au Texte & à la pensée du Prophète. En effet l'Eglise d'Israël, quoique dans les fers & accablée sous le poids de ses malheurs, n'ignoroit pas qu'ils auroient une fin; que le Tout-puissant appaisé, lui rendroit son premier éclat, & que son retour devoit être suivi d'une abondance de biens. Elle sçavoit entre autres que de son *sein devoit sortir un germe fécond* de peuples & de nations, qui viendroient reconnoître & adorer son Epoux comme le vrai Dieu. Est-il étonnant qu'elle rappelle au Tout-puissant la mémoire d'un fait si intéressant pour sa gloire? Peut-elle employer un motif plus pressant pour obtenir sa délivrance, que de lui repré-

\*H iv.

sement que ce même sein d'où devoient sortir tant d'adorateurs du vrai Dieu, est inhumainement déchiré ? Eh que deviennent pour lors ces promesses, si, comme il est dit au Verfet 48. *les enfans qui en sortent, ne naissent que pour tomber dans les fers ?*

## SECTION II.

*Psaumes qui regardent uniquement Jésus-Christ.*

**N**ous avons regardé comme un objet très-important la recherche des Psaumes, dont le sens littéral contient uniquement les intérêts de l'Eglise Chrétienne dans la personne du Messie, dont ces oracles annoncent la venue & les mystères.

La plupart des Interprètes modernes paroissent n'avoir reconnu que cinq Psaumes d'où l'on puisse tirer des argumens en faveur du Messie, & des mystères qu'il a opérés dans ce monde; mais ils n'en ont vû qu'un seul qui, selon eux, puisse regarder entièrement & uniquement Jésus-Christ.

On fera sans doute curieux de voir d'un coup d'œil les objets que les Com-

*sur les Pss. qui regardent J. C. 177*  
mentateurs donnent à ces cinq Prophéties. C'est de la nouvelle Edition de Vatable 1745. que nous les avons tirés.

**PSAUME II. Quare fremuerunt, &c.**

Dans la Note du premier Verset on apprend que quelques Interprètes le regardent comme une Prophétie de la révolte des Juifs & des Gentils contre le Verbe Incarné; pendant que d'autres croient que ce Psaume contient les plaintes de David contre ses ennemis, qui, soit au dedans, soit au dehors, s'étoient révoltés contre lui au commencement de son règne.

**Ps. XV. Conserva me, &c.**

On remarque dans la Note du onzième Verset, que ce Psaume, selon quelques-uns, n'a point d'autre objet que David, qui le composa dans le tems que Saül consultoit la Pythonisse. Il paroît par les dix Notes qui précèdent, que Vatable pensoit que ce Psaume regarde David, à l'exception néanmoins du Verset 10. qui prophétise Jésus-Christ dans le tombeau; mais au Verset 11. on retrouve David jouissant de la possession tranquille du Royaume d'Israël.

Ps. XXI. *Deus, Deus meus,  
quare me dereliquisti, &c.*

Dans la Note sur le premier Verset on lit ces paroles, *Super stellam matutinam: quod totus Psalmus est de Christo lucifero*. C'est-à-dire que ce Psaume ayant pour titre, *Sur l'étoile du matin*, on doit l'entendre tout entier de Jésus-Christ qui nous a apporté la lumière. On sent toute la valeur d'une telle allusion fondée sur un titre dont la signification nous est inconnue.

Mais dans la Note sur le second Verset il est dit que David au fort de ses malheurs a composé ce Psaume, où en exagérant ses souffrances, il prédit en passant, *prædicit obiter*, les douleurs excessives & ignominieuses que Jésus-Christ a souffertes.

Ps. XLIV. *Eruçtavit cor meum, &c.*

Au second Article de la première Note, on lit que ce Cantique renferme l'Epithalame de Salomon & de la fille du Roi d'Egypte; & que ce qu'on dit ici de Salomon & de son Epouse, doit s'entendre de Jésus-Christ & de son Eglise.

*Sur les Pss. qui regardent J.C. 179*

*Ps. CIX. Dixit Dominus Domino  
meo, &c.*

Cette Prophétie, de l'aveu de tous les Interprètes Chrétiens, & même des plus habiles d'entre les Juifs, regarde uniquement le Messie, & n'a par conséquent qu'un seul sens littéral, comme on le voit dans la Note sur le premier Verset de ce Psaume, nouvelle Edition de Vatable.

Que peut penser un jeune Théologien, après avoir lû ce que nous venons de rapporter? Il doit se persuader que dans tout le recueil des Psaumes il ne s'en trouve qu'un seul, qui puisse lui servir de preuve unique, directe & sans ombre, contre les adversaires de la Divinité de Jésus-Christ.

Mais comment peut-il être arrivé que les Interprètes modernes qui cherchent tous les Textes favorables à la cause du Messie, n'en aient reconnu qu'un seul dans tous les Psaumes qui le regarde uniquement? Néanmoins le nouveau Testament, les saints Pères, & par conséquent la Tradition, leur ont frayé la route qui conduit directement à Jésus-Christ par un seul sens

Hvj

littéral, dégagé de tous sens littéral historique qui regarde l'ancien Israël.

Mais ce qui nous paroît plus surprenant encore, c'est que la même route étant ouverte par S. Augustin pour le Ps. VIII. *Domine, Dominus noster*, & frayée par le même S. Docteur & par S. Hilaire pour le Ps. CXXXI. *Memento, Domine, David*, aucun moderne n'ait essayé d'approfondir & d'entendre les idées sublimes de ces Textes qui nous sont indiqués dans le nouveau Testament, expliqués par les PP. dont la Tradition conservera toujours les sentimens.

Cessons cependant d'être étonnés de ce que les Interprètes modernes n'ont saisi qu'indirectement le sens des Psaumes qui regardent uniquement Jésus-Christ. En voici la raison.

Ces savans hommes, même avant Vatable, s'étoient persuadés que sans le secours des Rabbins on ne pouvoit point saisir l'intelligence des Psaumes. De là est parvenue jusqu'à nous l'idée de l'infailibilité des titres, & l'opinion que tous les Psaumes regardoient la personne & les intérêts de David. Joignez à ces préjugés l'indifférence où l'on a toujours

*sur les Pss. qui regardent J. C. 181*  
été pour l'étude des termes énigmati-  
ques, & l'incertitude où l'on s'est trouvé  
sur la manière & sur les occasions de  
faire usage de certaines règles de Gram-  
maire dont les Juifs ne nous ont donné  
que des préceptes trop indéterminés.

Nous ne nous sommes point laissés  
intimider par le grand nombre des In-  
terprètes qui ont précédé ou suivi Va-  
table; mais frappés de l'utilité que la  
cause de l'Eglise Chrétienne & la Théo-  
logie en retireront, nous osons présenter  
sept Psaumes qui regardent directement  
J. C. sous un unique sens littéral, regardé  
comme tel par les hommes éclairés de  
l'ancienne & de la nouvelle Alliance.

Voici le nombre de ces importantes  
Prophéties, que nous sommes dans  
l'habitude d'appeler les sept Psaumes  
de Jésus-Christ, ou du Messie.

#### PSAUMES.

- II. *Quare fremuerunt gentes.*
- VIII. *Domine, Dominus noster.*
- XV. *Conserva me, Domine.*
- XXI. *Deus, Deus meus, quare me dereli-*  
*quisti.*
- XLIV. *Eruetavit cor meum.*
- CIX. *Dixit Dominus Domino meo.*
- CXXXI. *Memento, Domine, David.*



## PSAUME I.

*Quare fremuerunt gentes , &c.*

## A V E R T I S S E M E N T .

**O**N ne peut douter que ce Psaume ne soit de la composition de David, comme on le voit dans les Actes, Chapitre IV. 25. Il n'a point de titre dans l'Hébreu, ni dans la plupart des exemplaires Grecs; c'est pourquoi plusieurs Rabbins & quelques Pères ont cru que cette Prophétie n'en faisoit qu'une avec la précédente, suivant cette maxime des Juifs, que l'on ne compte point les Psaumes qui sont sans titre: *Qui pratitulati esse non videntur, apud Hebraeos pro uno Psalmo habentur.* \* Mais cette règle ne paroît point fondée. En effet plusieurs Psaumes,

---

\* *S. Hieronymus Praef. in Psalmos.* Toutes les fois que nous citons ce Père sur les Psaumes, nous entendons l'Auteur du Commentaire qu'on a autrefois imprimé avec les Œuvres de ce S. Docteur.

quoique sans titre dans l'original, sont cependant distingués par les Rabbins même & par les Interprètes. D'ailleurs l'objet de ces deux Cantiques est trop différent pour s'y méprendre, & les Actes des Apôtres citent celui-ci comme détaché du premier.

Nous appercevons plusieurs Interlocuteurs dans ce Psaume, quoique le Prophète ne les nomme point; mais on convient que la suppression des personnages est assez fréquente dans les Ouvrages de Poësie, comme on le voit évidemment dans le Cantique des Cantiques: suppression à laquelle plusieurs Versions ont remédié en suppléant les Interlocuteurs sous-entendus.

Les sentimens sont partagés sur l'objet de cette divine Poësie. Les anciens Rabbins l'ont expliquée du Messie, comme on le voit dans le Targum & dans leurs Commentaires. Néanmoins les Juifs modernes convaincus de l'avantage que les Chrétiens tirent de ce Psaume pour démontrer la divinité de Jésus-Christ, font tous leurs efforts pour prouver que David en est l'unique objet. Selon la synopse des

Critiques, voici comme s'explique à ce sujet le Rabbin Iar<sup>h</sup>khi dans son Commentaire. *Doctores nostri exposuerunt (hujus Psalmi) significatum de Rege Messiah; at, prout sonat, & ut respondeatur Minais seu Hæreticis, expedit interpretari ipsum de ipso David.* Par où l'on voit que c'est uniquement par haine contre les Chrétiens, qu'ils refusent de reconnoître la vérité que leurs pères leur ont enseignée.

Les Apôtres, les Pères Grecs & Latins, & tous les Interprètes reconnoissent que ce Psaume regarde Jésus-Christ; avec cette différence que les Pères & les anciens Interprètes n'admettent qu'un sens littéral, & que plusieurs Commentateurs modernes croient y appercevoir deux sens littéraux, dont le premier a David pour objet, & le second Jésus-Christ. L'Auteur que l'on nomme *Incognitus in Psalmos*, s'exprime ainsi: *Hic Psalmus exponitur dupliciter etiam literaliter, scilicet de ipso David, & de Christo.* (Ce Psaume a un double sens littéral, l'un regarde David, & l'autre le Messie.) Il commence par expliquer tout ce Psaume

Telon le premier sens , ensuite il ajoute \* que c'est l'explication littéraire que plusieurs Interprètes admettent , & qui paroît assez claire quand on s'arrête à la superficie des choses ; mais il déclare que , quoique David soit l'Auteur de ce Psaume , il est cependant évident qu'on ne peut en aucune manière l'expliquer de lui à la lettre , mais uniquement de Jésus-Christ.

M. Duguet admet aussi un double sens. » L'objet immédiat de ce Psaume , » dit-il , est David. Comme il le fera » encore de beaucoup d'autres , il est » inutile d'en tracer ici d'abord un » tableau qui représente & réunisse ses » principaux caractères. « Après avoir rapporté les différens événemens de la vie du Roi Prophète comme figure de celle du Sauveur , il continue en ces termes : » Ce premier crayon suffit » peut - être pour contenter le Juif » aveugle , & pour amuser ceux qui

---

\* Hic est expositio literalis , secundum aliquos , quæ satis plana apparet in superficie : sed apparet quòd iste Psalmus , licet à David fuerit factus , tamen nullo modo literaliter de ipso potest intelligi , sed de Christo ; quod declaro.

» s'arrêtent à l'écorce. Mais pour peu  
 » qu'on soit attentif, on reconnoît  
 » d'abord que l'histoire de David n'est  
 » qu'un voile, & un voile infidèle  
 » qui trahit de toutes parts l'objet  
 » qu'il devoit cacher. On a pu sentir  
 » par expérience qu'en lui faisant l'ap-  
 » plication du Psaume, toutes les ex-  
 » pressions étoient trop sublimes &  
 » trop grandes, & qu'on étoit sans  
 » cesse contraint d'en rabattre infini-  
 » ment pour les réduire à un sens  
 » tolérable. Et cette violence même  
 » qu'on faisoit aux termes, avertissoit  
 » qu'il n'en étoit que le prétexte &  
 » l'occasion, & qu'il falloit chercher  
 » ailleurs le véritable sujet, qui en  
 » pût mieux remplir l'étenduë.

» Il suffit de le parcourir pour en  
 » connoître l'exagération . . . . Mais  
 » tout ce qui paroît excessif & outré  
 » par rapport à David, devient juste  
 » & naturel dans Jésus-Christ.

Le même Auteur dit (sur le  
 Psaume 44.) que » *le sens* immédiat  
 » doit être perpétuel & suivi; qu'il  
 » ne faut pas le prendre en certains  
 » points, & l'abandonner en beaucoup  
 » d'autres; qu'il ne faut pas le croire

» possible, quand il est interrompu  
» par des obstacles qu'on ne sauroit  
» surmonter; *qu'il ne faut pas le don-*  
» ner comme fondé dans la lettre,  
» lorsque c'est la lettre même qui le  
» combat. «

Après cet aveu si bien fondé, voici comme nous raisonnons. Puisque les expressions de ce Psaume sont si grandes & si sublimes, qu'on ne peut l'appliquer à David, sans faire violence aux termes, & sans être sans cesse contraint d'en rabattre infiniment pour les réduire à un sens tolérable : puisque tout est excessif & outré par rapport au Roi Prophète, ce sens immédiat n'est donc point fondé sur la lettre, il est donc nécessairement interrompu par des obstacles qu'on ne peut surmonter; & dès lors, selon les principes de M. Duguet, il ne faut pas le croire possible. Disons donc sans crainte avec les Pères, que ce Psaume ne peut avoir qu'un seul objet, qui est Jésus-Christ.



*ARGUMENT.*

*I. Le Prophète prédit que les efforts des Princes pour perdre Jésus-Christ, n'em-*

*I.*

*Propheta.*

1. **A**D quid tumultuosè conveniunt  
gentes?  
Ad quid populi meditantur inania?
2. Ad quid consistunt Reges terræ?  
Ad quid Principes unà consilium ineunt  
Adversus Dominum & adversus Christum  
ejus?
3. (Dicentes :) Jam jam dirumpamus  
Vincula quibus nos onerant,  
Et procul rejiciamus jugum  
Quo nos premunt.
4. Qui habitat in cœlis, irridebit;  
Dominator subsannabit conatus eorum.
5. Tunc minas intentabit  
Rebellibus illis in irâ suâ,  
Et in furore suo perterrebit illos.
6. Egomet, inquiet, inunxi Regem,  
Quem constitui super Sion  
Montem sanctum meum.

*pècheront pas son Père de l'établir Roi sur Sion.*

II. *Le Messie assure qu'il publiera le décret par lequel il aura été déclaré Fils de Dieu & Souverain des Nations.*

III. *Le Psalmiste exhorte les Rois & les Princes à se soumettre à son Empire.*

I.

*Le Prophète.*

1. **P**ourquoi les nations s'assemblent-elles en tumulte?  
Pourquoi les peuples forment-ils de vains projets?
2. Pourquoi les Rois de la terre  
Tiennent-ils leurs conseils?  
Pourquoi les Princes conspirent-ils entr'eux  
Contre l'Eternel & contre son Christ?
3. Brisons, brisons, disent-ils,  
Les liens dont ils nous chargent :  
Rejettons loin de nous  
Le joug qu'ils nous imposent.
4. Celui qui réside dans les cieus,  
Se moquera de leurs efforts :  
Le souverain Maître  
Les traitera avec mépris,
5. Lorsque dans sa colère  
Il menacera ces rebelles,  
Lorsque dans sa fureur  
Il les jettera dans le trouble.
6. Je l'ai, leur dira-t-il, sacré moi-même,  
Pour régner sur Sion ma montagne sainte.



II.

*Messia, i. e. Christus.*

7. Promulgabo decretum *Æterni*.  
Dixit mihi : Filius meus unicus es ;  
Ego hodie genui te.
8. Pete à me :  
Statim constituam gentes  
In perpetuam hæreditatem tuam ;  
Et possessionem tuam terminos terræ.
9. Confringes eos virgâ ferreâ :  
Vas figuli instar disperges illos.

III.

*Propheta.*

10. Nunc ergo , Reges, intelligite :  
Erudimini , qui judicatis terram.
11. Servite *Æterno* cum timore ,  
Et exultate cum reverentiâ.
12. Obsequium præstate sincerum ,  
Ne irascatur , & amittatis statum.
13. Cum de repente exardescet ira ejus ;  
Felicissimi quicumque confisi fuerint  
in eo.

II.

*Le Messie.*

7. Je publierai dans l'univers  
Le décret de l'Eternel.  
Il m'a dit : Vous êtes mon Fils unique ;  
„ Je vous ai engendré aujourd'hui.
8. „ Demandez :  
„ A l'instant je vous donne pour tou-  
„ jours  
„ Les nations en héritage ;  
„ Et la terre entière vous appartient.
9. „ Vous briserez les impies  
„ Avec un sceptre de fer :  
„ Vous les disperserez  
„ Comme les restes d'un vase d'argile.

III.

*Le Prophète.*

10. Rois, réfléchissez donc maintenant :  
Juges de la terre, instruisez-vous.
11. Servez l'Eternel avec crainte,  
Servez-le avec une joie mêlée de respect.
12. Ayez pour lui une soumission sincère,  
De peur qu'en l'irritant  
Vous ne perdiez votre état.
13. Heureux & mille fois heureux  
Ceux qui auront mis en lui leur con-  
fiance,  
Quand tout à coup sa colère s'enflam-  
mera.

## OBSERVATION.

## VERSET I.

*Pourquoi les nations  
S'assemblent-elles en tumulte?  
Pourquoi les peuples  
Forment-ils de vains projets?*

**L** Es termes de *nations* & de *peuples* désignent les Romains & les Juifs qui ont conspiré de concert contre Jésus-Christ. Aquila & S. Jérôme ont traduit les *nations* & les *tribus*. Les Apôtres nous donnent l'explication des deux premiers Versets de ce Psaume dans les Actes, Chapitres III. & IV. S. Pierre & S. Jean ayant guéri un boiteux de naissance, les Prêtres, les Chefs du peuple, & les Saducéens les firent arrêter & mettre en prison, ne pouvant souffrir qu'ils annonçassent la résurrection des morts en la personne du Sauveur. Mais voyant la constance avec laquelle ces deux Apôtres publioient la puissance & la gloire de Jésus-Christ, & ne pouvant nier la vérité du miracle qu'ils venoient d'opérer, & dont tout Israël étoit témoin;  
ils

*sur le Psaume 2. Vers. 1. 193*

ils se contenterent de les renvoyer avec défense de parler dans la suite au nom de Jésus. Les Apôtres vinrent retrouver leurs frères, & leur racontèrent tout ce que les Princes des Prêtres & les Sénateurs leur avoient dit. Alors les Fidèles assemblés à Jérusalem, dans la prière qu'ils adresserent au Tout-puissant pour implorer son secours contre de si redoutables menaces, reconnoissent l'accomplissement de cette Prophétie, dans la fureur avec laquelle Hérode, Pilate, les Gentils & les Juifs s'étoient ligués contre son Fils, & contre les Prédicateurs de son Evangile. » C'est vous, Seigneur, s'écrient-ils, qui avez dit par le Saint-Esprit, parlant par la bouche de notre père David votre serviteur : *Pourquoi les nations s'assemblent-elles en tumulte ? pourquoi les peuples forment-ils de vains projets ? Les Rois de la terre se sont soulevés, & les Princes se sont ligués ensemble contre le Seigneur & contre son Christ.* Car Hérode & Ponce-Pilate avec les nations & le peuple d'Israël se sont vraiment ligués ensemble dans cette ville contre votre saint Fils

» Jésus, que vous avez consacré par  
 » votre onction. « Il seroit téméraire,  
 dit S. Jérôme (a), de ne vouloir point  
 interpréter ce Psaume de Jésus-Christ,  
 après ce que S. Pierre nous en a dit  
 dans les Actes. Les anciens Rabbins  
 l'ont aussi expliqué de ce divin Sauveur,  
 comme on le voit dans la Paraphrase  
 Chaldaïque (b), & dans le Com-  
 mentaire sur les Psaumes du Rabbini  
 Obadiah Haggau, où on lit dans le  
 titre : *In hoc Psalmo recenset Auētor*  
*res dierum Messia* : L'Auteur de ce  
 Psaume annonce les choses qui doivent  
 arriver du tems du Messie. *Synopse*  
*des Critiques.*

V E R S E T I I I.

*Brisons, brisons, disent-ils,  
 Les liens dont ils nous chargent :  
 Rejettons loin de nous  
 Le joug qu'ils nous imposent.*

BRISONS.

C'est la voix des Princes & des peu-

---

(a) Audacis est hunc Psalmum interpretari  
 velle post Petrum, imò de eo sentire aliud  
 quàm in Actibus Apostolorum dixerit Petrus.

(b) Surrexerunt reges terræ, & potentes  
 convenerunt in unum, ut deficiant à Domino,  
 & certent adversus Messiam ejus.

sur le Psaume 2. Vers. 3. 195

bles rebelles qui s'efforcent de rompre les liens par lesquels le Fils de Dieu vouloit les attacher à son service, c'est-à-dire, à la Loi de l'Évangile. Ils la regardent comme un joug trop pesant, parce qu'elle est contraire à leur orgueil & à leurs mœurs corrompues. *Demus operam*, leur fait dire S. Augustin sur cet endroit, *ut nos non aliget, neque imponatur nobis Christiana Religio*. C'est aussi celle des Prêtres, des Scribes & des Pharisiens. Jésus-Christ découvroit leur hypocrisie, monroit la fausseté de leurs explications de la Loi. C'est ce qui les révolte, & leur fait dire dans la parabole de l'Évangile, Luc. XIX. 14. Nous ne voulons point qu'il soit notre Roi : *Nolumus hunc regnare super nos*. Cette conspiration des Princes & des peuples a commencé dès la naissance du Sauveur. A peine Hérode le Grand apprend-il qu'il est né, qu'il en est dans le trouble & avec lui toute la ville de Jérusalem : il conspire aussitôt contre lui & forme le dessein de le perdre, & d'anéantir ainsi les Prophéties qui annoncent son empire.

Quelqu'un dira peut-être que nous

ajoutons au Texte , & que notre Version est une paraphrase, qu'on pouvoit traduire simplement :

Rompons leurs liens,  
Rejettons loin de nous leur joug.

Ceux qui ont étudié la Langue sainte, savent que les Hébreux n'ont point de Verbes composés, & qu'ils ont très-peu d'Adverbes. Ils n'ignorent point que les Prophètes expriment souvent l'un ou l'autre par des lettres énergiques, que les Grammairiens se contentent d'appeler Emphatiques ou Paragogiques, c'est-à-dire, qui donnent une signification plus forte aux Verbes ou aux Noms auxquels elles sont jointes. Cette vérité est reconnue par les plus habiles Interprètes, comme nous l'avons fait voir ailleurs. Nous en donnerons de nouvelles preuves, quand nous traiterons cette matière. C'est donc pour rendre toute la force de ces lettres énergiques que nous avons traduit le Verbe נִתְקַחַם nenáthekâh, par *Jam jam disrumpamus* : *Brisons, brisons*, ou *hâtons-nous de briser*, au lieu de *brisons*. Le Nom מִסְרוֹתֵינוּ môserôthênô, les liens dont ils nous

sur le Psaume 2. Vers. 4. 197  
 chargent , au lieu de traduire simplement leurs liens. Le Substantif עֲבֹתֵינוּ nghàbóthêimô , le joug dont ils nous accablent, au lieu de leur joug. *Hujus autem Versûs hac est sententia , dit Demuis : Depellamus fortiter à cervicibus nostris jugum quod illi volunt imponere : Rejettons courageusement le joug dont ils veulent charger nos têtes.* Cette explication rend la force de la lettre énergique jointe au Nom de *jugum.*

#### V E R S E T I V.

*Celui qui réside dans les cieux ,  
 Se moquera de leurs efforts.*

C'est en vain que les impies , effrayés du règne du Fils de Dieu , s'unissent de concert pour détruire son Empire. Le souverain Maître qui réside dans les cieux , se moque de tous leurs vains efforts , & fait servir leurs pernicious desseins à l'accomplissement de tout ce que sa puissance & sa divine providence ont ordonné. Act. IV. 28. En effet , les Juifs séduits par l'amour d'une fausse indépendance , refusent de se soumettre au Christ que Dieu leur donnoit pour Maître. En punition ils



furent assujettis à différens particuliers qui se rendirent tour à tour maîtres de leur République, à la faveur des dissensions & des guerres civiles que leur mésintelligence avoit produites. Ils font mourir Jésus-Christ, *de crainte*, disent-ils, \* *qu'il ne séduise le peuple par sa doctrine, & que les Romains ne s'emparent de leur pays.* Mais la mort du Messie est la cause de leur assujettissement aux Romains, & de leur dispersion chez tous les peuples de la terre. C'est ainsi que le Tout-puissant se moque des vains efforts des hommes, & qu'il détruit les conseils de la sagesse humaine.

V E R S E T V.

*Lorsque dans sa colère  
Il menacera ces rebelles.*

En quel tems le Seigneur menaçait-il ces rebelles dans sa colère? Ce fut lorsque les Princes des Prêtres, les Docteurs de la Loi & les principaux d'entre le peuple cherchoient tous les moyens de le perdre. C'est alors, dit S. Athanase, qu'il leur adressa ces

---

\* Joan. XI. 48.

terribles menaces rapportées par saint  
Matthieu: \* » Malheur à vous, Scribes  
» & Pharisiens hypocrites, parce que  
» vous fermez aux hommes le royau-  
» me du ciel; car vous n'y entrez pas  
» vous-mêmes, & vous n'y laissez point  
» entrer ceux qui le désirent. Malheur  
» à vous, Scribes & Phariséens, parce  
» que, sous prétexte de vos longues  
» prières, vous dévorez les maisons  
» des veuves: c'est pour cela que vous  
» subirez un jugement plus rigou-  
» reux. . . . Malheur à vous, qui bâtif-  
» sez des tombeaux aux Prophètes, &  
» qui ornez les monumens des justes.  
» Si nous eussions été du tems de nos  
» pères, dites-vous, nous n'eussions  
» point répandu avec eux le sang des  
» Prophètes. Ainsi vous vous rendez  
» témoignage à vous-mêmes, que vous  
» êtes les enfans de ceux qui ont fait  
» mourir les Prophètes. Mais vous al-  
» lez achever de mettre le comble  
» à l'iniquité de vos pères. Serpens,  
» race de vipère, comment éviterez-  
» vous d'être condamnés au feu de

---

\* *Chap. XXIII. Vers. 13, 14, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35 & 36.*

» l'Enfer ? Je vais vous envoyer des  
 » Prophètes , des Sages & des Doc-  
 » teurs : & vous mettrez les uns à  
 » mort , vous crucifierez les autres ,  
 » vous en fouetterez d'autres dans vos  
 » Synagogues , & vous les persécute-  
 » rez de ville en ville. C'est ainsi que  
 » tout le sang innocent qui a été ré-  
 » pandu sur la terre , retombera sur  
 » vous , depuis le sang d'Abel le juste  
 » jusqu'au sang de Zacharie fils de  
 » Barachie que vous avez fait mourir  
 » entre le Temple & l'Autel. Je vous  
 » le dis en vérité , toutes ces choses  
 » s'accompliront sur la race d'aujourd'hui. «

Dans une autre circonstance le Sau-  
 veur connoissant la grandeur des maux  
 qui devoient tomber sur cette ville cri-  
 minelle , lui adresse ces paroles en versant  
 des larmes : \* » Ah ! si tu connoissois au-  
 » moins en ce jour qui t'est encore donné  
 » ce qui peut te procurer la paix ! mais  
 » maintenant tout cela est caché à tes  
 » yeux. Aussi viendra-t-il un tems mal-  
 » heureux pour toi , où tes ennemis

---

\* Dans l'Evang. de S. Luc , Chap. XIX.  
 Vers. 42 , 43 & 44.

sur le Psaume 2. Vers. 6. 301

» t'environneront de tranchées, ils t'en-  
» fermeront, & te ferreront de toutes  
» parts. Ils te renverseront par terre, ils  
» extermineront tes enfans qui sont  
» dans ton enceinte, & ne te laisseront  
» point pierre sur pierre; parce que  
» tu n'as pas connu le tems auquel  
» Dieu t'a visitée. «

» L'événement, dit Théodoret, \* est  
» l'interprétation de ces paroles du Psau-  
» me. L'armée Romaine les ayant atta-  
» qués, ruina leur ville, brûla leur  
» Temple, passa une partie d'entr'eux  
» par le fil de l'épée, conduisit en capti-  
» vité ceux qui éviterent la mort. «

#### V E R S E T VI.

*Je l'ai, leur dira-t-il, sacré moi-même,  
Pour régner sur Sion ma montagne sainte.*

C'est le Père qui parle ici, & qui  
déclare que, malgré les efforts des Prin-  
ces & le soulèvement des peuples, il

---

\* Et horum quoque verborum interpre-  
tationem ipse rerum eventus docet. Romanus  
enim exercitus eos aggressus, urbem evertit,  
& templum combussit, plurimosque ipsó-  
rum morte multavit; eos verò qui mortem  
evaserant, captivos in servitatem abduxit. In  
*Vers. 5. secundi Psalmi.*

a établi son Fils Roi & Chef de l'Eglise dont Sion étoit la figure, & dont elle devoit être le berceau, pour étendre de là son Empire dans tout l'univers. Le Psalmiste réitère la même promesse dans le Psaume CIX. Hébr. CX.

Le Seigneur fera sortir de Sion  
Le sceptre de votre autorité :  
Vous exercerez votre empire  
Au milieu de vos ennemis.

Isaïe II. 3. dit encore :

La Loi sortira de Sion,  
Et la parole de Jérusalem.

Jésus - Christ déclare à ses Apôtres avant l'Ascension, que cette Prophétie est accomplie en sa personne, *Luc, XXIV. 47.* qu'il falloit qu'on prêchât en son nom la pénitence & la rémission des péchés dans toutes les nations, en commençant par Jérusalem.

Sion, c'est-à-dire, l'Eglise. » Elle » est appelée montagne, dit S. Augustin sur ce Verset du Psaume que » nous examinons, à cause de son » éminence qui la rend visible à toute » la terre, & de sa solidité qui la rend » inébranlable : *propter eminentiam & firmitatem.* »

sur le Psaume 2. Vers. 6. 203

La Version Grecque de ce Verset est différente du Texte Hébreu, qui met à l'Actif ce que le Grec met au Passif, de la manière suivante :

*Ego autem unctus sum Rex ejus  
Super Sion montem sanctum ejus.*

Au lieu que l'Original porte :

*Ego me inunxi Regem meum  
Super Sion montem sanctum meum.*

La Paraphrase Chaldaïque, la Version Syriaque, Aquila, Symmaque, la cinquième & la sixième Editions données par Origène, lisoient comme le Texte Hébreu d'aujourd'hui, quoiqu'avec quelques différences dans la manière de traduire. Ils attribuent par conséquent ces paroles au Père. S. Jérôme a traduit de la manière suivante :

*Ordinavi Regem meum  
Super Sion montem sanctum meum.*

Plusieurs autres Interprètes ont rendu le Verbe par l'Actif. Mais soit qu'on dise, avec le Grec & la Version Latine, que c'est le Fils qui parle en cet endroit, & qui déclare qu'il a reçu l'onction de son Père, ou que l'on recon-

noisse, selon le Texte original, que s'est le Père qui annonce que lui-même sacrera son Fils Roi de Sion, c'est la même chose quant au sens. Certè, dit Demuis sur cet endroit, *nihil refert ad sensum, sive cum Græco & Latino, sive cum Hebrais legas. Si cum Hebrais tamen, faciliior ac elegantior erit contextus.*

### V E R S E T VII.

*Je publierai dans l'univers  
Le décret du Seigneur.*

C'est le Fils qui parle après sa consécration, comme Roi & Chef de l'Eglise. Mais comme son Royaume n'étoit pas de ce monde, *S. Jean XVIII.* & qu'il ne s'est incarné que pour rendre témoignage à la vérité, il commence les fonctions de sa royauté en instruisant les hommes, & en leur manifestant les volontés de son Père par la doctrine de son Evangile. Tel est le décret qu'il promet de publier, selon *S. Jérôme*: *Hoc est, doctrinam Evangelii.* C'est ce que Jésus-Christ déclare lui-même, lorsqu'il dit, *Luc. IV. Vers. 18. C'est pourquoi il m'a consacré*

sur le Psaume 2. Vers. 7. 205  
 par son onction : il m'a envoyé pour  
 prêcher l'Évangile aux pauvres ; pour  
 guérir ceux qui ont le cœur brisé ; pour  
 annoncer la liberté aux captifs , &  
 aux aveugles le recouvrement de la  
 vue ; pour délivrer ceux qui sont dans  
 l'oppression ; pour publier l'année de  
 grace du Seigneur , & le jour auquel il  
 rendra justice. Après que le Sauveur  
 eut lû dans la Synagogue cette Pro-  
 phétie d'Isaïe Ch. LXI. il assura qu'elle  
 étoit accomplie en sa personne.

*Ibid.* IL M'A DIT : VOUS ÊTES MON FILS  
 UNIQUE.

Le jour que Jésus - Christ reçut le  
 bapême par le ministère de S. Jean , on  
 entendit une voix du ciel qui disoit :  
 » C'est ici mon Fils bien-aimé , l'objet  
 » de ma complaisance. *Matth. III. 17.*  
 La même voix se fit encore enten-  
 dre sur le Thabor. *Matth. XVII. 3.*  
*II. Epit. de S. Pierre, I. 17.* Nous avons  
 ajouté l'Adjectif *unique* , pour rendre  
 la signification de la lettre énergique  
 du Pronom אֶתְּךָ *éththâh.*

*Ibid.* JE VOUS AI ENGENDRÉ AUJOURD'HUI.

Tous les Pères & les Interprètes



reconnoissent que ces paroles regardent la génération du Fils par le Père. Mais tous ne les entendent pas de même. Les uns, après S. Augustin, les expliquent de la génération éternelle, d'autres de sa résurrection; le plus grand nombre les entend de sa naissance temporelle.

Nous ne nous arrêterons point à réfuter l'opinion de quelques Rabbins, qui veulent expliquer ces paroles de David de la manière suivante : *Je vous aime comme mon Fils. Je vous regarde avec la même complaisance que si je vous avois créé aujourd'hui.* Peut-on croire avec d'autres, que le jour de l'avènement de David à la couronne doive être regardé comme celui de sa naissance? On sent assez la frivolité de ces nouvelles interprétations, qui sont démenties par celles de leurs pères, comme on le voit dans leurs Commentaires. D'ailleurs il est certain que les Juifs du tems de S. Paul reconnoissoient que ce passage ne regardoit que le Messie, puisque l'Apôtre le cite, *Act. XIII. Vers. 33.* sans aucune contradiction de leur part, qu'il auroit sans doute éprouvée, si ce sens n'eût pas été le

*sur le Psaume 2. Vers. 7. 207*  
véritable sens. S. Paul emploie encore ce  
Texte dans son Epitre aux Hebr. I. 5.  
pour prouver la Divinité de Jésus-  
Christ.

Nous disons avec M. Duguet, &  
d'après plusieurs Interprètes, que ce  
Verset à trois sens littéraux que le  
Saint-Esprit a eu également en vuë.  
S. Paul confirme cette vérité.

» 1°. L'Apôtre l'entend de la *géné-*  
» *ration éternelle*, & en conclut la  
» Divinité de Jésus-Christ. « *Il est*  
*aussi élevé au dessus des Anges, que*  
*le nom qu'il a reçu est plus excellent*  
*que le leur. Car quel est l'Ange à qui*  
*Dieu ait jamais dit : Vous êtes mon*  
*Fils ; je vous ai engendré aujourd'hui ?*  
Epitre aux Hébreux I. 4 & 5. En  
effet, le terme *aujourd'hui* est le sym-  
bole de l'éternité, selon S. Augustin :  
c'est une durée toujours présente, sans  
succession de jour, & sans fin ni com-  
mencement. » *Jésus-Christ étoit hier,*  
» *il est aujourd'hui, il sera le même*  
» *dans tous les tems. Ibid. XIII. 8.*  
*Il est l'image de Dieu invisible, il est*  
*né avant toutes les créatures. Col. I. 15.*

» 2°. Cette expression convient en-  
» core au jour, où Dieu donna nais-

» sance à l'humanité de Jésus-Christ  
 » dans le sein d'une Vierge par l'opé-  
 » ration du Saint-Esprit, & introduisit  
 » son Premier-né dans le monde, par  
 » une voie miraculeuse. « C'est encore  
 de cette naissance temporelle qu'il faut  
 entendre ce que dit S. Paul dans la  
 même Epître aux Hébr. V. 5. que  
*Jésus-Christ ne s'est point déféré à lui-  
 même la gloire de la souveraine sacri-  
 fication ; mais qu'il l'a reçue de celui  
 qui lui a dit : Vous êtes mon Fils ; je  
 vous ai engendré aujourd'hui.*

» 3°. Mais, quoique ces paroles  
 » soient vraies de la naissance éter-  
 » nelle du Fils dans le sein du Père,  
 » & de sa naissance temporelle dans  
 » le sein de Marie ; néanmoins les  
 » Apôtres en font principalement l'ap-  
 » plication à sa résurrection, lorsque  
 » son Père lui rendit une vie nouvelle  
 » & glorieuse, en le tirant des hor-  
 » reurs du tombeau par sa toute-puif-  
 » sance. C'est alors que quittant pour  
 » jamais tout ce qu'il avoit voulu  
 » prendre de passible & de mortel,  
 » il devint le premier-né d'entre les  
 » morts. Apocal. I. 5. « C'est alors  
 qu'il fut déclaré Fils de Dieu avec une

sur le Psaume 2. Vers. 8. 209  
souveraine puissance par sa résurrection.  
Rom. I. 4. Ainsi, dit l'Apôtre aux ha-  
bitans d'Antioche en Pisâdie, Act. XIII.  
Vers. 32 & 33. *Nous vous annonçons  
l'accomplissement de la promesse qui a  
été faite à nos pères, Dieu nous en  
ayant fait voir l'effet, à nous qui  
sommes leurs enfans, en ressuscitant  
Jésus, selon qu'il est écrit dans le  
Psaume second :*

Vous êtes mon Fils ;  
Je vous ai engendré aujourd'hui.

» Cette voix, dit S. Hilaire sur cet en-  
» droit, est donc celle du Père, selon  
» l'Apôtre, qui s'est fait entendre le  
» jour de la résurrection. « *Vox ergo  
hac Dei Patris, secundum Apostolum,  
in die resurrectionis extitit.*

Vers. VIII. DEMANDEZ.

Toutes les nations appartennoient à  
Jésus Christ comme Verbe Fils de Dieu:  
*toutes choses ont été faites par lui,*  
S. Jean. I. 3. & rien de ce qui a été  
fait, n'a été fait sans lui. Il est le  
Créateur des choses visibles, & des  
invisibles ; il est le Seigneur & le Maître  
de ce qu'il a fait. . . . Cependant comme

Fils de l'homme, & comme ayant pris la forme de serviteur, il n'a pu obtenir l'empire de toutes choses que par la concession de son Père. *Qui omnia habebat per dignitatem*, dit l'Auteur du Commentaire Grec, *accipit per dispensationem*. C'est ce que Jésus-Christ déclare lui-même en adressant ces paroles à son Père, S. Jean XVII. 6. *J'ai fait connoître votre puissance aux hommes que vous m'avez chargé d'instruire : ils étoient à vous, & vous me les avez donnés. Tui erant, & mihi eos dedisti. C'est pour eux que je prie. Et au Vers. 20. Je ne prie pas seulement pour eux, mais encore pour ceux qui doivent croire en moi.*

Cette demande du Fils de Dieu se doit entendre encore, selon S. Augustin, de tous les moyens qu'il a pris pour se mettre en état de demander efficacement à son Père le salut des hommes. Ces moyens sont son incarnation, ses souffrances & sa mort. Le sang de Jésus-Christ, répandu sur la croix, a été la voix la plus efficace qui se soit jamais élevée jusqu'au trône de son Père, pour obtenir l'héritage qui lui étoit promis, *quam acquisivit sanguine suo*,

sur le Psaume 2. Vers. 8. 211  
dit S. Paul, Act. XX. 28. C'est aussi  
l'explication de S. Thomas. *Hac autem  
postulatio pro gentibus vocandis potest  
intelligi dupliciter : 1<sup>o</sup>. per orationem,  
quia pro eis oravit, Joan. XVII. item,  
per passionem, Hébr. IX.*

Ibid. *Je vous donne pour toujours  
Les nations en héritage.*

Quelqu'étenduë que l'on donne aux  
Etats de David, quelque nombreux  
qu'ayent été les peuples qui lui furent  
soudis, jamais on ne dira qu'il a possédé  
les nations en héritage, & que son  
Royaume n'ait eu d'autres limites que  
les extrémités de la terre. Ces pro-  
messes sont trop magnifiques, pour qu'on  
puisse les appliquer à aucun Prince  
mortel. Elles ne peuvent avoir pour  
objet que celui qui a été établi héri-  
tier de toutes choses, *Hébr. I. 2.*  
& à qui le Père céleste a remis tout  
entre les mains, *S. Jean III. 35.* qui  
a été constitué le souverain Juge des  
vivans & des morts, *Actes X. 42.*  
& à qui toute puissance a été donnée  
dans le ciel & sur la terre, *Matth.  
XXVIII. 18.* C'est à lui seul à qui le  
Père a dit, selon S. Jérôme : » Puisque

» les Princes & les Rois de concert  
 » avec le peuple à qui je vous avois  
 » envoyé, se sont revoltés & ont conf-  
 » piré contre vous, je vous donne un  
 » héritage infiniment plus riche : je  
 » vous accorde un empire sans bor-  
 » nes, toute la terre est à vous, tou-  
 » tes les nations vous seront soumises.

*Ac si dicat Pater : Dum Judai te no-  
 luerunt recipere, omnes gentes tibi  
 venient in hereditatem.* En effet, il a  
 tellement obtenu l'empire sur toutes  
 les créatures, en vertu de son incarna-  
 tion & de sa résurrection, qu'il le re-  
 mettra un jour entre les mains de son  
 Père, lorsqu'il aura rendu la vie à tous  
 ceux qui auront cru en lui, & lors-  
 qu'il aura triomphé de tout empire,  
 de toute domination, & de toute puis-  
 sance. Ce sera alors que le Fils lui-  
 même sera soumis à celui qui lui a  
 soumis toutes choses ; afin que Dieu  
 soit tout en tous. I. aux Corinth. XV.  
 24 & 28.

» Je ne puis m'empêcher de déplorer  
 » ici l'incrédulité des Juifs, dit Théo-  
 » doret. \* Ils entendent le Prophète

---

\* Judæorum perfidiam deplorare mihi in

sur le Psaume 2. Vers. 9. 213

» clairement parler de l'extrémité de  
» la terre , & sachant qu'aucun de  
» leurs Rois n'a porté si loin la domi-  
» nation , excepté Jésus-Christ né de  
» David selon la chair , ils ferment  
» les yeux de leur esprit à la lumière ,  
» & selon la parole du Prophète  
» Isaïe LIX. 10. ils cherchent la mu-  
» raille en tâtonnant , & tâtonneront  
» toujours comme s'ils n'avoient point  
» d'yeux. C'est pourquoi le Psalmiste  
» leur fait cette menace : «

#### V E R S E T I X.

*Vous écraserez les impies  
Avec un sceptre de fer.*

Ce sceptre de fer avec lequel le  
Fils de Dieu écrase ses ennemis , dé-  
signe l'Empire Romain , selon les an-

---

mentem venit : qui audientes vaticinationem  
quæ planè terræ finium meminit , & scien-  
tes neminem suorum Regum tantum Impe-  
rium possedisse , sed solum Dominum Chri-  
stum ex Davide secundum carnem progna-  
tum , hallucinantur mentis oculis , juxtà  
prophetiam quæ dicit : *Palpant sicut ceci pa-  
rietem ; & tanquam ii qui carent oculis , palpa-  
bunt.* Quapropter propheticus sermo illis  
minatur,



ciens Interprètes. *Juxta quosdam*, dit S. Athanase, *Imperium Romanum significat*. L'Auteur du Commentaire attribué à S. Jérôme donne la même explication. C'est ce même Empire qui est désigné par les jambes & les pieds de fer de la statue que Nabuchodonosor vit en songe. Ce quatrième Royaume, dit Daniel II. 40. en interprétant le songe de ce Prince, sera aussi fort que le fer . . . Comme le fer brise tout, de même cet Empire brisera & réduira tout en poudre. Jésus-Christ se servit de ce sceptre pour châtier les Juifs rebelles. Car après avoir refusé de le reconnoître pour Roi, dit Théodoret, \* ils s'écrièrent : » *Nous n'avons point d'autre Roi que César.* » Dieu leur donna pour Roi ce même César qu'ils avoient demandé, qui vint avec son armée pour les punir de leur impiété. « En effet, il prit Jérusalem, brûla le Temple, & fit

---

\* Postquam enim ipsum solum se habere Regem negaverunt, & magnâ voce clamaverunt, *Nos non habemus Regem nisi Cæsarem*, Joan. XIX. 15. præfecit illis, quem postularunt, Cæsarem, atque per illorum exercitum impietatis pœnas exegit. *Th. in hunc locum.*

*sur le Psaume 2. Vers. 9. 215*

périr un grand nombre de ces vignerons homicides, qui avoient cru pouvoir se maintenir dans l'héritage usurpé, en faisant mourir le véritable héritier. C'est ainsi que fut accomplie la demande qu'ils firent à Pilate, lorsqu'ils dirent : *Que son sang retombe sur nous & sur nos enfans.* Matth. XXVII. 25.

Mais ce sceptre de fer, après avoir servi à la vengeance du Seigneur, devoit lui-même être brisé par la pierre dont parle Daniel II. 34. qui se détacha de la montagne sans le secours d'aucun homme, & qui brisa l'argile, le fer, l'airain, l'argent & l'or, c'est-à-dire, tous les autres Royaumes subjugués par l'Empire Romain. Cette puissance, dont Dieu s'étoit servi pour punir les Juifs, abusoit de son pouvoir en exerçant toutes sortes de cruautés pour détruire le règne du Messie. On sait que pendant trois siècles les Empereurs dictèrent les Edits les plus terribles contre les Chrétiens : mais dans le tems qu'ils faisoient leurs plus grands efforts, le Fils de Dieu brisa le sceptre de ces Tyrans par le ministère du grand Constantin. Alors les Temples des Idoles furent détruits,

les Autels profanes renversés, & l'Idolatrie bannie de l'univers.

» Ce n'en étoit point encore assez  
 » pour faire une réparation pleine au  
 » sceptre de Jésus-Christ, dit M. Du-  
 » guet. Toute puissance qui avoit eu  
 » le malheur de le combattre, devoit  
 » être exterminée. L'épée des Empe-  
 » reurs, en trempant dans le sang des  
 » Martyrs, avoit contracté une tache  
 » qui ne put être effacée par le bon  
 » usage que leurs successeurs en firent;  
 » & l'Empire Romain étoit flétri d'un  
 » anathème qui le condamnoit lui-  
 » même à être brisé & détruit, *parce*  
 » *que le sang des Prophètes & des*  
 » *Saints s'étoit trouvé en lui.* Apo-  
 » cal. XVIII. 24. La voix de ce sang  
 » appella de toutes parts les nations  
 » barbares pour le venger. Les Goths,  
 » les Vandales, les Francs, les Lom-  
 » bards accoururent à l'envi pour lui  
 » prêter leur ministère. Ils renverse-  
 » rent l'Empire Romain jusqu'aux fon-  
 » demens, & en effacèrent jusqu'aux  
 » traces.«

*Ibid. Vous les disperserez  
 Comme les restes d'un vase d'argile.*

**Les**

*Jur le Psaume 2. Vers. 9. 217*

Les Prophètes se servent assez souvent de ces expressions, pour marquer que les impies & les rebelles seront entièrement détruits. Jérémie XIX. 3 & 11. prédit la ruine du peuple & de la ville de Jérusalem par les Chaldéens en ces termes :

Voici ce que dit le Seigneur des armées,  
Le Dieu d'Israël :  
Je vais faire tomber cette ville  
En une si grande affliction,  
Que quiconque en entendra parler,  
Sera frappé comme d'un coup de tonnerre. . . .  
Je briserai ce peuple & cette ville,  
Comme on brise un vase de terre  
Qui ne peut plus être rétabli.

Et voyant ailleurs l'accomplissement de cette Prophétie, il s'écrie, Lament. IV. 2.

Comment les enfans de Sion  
Qui étoient si éclatans,  
Et couverts de l'or le plus pur,  
Ont-ils été traités comme des vases de terre,  
Comme l'ouvrage des mains d'un potier ?

Isaïe XXX. 14. annonçant les mêmes calamités, dit que » le Seigneur » brisera les impies comme un vase » de terre qu'on casse en mille morç

» ceaux, sans qu'il en reste seulement  
 » un rest pour y mettre un charbon  
 » de feu, ou pour puiser un peu d'eau  
 » dans une fosse. « Quoique ces Pro-  
 phéties menaçantes ayent eu un pre-  
 mier accomplissement par les Chal-  
 déens qui emmenerent le peuple captif  
 à Babylone; comme la ville, le Tem-  
 ple & le peuple furent rétablis, S. Jé-  
 rôme croit qu'elles n'eurent leur par-  
 fait accomplissement que du tems dont  
 parle ici le Psalmiste, c'est-à-dire, du  
 tems des Romains. » En effet, les Ro-  
 » mains, dit Joseph Liv. VI. Chap. XL.  
 » de la guerre des Juifs, vendirent le  
 » menu peuple, resté de tant de mal-  
 » heurs, qui fut en grand nombre,  
 » tant hommes que femmes & enfans.  
 » Tite commanda de mettre à part  
 » ceux que l'on jugeoit dignes de mort,  
 » & permit à plus de 40 mille de se  
 » retirer où ils voudroient. « Dès lors  
 ils n'eurent plus de Temple, ni de  
 Sacerdoce, ni de Prince pour les gou-  
 verner. Ils furent dispersés dans toutes  
 les parties du monde comme les restes  
 d'un vase d'argile, jusqu'à ce qu'il plaise  
 au Dieu de miséricorde d'arracher le

*sur le Psaume 2. Vers. 10. 219*

voile qui les aveugle, & de les faire  
entrer dans le sein de son Eglise.

V E R S E T X.

*Rois, réfléchissez donc maintenant :  
Juges de la terre, instruisez-vous.*

C'est aux Rois & aux Grands, dont il est parlé au commencement du Psaume, que le Prophète adresse ces paroles. Il les invite à s'instruire & à reconnoître que c'est en vain qu'ils concertent entr'eux, pour se soustraire aux loix & à la domination de celui que le Tout-puissant a établi Roi sur sa montagne sainte, & à qui il a donné toutes les nations en héritage. Il leur déclare que tous leurs efforts ne serviront qu'à prouver la puissance du souverain Maître qui réside dans les cieux, & qui les brisera & les dispersera aussi facilement qu'un vase de terre, s'ils persistent dans leur révolte.

Maintenant que j'ai été établi Roi, ne vous attristez point, Princes de la terre, dit S. Aug. sur cet endroit ; \* je

---

\* *Et nunc, Reges, intelligite : id est, & jam nunc me Rege constituto, nolite tristes esse.*

ne viens point vous dépouiller de vos biens ; mon Empire ne se forme point des débris des nations vaincues : mais apprenez plutôt combien il vous est avantageux d'être soumis à celui de qui vous tenez votre puissance, & de qui vous devez recevoir la lumière pour gouverner avec sagesse.

## V E R S E T X I.

*Servez le Seigneur avec crainte :  
Servez-le avec une joie mêlée de respect.*

Le Seigneur est redoutable dans ses desseins sur les enfans des hommes, Ps. LXV. Hébr. LXVI. 5. sa puissance & sa majesté doivent donc inspirer de la crainte à ceux qui le servent, suivant ce qu'il est dit dans Job XXXVII. Vers. 22. *que la louange que l'on rend à Dieu, doit être accompagnée de crainte.* Mais cette crainte dont parle le Psalmiste, n'est point une crainte d'esclave qui ne retient que la main ;

---

*Reges terræ, quasi bonum ablatum sit vobis ; sed intelligite potius & erudimini. Id enim vobis expedit ut sub illo sitis, a quo vobis intellectus & eruditio datur.*

sur le Psaume 2. Vers. 12. 228  
c'est une crainte qui réprime l'orgueil  
comme dit S. Augustin, une crainte  
filiale & respectueuse, qui inspire en  
même tems de la joie.

V E R S E T X I I.

*Ayez pour lui une docilité sincère.*

Les termes Hébreux de ce stique  
sont différemment traduits par les  
Interprètes. La plupart les rendent  
par *osculamini filium*. Mais le nom  
בָּרַךְ n'a jamais eu cette significa-  
tion dans l'Hébreu; c'est une ex-  
pression Chaldaïque, & l'on ne voit  
point de ces termes étrangers dans les  
Psaumes. Le Grec a traduit Δράξαθε  
*paidéias* dráxasthe paidéias, *apprehen-*  
*dite disciplinam*, il y a beaucoup d'ap-  
parence qu'ils ont lu נִשְׁגָּחוּ *níseghôu*,  
*assequimini*, *apprehendite*, au lieu de  
נִשְׁכָּחוּ *níshekôu*, qui signifie *osculari*,  
*obedire*, *adorare*, *obsequium præstare*.  
Aquila a traduit; *osculamini electè*, Sym-  
maque & S. Jérôme, *adorate purè*.

Ibid. *De peur qu'en l'irritant,*  
*Vous ne perdiez votre état. \**

---

\* *Dominus* n'est point dans le Texte Hé-  
breu, non plus que l'Adjectif *juxta*.



Cette Prophétie fut exécutée à la lettre, lorsque les Romains s'emparèrent de la Judée, & détruisirent Jérusalem,

V E R S E T X I I I .

*Heureux & mille fois heureux  
Tous ceux qui auront mis en lui leur  
confiance,  
Lorsque tout à coup sa colère s'enflam-  
mera.*

**HEUREUX ET MILLE FOIS HEUREUX.**

Hébreu, *Beatitudines omnium confidentium in eo ; vel, felicissimi omnes qui confisi fuerint in eo, nempe Christo*, ce qui exprime plusieurs sortes de bonheur, ou un très grand bonheur : expressions trop étendues & trop sublimes pour borner cette félicité à la vie présente. Nous croyons que le Prophète considère pour premier objet, le bonheur des Israélites qui ont cru en Jésus-Christ, & qui ont mis en lui toute leur confiance. Ils ne furent point enveloppés dans la vengeance qu'il tira de leurs frères indociles & rebelles. L'histoire nous apprend que les Chrétiens furent délivrés par une protection particulière de la divine Providence, qui permit qu'ils se retirassent

*sur le Psaume 2. Vers. 13. 223*

à Pella au delà du Jourdain quelque  
tems avant le siège de Jérusalem ;  
comme elle avoit fait sortir de Babylone  
les Israélites captifs , avant que Cyrus  
en fit le siège , afin qu'ils ne fussent  
point compris dans la ruine des Chal-  
déens & des Apostats leurs ennemis.  
Mais ce bonheur seroit peu de chose ,  
si on se bornoit à ce seul sens littéral.  
Les fidèles, à la vérité, n'eurent point de  
part aux malheurs qu'éprouverent les  
Juifs incrédules ; mais ils ne furent  
pas moins exposés dans la suite à leurs  
persécutions , & encore plus à celles  
des Gentils. On sait qu'un grand nom-  
bre mourut dans les plus cruels tour-  
mens. Il est vrai qu'ils s'estimoient heu-  
reux de souffrir pour défendre leur foi.  
La confiance qu'ils avoient en Jésus-  
Christ , étoit déjà pour eux une récom-  
pense anticipée. *Confidere de eo jam  
premium est* , dit Cassiodore. Mais il est  
évident que le Prophète avoit spécia-  
lement en vue le bonheur de l'autre vie  
dont le premier étoit une prédiction.  
C'est alors que ceux qui auront mis leur  
confiance en Dieu seul, *seront heureux  
& mille fois heureux* , c'est-à-dire , au  
*comble du souverain bonheur.*

K iv

## A V E R T I S S E M E N T.

**P**Our donner aux fidèles la facilité de réciter, quand ils le jugeront à propos, les Psaumes qui ont Jésus-Christ pour objet, nous les réunissons tous dans ce Volume. En nous bornant néanmoins pour le VIII<sup>e</sup> & pour le CIX. aux Argumens, aux Versions Françoises, & à la simple explication des termes qui renferment quelque difficulté; parce que ceux qui souhaiteront voir les preuves du sens que nous leur attribuons, pourront recourir pour le premier à la pag. 325. & les suivantes du I<sup>r</sup> Tome des Lettres de M. l'Abbé de \*\*\* à ses Elèves, & pour le second à la pag. 348. & les suivantes de notre deuxième Volume.

## A R G U M E N T.

*I. Le premier Verset exprime, dans la prière que fait ici le Prophète, l'admiration dont l'univers sera transporté à la vuë de la gloire qui le rendra plus brillant que les cieux même. Dans le second le Psalmiste demande*

*Sur le Psaume 8. 225*

au Seigneur qu'il fasse sortir de la bouche des enfans, & de ceux que le lait nourrit encore, c'est-à-dire, des jeunes Hébreux régénérés en Jésus-Christ, une louange durable pour confondre les ennemis du vrai Dieu; ces ennemis, soit Juifs, soit Payens, qui chercheront à se venger sur ses fidèles adorateurs, des atteintes que donneront au Judaïsme & à l'Idolatrie, la doctrine & les miracles de Jésus-Christ, de ses Apôtres & de leurs disciples.

II. Le Prophète voit d'avance le nouvel ordre qui doit être un jour établi dans l'univers, dont il contemple les cieux, la lune & les étoiles énigmatiques. Il prophétise avec admiration la grandeur de cet homme & de ce fils de l'homme, c'est-à-dire, de notre humanité dont le Verbe daignera se souvenir pour l'unir à sa divinité, malgré les infirmités & la vile condition de notre nature. Il est vrai que cet homme, ce fils de l'homme, sera mis par sa mort au dessous des Anges pendant un peu de tems; mais sa résurrection le comblera d'honneur & de gloire, & lui donnera l'empire sur tous les ouvrages sortis des mains de Dieu.

III. Après cet important oracle, le Prophète continue sa prière, & demande au Verbe qu'il assujettisse à son humanité tous les hommes, dont il dépeint les différentes conditions sous l'emblème de divers animaux. Enfin le Psalmiste continue sa prière comme il l'avoit commencée, par un transport d'admiration à l'égard de la toute-puissance du Verbe, qui doit éclater sur l'univers.

## I.

1. **E**ternel, notre souverain Maître,  
 Dans quels transports d'admira-  
 tion votre puissance  
 Ne jettera-t-elle pas l'univers (a) !  
 Remplissez-le enfin de votre gloire (b) ;  
 Rendez-le plus brillant que les cieus.
2. Faites sortir une louange durable  
 De la bouche des nouveaux nés (c),  
 Et des enfans qui seront à la mam-  
 melle,  
 Pour confondre ceux qui vous oppri-  
 meront,  
 Pour anéantir vos ennemis (d),  
 Et ceux que la vengeance animera con-  
 tre vous (e).

## II.

3. Lorsqu'en esprit je contemple vos  
 cieus (f),

---

(a) C'est-à-dire, les hommes qui l'habi-  
 tent.

(b) Par la naissance de votre Fils.

(c) Des jeunes Hébreux qui se trouverent à  
 l'entrée triomphante de Jésus-Christ dans Jérusalem.

(d) Les Juifs, & dans la suite les Empe-  
 reurs payens.

(e) Les Pharisiens qui étoient irrités de  
 ce que Jésus-Christ découvroit au peuple  
 toute leur turpitude, & les payens qui se  
 vengeoient de l'injure que l'on faisoit à leurs  
 Dieux, lorsqu'on leur reprochoit les crimes  
 de ces hommes déifiés, & l'absurdité de  
 leur culte.

(f) L'Eglise & la Religion Chrétienne.

Ces cieux que vos doigts formeront (g),  
Cette lune (h) & ces étoiles (i)  
Dont vous avez préparé le nouvel ordre

Dès le commencement des siècles;

4. [Alors je m'écrie:]

Qu'il est grand, cet homme de douleur (l),

Dans ses humiliations,

Puisque vous vous souviendrez de lui!

Qu'il est grand, ce fils de l'homme,

Puisque vous le visiterez!

5. Vous le rendrez pour quelque tems

---

(g) Le doigt de Dieu désigne dans cet endroit l'autorité d'un Législateur, celle d'un Juge clément & sévère, de même que la toute-puissance du Verbe sur les maladies & sur les démons; attributs divins, auxquels les cieux, c'est-à-dire, l'Eglise, doivent leur établissement: c'est ainsi qu'ils sont l'ouvrage des doigts du souverain Maître.

(h) Le pays où subsistera le gouvernement spirituel de l'Eglise.

(i) Les personnes les plus distinguées de l'Eglise de Jésus Christ, en faveur de qui la Divinité préparoit dès lors un nouvel arrangement en vertu de la mort du Rédempteur du genre humain.

(l) C'est-à-dire, l'humanité que le Verbe a prise, & dont il s'est souvenu en conséquence de la promesse faite au premier homme, & qu'il a visitée en s'unissant à elle par son incarnation, pour se livrer volontairement aux humiliations que le Seigneur lui avoit prescrites.

Inférieur aux Anges (*m*) ;  
 Mais vous le couronnerez  
 D'honneur & de gloire (*n*) ,  
 Et vous lui donnerez l'empire  
 Sur les ouvrages de vos mains (*o*) .

## III.

66. Mettez-les tous sans réserve sous ses  
 pieds.  
 Soumettez-lui , sans que jamais ils se  
 désunissent ,  
 Les brebis (*p*) , les bœufs (*q*) ,  
 Et même les animaux des champs (*r*) ;  
 70. Les oiseaux du ciel (*s*) , les poissons  
 de la mer (*t*) ,  
 Et tout ce qui se fraye des routes (*u*)  
 A trayers les eaux.

---

(*m*) Par sa mort sur la croix.

(*n*) Par sa résurrection , & par la prédication  
 de l'Évangile.

(*o*) L'homme seul est l'ouvrage des mains  
 du Verbe ; le reste ne doit son existence qu'à  
 sa parole.

(*p*) Les fidèles élus.

(*q*) Les Apôtres , les Evêques & les  
 Docteurs.

(*r*) Le peuple dont les travaux enrichissent  
 les campagnes , & par conséquent les pro-  
 vinces & les villes.

(*s*) Les grands de chacune des monarchies  
 de l'univers.

(*t*) Les incrédules dont le cœur est stupi-  
 de.

(*u*) Les différentes parties du monde que les  
 hommes habitent.

Eternel, notre souverain Maître,  
Dans quels transports d'admiration vo-  
tre puissance  
Ne jettera-t-elle point l'univers!

---

PSALMUS XV. Heb. XVI.

*Conserva me, Domine, &c.*

TITULUS.

*Aureum Carmen Davidis.*

TITRE.

*Excellente Poësie de David.*

AVERTISSEMENT.

Les Interprètes sont encore partagés sur l'objet de ce Psaume, ainsi que sur quantité d'autres, & la diversité de leurs explications ne sert qu'à augmenter les difficultés. Les uns admettent dans celui-ci un double sens, dont le premier regarde la personne de David. Selon eux, c'est une prière que le Roi Prophète adressa au Seigneur, lorsqu'il étoit fugitif chez les



Philistins pendant la persécution que Saül lui suscita.

D'autres croient que le Psalmiste parle d'abord en son nom, & qu'ensuite par un enthousiasme qui le ravit hors de lui-même, il abandonne ses intérêts personnels pour ne plus parler que du Messie. *Neque verò mirère, dit Demuis, quòd David qui antea in suâ personâ & de se fuerat locutus, nunc subitò, & quasi extra se abreptus, Christi personam agere incipiat. Idem sæpè aliàs facit in Psalmis, ut Christi typus.* Cet enthousiasme prétendu est tout-à-fait contraire au Contexte, où l'on voit évidemment que c'est toujours la même personne qui parle sans aucune interruption d'objet.

Les Pères Grecs & Latins, les anciens Interprètes, n'ont reconnu qu'un sens littéral dans ce Psaume. Ils l'ont tous regardé comme une prophétie de la mort & de la résurrection de Jésus-Christ. Les Arabes & les Syriens l'ont expliqué de même, comme on le voit dans le titre de leurs Versions, où on lit ces paroles : *Agitur in eo (Psalmo) de electione Ecclesie & resurrectione Christi.* Il est aisé de voir, dit Eusèbe

*sur le Psaume 15. Hébr. 16. 231*  
 de Césarée , \* que David a écrit ce  
 » qui est contenu dans cette prophétie ;  
 » & si quelqu'un me demande à qui  
 » il faut la rapporter , je le renverrai  
 » à S. Pierre qui le lui apprendra. «  
 En effet , personne n'entendoit mieux  
 les divines Ecritures que ce S. Apôtre ;  
 personne n'étoit plus en état d'en don-  
 ner la vraie explication. Or cet Apôtre,  
 après avoir fait connoître aux Juifs dans  
 le discours qu'il leur fit le jour de la Pen-  
 tecôte, que Jésus-Christ étoit véritable-  
 ment ressuscité , rapporte les cinq der-  
 niers Versets de ce Psaume pour le leur  
 prouver , & dit que David les a ainsi  
 entendus , & qu'il parloit en la personne  
 du Sauveur. *David enim dicit in eum*  
*(Christum)*. Et un peu après il ajoute :  
*Propheta igitur cum esset . . . provi-*  
*dens locutus est de resurrectione Christi.*  
 Ainsi nous reconnoissons, après S. Pierre,  
 les Pères & les anciens Interprètes ,

---

\* Quòd per Davidem ea , quæ in prophe-  
 tiâ continentur , recitata fuerint , nulli non  
 manifestum est. Si quæratùr porrò ad quem  
 referenda sint , dignus ac idoneus nobis do-  
 ctor fuerit Petrus Apostolus , qui in Actibus  
 Apostolorum eadem ipsa in prophetiâ allata  
 memorat. *In primum hujus Psal. versum.*

232. *Versions Latine & Françoisse*  
que ce Plaume n'a qu'un sens littéraire  
qui regarde Jésus-Christ.

---

ARGUMENT.

I. *Le Verbe attentif au tems où il a résolu  
de se revêtir de notre humanité, révèle à  
David la prière qu'il doit faire un jour à  
son Père quelques instans avant sa passion.  
Elle commence par la confiance qu'il a dans  
celui qui fait tout son bonheur. Il assure ses  
Saints de la bonté qu'il a pour eux, & il*

I.

1. **C**onserva me, Deus potens;  
Quoniam in te confido.

2. Dico Æterno:  
Dominator meus solus es;  
Felicitas mihi nulla est præter te.

3. Erga Sanctos qui in terrâ sunt mei;  
Et inclytos meos  
Tota est benevolentia mea.

4. Multiplicabuntur dolores eorum  
Qui ad cultum alienum properant:  
Nunquam fundam  
Libamina eorum sanguinea,  
Neque proferam nomina eorum labiis  
meis.

du Psaume 15. Hébr. 16. 233

annonce le malheur de ceux qui rejetteront son culte.

II. Il s'adresse ensuite à son Père, il le remercie de l'héritage qu'il lui a accordé. Il lui rend ses actions de grâces de ce qu'il pouvoit aux besoins de son humanité.

III. Il assure qu'il a sans cesse son Père devant les yeux. La confiance qu'il a dans son secours, remplit son cœur & son ame de joie & d'allégresse. Il déclare que son corps reposera en assurance dans le tombeau, parce qu'il sait que Dieu ne lui laissera point éprouver la corruption, mais qu'il le ressuscitera pour lui faire goûter des délices éternelles.

## I.

1. **V**eillez sur moi, Dieu tout-puissant;  
C'est en vous que je mets ma confiance.
2. Je dis à l'Eternel:  
Vous seul êtes mon souverain Maître;  
Vous êtes mon unique félicité.
3. Les Saints qui m'appartiennent sur la terre,  
Et qui font toute ma gloire,  
Sont l'unique objet de ma tendresse.
4. Ceux qui se livrent à un culte étranger,  
Seront en proie aux plus grandes calamités:  
Jamais je ne prendrai aucune part  
A leurs libations sanglantes,  
Jamais mes lèvres ne proféreront leurs noms.

I I.

5. *Æterne, pars hæreditatis meæ,  
Et calix meus,  
Tu ipse tueberis sortem meam.*
6. *Funes obtingent mihi in amœnis locis.  
Quàm præclara est possessio  
Quæ obveniet mihi !*
7. *Multiplices agam gratias Æterno,  
Eò quòd consilia communicaverit mihi,  
Et quidem per noctes  
Erudierint me renes mei.*

I I I.

8. *Propono Æternum in conspectu meo  
semper:  
Quoniam est à dextris meis,  
Nunquàm commovebor.*
9. *Ideò lætabitur cor meum,  
Et exultabit anima mea,  
Caro autem mea requiescet securè.*
10. *Eò quòd non derelicturus sis  
Corpus meum in inferno,  
Nec sis permissurus addictum tibi  
Experiri corruptionem.*
11. *Notam facies mihi semitam  
Quæ ducit ad vitam:  
Satur ero gaudiis per præsentiam tuam;*

II.

5. C'est de vous, Eternel,  
Que je tiendrai mon héritage  
Et le calice que je dois boire :  
Vous seul m'assurerez mon partage.
6. La part qui m'est échue,  
Est située dans des lieux agréables.  
Mais qu'il est beau cet héritage,  
Dont vous me mettrez en possession!
7. Je rendrai au Seigneur  
D'éternelles actions de grâces,  
De ce qu'il m'aura découvert ses des-  
seins,  
Et même de ce que les pensées  
Les plus secretes de mon cœur  
M'auront instruit pendant la nuit.

III.

8. J'ai sans cesse l'Eternel présent à mes  
yeux :  
Jamais je ne serai ébranlé,  
Parce qu'il est à ma droite.
9. C'est pourquoi mon cœur sera com-  
blé de joie,  
Mon ame tressaillera d'allégresse,  
Et ma chair reposera en sûreté.
10. Parce que vous n'abandonnerez point  
Mon corps dans le tombeau :  
Vous ne permettrez pas  
Que celui qui vous est fidèle,  
Soit sujet à la corruption.
11. Vous me ferez connoître  
Le chemin qui conduit à la vie :  
Votre présence me rassurera.

Et deliciis ad dexteram tuam in æternum.

---

## OBSERVATION.

*Verf. I.* VEILLEZ SUR MOI, DIEU TOUT-  
PUISSANT.

Ce sont les paroles que Jésus-Christ, revêtu de notre humanité, adressa à son Père dans le tems de sa passion, dit S. Jérôme. *Vox Christi ad Patrem in passione in personâ hominis assumpti.* C'est alors, comme le remarque S. Paul Hébr. V. 7. qu'il offrit ses prières & ses supplications à celui qui pouvoit le délivrer de la mort. En effet, nous voyons que le Sauveur la veille de sa passion fit cette prière à son Père, Joan. XVII. » Je vous ai » glorifié sur la terre, j'ai achevé » l'ouvrage dont vous m'aviez chargé. » Maintenant donc, mon Père, glo- » rifiez-moi en vous-même, de cette » gloire que j'ai eu avant que le monde » fût. « Cette gloire que le Fils de Dieu demande à son Père, est celle de son humanité; c'est la même qu'il des

*Sur le Psaume 15. Vers. 1. 237.*  
D'une joie inaltérable,  
Je goûterai à votre droite  
Des délices éternelles.

---

mande par la bouche du Prophète,  
lorsqu'il dit:

Veillez sur moi, Dieu tout-puissant.

C'est - à - dire, veillez sur mon corps, pendant qu'il sera déposé dans le tombeau: ne permettez pas qu'il y éprouve la corruption, comme il est dit plus bas. Car comme Jésus-Christ rendoit souvent graces à son Père pour les bienfaits qu'il avoit reçus selon son humanité; de même il le prioit de lui accorder ceux qu'il n'avoit pas encore obtenus, savoir, l'impassibilité, l'immortalité & la béatitude de son corps. Voyez S. Thom. III<sup>e</sup> Partie, Quæst. VII. Art. 4. Mais en même tems qu'il demande d'être conservé, il se conserve lui-même, disent Eusèbe de Césarée & Théodoret: \* il prie comme homme, & il accorde sa demande

---

\* In hoc Psalmo ut conservetur postulat,  
& à se ipso conservatur: postulat enim ut



comme Dieu, du consentement & par la coopération de son Père. Il prie non seulement pour lui, ajoute S. Athanase \*, mais à cause de nous & pour nous ; il prie pour son Eglise dont il est le chef, comme on le voit dans le Chapitre de S. Jean que nous venons de citer, lorsqu'il dit : » Mon Père, » l'heure est venue, glorifiez votre Fils, » afin que votre Fils vous glorifie, » comme vous lui avez donné puissance » sur tous les hommes, afin qu'il » donne la vie éternelle à tous ceux » que vous lui avez donnés. «

*Verf. II. JE DIS AU SEIGNEUR.*

Jésus-Christ appelle ici le Père éternel son Seigneur, dit S. Athanase ; parce que, selon son humanité, il avoit pris la forme de serviteur. *Dominum itaque Patrem vocat ; quòd in formâ servi fuerit.* Le Texte Hébreu est ici défectueux, il porte אָמַרְתָּ אֲמָרֶתְהָם *âmârethe, dicis :*

---

homo, petitionem verò concedit ut Deus, assentiente scilicet & cooperante Patre.

\* Nec tantùm pro se, sed etiam propter nos & pro nobis, tamquam unus è nobis divinâ dispensatione factus. Petit autem se conservari propter Ecclesiam quæ caro ipsius est.

sur le Psaume 15. Vers. 2. 239  
les Rabbins & plusieurs Interprètes  
modernes suppléent le Nom *anima  
mea*, mon ame ; parce que le Verbe  
Hébreu est à la seconde Personne du  
féminin. Mais les Auteurs des Ver-  
sions Grecque, Arabe, Syriaque, &  
S. Jérôme ont lu אִמָּרְתִּי *âmárethî*,  
*dico*. Nous suivons cette leçon, parce  
qu'elle est plus conforme à l'harmonie  
du Psaume.

*Ibid.* VOUS ÊTES MON UNIQUE FÉLICITÉ.

Le Grec a rendu ce stique par

*Bonorum meorum non indiges.*

Vous n'avez aucun besoin de mes biens.

Ce sens est édifiant ; mais il n'est pas  
conforme au Texte qui porte טובתי  
בְּעַלְיָךְ *tôbâthî bál-nghâlé'khâ*, *bonum  
meum non super te, vel, prater te.*  
S. Jérôme l'a traduit par

*Bene mihi non est sine te,*  
Je n'ai aucun bien que je ne tienné de  
vous.

### VERSET III.

*Les Saints qui m'appartiennent sur la  
terre,  
Et qui sont toute ma gloire,  
Sont l'unique objet de ma tendresse.*

Le Sauveur témoigne par ces paroles l'amour qu'il a toujours eu pour les fidèles observateurs de sa Loi.

» Comme il avoit aimé les siens qui  
 » étoient sur la terre, dit S. Jean, XIII. 1.  
 » il les aima jusqu'à la fin. « Et dans  
 le Chap. XV. 9. il parle ainsi à ses  
 Apôtres : » Je vous ai aimés , comme  
 » mon Père m'a aimé : . . . je ne vous  
 » donnerai plus le nom de serviteurs,  
 » parce que le serviteur ne fait ce que  
 » fait son Maître ; mais je vous ai  
 » donné le nom d'amis , parce que je  
 » vous ai découvert tout ce que j'ai  
 » appris de mon Père. « Quel plus  
 grand témoignage d'amour & de tendresse  
 pouvoit-il donner aux hommes,  
 que de mourir pour leur salut ? » Per-  
 sonne, comme il le dit lui-même, ne  
 » peut avoir un plus grand amour, que  
 » de se livrer à la mort pour ses amis.  
*Ibid. Vers. 13.*

## V E R S E T I V.

*Ceux qui se livrent à un culte étranger,  
 Seront en proie aux plus grandes cala-  
 mités :*

*Jamais je ne prendrai aucune part  
 A leurs libations sanglantes,  
 Jamais mes lèvres ne proféreront leurs  
 noms.*

Après

sur le Psaume 15. Vers. 4. 241

Après que le Fils de Dieu nous a fait connoître, dans le Verset précédent, l'amour qu'il avoit pour ses vrais Adorateurs, il menace dans celui-ci des plus grands malheurs ceux d'entre les Juifs qui demeureroient rebelles à sa loi, & qui persévéreroient dans les superstitions & les fausses traditions de leurs Pères, & dans le culte dont parle S. Paul dans son Epître aux Hébreux IX. 10. qui consistoit en diverses oblations, & en des cérémonies charnelles, qui n'avoient été imposées que jusqu'au tems que la loi seroit corrigée. Alors, comme l'avoit prédit Malachie I. 10. le Seigneur ne devoit plus recevoir d'oblations de leurs mains, ni prendre de part à leurs sacrifices sanglans: *Munus non suscipiam de manu vestra.* Car, comme dit le même Apôtre, » Jésus-Christ étant le Pontife des biens » futurs, est entré dans le sanctuaire, » non avec le sang des boucs & des » veaux, mais avec son propre sang . . . » C'est pourquoi entrant dans le monde, » il adresse ces paroles à son Père: » Hébr. Chap. X. 8. *Vous n'avez point » agréé les hosties, les oblations, les » sacrifices, les holocaustes pour se*

» péché, qui sont toutes choses qui s'of-  
 » frent selon la loi.« Il ajoute ensuite :  
 » Me voici ; je viens , ô mon Dieu ,  
 » pour accomplir votre volonté. Il  
 » abolit ces premiers sacrifices , pour  
 » établir le second. « C'est la même  
 promesse que le Sauveur fait par la  
 bouche du Psalmiste , lorsqu'il dit :

Jamais je ne prendrai aucune part  
 A leurs libations sanglantes ,  
 Jamais mes lèvres ne proféreront leurs  
 noms.

C'est-à dire , Je n'unirai plus mes ser-  
 viteurs dans des assemblées charnelles,  
 pour répandre le sang des victimes ;  
 parce que je formerai un peuple nou-  
 veau , qui renonçant & aux sacrifices  
 de l'ancienne loi comme abolis par  
 ma mort , & aux sacrifices des idoles  
 comme profanes & impies , se réu-  
 niront de concert , sans distinction de  
 Juifs , ni de Gentils , dont les noms  
 seront en oubli pour jamais. Isaïe avoit  
 prédit ce changement de nom, en adres-  
 sant ces paroles à ce peuple nouveau,  
 Chap. LXII. 2.

Les nations verront votre justice :  
 Tous les Rois de la terre verront votre  
 gloire ;

*sur le Psaume 15. Vers. 4. 243*  
Et on vous appellera d'un *nom nouveau*,  
Que le Seigneur vous donnera de sa  
propre bouche . . .  
*Vous serez appelée ma bien aimée,*

selon le nom que S. Paul donne à tous  
les fidèles, *dilectis Dei* ;

Parce que le Seigneur a mis son affec-  
tion en vous . . . .  
Vos enfans seront appellés le peuple  
saint,  
*La race rachetée par le Seigneur.*

Le même Prophète Chap. LXV.  
après avoir prédit les plus grandes ca-  
lamités à ceux qui se livrent à un culte  
étranger, leur parle en ces termes :

Vous rendrez votre nom à mes élus,  
Un nom d'imprécation ;  
Le Seigneur vous fera périr :  
Mais il donnera un autre nom à ses  
serviteurs.  
*Vocabit servos suos nomine alio . . . .*  
Car je vais créer de nouveaux cieux  
Et une terre nouvelle, dit le Seigneur ;  
Et tout ce qui a été auparavant,  
S'effacera de la mémoire,  
Sans qu'il revienne dans l'esprit.

C'est ce que S. Paul explique, lorsqu'il  
dit, *II. Corinth. V. 17.* » Ce qui étoit  
» vieux est passé, maintenant tout est  
» devenu nouveau. « *Vetera transie-  
runt, ecce facta sunt omnia nova.*

## VERSET V.

*Eternel, c'est de vous que je tiens mon  
héritage,  
Et le calice que je dois boire.*

## Art. I. MON HÉRITAGE.

» Il faut se rappeler ce qui est dit  
» dans le Psaume second, dit Théo-  
» doret, \* où le Père parlant à Jésus-  
» Christ comme homme, lui dit : «  
» *Demandez-moi, & je vous donnerai  
» les nations pour votre héritage.* » Jésus-  
» Christ dans l'Évangile, parlant des  
» Apôtres à son Père, lui adresse ces  
» paroles : *Mon Père, ceux que vous  
» m'avez donnés, étoient à vous ; &  
» vous me les avez donnés, Jean XVII.  
» Vers. 6. . . . Il parle de même dans  
» ce Psaume comme homme, lorsqu'il  
» dit :*

» *Seigneur, c'est de vous que je tiens  
» mon héritage ;*

» *appellant l'héritage, l'empire sur les  
» nations.*

---

\* *Memoriâ repetenda sunt quæ in secun-  
do Psalmo dicta fuere. Ibi enim humano  
more rursus Pater ad ipsum dicebat : Postula  
à me, &c. & in sacris Evangelii ipse ad  
suum Patrem de suis Apostolis ait : Pater,  
quos dedisti mihi, tui sunt, &c. . . .*

Art. II. ET LE CALICE.

Ce calice est la mort qu'il a soufferte pour nous. C'est pourquoi il disoit dans l'Evangile : » Mon Père, si cela est » possible, faites que ce calice s'éloigne » de moi , *Matth. XXVI. 39.* S. Athanase & Eusèbe de Césarée donnent la même explication de ce Verset. Nous ajoutons les termes, *que je dois boire*, afin de développer toute la signification du Pronom Latin *meus*, exigée par le sens du Psaume.

V E R S E T V I.

*La part qui m'est échue,  
Est située dans des lieux agréables.  
Qu'il est beau cet héritage,  
Dont vous me mettez en possession !*

Art. I. LA PART.

Hébr. חֲבָלִים *hkhàbâlîme, funiculi, les cordes.* Ce terme se prend souvent dans les Livres saints pour désigner une *portion héréditaire*, comme on

---

præsentî itaque Psalmo secundùm hominem dicit : *Dominus pars hæreditatis meæ & calicis mei ; hæreditatem nuncupans gentium regnum, calicem verò mortem quam pro nobis sustinuit.*



le voit dans le Deuter. XXXII. 9. où il est dit que le Seigneur s'est choisi son peuple, pour être particulièrement à lui, & qu'il a pris Jacob pour son partage : *Pars autem Domini populus ejus, & Jacob funiculus ejus.* Dans Josué XVII. 5. il est marqué que la Tribu de Manassé eut dix portions, outre le pays de Galaad. *Et ceciderunt funiculi Manasse decem, absque terrâ Galaad.* Le Prophète fait donc ici allusion à l'usage des Hébreux, qui étoit de mesurer au cordeau les terres qu'ils donnoient à leurs enfans en héritage par portions égales, de même que nous nous servons de la perche. Or si un François pouvoit dire, *Ma perche m'est échue dans des lieux agréables*, ne sentiroit-on point aussitôt qu'il voudroit dire que *sa part lui est tombée dans des lieux délicieux*? Cette part qui est échue au Fils de Dieu, comprend tout l'univers. Ce n'est plus comme autrefois le seul peuple d'Israël qui jouit de ce privilège. *Hereditas mea Israël.* Isaïe Chap. XIX. 25.

*Art. II. EST SITUÉE DANS DES LIEUX AGRÉABLES.*

Nous ne prenons point ici le terme

*Sur le Psaume 15. Vers. 6. 247*  
 de lieux pour une terre ou un pays,  
 mais pour les habitans qui seront agréables au Seigneur, lorsqu'il les aura rendu féconds en bonnes œuvres par la foi, l'espérance & la charité. C'est cette possession qu'il lui a réservée pour prix de ses humiliations & de sa mort: *quam acquisivit sanguine suo*, dit l'Apôtre, Act. XX. 28.

*Ibid.* QU'IL EST BEAU CET HÉRITAGE!

Nous traduisons la Particule *וְ* ghâm<sup>e</sup>, par l'exclamation, *que*, qui fait ici l'effet de la Particule augmentative *insuper*.

*Ibid.* DONT VOUS ME METTEZ EN POSSESSION.

Nous rendons ainsi le mot *וְ* n'ghâlâ<sup>ie</sup>, *mihi*, *me*, auquel on supplée le Nominatif *que*, & le Verbe *obveniet*; en François, *qui m'écheoira*. Nous croyons rendre la pensée de ces derniers termes, en les traduisant par ceux-ci, *dont vous me mettez en possession*; parce que ce dernier sens est la suite nécessaire du premier. L'acte de mettre en possession suppose le droit à l'héritage.

## V E R S E T V I I.

*Je rendrai au Seigneur  
D'éternelles actions de graces ;  
De ce qu'il m'aura découvert ses desseins ;  
Et même de ce que les pensées  
Les plus secrettes de mon cœur  
M'auront instruit pendant la nuit.*

*Art. I.* Le Verbe יָצַח *iâ<sup>n</sup>gháts*, signifie non-seulement *prendre* ou *donner conseil*, il veut dire aussi *communiquer ses desseins*. Voyez Buxtorf.

*Art. II.* LES PLUS SECRETTES PENSÉES DE MON COEUR.

Hébr. כְּלֵי־יָרֵי *khílei<sup>e</sup>ôthâi<sup>e</sup>*, *mes reins*. Les Dictionnaires Hébreux & les Interprètes reconnoissent que ce terme se prend ici & en plusieurs endroits de l'Écriture pour désigner *les plus secrettes pensées du cœur*, ses affections. *Scriptura*, *renes pro affectibus*, *cogitationibus*, & *intimis quibusque hominis usurpat*. Voyez Génébrard, les Dictionnaires de Robertson, de Leigh & de Dom Guarin.

*Art. III.* LA NUIT.

Ce terme marque ici le *tems de la passion*, selon S. Jérôme, pendant laquelle la nature humaine a été instruite

*sur le Psaume 15. Vers. 7. 249*  
 par la Divinité. *Nox tempus* signi-  
 ficat *passionis*, in quo interiori erudita  
 est Divinitate *humana fragilitas*. S. Au-  
 gustin dit aussi sur ce Verset, que l'hu-  
 manité du Fils de Dieu a été instruite  
 jusqu'à la mort. *Usque ad mortem*  
*erudivit me inferior pars mea, carnis*  
*assumptio.* » Car quoique Jésus-Christ  
 » fut Fils de Dieu, dit l'Apôtre *Hébr. V.*  
 » *Vers. 8.* il n'a pas laissé d'apprendre  
 » par tout ce qu'il a souffert. Mais  
 » étant enseigné par le Seigneur, dit  
 » Théodoret \*, & faisant usage de ces  
 » excellentes leçons, il s'est mis au  
 » dessus de la *nuix* des souffrances;  
 » car il appelle *nuix* l'étrange *obscurité*  
 » où jettent les tentations. Or que  
 » personne ne s'imagine qu'il ne con-  
 » vienne point à notre Seigneur Jésus-  
 » Christ d'être instruit selon la nature  
 » humaine; puisque S. Luc nous dit  
 » Chap. II. 52. que *Jésus avançoit en*

---

\* Verumtamen à Domino edoctus, &  
 optimis cogitationibus usus, *nocte* passionis  
 superior ero. *Noctem* enim *tentationum ob-*  
*scuritatem* appellavit. Nemo autem hoc ab-  
 surdum putet, Christum Dominum secundum  
 humanam naturam erudiri, cum audiat divi-  
 num Lucam dicentem, Cap. II. 52. *J. sus profi-*

» sagesse & en grace devant Dieu &  
 » devant les hommes, & qu'il rapporte  
 » lui-même que tremblant de frayeur  
 » à la vuë de sa passion, & répanda  
 » dant une sueur de sang, un Ange s'ap-  
 » procha de lui, & le fortifia. S'il a eu  
 » besoin du secours d'un Ange pour  
 » montrer qu'il étoit revêtu de la na-  
 » ture & de la forme de serviteur,  
 » à plus forte raison a-t-il été enseigné  
 » par la Divinité qui habitoit en lui.  
 » Car étant tout à la fois homme &  
 » Dieu, il a été enseigné comme  
 » homme; & il étoit, comme Dieu,  
 » la source de la sagesse & de la doc-  
 » trine. «

V E R S E T V I I I .

*J'ai sans cesse le Seigneur présent à mes  
yeux :*

---

*ciebat scientiâ, & gratiâ apud Deum & ho-  
mines. Et rursus audiat eundem dicentem,  
Angelum ei apparuisse, qui cum ante mor-  
tem trepidantem & guttis sanguinis sudantem  
confortavit. Si autem Angeli auxilio indi-  
gebat, ut ostenderet naturam formæ servi,  
multò magis à Divinitate, quæ in ipso ha-  
bitabat, docebatur. Nam cum esset homo &  
Deus, instruebatur quidem ut homo, fons verò  
sapientiæ erat ut Deus. Theod. in hunc locum.*

251

*sur le Psaume 15. Vers. 8. 251*  
*Jamais je ne serai ébranlé,*  
*Parce qu'il est à ma droite.*

Ce Verset & les suivans sont cités dans les Actes, Chap. 25. II. Il y est dit expressément que David parloit de Jésus-Christ, lorsqu'il proféra les paroles de ce Psaume. Tous les Pères & les Interprètes l'expliquent dans le même sens. Ils reconnoissent que le Sauveur dans tous les momens de sa vie n'a jamais perdu de vuë Dieu son Père ; parce qu'ayant été rempli de l'Esprit du Seigneur, de l'Esprit de sagesse & d'intelligence, de l'Esprit de conseil & de force, de l'Esprit de science & de piété, il avoit toujours le Seigneur pour objet de ses discours & de ses actions. *Quæ placita sunt ei, facio semper.* Jean VIII. 29. Le Tout-puissant étoit toujours à sa droite pour le soutenir & le défendre contre tous les efforts de ses ennemis, comme il le déclare lui-même par ces paroles : *Celui qui m'a envoyé est avec moi, & il ne me laisse point seul.* Ibid.

C'est ce secours continuel de son Père qui le comble de joie, *propter illud quòd me adjuvas, cor meum letatur*, dit S. Jérôme; & qui lui fait

accepter la mort avec allegresse, dans une entière sécurité d'une prompte & glorieuse résurrection.

*Vers. IX. MON AME.*

L'Hébreu porte כְּבוֹדִי *khebôdî* : le Grec a traduit ce Nom par ἡ γλῶσσοῦς μου, *hê glôssá mou, ma langue*. Les Apôtres qui se servoient de cette Version, l'on entendu de même, Act. Chapitre II. Mais les Hébreux faisoient quelquefois usage de ce terme pour désigner l'ame, comme on le voit dans Demuis sur cet endroit & sur le Ps. VII. 6. où il cite plusieurs Textes de l'Écriture dans lesquels le Nom Hébr. כְּבוֹד *khâbód*, signifie l'ame : ce qu'on peut voir encore dans les Dictionnaires de Castel, de Robertson, de Leigh, &c.

V E R S E T X.

*Parce que vous n'abandonnerez point  
Mon corps dans le tombeau :  
Vous ne permettrez pas  
Que celui qui vous est fidèle,  
Soit sujet à la corruption.*

*Art. I. MON CORPS.*

Hébr. נַפְשִׁי *nápheshî, mon ame*. Nous avons prouvé à la pag. 88. de notre

*Sur le Psaume 15. Vers. 10. 253*  
premier Volume, que ce Substantif étoit employé en plusieurs endroits des Livres saints, pour signifier le *corps*. Les Interprètes & les Dictionnaires Hébreux reconnoissent cette signification.

*Art. II. LE TOMBEAU.*

Hébr. **שְׁאוֹל** she-ól. Quelques Pères & quelques Commentateurs croient que ce terme désigne les limbes où l'ame du Sauveur descendit après sa mort, pour consoler & délivrer celles des Justes. Mais plusieurs raisons nous engagent à ne point adopter ce sentiment : 1°. Le Nom Hébreu *she-ól* se prend presque toujours dans les divines Ecritures, pour désigner le *tombeau*. 2°. La Particule **כִּי** khî, *quia*, *parce que*, n'a aucun rapport avec les limbes. En effet, quelle raison y auroit-il de dire que le *corps* du Sauveur reposera en sûreté, parce que son *ame* ne sera point abandonnée dans les limbes ? Celles des Patriarches, des Prophètes & des autres Justes en sortirent : cependant leurs corps resterent dans le tombeau. L'un n'est donc point une suite nécessaire de l'autre, puisqu'on peut sortir des lim-



bes sans ressusciter. 3°. S. Pierre nous apprend que le sens de ce passage est celui que nous lui donnons, lorsque prouvant aux Juifs la résurrection de celui qu'ils avoient crucifié, il leur adresse ces paroles, *Act. II. 29.* » Mes  
 » frères, qu'il me soit permis de vous  
 » dire hardiment du Patriarche David,  
 » qu'il est mort, qu'il a été enterré,  
 » & que son sépulchre est parmi nous  
 » jusqu'à ce jour. Mais comme il étoit  
 » Prophète, & qu'il savoit que Dieu  
 » lui avoit promis avec serment, qu'il  
 » feroit naître de son sang un fils qui  
 » seroit assis sur son trône ; dans  
 » cette connoissance qu'il avoit de  
 » l'avenir, il a parlé de la résurrec-  
 » tion du Christ, en disant qu'il n'a  
 » point été laissé dans le tombeau, *in*  
 » *inferno*, & que sa chair n'a point  
 » éprouvé la corruption. « Il est aisé  
 d'appercevoir par la lecture de ce  
 Texte, que le terme *infernus*, *enfer*,  
 dans lequel Jésus-Christ n'a point été  
 abandonné, doit avoir la même signi-  
 fication que celui de *sepulchrum*, *tom-  
 beau* ; puisque l'Apôtre oppose celui  
 de David qu'on voyoit encore de son  
 tems, à celui du Sauveur. D'où il

*Jur le Psaume 15. Vers. 10. 253*

conclut que David comme Prophète a parlé de la résurrection du Fils de Dieu. S. Paul, après avoir rapporté le Verset de ce Psaume, s'exprime ainsi :  
» Pour David, après avoir servi en son  
» tems aux desseins de Dieu, il s'est  
» endormi, il a été enterré avec ses  
» Pères, & il a éprouvé la corruption :  
» mais celui que Dieu a ressuscité, ne  
» l'a point éprouvée.

» Il seroit inutile, dit Théodoret ;  
» \* que je vous expliquasse ces paroles,  
» puisque le sens en a été révélé à  
» S. Pierre par l'inspiration du Père,  
» du Fils, & du S. Esprit ; cet Apôtre  
» nous les ayant autrefois interprétées.  
» Car parlant aux Juifs il leur cite  
» ce passage, & leur dit : *Mes fre-*  
» *res, &c. . . .* « Après avoir rap-  
porté les Textes des deux Apôtres, il  
ajoute : » Voilà ce qu'il faut opposer

---

\* Hæc supervacuum est nos explanare, cum divus Petrus horum olim verborum interpretationem dixerit, acceptâ à Patre, & à Filio, & à Spiritu sancto, revelatione. Hic enim cum inter Judæos concionaretur, adducto hoc in medium testimonio, ita dixit : *Viri fratres, &c. . . .* Hæc iis qui audent perperam interpretari, atque etiam

» à ceux qui osent donner de fausses  
 » interprétations à ces passages, & sur-  
 » tout aux Juifs, pour réfuter d'une  
 » manière convaincante leurs rê-  
 » vies. «

Cependant plusieurs Interprètes modernes ont donné un premier sens littéral à ce passage, qu'ils appellent tantôt figuré, tantôt impropre ou hyperbolique. Mais nous disons avec M. Bossuet, *Suppl. in Psal.* que ces explications incertaines & équivoques étoient inconnues aux anciens. *Ceterum & illud confidentissimè addiderim, ambiguas has & lubricas interpretationes nemini ex antiquis notas.* Voici comme M. Duguet explique ce premier sens, qui, selon lui, regarde David.  
 » Vous ne me livrerez point à ceux  
 » qui sont attentifs à ma perte. Vous  
 » ne m'oublierez dans aucun péril. Vous  
 » ne permettrez point que dans les  
 » guerres que je serai obligé de soutenir, ou dans des malheurs imprévus, je termine ma vie d'une manière funeste ; vous seul la finirez

---

Judæis, afferenda sunt. Manifestam enim habent confutationem Judæorum delationis.

*Jur le Psaume 13. Vers. 10. 257*

» quand le moment de ma délivrance  
» sera venu : (c'est-à-dire , vous ne  
» permettrez pas que je termine ma  
» vie avant la fin de mes jours ,) &  
» votre providence alors suivra mon  
» esprit jusques dans ces sombres re-  
» traites , où vos Justes attendent leur  
» Libérateur ; & vous ne souffrirez pas  
» que mon corps , qui a été votre  
» temple, & qui a été l'organe de votre  
» Esprit , soit la proie de la mort , &  
» finisse par la corruption. Vous em-  
» pêcherez qu'elle ne soit entière &  
» sans retour ; & vous reformerez  
» l'ouvrage de vos mains dont vous  
» êtes jaloux , & dont vous ne pouvez  
» oublier que vous êtes l'auteur. «  
Cette explication ne contient rien de  
particulier pour le Roi Prophète, elle  
convient également aux Justes de tous  
les tems ; mais cet Auteur la réfute  
lui-même , lorsqu'il ajoute peu après :  
» Les deux premiers Apôtres ont ap-  
» pliqué à Jésus - Christ ressuscité les  
» derniers Versets de ce Psaume , &  
» ils ont montré qu'ils ne pouvoient  
» convenir qu'à lui , selon l'exacte vé-  
» rité ; parce que David, selon le corps,  
» étoit réduit en cendres depuis plu-

» sieurs siècles. . . . Ces deux Apôtres  
» nous ont appris, par leur exemple,  
» comment il faut entendre les divines  
» Ecritures . . . . nous devons suppo-  
» ser avec eux qu'elles sont toujours  
» exactement vraies, & que le Saint-  
» Esprit ne couvre point de petits évé-  
» nemens sous de magnifiques paro-  
» les. Nous devons prendre à la let-  
» tre, comme l'ont fait ici ces deux  
» grands Apôtres, tout ce qui peut  
» être pris à la lettre, sans faire in-  
» jure aux attributs de Dieu ou à  
» quelques vérités révélées; & nous  
» devons conclure sans crainte, que  
» ce qui ne convient point selon la  
» lettre à David, aux Prophètes, aux  
» autres hommes dont l'Ecriture sem-  
» ble parler, convient à Jésus-Christ  
» proprement & directement, & ne  
» peut être vrai que par rapport à  
» lui. « Si les deux Apôtres nous ont  
» appris comment nous devons entendre  
» les divines Ecritures, s'ils ont démon-  
» tré que les derniers Versets de ce  
» Psaume ne pouvoient convenir qu'à  
» J. C. selon l'exacte vérité, nous devons  
» conclure que les Versets qu'ils rappor-  
» tent, n'ont qu'un sens littéral qui regarde

*Sur le Psaume 15. Vers. 11. 259*  
le Messie ; parce que l'exclusion manifeste qu'ils font de la personne de David , nous indique directement & uniquement celle du Sauveur , & nous fait connoître qu'ils ne peuvent être vrais que par rapport à lui. Ainsi admettre un double sens dans ce Psaume, c'est contredire les deux Apôtres.

### V E R S E T X I.

*Vous me ferez connoître  
Le chemin qui conduit à la vie :  
Votre présence me rassasiera  
D'une joie inaltérable :  
Je goûterai à votre droite  
Des délices éternelles.*

**Art. I. LE CHEMIN QUI CONDUIT A LA VIE.**

C'est-à-dire , vous me découvrirez les voies jusqu'alors inconnues aux hommes ; vous me conduirez de la mort à la vie , du tombeau à la gloire. *Vias vitæ appellat resurrectionem & glorificationem corporis mortui* , dit Génébrard.

**Art. II. VOTRE PRÉSENCE ME RASSASIERA D'UNE JOIE INALTÉRABLE.**

Jésus-Christ après sa résurrection est entré en possession de sa gloire : son humanité sainte a été glorifiée & élevée

au dessus de tous les êtres créés, elle goûte avec plénitude les délices éternelles que la main du Tout-puissant répand sur elle pour prix de ses humiliations & de sa mort. C'est pourquoi, dit l'Apôtre dans son Epître aux Philippiens, Ch. II. 9. *Dieu l'a élevé par dessus toutes choses, & lui a donné un nom au dessus de tout nom.*

» Le Sauveur, dit Theodoret sur  
 » cet endroit \*, disoit dans le tems  
 » de sa passion, *Mon ame est triste*  
 » *jusqu'à la mort*: c'est avec raison  
 » que parlant de sa résurrection, il  
 » s'est servi de ces paroles, pour nous  
 » apprendre qu'à cette tristesse succé-  
 » dera une joie éternelle, lorsque son  
 » humanité sera devenue impassible,  
 » incorruptible & immortelle. Car,  
 » selon sa Divinité, il a toujours été  
 » tel. Il lui auroit été facile de pro-

---

\* Quoniam, cum ad crucem accederet, dicebat, *Tristis est anima mea usque ad mortem*; merito his verbis usus est, cum de resurrectione mentionem faceret, docens pro illâ mœstitiâ se in perpetuo gaudio fore, cum secundum humanam naturam impassibilis, incorruptibilis & immortalis factus erit. Nam ut Deus, hoc erat semper; atque etiam cū

*sur le Psaume 15. Vers. 11. 261*

» curer tous ces avantages à la nature  
» humaine, dès le moment qu'elle fut  
» formée dans le sein de la Vierge :  
» mais il a voulu que la nature dont  
» il s'étoit revêtu, marchât par la  
» voie des souffrances; afin qu'abolif-  
» sant le péché, il détruisît la tyrann  
» nie du Démon, il renversât l'em-  
» pire de la mort, & il ouvrit à tous  
» les hommes le moyen d'entrer dans  
» une vie nouvelle. « *C'est pourquoi,*  
*mes frères, dit S. Paul écrivant aux*  
*Hébreux Chap. X. 19. nous avons la*  
*liberté d'entrer avec confiance dans le*  
*sanctuaire (céleste) par le sang de*  
*Jésus Christ; dans cette voie nouvelle*  
*qui mène à la vie, qu'il nous a le*  
*premier tracée par (l'ouverture) du*  
*voile de sa chair, c'est-à-dire, par*  
*sa vie souffrante & laborieuse, par sa*  
*mort & sa résurrection glorieuse.*

---

facile erat hoc humanæ naturæ præbere, cum  
primum in utero formata est: verum per af-  
flictiones progredi permisit naturam quam  
acceperat, ut hoc modo eversâ peccati po-  
tentiâ diaboli tyrannidem sedaret, & mortis  
imperium destrueret, omnibusque homini-  
bus resurrectionis facultatem præberet.



---

PSAUME XXI. HÉBR. XXII.

*Deus, Deus meus, respice in me.*

TITULUS.

*Posteritati. Ad cervam aurora. Psalmus Davidis.*

TITRE.

*A la postérité. Sur la biche de l'aurore. Psaume de David.*

AVERTISSEMENT.

**L**Es Pères du cinquième Concile général tenu à Constantinople condamnerent Théodore de Mopsueste, qui avoit osé avancer que ce Psaume ne convenoit point littéralement au Messie ; mais que David l'avoit écrit dans le tems qu'il étoit persécuté par son fils Absalon ; & que les Apôtres qui le citent, ne l'avoient attribué au Sauveur que dans un sens accommodative. On voit la même condamnation

*sur le Psaume 21. Hébr. 22. 263*  
suscrite par vingt Evêques dans un Concile de Rome tenu sous le Pape Vigile. Grotius & quelques modernes ont embrassé l'opinion de cet ancien Interprète; ils font David l'objet de ce Psaume dans le sens littéral, & ne l'appliquent à Jésus-Christ que dans un sens mystique & figuré. Mais une telle explication est tout-à-fait contraire aux expressions du Psaume. Il suffit, pour être détrompé, de jeter les yeux sur ce qui suit.

---

#### A R G U M E N T.

1. *Celui qui parle, est abandonné au pouvoir; à la violence & à la fureur de ses ennemis, qu'il désigne par les termes de taureaux, de chiens & de lions, qui l'insultent; parce que le Tout-puissant, en qui il met toute sa confiance, ne le délivre pas de leurs mains. Ils lui font mille outrages; ils le chargent d'opprobre; il est le rebut du peuple. Ils lui percent les pieds & les mains, & jettent ensuite sa robe au sort. Sa douleur est excessive: son cœur se fond dans ses entrailles comme la cire devant le feu; ses nerfs se dessèchent comme l'argile dans le four; son corps est couvert de tant de plaies qu'on pourroit compter ses os; son sang s'écoule comme l'eau. Enfin il expire dans les plus cruels tourmens à la vue de tout un peuple, qui s'applaudit de ses souffrances par des railleries & des mouvemens de tête.*

264 *Versions Latine & Françoisé*

II. On voit à la fin de ce Cantique, que celui qui n'est point délivré des tourmens & de la mort, est plein de vie, & qu'il est par conséquent ressuscité. Il console ses frères, il leur apprend les merveilles de la puissance de Dieu. Il forme un peuple nouveau, par une génération spirituelle. Il invite les riches & les pauvres à un sacrifice qui donne une vie nouvelle & immortelle. Les peuples les plus éloignés se convertissent & embrassent le culte du vrai Dieu. Toutes les nations du monde lui rendent leurs adorations. Tous ces prodiges s'operent; parce que celui qui est l'objet du Psaume, a volontairement sacrifié sa vie. La conversion des Gentils est donc le fruit de sa mort. Après une exposition si conforme au sentiment de l'Eglise, il paroît inutile de nous arrêter à prouver que toutes ces expressions ne peuvent convenir ni à David, ni à quelqu'autre que ce soit.

I.

1. **D**EUS mi, Deus mi potentissime,  
Quare dereliquisti me?  
Quare elongantur à liberatione meâ  
Preces & ejulatus mei?

2. Deus mi, clamo per diem,  
At non exaudis;  
Imò per noctem,  
At nulla mihi requies.

3. Ipse tamen sanctuarium inhabitas  
Susceptorus preces Israël.

4. In te confisi sunt patres nostri,  
In te confisi sunt;

Ce Psaume, dit Théodoret, prédit la passion de notre Seigneur & la résurrection, la vocation des Gentils & le salut de l'univers. . . . Il le regarde donc uniquement. Car il faut plutôt ajouter foi aux saints Apôtres & à Jésus-Christ même qui en a prononcé les premières paroles, qu'à ceux qui tâchent de lui donner une fausse interprétation. Telle est aussi l'explication des Pères & des anciens Interprètes. *Hic Psalmus Domini Christi passionem & resurrectionem, & gentium vocationem, & totius orbis salutem predicat, &c.*

I.

1. **M**ON Dieu, mon Dieu tout-puissant,  
Pourquoi m'avez-vous abandonné?  
Pourquoi, malgré mes prières  
Et mes gémissemens,  
Différez-vous ma délivrance?
2. Mon Dieu, je pousse des cris pendant le jour;  
Mais vous ne les exaucez point:  
Je vous implore pendant la nuit;  
Mais je ne reçois aucun soulagement.
3. Vous-même cependant  
Résidez dans le lieu saint,  
Pour y recevoir les prières d'Israël.
4. Nos pères mirent en vous leur confiance:  
Vous futes leur ressource,  
**Tome X. M**

266 *Versiones Latine & Françoise*

Et oppresos eos potenter eruisti.

5. Ad te clamaverunt, & erepti sunt;  
In te confisi sunt,  
Et non fuerunt confusi.
6. Ego autem tenuis sum vermiculus,  
Et non vir potens:  
Opprobrium hominis,  
Et despectus plebis.
7. Quicumque me vident, subsannant  
me:  
Diducunt labia:  
Concutiunt caput vociferantes:
8. „ Committit se Æterno;  
„ Eripiat ergo eum;  
„ Et subtrahat eum,  
„ Quoniam oblectatur in eo.
9. Ipse tamen eduxisti me ex utero:  
Ab uberibus matris meæ  
Fiduciam mihi indidisti.
10. In te depositus sum à vulvâ;  
Ab utero matris meæ  
Deus meus potens tu solus es.
11. Ne elongeris à me,  
Quoniam angustia intima est;  
Et nullus est auxiliator.
12. Circumdant me iuveni multi:  
Tauri validi circumcingunt me.
13. Ore mugiunt adversum me:  
Sunt leones rapaces,

Lorsque par votre puissance  
Vous les tirâtes de l'oppression.

5. Il crièrent vers vous,  
Et ils furent délivrés :  
Ils mirent en vous leur confiance,  
Et ils ne furent point confondus.
6. Pour moi, je suis un foible ver,  
Et non un homme puissant :  
Je suis l'opprobre de l'humanité,  
Et le rebut du peuple.
7. Tous ceux qui me voient, m'insultent  
Par un sourite amer ;  
Ils s'écrient en secouant la tête :
8. „ Il s'abandonne à l'Eternel :  
„ Qu'il l'arrache donc de nos mains ;  
„ Qu'il vienne le soustraire à notre  
„ pouvoir,  
„ Puisqu'il est l'objet de ses complai-  
„ sances.
9. C'est vous seul cependant  
Qui m'avez tiré du sein de ma mère :  
Vous m'avez rempli de confiance,  
Dès l'instant que j'ai sucé ses mamelles.
10. J'ai été déposé dans vos bras,  
Dès que j'ai vu le jour ;  
Dès le moment où j'ai été conçu  
Dans le sein de ma mère,  
Vous seul êtes mon Dieu Tout-puissant.
11. Ne vous éloignez point de moi,  
Car je suis pénétré de douleur ;  
Et personne ne vient à mon secours.
12. Je suis environné d'une multitude  
De jeunes taureaux indomptés :  
Des taureaux pleins de force  
M'assailent de toutes parts.
13. Ils poussent des mugissemens contre  
moi :  
Ce sont des lions ravissans

268 *Versionis Latine & Française*

- Rugiendo discerpentes.  
14. Instar aquæ diffundor:  
Omnia ossa mea disjunguntur.  
Factum est instar ceræ cor meum:  
Colliquescit in medio viscerum meorum.  
15. Exardescit sicut testa vigor meus;  
Et lingua mea adhæret faucibus meis.  
Jam in pulverem mortis projecturus es  
me.
16. Etenim circumdant me canes;  
Cœtus scelestorum ambiunt me:  
Foderunt manus meas & pedes meos.
17. Dinumerarem omnia ossa mea:  
Isti furentes inspiciunt,  
Et spectaculo me habent.
18. Vestimenta mea inter se festini divi-  
serunt,  
Et in vestem meam projecerunt sortem.
19. Tu ipse, Æterne,  
Ne elongeris à me:  
Fortitudo mea es;  
Festinus ad defensionem meam advola.
20. Eripe à gladio animam meam;  
Eripe de manu canis  
Derelictam meam.
21. Erue me de ore leonis,  
Et à cornibus excelis.

II.

22. Exaudisti me:  
Jam narrabo  
Potentiam tuam fratribus meis:  
In medio ecclesiæ laudabo te.

*du Psaume 21. Hébr. 22. 269*

- Qui rugissent en déchirant leur proie.
14. Mon sang ruisselle comme l'eau :  
Tous mes os se désunissent.  
Mon cœur tel que la cire  
Se dissout dans mes entrailles.
15. Mes nerfs se dessèchent  
Comme l'argile dans le fourneau ;  
Et ma langue altérée  
S'attache à mon palais.  
Vous allez me précipiter  
Dans la poussière du tombeau.
16. Déjà des chiens cruels m'environnent ,  
Une multitude de scélérats  
M'assiége de toutes parts :  
Ils ont percé mes mains & mes pieds.
17. Je pourrois compter tous mes os :  
Ces furieux fixent sur moi leurs regards ;  
Ils repaissent leurs yeux de ce spectacle.
18. Ils se sont empressés  
De partager entr'eux mes vêtements :  
Ils ont jetté ma robe au sort.
19. Mais vous, Eternel ,  
Ne vous éloignez plus de moi :  
Vous êtes ma force ;  
Hâtez-vous, volez à mon secours.
20. Délivrez mon ame abandonnée ;  
Délivrez-la de ses tourmens ,  
Et de la fureur des chiens.
21. Arrachez-moi de la gueule du lion ;  
Préservez-moi des cornes  
Des animaux furieux.

**II.**

22. Vous m'avez exaucé :  
Je vais raconter à mes frères  
Les merveilles de votre puissance ,  
Et dans leur assemblée  
Je publierai vos louanges.

*M.ijj*



270 *Versions Latine & Françoise*

23. Qui timetis *Æternum*,  
Laudate eum :  
Omne semen Jacob, glorificate eum;  
Et revereamini eum,  
Omne semen *Israël*.
24. Quoniam non sprevit  
Neque dedignatus est deprecationem  
oppressi,  
Nec subtraxit faciem suam ab eo;  
Sed inclamantem ad se exaudivit.
25. E favoribus tuis erit laus mea.  
In ecclesiâ numerosâ:  
Vota mea persolvam  
In conspectu timentium te.
26. Edent pauperes, & saturabuntur :  
Gratias agent *Æterno*.  
Qui requiritis eum,  
Vivet cor vestrum in *æternum*.
27. (Eorum) recordabuntur :  
Convertentur ad *Dominum*.  
Omnes fines terræ.  
Tunc prosternent se,  
Et adorabunt te  
Omnes familiæ gentium.
28. Etenim *Domini* est regnum :  
Ipse est dominator gentium.
29. Comedent, & adorabunt eum.  
Omnes pingues terræ :  
Coram eo in genua procumbent ;  
Omnes in terram prosternent se,  
Eò quòd vitam suam non servaverit.

*du Psaume 21. Hébr. 22. 271*

23. Vous qui craignez l'Eternel,  
Chantez ses louanges :  
Enfans de Jacob, publiez tous sa gloire :  
Descendans d'Israël,  
Soyez tous pénétrés de respect pour lui.
24. Parce qu'il n'a point méprisé l'op-  
primé,  
Et qu'il n'a point rejeté son humble  
prière ;  
Parce qu'il n'a point détourné de dessus lui  
ses regards favorables,  
Et qu'il a exaucé ses cris.
25. Vos bienfaits seront le sujet de mes  
louanges  
Dans l'assemblée nombreuse :  
J'accomplirai mes vœux  
En présence de ceux qui vous craignent.
26. Les pauvres seront nourris :  
Ils seront rassasiés ;  
Ils rendront au Seigneur leurs actions  
de graces.  
Vous qui le cherchez,  
Votre ame vivra à jamais.
27. La mémoire de ces prodiges  
Passera aux nations les plus reculées ;  
Ils embrasseront le culte du Seigneur.  
Alors tous les peuples de l'univers  
Se prosterneront devant vous,  
Et vous adoreront.
28. Car il n'appartient qu'au Seigneur de  
régner,  
Et de dominer sur toutes les nations.
29. Tous les grands de la terre  
Prendront cette nourriture :  
Ils s'humilieront en sa présence,  
Ils fléchiront les genoux devant lui,  
Et tous, pour l'adorer,  
Se prosterneront en terre,

30. Semen serviet ei :  
Accensebitur Dominatori in perpetuum.
31. Ibunt, & annuntiabunt populo nasci-  
turo  
Justitiam ejus qui hæc fecerit.

## OBSERVATION.

## TITRE.

*A la postérité. Sur la biche de l'au-  
rore. Psaume de David.*

**C**E Titre est très-obscur, & l'expli-  
cation qu'en donnent les Juifs &  
les Interprètes, est si différente, qu'il est  
presqu'impossible d'en découvrir le vrai  
sens. *Quot capita, tot sententia*, dit  
Demuis. Quelques Rabbins ont cru  
que les termes אֵילת הַשָּׁחַר - aïléth  
háshá<sup>h</sup>khár, désignoient un instrument  
de musique, ou le commencement  
d'un air vulgaire sur lequel on chan-  
toit ce Psaume. D'autres les rendent  
par *super stellam matutinam*, sur l'étoile  
du matin. Cette étoile est *Esther*, selon  
ces Docteurs Juifs, qui préserva le

sur le titre du Psaume 21. 273

Parce qu'il a volontairement  
Sacrifié sa vie.

30. Leurs descendans serviront le Seigneur :  
Ils seront regardés de race en race  
Comme les enfans du souverain Maître.
31. Ils iront annoncer aux peuples à venir  
La justice du Seigneur  
Auteur de ces merveilles.
- 

peuple Hébreu des derniers malheurs sous le Roi Assuérus. Quelques-uns traduisent *super cervam matutinam*, & par cette *biche du matin* ils entendent les *Israélites*. Dom Calmet l'explique de la manière suivante : » Psaume » de David adressé au Maître de musique qui préside à la bande nommée Biche du matin. « Plusieurs Interprètes traduisent *pro robore aurora*, *pro robore matutino*, pour la force de l'aurore, ou du matin. Le Grec l'a rendu par *pro susceptione matutinâ*, pour le secours du matin. Les Commentateurs expliquent ce *secours du matin*, de la résurrection de notre Seigneur. Enfin d'autres disent que ce Psaume étoit chanté à certains sacrifices qu'on offroit le matin. La Paraphrase Chaldaïque paroît favoriser

ce sentiment par ces paroles : *Super potenti oblatione perpetuâ aurora.* Nous ne rapporterons point les autres sentimens des Rabbins & des Interprètes : leur peu de conformité ne serviroit qu'à prouver qu'ils n'ont donné que des conjectures incapables de satisfaire personne. Nous ne nous mêlons point d'expliquer ces sortes de Titres, qui n'ayant point d'autorités, paroissent n'être que de pures opinions des Docteurs Juifs. Nous disons avec Demuis, sur cet endroit : *Nos nihil statuimus, nec judicamus Titulum ad argumentum pertinere.* Nous savons que Jésus-Christ est l'unique objet de ce Psaume, & cela nous suffit.

## V E R S E T I.

*Mon Dieu, mon Dieu tout-puissant;  
Pourquoi m'avez-vous abandonné?*

Ce sont les mêmes paroles que Jésus-Christ attaché à la croix adressa à son Père. *Matth. XXVII. 46.* » Sur la neuvième heure, dit l'Évangéliste, » Jésus s'écria d'une voix forte : *Elî, êlî, lâmmâ nghàzâbethânî*, c'est-à-dire, *Mon Dieu, mon Dieu tout-*

sur le Psaume 21. Vers. 1. 275  
puissant, pourquoi m'avez-vous abandonné? Les Prophètes avoient prédit cet état de souffrance & d'abandonnement du Fils de Dieu. Ainsi Jésus-Christ, en prononçant ces paroles sur la croix, déclare qu'il étoit véritablement celui que les Ecritures avoient annoncé.  
» Que veut dire le Seigneur, demande  
» S. Augustin dans son second discours  
» sur ce Psaume? Dieu ne l'avoit point  
» abandonné, puisqu'il étoit Fils de  
» Dieu, le Verbe de Dieu, & Dieu  
» lui-même. « *Quid voluit dicere Dominus? Non enim dereliquerat illum Deus, cum ipse esset Deus, utique Filius Dei Deus, utique Verbum Dei Deus.* Il ne craignoit donc pas que son Père le laissât au pouvoir de ses ennemis, & l'abandonnât dans le tombeau, lui qui étant égal à son Père avoit la puissance de se délivrer de leurs mains, & de se ressusciter, comme il le déclare par ces paroles, *Jean X. Vers. 18.* » Je donne ma vie pour la  
» reprendre. Personne ne me la ravit:  
» mais c'est de moi-même que je la  
» quitte; car j'ai le pouvoir de la quitter,  
» & j'ai le pouvoir de la reprendre.  
» C'est le commandement que

» j'ai reçu de mon Père. « Et quelque  
 tems avant sa passion il dit à ses Disci-  
 ples en S. Jean XVI. 32. » Le tems  
 » va venir, & il est déjà venu, que  
 » vous ferez dispersés chacun de son  
 » côté, & que vous me laisserez seul :  
 » mais je ne serai pas seul, parce que  
 » mon Père est avec moi. « Pourquoi  
 donc se plaint-il ici de son abandon ?

» Le Prophète déclare que Jésus-  
 » Christ a été abandonné, en ce que  
 » n'ayant commis aucun péché, dit  
 » Théodore sur cet endroit \*, il a été  
 » livré à la mort qui n'avoit reçu de  
 » pouvoir que sur les pécheurs. Il ap-  
 » pelle donc abandonnement, non la  
 » séparation de la Divinité d'avec l'hu-  
 » manité à laquelle elle étoit unie,  
 » comme quelques-uns l'ont imaginé,  
 » mais le consentement qu'il a donné  
 » à sa passion. La Divinité étoit pré-  
 » sente, lorsque la forme du serviteur

---

\* Derelictum autem eum fuisse dicit, ut  
 qui cum nullum peccatum commiserit, morti  
 tamen obnoxius fuerit, quæ contra pecca-  
 tores potentiam acceperat. Vocat igitur de-  
 relictionem, non separationem Divinitatis  
 conjunctæ, ut quidam suspicati sunt, sed  
 passionis factam permissionem. Aderat enim

sur le Psaume 21. Vers. 1. 277

» souffroit, & elle la laissoit souffrir,  
» dans la vuë d'opérer le salut du genre  
» humain ; Dieu par sa bonté, dit  
» l'Apôtre Hébr. II. 9. ayant voulu  
» qu'il mourût pour tous. «

Cette prière que le Sauveur adresse à son Père, ne marque donc aucune impatience de sa part, ni aucune méfiance du secours de Dieu, ni aucun désir d'être délivré des tourmens & de la mort ; parce que s'étant fait victime pour nos péchés, la mort étoit nécessaire pour le salut des hommes. Elle étoit un arrêt irrévocable dans les décrets éternels, dont lui-même étoit l'auteur entant que Dieu. *Oportet Christum pati*, Marc. VIII. 31. Ses tourmens, sa mort même n'étoient donc pas tant l'effet de la jalousie & de la haine des Juifs, que celui de son amour. A ces cris il joignoit des prières qui, selon S. Augustin sur ce Verset, exprimoient le sentiment de ses serviteurs, lorsque dans leur extrême affliction ils se plaignent que Dieu les oublie.

---

Divinitas servi formæ patienti ; & fivit illum pati, toti hominum generi salutem moliens.



& les abandonne. *Membrorum vox erat, non ipsius capitis.*

1°. On ne lit pas dans le Texte Hébreu, dans le Chaldéen, & dans S. Jérôme, ces mots, *respice in me, jettez les yeux sur moi*: aussi nous ne voyons point dans l'Évangile que le Seigneur ait prononcé ces paroles sur la croix. Quelqu'un les aura ajoutées par forme d'explication, ou dans une note, qui aura été ensuite insérée dans le Texte par l'ignorance ou la méprise des Copistes.

2°. Nous rendons les mots אֱלֹהֵי אֱלֹהֵי -êli, -êli, par *Deus mi, Deus mi potentissime*, au lieu de *Deus mi potens, Deus mi potens*, dont la répétition pourroit déplaire.

*Ibid.* POURQUOI, MALGRÉ MES GÉMISSEMENTS.

La Version Grecque a lu שְׁגִיאוֹתַי sheghê-  
iôthai<sup>c</sup>, *mes erreurs*, du Verbe שָׁגָה  
shâghâh, *erravit*, que l'Interprète  
Latin a traduit par *delicta mea, mes  
péchés*. Par ces *péchés* les Commen-  
tateurs entendent ceux des hommes  
dont le Sauveur avoit bien voulu se  
charger, & qu'il expioit par son immo-

sur le Psaume 21. Vers. 2. 279  
 lation. *Delicta nostra, sua delicta fecit,*  
 dit S. Augustin. » Mais il faut remar-  
 » quer, dit Théodore<sup>t</sup>, qu'aucun  
 » autre Interprète n'a lû comme le  
 » Grec. Aquila a traduit par *mes ru-*  
 » *giffemens* ; Symmaque, *mes gémisse-*  
 » *mens* ; Théodotion, *mes cris.* « On  
 voit dans S. Jérôme que les Auteurs  
 des cinquième & sixième éditions ont  
 lû comme le Texte Hébreu d'aujourd'  
 d'hui.

## V E R S E T II.

*Mon Dieu, je pousse des cris pendant  
 le jour ;  
 Mais vous ne les exaucez point :  
 Je vous implore pendant la nuit ;  
 Mais je ne reçois aucun soulagement.*

1<sup>o</sup>. Le Sauveur se retira dans le  
 Jardin des Oliviers la veille de sa pas-  
 sion ; & prosterné le visage contre  
 terre, il pria son Père pendant la nuit de  
 ne lui point faire boire le calice d'amer-  
 tume, *Matth. XXVI. 39. Marc. XIV.*

---

\* Sciendum est autem, delictorum nemi-  
 nem aliorum Interpretum mentionem fecisse.  
 Verum Aquila quidem *rugitâs mei* dixit ;  
 Symmacus verò, *lamentationum mearum* ;  
 Theodotio, *clamoris mei.*

*Vers. 35. Luc. XXII. 42.* Il pria le jour sur la croix, sans cependant recevoir de soulagement; parce qu'il prioit en la personne de l'homme pécheur dont il avoit pris la forme. Il s'étoit livré pour lui, & dès lors il avoit consenti à porter les peines dues à ses iniquités. *Posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostram.* Isaïe LIII. 6. Quand il prie de la sorte, c'est comme s'il disoit, selon S. Jérôme: » Si je demande ma délivrance, si je me plains d'être abandonné; je ne prie pas pour moi, mais je représente le peuple dont les péchés sont devenus les miens. *Hoc quod salutem deprecor, quod me conqueror derelictum; non ex propria personâ loquor, sed ex populi, cujus peccata in meo corpore ipse suscepi.*

Le dernier stique de ce Verset est très-obscur dans la Version Grecque, parce qu'elle rend par *& non ad insipientiam mihi*, les mots Hébreux וְלֹא דוּמְיָאֵה לִי oulo doûmîâh-lî. Mais il n'est pas aisé d'appercevoir pourquoi l'Interprète Grec a traduit doûmîâh, par *insipientiam*, folie. La Paraphrase Chaldaïque, les autres Versions

*Sur le Psaume 21. Vers. 4. 287*  
Grecques & S. Jérôme l'ont rendu  
par *non est silentium mihi, ma plainte*  
*ne cesse point* : mais le Nom Hébreu  
signifie aussi *repos, soulagement.*

V E R S E T. I V.

*Nos pères mirent en vous leur confiance ;*  
*Vous futes leur ressource ;*  
*Lorsque par votre puissance*  
*Vous les tirâtes de l'oppression.*

1<sup>o</sup>. Le Seigneur, par ces paroles,  
représente à son Père, que dans tous  
les tems il a fait éclater sa puissance,  
& qu'il a opéré des merveilles en fa-  
veur de ceux qui ont espéré en lui.  
» Je fais, dit-il, que nos pères qui  
» mirent en vous leur confiance, n'ont  
» jamais manqué d'éprouver votre  
» secours dans leurs plus pressans be-  
» soins. S'ils sont tombés dans quel-  
» ques périls ou dans l'affliction,  
» votre protection n'en a été que plus  
» visible. Vous avez puni les Princes  
» qui avoient osé toucher à vos Oints  
» & à vos Prophètes, Ps. CIV. 14.  
» & 15. I. Paral. XVI. 22. S'ils ont  
» été opprimés par des peuples voisins,  
» ou asservis sous le joug d'une dure

» servitude, vous les avez **éxaucés** ;  
 » vous leur avez envoyé un Libéra-  
 » teur, dès qu'ils vous ont invoqué sin-  
 » cèrement, Deuter. XXVI. 7. Ju-  
 » ges III. 9. Leur foi dans votre  
 » secours n'a jamais été vaine. Serai-  
 » je donc le seul dont les prières ne  
 » seront point éxaucées ?

2°. La répétition du Verbe **בָּרַח**  
**bátâ<sup>h</sup>kh** a beaucoup de force dans  
 l'Hébreu, elle est passable dans le La-  
 tin; mais elle seroit insupportable dans  
 la Version Française. C'est pourquoi  
 nous avons rendu le second **bátâ<sup>h</sup>kh**,  
 par *vous futes leur ressource* ; nous  
 avons suppléé le Participe *oppressus*,  
 pour exprimer le **khôléme** énergique ;  
 & nous ajoutons l'Adverbe *potenter*  
 pour rendre la force de la Conjugai-  
 son Phiel.

### V E R S E T V I.

*Pour moi, je suis un foible ver,  
 Et non un homme puissant :  
 Je suis l'opprobre de l'humanité,  
 Et le rebut du peuple.*

#### Art. I. UN FOIBLE VER.

Ce terme marque tellement *une  
 extrême humiliation, un état vil &*

sur le Psaume 21. Vers. 6. 283  
méprisable aux yeux des hommes, que  
le Prophète Isaïe XLI. 14. l'emploie  
pour exprimer la situation déplorable  
où devoient se trouver les Israélites  
captifs, gémissans dans l'opprobre,  
sous la véxation & les mauvais traite-  
mens des Babyloniens leurs ennemis.

Ne craignez point, foible ver de  
Jacob,  
Captifs d'Israël:  
C'est moi-même qui vous secourrai.  
Le Seigneur le déclare,  
C'est le Saint d'Israël qui vous vengera.

Art. II. LE REBUT DU PEUPLE.

Ce *rebut* ne parut jamais davan-  
tage, que quand Pilate mit le Sauveur  
en parallèle avec un insigne voleur,  
& que le peuple s'écria : *Qu'on le cru-  
cifie, & qu'on délivre Barabbas.* Isaïe  
avoit prédit cet état d'opprobre & de  
mépris, Chap. LIII. 3.

Il nous a paru un objet de mépris,  
Le dernier des hommes, un homme  
de douleur,  
Qui fait ce que c'est que de souffrir.  
Nous nous sommes détournés pour ne  
le point voir :  
Nous l'avons méprisé,  
Nous n'en avons fait aucun cas.  
Nous l'avons regardé comme un  
lépreux,

Comme un homme que Dieu frappoit,  
Et humilioit pour ses péchés.

## V E R S E T VII.

*Tous ceux qui me voient, m'insultent  
Par un sourire amer;  
Ils s'écrient en secouant la tête.*

Peut-on un rapport plus évident entre le Psaume & l'Évangile? » Ceux » qui passaient, dit S. Matth. XXVII. » Vers. 39 & 40. le blasphémoient en » secouant la tête, & lui disoient: » Toi qui détruis le Temple de Dieu, » & qui le rebâties en trois jours, » sauve-toi toi-même. « Les Princes des Prêtres, les Scribes & les Sénateurs lui faisoient les mêmes injures par ces paroles: » Il a sauvé les autres, » & il ne peut se sauver lui-même. » S'il est le Roi d'Israël, qu'il descende » à présent de la croix; & nous croirons en lui. Il met sa confiance en Dieu: si donc Dieu l'aime, qu'il le délivre maintenant; puisqu'il a dit: Je suis Fils de Dieu. « Ces termes, *il a mis sa confiance en Dieu,* sont employés dans le Verset suivant de ce Psaume. Le Seigneur a permis que les Juifs dans leur fureur pronon-

*sur le Psaume 27. Vers. 7. 285*

passent ces paroles, pour vérifier d'une manière sensible la Prophétie contenue dans ce Psaume, & ce qui est écrit dans le Livre de la Sagesse, Chap. II. 16. & les suivans. » Il se glorifie d'avoir » Dieu pour Père: voyons donc si ses » paroles sont véritables; éprouvons » ce qui lui arrivera, & nous verrons » quelle sera sa fin. Car s'il est véritablement Fils de Dieu, Dieu prendra sa défense, & le délivrera des mains de ses ennemis. Eprouvons-le par les outrages & par les tourmens, condamnons-le à la mort la plus ignominieuse; car si ses paroles sont véritables, Dieu prendra sa défense. Ces impies, ajoute le Texte sacré, se sont égarés dans leurs pensées, parce que leur propre malice les a aveuglés; ils ont ignoré les desseins de Dieu. « En effet, si les Juifs ne s'étoient volontairement fermés les yeux, ils auroient vû que celui que les Ecritures annonçoient comme Sauveur des hommes, devoit être livré entre les mains des méchans, & leur paroître abandonné; que son espérance dans le secours de Dieu devoit être pour eux un sujet de raillerie, & qu'ils



devoient la lui reprocher avec insultes & qu'enfin en prononçant mille blasphêmes contre lui, & en le condamnant à la mort, ils accomplissoient les Prophéties. Actes des Apôtres XIII. 27 & 29.

S. Jérôme remarque sur ce Verset du Psaume, que notre Seigneur ne parle point de tous les Juifs, mais seulement des méchans & des incrédules. *Pro parte malorum dicit.*

Les Versets 9 & 10. ne demandent point d'explication. Le Sauveur n'oppose aux dérisions & aux insultes de ses ennemis, que la confiance qu'il a toujours eue, comme homme, dans le secours tout-puissant de son Père.

*Vers. XI. CAR JE SUIS PÉNÉTRÉ DE DOULEUR.*

Le Grec a rendu ce stique par *quoniam tribulatio proxima est: la tribulation est proche.* Le Nom Hébreu קרובא kerôbâh ne signifie pas seulement *proxima, proche*, mais aussi *intima, intérieure, qui pénètre le cœur.* C'est dans ce sens qu'on doit le prendre dans ce Verset; parce que le Sauveur ne parle point des maux fu-

sur le Psaume 21. Vers. 12. 287  
turs, mais de ceux qu'il ressentoit dans  
le tems de sa passion ; comme ce qui  
précède & ce qui suit, le fait assez  
connoître.

## V E R S E T X I I .

*Je suis environné d'une multitude  
De jeunes taureaux indomptés :  
Des taureaux pleins de force  
M'assaillent de toutes parts.*

Les Pères & les Interprètes reconnoissent que par le nom de *jeunes taureaux* le Prophète désigne la *multitude de Juifs & de soldats* qui environnoient le Sauveur dans le tems de sa passion. Par le terme de *taureaux de Basan*, c'est-à-dire, de *taureaux gras, pleins de force*, il nous dépeint les *chefs de la nation*. » Il donne le nom » de *taureaux* aux *Prêtres & aux Scri-*  
» *bes*, qui avoient autorité sur le peu-  
» ple, & qui étoient pleins de fureur, dit Théodoret\* ; & il appelle *veaux* ou *jeunes taureaux* ceux qui execu-

---

\* *Taurus* autem vocat *Sacerdotes & Scribas*, quibus principatus populi commissus erat, quique multâ ferociâ utebantur : *vitulos* verò, eorum *subditos*.

toient leurs ordres. Ces veaux sont les peuples, dit S. Augustin, & les taureaux gras désignent les Princes. *Populi, vituli multi : principes, tauri pingues.* C'est un usage assez fréquent dans les divines Ecritures de désigner les *Grands* & les *Princes* sous le nom de *taureaux*. Isaïe annonçant la ruine des Princes & des Rois d'Idumée, Chapitre XXXIV. 7. dit que le Seigneur immolera ces *taureaux* avec les plus puissans d'entr'eux, & que leur terre sera imbibée de leur sang. Amos IV. 1. appelle les *Princes* de Samarie, *vaches grasses* qui oppriment les foibles. Dans Jérémie L. 27. le Seigneur commande aux Mèdes & aux Perses de détruire Babylone, & de faire périr ses habitans, qu'il caractérise par le nom de *jeunes taureaux*, que la Vulgate a rendu par *Dissipate universos fortes ejus : Exterminez tous ses vaillans hommes.* On peut encore voir ce que nous avons dit à ce sujet en expliquant le Verset 30. du Ps. LXVII. Tom. VIII. pag. 379. & les suivantes.

sur le Psaume 21. Vers. 14. 289

VERSET XIV.

*Mon sang ruisselle comme l'eau :  
Tous mes os se désunissent.*

Ces paroles nous font connoître l'abondance de sang que Jésus Christ répandit, & l'extension violente que son corps souffrit sur la croix. C'est ce qui lui fait dire dans le Verset 19. qu'il pourroit compter tous ses os, c'est-à-dire, selon Théodoret, qu'en me crucifiant, ils ont tellement étendu mon corps, qu'il a été facile à quiconque l'a voulu, de nombrer mes os.

*Ibid.* MON COEUR, TEL QUE LA CIRE,  
SE DISSOUT DANS MES ENTRAILLES.

Ces expressions marquent un grand abattement, une extrême défaillance. L'Écriture s'en sert souvent pour exprimer un excès de douleur. Dans le Psaume XCVI. Hébr. XCVII. 5. le Prophète dit que les montagnes, c'est-à-dire, les grands, sont fondues comme la cire. *Montes sicut cera fluxerunt.* Josué VII. 5. voulant exprimer l'abattement & la tristesse des Israélites après leur défaite près de

Hai, dit que le cœur de ce peuple fut saisi de crainte, & qu'il s'écoula comme l'eau. Notre Seigneur éprouva cette crainte & cet abattement, comme on le voit en S. Matth. XXVI. 37. où il est dit » qu'étant arrivé à un lieu » appelé Gethsemani, il commença à » s'attrister, & à être saisi d'une extrême affliction. Alors il dit à ses » Apôtres: Mon ame est pénétrée d'une » tristesse mortelle. Marc. XIV. 34.

V E R S E T X V.

*Mes nerfs se dessèchent,  
Comme l'argile dans le fourneau;  
Et ma langue altérée  
S'attache à mon palais.*

Art. I. MES NERFS.

Hébr. כֹּחַ khô<sup>h</sup>khî, *ma force, ma vigueur, ce qui me fortifie, le suc qui me nourrit, s'est tellement desséché, que je suis semblable à une terre cuite dans le fourneau. Nous traduisons le mot Hébreu par nerfs, comme plus analogue au Verbe dessécher. D'ailleurs ce terme se prend pour tout ce qui donne de la force.*

*Art. II. MA LANGUE ALTÉRÉE.*

Jésus-Christ, dans ses plus cruels tourmens, avoit toujours présent ce qui avoit été dit de lui dans les Psaumes & dans les Prophètes. Cette soif ardente causée par l'épuisement de ses forces, & par la perte de son sang, étoit une circonstance de sa passion que S. Jean n'oublie pas. Il nous apprend qu'il ne demanda à boire sur la croix, que pour nous faire connoître l'accomplissement de la Prophétie de ce Psaume. » Jésus sachant, dit l'Evangéliste XIX. 28. que tout étoit consommé, & voulant que l'Ecriture fût accomplie, s'écria : J'ai soif. « Il ne goûta le vinaigre qu'on lui présenta, que pour donner lieu à un autre tourment prédit dans le Ps. LXVIII. 22.

Ils m'ont rassasié de fiel,  
Et m'ont donné du vinaigre à boire.

*Art. III. VOUS ALLEZ ME PRÉCIPITER  
DANS LA POUSSIÈRE DU TOMBEAU.*

Le corps de Jésus-Christ ne fut point déposé dans le tombeau, pour y être réduit en poussière, comme le corps des autres hommes. C'est ce qu'il

nous apprend lui-même, lorsqu'il adresse à son Père ces paroles du Psaume XV.

Vous n'abandonnerez pas mon corps  
dans le tombeau :  
Vous ne permettrez pas que votre Saint  
Epreuve la corruption.

### V E R S E T X V I.

*Déjà des chiens cruels m'entourent,  
Une multitude de scélérats  
M'assiége de toutes parts :  
Ils ont percé mes pieds & mes mains.*

#### Art. I. DES CHIENS CRUELS.

Le Prophète a comparé dans le Verset 13. les *ennemis* du Seigneur à des *lions ravissans* à cause de leur férocité. Ici il les caractérise du nom de *chiens*, pour exprimer leur *insolence* & leur *acharnement*. En effet, tels que des *chiens cruels*, il ne cessèrent de crier contre Jésus-Christ & de le poursuivre, jusqu'à ce qu'ils l'eussent vu attaché à la croix & déposé dans le tombeau. S. Paul dans son Epître aux Philipp. III. 2. désigne sous la même métaphore les *ennemis* de l'Eglise.

**Art. II. ILS ONT PERCÉ MES PIEDS ET  
MES MAINS.**

Il est évident que ce passage regarde Jésus - Christ attaché à la croix , & qu'il ne peut convenir qu'à lui seul. La divine Providence n'a jamais permis qu'aucun des Prophètes que les Juifs firent mourir , ait souffert le même supplice , pour ne point rendre douteuse cette Prophétie en confondant le Maître avec le serviteur. » Cette  
» Prophétie est si claire, dit M. Duguet,  
» que sans elle l'Histoire même de  
» l'Evangile auroit quelque obscurité.  
» Car tous les Evangélistes disent bien  
» que Jésus - Christ fut crucifié ; mais  
» aucun ne nous décrit son crucifiement ;  
» & sans ce qui est dit en S. Jean XX. 29.  
» des vestiges des clous qui paroîs-  
» soient sur son corps ressuscité , nous  
» ne serions instruits que par la pré-  
» diction que nous lisons ici, que ses  
» mains & ses pieds furent percés par  
» les clous qui l'attachèrent à la  
» croix . . . le nom & le supplice de  
» la croix ne marquant rien de dis-  
» tinct , à cause qu'il étoit diversifié  
» en plusieurs manières. «



Nous ne nous arrêterons point à prouver qu'il y a une faute dans le Texte Hébreu , où on lit כַּאֲרִי khâ-àrî , *sicut leo , comme un lion* , au lieu de כָּרוּ khâroû , *foderunt , ils ont percé*. Tous les Interprètes ont parlé de ce changement : plusieurs d'entr'eux se sont efforcés de prouver que les Juifs avoient corrompu ce passage dans le dessein d'enlever cette Prophétie aux Chrétiens. S'ils ont eu cette mauvaise volonté , on peut dire qu'ils ont très-mal réussi ; puisque ce changement ne forme aucun sens raisonnable , quelque soin que l'on prenne d'y suppléer ce qui paroît lui manquer. Nous croyons qu'en leur rendroit plus de justice , si on se contentoit de dire que c'est une faute de Copiste qui a pu se faire très-facilement à cause de la conformité des deux Lettres יֹוֹד & יֹוֹאוּ , qui sont presque semblables dans plusieurs manuscrits. La Paraphrase Chaldaïque a conservé les deux leçons khâ-àrî , khâroû , *comme un lion , ils ont percé*. On voit dans la Massore générale imprimée à la fin de la Bible de Venise , & dans plusieurs Ouvrages des Rabbins , que khâroû étoit

*Jur le Psaume 21. Vers. 17. 295*  
dans le Texte, & khâ-ârî à la marge.  
Le témoignage du Texte Grec, des  
Versions Syriaque, Arabe & Ethio-  
pienne, de S. Justin Dialogue avec  
Tryphon, de S. Jérôme, & d'autres  
Pères, prouve qu'il n'y avoit rien alors  
d'altéré dans le Texte. Aucun ancien  
ne l'a reproché aux Juifs. La faute a pu  
être introduite sans mauvais dessein;  
mais elle s'est perpétuée, ou par igno-  
rance, ou par entêtement de la part  
de ce peuple infortuné.

*Vers. XVII. CES FURIEUX FIXENT SUR  
MOI LEURS REGARDS.*

Ces regards n'étoient point fixés par  
la compassion dont la plupart des hom-  
mes se sentent touchés à la vuë des pei-  
nes des malheureux. Ceux qui avoient  
percé ses pieds & ses mains, & les  
Juifs qui étoient présens, ne regar-  
doient le Fils de Dieu attaché à la  
croix, que comme l'objet de leur haine.  
» Le peuple qui étoit présent, le regar-  
» doit, dit S. Luc XXIII. 35. & les  
» Sénateurs aussi bien que le peuple  
» se moquoient de lui, en disant :  
» *Il a sauvé les autres, qu'il se sauve*  
» *maintenant lui-même, s'il est le*

N iv

» *Christ, l'élu de Dieu.* Les soldats  
 » lui insultoient aussi par ces paroles:  
 » Si tu es le Roi des Juifs, délivres-  
 » toi toi-même. « Nous avons rendu  
 la force de la lettre  $\eta$  Hê, qui est ici  
 énergique, par le terme de *furieux*.

V E R S E T X V I I I .

*Ils se sont empressés  
 De partager entr'eux mes vêtements:  
 Ils ont jetté ma robe au sort.*

Tous les Evangélistes ont rapporté cette circonstance de la passion, parce qu'elle est une preuve de l'accomplissement littéral de la Prophétie de ce Psaume. » Les soldats ayant crucifié  
 » Jésus-Christ, dit S. Jean XIX. 23.  
 » prirent ses vêtements, & les divisè-  
 » rent en quatre parts, une pour cha-  
 » que soldat. Ils prirent aussi sa tuni-  
 » que ; mais comme elle étoit sans  
 » couture, & d'un seul tissu depuis le  
 » haut jusqu'en bas, ils dirent entr'eux:  
 » Ne la coupons pas, mais jettons le  
 » sort à qui l'aura. Cela arriva, con-  
 » tinue l'Evangéliste, afin que cette  
 » parole de l'Écriture fût accomplie :

*Ils ont partagé entr'eux mes vêtements  
 Et ils ont jetté ma robe au sort.*

sur le Psaume 21. Vers. 20. 297

V E R S E T XX.

*Délivrez mon ame abandonnée,  
(Délivrez) la de ses tourmens,  
Et de la fureur des chiens.*

*Art. I.* C'est toujours Jésus-Christ sur la croix qui adresse la parole à son Père. Il le prie de ne point s'éloigner de lui, & de ne point l'abandonner dans son état d'affliction, mais de venir promptement à son secours. S. Jérôme, ou plutôt le Commentaire des Psaumes qu'on lui attribue, s'exprime ainsi sur cet endroit : \* » C'est l'humanité qui parle à la Divinité, « & qui la prie de ne point différer de la ressusciter. Mais le Seigneur n'ignoroit point qu'il seroit délivré de la fureur & de la persécution de ses ennemis, & qu'il triompheroit de la mort même. » Quand donc il prioit ainsi, dit M. de Saci, il se regardoit dans tous ses membres, & il demandoit à Dieu son Père par un cri très-efficace, que tout le corps dont il devoit être le Chef eût part à la

---

\* Humanitas ad Divinitatem loquitur.

» délivrance & au salut dont il lui  
 » parloit . . . . Aussi Jésus - Christ , en  
 » demandant d'être délivré, parle aussi  
 » tôt de ses frères, & il déclare qu'il  
 » veut leur faire connoître le nom  
 » tout-puissant de Dieu son Père...  
 » & publier ses louanges au milieu de  
 » l'assemblée tant des Juifs que des  
 » Gentils réunis en une seule Eglise.

Le mot Hébreu יְהִי־אֵלֵי יְהוָה ie<sup>h</sup>khîdâthî, que la Vulgate a rendu par *unicam meam*, *mon unique*, & saint Jérôme par *solitariam meam*, signifie aussi *derelictam*, *omni ope destitutam*, *abandonnée*, *dénuée de tout secours*. C'est dans ce sens qu'il se prend dans le Psaume XXIV. 16. Nous le joignons dans la Traduction Française au terme d'*ame* comme le sens l'exige, & pour ne pas répéter inutilement le mot d'*ame*, que les Interprètes suppléent après *unicam meam*.

#### Art. II. DE SES TOURMENS.

Littéralement de *l'épée*. Ce terme désigne souvent dans les Prophètes l'*ennemi*, ou la *ruine*, le *désastre*, les *maux* qu'il cause, comme on le voit dans Ezéchiel XXI. C'est en ce sens que

sur le Psaume 21. Vers. 21. 299  
l'a expliqué saint Athanase, per fra-  
meam, scilicet, manum canis, os leo-  
nis, cornua unicornium.

Vers. XXI. DES ANIMAUX FURIEUX.

A la lettre, des cornes élevées, c'est-à-dire, des cornes des animaux pleins de force, des animaux furieux, ou des bêtes féroces, comme l'a expliqué M. Duguet. Presque tous les Interprètes traduisent ce passage par *délivrez-moi des cornes de la licorne*. Le mot *corne* qui est au pluriel dans le Texte original, ne peut convenir à la *licorne* qu'on nous dépeint avec une seule. *Pugnat enim cornua dicere de unicornibus*, dit Vatable. Plusieurs Naturalistes assurent que cet animal n'a jamais existé. Pline dit que le premier qui a écrit de la *licorne*, est un nommé Ctesius qu'Avillote dit être un Auteur fort suspect. Elien n'en parle qu'en doutant. André Marin docte Médecin de Venise a fait un Traité de la fausse opinion de la *licorne*. Tous les Auteurs qui ont écrit sur ce sujet, rapportent si différemment la figure & la couleur tant de l'animal que de sa corne & de ses autres parties, que les plus sensés

riennent que c'est un animal fabuleux. Voyez le Dictionnaire de Trévoux. Mais sans entrer dans cette discussion, nous disons que le nom רִמְיָם *rêmîmê*, que l'on traduit par *licornes*, est une faute de copiste, qu'il faut lire רִמְיָם *râmîmê*, *elati*, *excelsi*, Participe pluriel du Verbe רוּם *roûmê*, *elevavit*, comme porte le Texte original du Psaume LXXVII. Hébr. LXXVIII. 69. quoique les anciennes Versions (exceptée la Syriacque) ayent encore la *rêmîmê*, comme dans l'endroit que nous expliquons; ce qui ne forme aucun sens suivi. En effet, quelle suite y a-t-il de dire que le Seigneur a choisi la Tribu de Juda & la montagne de Sion, qu'il y a bâti son sanctuaire qu'il a rendu comme la licorne? *Ædificavit sicut unicornium sanctificium suum*. Nous croyons que pour rendre toute la force du Texte, il faut le traduire de la manière suivante :

*Ædificavit in eo sanctuarium suum  
Sublimius celsissimis ædibus.  
Il y bâtit son sanctuaire auguste  
Plus élevé que les palais les plus superbes.*

V E R S E T X X I I .

*Vous m'avez exaucé :  
J'avais raconter à mes frères :*

*Sur le Psaume 21. Vers. 22. 301*  
*Les merveilles de votre puissance :*  
*Je publierai vos louanges dans leurs as-*  
*semblées.*

**Art. I. VOUS M'AVEZ ÉXAUCÉ.**

On a vu jusqu'ici les principales circonstances de la passion de Jésus-Christ. Le Prophète nous a dépeint ses douleurs, la puissance & la cruauté de ses ennemis, la prière qu'il adresse à son Père pour obtenir sa délivrance. Maintenant il déclare que sa prière a été éxaucée, & il annonce dans le reste du Psaume sa résurrection, & la vocation des Gentils comme le fruit de sa mort.

**Art. II. JE VAIS RACONTER A MES FRÈRES  
LES MERVEILLES DE VOTRE PUIS-  
SANCE.**

Le premier soin du Sauveur après sa résurrection a été d'instruire ses frères, c'est-à-dire, ses Apôtres & les autres fidèles. Il apparoît d'abord à Magdeleine & à Marie, il leur commande d'aller dire à ses frères qu'il est ressuscité. *Matth. XXVIII. 10.* C'est alors qu'il leur fait connoître les merveilles de la puissance de son Père, en leur découvrant le sens des Ecritures.



*Tunc aperuit illis sensum, ut intelligerent Scripturas.* Luc. XXIV. 45. Il leur apprend que tout ce qui lui est arrivé, avoit été prédit par Moÿse, les Prophètes & les Psaumes, *ibid.* 44. S. Paul dans son Epître aux Hébreux II. Vers. 10 & 11. nous apprend en citant ce passage, que les frères de Jésus-Christ sont les fidèles qui lui sont unis par la foi. » Il étoit bien digne de » Dieu, dit l'Apôtre, pour qui & » par qui sont toutes choses, & qui » vouloit conduire un grand nombre » de ses enfans, qu'il élevât par ses souffrances au comble de la gloire l'Auteur de leur salut. Car celui qui sanctifie, & ceux qui sont sanctifiés, viennent tous du même principe. C'est pourquoi il ne rougit point de les appeler ses frères, en disant : *J'annoncerai votre puissance à mes frères, je publierai vos louanges dans leurs assemblées.* « Le Seigneur après la résurrection publia les louanges de son Père dans l'assemblée des fidèles, en leur apparissant pendant 40 jours, & en leur parlant du Royaume des cieux. Act. I. 3. Il les publie encore tous les jours par la bouche de ses Ministres & par celle

sur le Psaume 21. Vers. 23. 303  
de ses fidèles serviteurs. Il est au mi-  
lieu d'eux, quand ils sont rassemblés  
pour prier en son nom. *Matth. XVIII.*  
*Vers. 20.* L'Eglise ne cesse de faire  
retentir les Cantiques & les Psaumes  
qui ont pour objet sa mort & sa ré-  
surrection. Elle publie tous les jours  
sa reconnoissance & ses actions de gra-  
ces dans l'assemblée de ses fidèles en-  
fans, selon le commandement que le  
Seigneur lui fait par les paroles sui-  
vantes :

#### V E R S E T XXIII.

*Vous qui craignez le Seigneur,  
Chantez ses louanges :  
Enfans de Jacob, publiez tous sa gloire :  
Descendans d'Israël,  
Soyez tous pénétrés de respect pour lui.*

VOUS QUI CRAIGNEZ LE SEIGNEUR.

Par ceux qui craignent le Seigneur,  
la plupart des Interprètes Grecs enten-  
dent les Gentils convertis. » Car l'E-  
» glise ayant été composée de Juifs  
» & de Gentils, dit Théodoret, \* le  
» Prophète les excite les uns & les

---

\* Quia enim Ecclesia & ex Gentibus &  
ex Judæis conflata est, & hos, & illos in hym-

» autres à chanter les louanges du  
 » Seigneur, donnant à ceux-là le nom  
 » de leur Père Jacob & Israël, & ne  
 » désignant ceux-ci que par leur vertu,  
 » comme étant capable de les distin-  
 » guer de la race la plus illustre. «  
 C'est ainsi qu'on avoit coutume de  
 nommer ceux d'entre les Gentils qui  
 embrassoient la foi, & c'est ce que  
 nous apprenons des Actes des Apô-  
 tres XIII. 16. où S. Paul parlant aux  
 fidèles d'Antioche, leur dit : » *O Israë-*  
 » *lites, & vous Profélytes, qui craignez*  
 » *le Seigneur.* « C'est le même nom  
 que S. Luc donne à Corneille, *Act. X. 2.*  
 Quoique les Interprètes Latins ne fas-  
 sent point la même distinction, ils  
 expliquent cependant ce Verset dans  
 le même sens : ils disent que ces pa-  
 roles s'adressent aux enfans de Jacob  
 en général ; mais par la postérité de  
 Jacob & d'Israël, ils entendent non  
 seulement les Israélites selon la chair,  
 mais encore tous les Gentils qui de-

---

num accendit: hos quidem ab eorum pro-  
 genitore nominans, scilicet, Jacob & Israël;  
 hos verò à virtute, ut quæ pro nobilitate ad ho-  
 mines ornandos sufficiat. *Theod. in hunc locum.*

*sur le Psaume 21. Vers. 25. 305*  
voient se convertir au culte du vrai Dieu, qui devinrent les véritables Israélites selon l'esprit & les enfans de la promesse, parce qu'ils furent les imitateurs & les héritiers de la foi d'Abraham, comme S. Paul l'enseigne dans son Epître aux Hébreux Ch. IX. C'est donc aux Gentils & aux Israélites que le Seigneur adresse ces paroles. Il les invite les uns & les autres à s'unir à lui pour chanter les louanges du Tout-puissant, & à lui rendre leurs actions de grâces; parce qu'il n'a point méprisé l'humble prière de l'affligé, c'est-à-dire, qu'il l'a délivré de la mort par sa résurrection.

#### V E R S E T   X X V .

*Vos bienfaits seront le sujet de mes  
louanges  
Dans l'assemblée nombreuse :  
J'accomplirai mes vœux  
En présence de ceux qui vous craignent.*

#### *Art. I. VOS BIENFAITS.*

Héb. מֵ-יְתֵחָהּ *mê-iththekhâ*, en Latin, *de à te*. Ce mot Hébreu composé de deux Prépositions & d'un Pronom n'est point facile à rendre, lorsqu'on ne fait point attention qu'il y a quelque

chose de sous-entendu entre les deux Prépositions. Nous suppléons le Verbe *sum* & les Pronoms relatifs *ea qua*, & nous traduisons d'abord *de iis qua sunt à te*, que nous rendons ensuite par *de beneficiis tuis erit laus mea*. Vos bienfaits seront le sujet de mes louanges. Le terme de bienfait est exigé par les graces contenues dans le Verset précédent. La plûpart des Interprètes ont expliqué ce passage dans le même sens. Voyez Demuis & Générard.

*Art. II. DANS L'ASSEMBLÉE NOMBREUSE.*

C'est-à-dire, dans l'Eglise composée de Juifs & de Gentils réunis dans un même corps & sous les mêmes loix, Ephes. II. 14 & 15.

*Art. III. J'ACCOMPLIRAI MES VŒUX.*

» Quels sont ces vœux, demande  
 » S. Augustin\* sur cet endroit? C'est,  
 » répond ce saint Docteur, le sacrifice  
 » qu'il a offert à Dieu son Père. Vous  
 » connoissez quel est ce sacrifice, les

---

\* *Vota mea reddam &c. Quæ sunt vota sua? Sacrificium quod obtulit Deo. Nostis quale sacrificium. Norunt fideles vota quæ*

sur le Psaume 21. Vers. 26. 307

» fidèles savent quels sont ces vœux  
» qu'il a accomplis en présence de  
» ceux qui le craignent. Il le fait assez  
» connoître par ces paroles : *Les pau-*  
» *vres mangeront, ils seront rassasiés.*»  
Et plus bas il appelle encore ces vœux  
un sacrifice de paix, un sacrifice de  
charité, le sacrifice de son corps. S. Jérôme explique ce passage dans le même sens : » Ces vœux, dit-il \*, sont le  
» mystère de son corps & de son sang  
» qu'il offrira avec ceux qui le célè-  
» brent dans la crainte du Seigneur.

Vers. XXVI. LES PAUVRES SERONT NOUR-  
RIS ET RASSASIÉS.

Ces *pauvres* sont les *fidèles*, les  
pauvres en esprit dont Jésus-Christ dit  
qu'*ils seront bienheureux*, & qu'*ils se-*  
*ront rassasiés*. Nous avons vû que celui  
qui a été exaucé, & qui offre ce sa-

---

reddit coram timentibus eum. Nam sequitur :  
*Edent pauperes, & saturabuntur . . . Vota . . .*  
sacrificium pacis, sacrificium charitatis, sacri-  
fificium corporis sui, norunt fideles. Disputari  
inde modò non potest.

\* *Vota . . .* mysterium corporis ac sangui-  
nis mei offeram cum his qui in ejus timore  
hæc celebrant.

crifice, s'est donné le nom de *pauvre* ou d'*affligé*. Il faut donc que ceux qui veulent participer au même sacrifice, soient *pauvres* & du nombre de ces affamés dont parle la sainte Vierge, *Luc. 1.* qui méritent que Dieu les remplisse de ses dons. » Car il ne faut point » entendre ce terme de tous les *pau-* » *vres*, dit Théodoret \*, tous n'ont » point reçu l'Évangile, mais de ceux » qui ont été remplis de l'amour de » Dieu. Ceux-ci, dit-il, étant affa- » més & altérés de la justice seront » rassasiés d'une nourriture immortelle » dont ils jouiront. Or nous savons que » cette nourriture divine n'est autre » chose que la doctrine spirituelle, » & le festin mystérieux que les fidè- » les connoissent. « C'est de ce pain céleste dont les pauvres qui recherchent le Seigneur seront nourris, leur

---

\* Non omnes, nec enim omnes Evangelio obedierunt, sed ii qui divinum in se amorem admiserunt. Hos ut esurientes & sitientes explendos esse ait, immortali perfruentes cibo. Divinum autem cibum, & spiritûs doctrinam scimus, & mysticum atque immortale convivium quod mysteriis initiati norunt.

*sur le Psaume 21. Vers. 27. 309*  
ame sera rassasiée des biens qui leur  
donneront une vie nouvelle & immor-  
telle, suivant ces paroles du même Ver-  
set: *Votre ame vivra à jamais.* C'est  
la même promesse que Jésus - Christ  
fait au peuple Juif en S. Jean VI. 59.  
par ces paroles: » C'est ici le pain qui  
» est descendu du ciel. Il n'en est pas  
» de ce pain comme de la manne que  
» vos pères ont mangée, & qui ne  
» les a pas empêché de mourir: celui  
» qui mange ce pain, vivra éternelle-  
» ment. «

## V E R S E T X X V I I .

*La mémoire de ces prodiges  
Passera aux peuples les plus reculés :  
Ils embrasseront le culte du Seigneur.  
Alors tous les peuples de l'univers  
Se prosterneront devant vous,  
Et vous adoreront.*

**Art. I. LA MÉMOIRE DE CES PRODIGES  
PASSERA AUX PEUPLES LES PLUS RE-  
CULÉS.**

L'événement a vérifié cette Prophé-  
tie. Les peuples les plus éloignés ont  
été instruits des *merveilles* que le Fils  
de Dieu a opérées. Ils se sont soumis  
à sa loi, ils y ont appris les *prodiges*.



de sa vie, de sa mort & de sa résurrection. Les nations se sont rassemblées & s'assembleront jusqu'à la fin des siècles pour renouveler la mémoire des mystères de sa vie & de sa mort dans la célébration du Sacrement de l'Eucharistie, selon le précepte que lui-même en a fait à ses Apôtres & à leurs successeurs par ces paroles : *Faites ceci en mémoire de moi. Hoc facite in meam commemorationem. Luc. XXII. 19.*

*Art. II. ILS EMBRASSERONT LE CULTE DU SEIGNEUR.*

Il est visible que ce stique & les suivans ont pour objet la conversion des Gentils. Ils embrassent le culte du vrai Dieu, se prosternent en sa présence, & l'adorent en renonçant à leurs fausses Divinités, & en reconnoissant que *c'est à lui seul qu'il appartient de régner, & qu'il est le souverain Maître de toutes les nations.* » Ce dernier caractère (c'est-à-dire, de la conversion des Gentils,) joint à tous les autres, dit M. Duguet, rend Jésus-Christ tellement reconnoissable, qu'il est étonnant que les Juifs ayent été capables de s'y méprendre. Sa

*Sur le Psaume 21. Vers. 27. 311*

» passion est clairement prédite dans  
» ce Psaume. Sa résurrection est évi-  
» dente. L'établissement d'un sacrifice  
» nouveau, auquel tous les pauvres &  
» tous les justes sont appellés, est  
» manifeste. Mais si l'on peut répan-  
» dre des ténèbres sur tous ces points,  
» comment réussiroit-on à obscurcir la  
» prédiction de la conversion des Gen-  
» tils, qui est essentiellement liée à la  
» mort & à la résurrection de celui  
» dont parle le Prophète ? Un autre  
» que le Messie doit-il être la lumière  
» des nations ? Est-ce lui, ou quel-  
» qu'autre, qui a droit de les deman-  
» der comme son héritage ? Le succès  
» n'explique-t-il pas la Prophétie ?  
» Les Gentils n'adorent-ils pas le vrai  
» Dieu ? N'est-ce pas la foi en Jésus-  
» Christ qui les a détrompés ? Ne  
» sont-ce pas ses Disciples qui ont été  
» leurs Maîtres ? N'ont-ils pas été en-  
» voyés par lui à tous les peuples de  
» l'univers, avec ordre de les enseigner  
» & de les laver dans le baptême,  
» & avec une promesse certaine du  
» succès ? «

## VERSET XXIX.

*Tous se prosterneront en terre pour  
l'adorer ;  
Parce qu'il a volontairement sacrifié sa  
vie.*

Le Seigneur fait la même promesse dans Isaïe Ch. LXVI. 23. Il y déclare que de mois en mois, & de Sabbat en Sabbat toutes les nations viendront se prosterner en sa présence pour l'adorer. Mais ici le Psalmiste nous fait clairement connoître que la conversion des hommes puissans au culte du vrai Dieu, est l'effet des souffrances & de la mort de Jésus-Christ. Isaïe Chap. LIII. annonce que tous les peuples naîtront de sa mort, & qu'ils seront le prix du sang qu'il répandra pour eux.

Il donnera la conversion des impies  
Pour prix de sa sépulture,  
Et celle des personnes riches  
Pour le prix de sa mort.  
Il verra le fruit  
De ce que son ame aura souffert,  
Et il en sera rassasié.

*Videtur, dit S. Jérôme sur cet endroit, Ecclesias toto orbe consurgere, & earum saturabitur fide : il verra l'établissement*

*Jur le Psaume 21. Vers. 30. 13*  
l'établissement & le progrès de son  
Eglise dans toutes les parties du monde,  
& il sera consolé de la foi de ses en-  
fans, Vers. 12.

Car je lui donnerai pour parrage  
La multitude des nations ;  
*Parce qu'il a livré son ame à la mort,*  
Pro eo quòd tradidit in mortem animam  
suam.

### VERSET XXX.

*Leurs descendans serviront le Seigneur :*  
*Ils seront regardés de race en race*  
*Comme les enfans du souverain Maître.*

Les seuls Juifs ne seront plus le peu-  
ple choisi du Seigneur, la nouvelle Loi  
ne sera plus pour l'unique famille  
d'Abraham, le sacrifice ne sera plus  
offert dans la seule enceinte de Jéru-  
salem, un peuple conquis de toutes  
les nations, une postérité sainte pré-  
dite par les Prophètes, qui ne naîtra  
point du sang, ni des désirs de la  
chair, ni de la volonté de l'homme,  
mais de Dieu même, Jean Ch. I. 12.  
sera mise de race en race au nombre  
des enfans du Seigneur, comme il le  
déclare lui-même en parlant de ce peu-  
ple nouveau dans Isaïe LXVI. 21.

Je choisirai parmi eux  
Des Prêtres & des Lévites, dit le Sei-  
gneur.

Car comme les cieux nouveaux  
Et la terre nouvelle que je vais créer,  
Subsisteront toujours devant moi :  
Ainsi votre nom & votre race  
Subsisteront à jamais.

V E R S E T X X X I.

*Ils iront annoncer au peuple à venir  
La justice du Seigneur,  
Auteur de ces merveilles.*

Le Seigneur, après avoir prédit, *Isaïe Ch. LXVI. 8 & 9.* la nombreuse & subite postérité de Sion, c'est-à-dire, de l'Eglise, comme l'ouvrage de sa puissance, déclare au Verset 19. qu'il en choisira plusieurs d'entr'eux, qu'il les enverra dans toutes les parties du monde pour annoncer sa gloire à des peuples qui n'en avoient aucune connoissance, & qui n'avoient point entendu parler de lui. Au Verset 20. du même Chapitre d'Isaïe on voit l'effet de cette prédiction. Nous ne pouvons avoir un meilleur Interprète de cette Prophétie du Psaume, que l'Apôtre S. Paul, puisqu'elle a été accomplie en grande partie par son ministère, & qu'il porte

sur le Psaume 21. Vers. 31. 313

le nom d'Apôtre des nations. Voici comme il rapporte l'ordre qu'il a reçu du Seigneur d'annoncer cette justice au peuple qui doit naître : » Levez-  
» vous , lui dit Jésus-Christ , *Act.*  
» *XXVI.* car je vous ai apparu afin  
» de vous établir le ministre & le  
» témoin des choses que vous avez  
» vues , & de celles aussi que je vous  
» montrerai en vous apparoissant de  
» nouveau. Je vous délivrerai de ce  
» peuple , & des Gentils vers lesquels  
» je vous envoie maintenant , pour  
» leur ouvrir les yeux , afin qu'ils se  
» convertissent des ténèbres à la lu-  
» mière , & de la puissance de Satan  
» sous celle de Dieu , & que par la  
» foi qu'ils auront en moi , ils reçoivent la rémission de leurs péchés ,  
» & qu'ils aient part à l'héritage des  
» Saints. « Depuis les Apôtres on a  
vû dans tous les tems des enfans de cette race nouvelle pleins de science & de zèle , porter chez toutes les nations la lumière de l'Evangile , source de cette vraie justice.

Il est inutile de prouver que le terme de *justice* ne se prend point ici pour un attribut de la Divinité. Saint

Jérôme & les Interprètes entendent par cette *justice*, les *préceptes de la Loi nouvelle* que les Apôtres ont annoncés aux hommes selon le commandement qu'ils ont reçu de Jésus-Christ même rapporté par saint Matthieu XXVIII. 19. en ces termes :

» Allez, instruisez tous les peuples . . .  
 » & apprenez - leur à observer toutes  
 » les choses que je vous ai com-  
 » mandées. «

On ne lit point le terme de *cali*, *cieux*, dans le Texte Hébreu, ni dans le Chaldéen, le Syriaque & le Grec, ni dans plusieurs anciens Psautiers.

On voit aisément par l'explication littérale de ce Psaume, qu'il ne peut avoir d'autre objet que Jésus-Christ. Rien n'est plus capable de nous donner une juste idée de ses souffrances, d'en marquer l'excès, & d'en montrer le fruit. » Toute la passion, dit S. Augustin\*, est décrite dans ce Psaume » avec la même clarté qu'on la lit » dans l'Évangile. « C'est ce qui fait

---

\* Passio Christi evidenter quasi Evangelium recitatur. *Præf. in secundam hujus Psalmi expositionem.*

*sur le Psaume 21. Vers. 31. 317*  
 dite à Théodoret \* en finissant l'expli-  
 cation de ce Psaume : » Je déplore  
 » l'aveuglement & la stupidité des  
 » Juifs , qui ayant sans cesse les di-  
 » vins oracles entre leurs mains , n'y  
 » apperçoivent point la vérité qui brille  
 » de toutes parts , & soutiennent que ce  
 » Psaume regarde David , quoiqu'ils  
 » l'entendent dire : *La race qui doit*  
 » *venir , sera déclarée appartenir au Sei-*  
 » *gneur : ils annonceront sa justice au*  
 » *peuple qui doit naître , au peuple*  
 » *qui a été fait par le Seigneur. La*  
 » *terre dans toute son étendue se sou-*  
 » *viendra de ces merveilles , & se*  
 » *convertira au Seigneur : tous les*  
 » *peuples de la terre se prosterneront*  
 » *en sa présence pour l'adorer. Tous*

---

\* Ego autem Judæorum stuporem deploro ; quoniam in divinis oraculis semper versantes , veritatem in his splendentem minime conspiciunt , sed in Davidem dictatum esse hunc Psalmum asserunt , audientes Davidem exclamantem : *Annuntiabitur Domino generatio ventura , & annuntiabunt justitiam ejus populo qui nascetur , quem fecit Dominus. Reminiscentur & convertentur ad Dominum universæ fines terra , & adorabunt in conspectu ejus universæ familia gentium. Et manducaverunt & adoraverunt illum omnes pingues terra. Nam nihil*



318 *Obs. sur le Ps. 21. Vers. 31.*

» les grands de la terre l'ont mangé ;  
» & l'ont adoré. Or nous ne voyons  
» point que rien de semblable soit  
» arrivé à David , ni à aucun de ses  
» descendans. Jésus-Christ seul qui est  
» né de David selon la chair, le Verbe  
» qui s'est fait homme , qui a pris de  
» David la forme de serviteur, a rem-  
» pli toute la terre & la mer de la con-  
» noissance de Dieu , & a persuadé à  
» ceux qui étoient autrefois dans l'er-  
» reur , & qui prostituoient leurs ado-  
» rations aux idoles , d'abandonner  
» ces fausses Divinités , & d'adorer le  
» vrai Dieu.

---

horum Davidi accidisse videmus , nec alicui  
eorum qui ex Davidi prognati sunt. Solus au-  
tem Dominus Christus , qui ex Davide , se-  
cundum carnem , Deus Verbum factus est ho-  
mo , qui ex Davide formam servi accepit ,  
omnem terram ac mare divinâ cognitione im-  
plevit , & persuasit iis qui olim errabant ,  
atque idola colebant , pro illis qui non sunt ,  
Deum qui est adorare.



PSALMUS XLIV. Hebr. XLV.

*Eruclavit cor meum verbum bonum, &c.*

TITULUS.

*Posteritati. Super shósháním. Filiis Qóre. Mácekhíl. Canticum amorum.*

TITRE.

*A la postérité. Sur les shósháníme. Aux enfans de Qóre. Mácekhíl. Epithalame.*

AVERTISSEMENT

**Q**Uelques anciens Juifs ont attribué plusieurs parties de ce Psaume à Abraham. Les Auteurs de la paraphrase Chaldaïque & de la Version Syriaque le rapportent au tems de Moyse. Ils veulent qu'il ait été chanté par les enfans de Qóre en l'honneur de ce S. Législateur, & des Conseillers qu'il choisit, pour l'aider dans le Gouvernement du

peuple. Plusieurs Interprètes le croient composé par David , ou par Salomon. Nous n'entrons point dans cette discussion, parce qu'il importe peu que nous connoissions l'Auteur de ce Psaume, ainsi que des autres. Le sujet traité dans ces saintes Poësies est le seul objet que nous ayons intérêt de connoître.

Tous les Commentateurs conviennent que cette pièce est un Epithalame ; mais ils sont partagés sur son objet. Les uns n'y voient qu'un sens littéral qui regarde les noces de Jésus-Christ avec son Eglise, ou l'union du Verbe avec la nature humaine. D'autres y reconnoissent deux sens, dont le premier qu'ils appellent immédiat, historique & figuratif, a pour objet le mariage de Salomon avec la fille du Roi de Tyr, ou de celui d'Egypte. Le second qu'ils nomment mystique, spirituel & sublime, contient la vérité dont le premier n'étoit que la figure, & qui s'exécuta dans l'union de Jésus-Christ avec son Eglise. Mais comme l'a remarqué M. Duguet, » c'est ignorer ce que c'est » qu'un sens immédiat, & n'avoir dans » l'esprit aucune des règles qui servent à découvrir le sens des Ecri-

sur le Psaume 44. Hébr. 45. 32 r.  
» tûtes , que de prétendre qu'on en  
» puisse donner un qui convienne à  
» Salomon. «

Pour peu qu'on examine ce Psaume, on ne peut comprendre sur quoi est fondée l'opinion de ceux qui le prennent pour l'Epithalame de ce Souverain. Les Interprètes qui la suivent, sont tous forcés d'avouer que plusieurs endroits ne peuvent s'entendre à la lettre de ce Prince : c'est-à-dire, qu'ils ne peuvent l'expliquer dans le premier sens, qu'en admettant un défaut d'ordre dans toute la pièce. Ils sont obligés de quitter Salomon dans un Verset, pour le reprendre dans un autre, & l'abandonner presque aussitôt. Il est surprenant que tant de Commentateurs ayent adopté ce sentiment, que la plûpart des Juifs rejettent, en reconnoissant que le Messie est l'unique objet de ce Psaume. *Kimkhi, Kabvenakhi & innumeri alii, etiam recentiores, dit Demuis, de Messiâ hunc Psalmum duntaxat intellexerunt. Et Meir-arama consentire omnes ait hunc Psalmum loqui de Messiâ.* Il suffit d'en faire l'analyse pour en démontrer le véritable objet.

1°. L'Epoux dont parle le Prophète dans cet Epithalame, est un Prince armé d'une épée, d'un arc & de flèches. Il marche contre les ennemis. Il est couvert de gloire & de majesté. Il réussit dans ses entreprises. Sa droite, c'est-à-dire, la puissance le conduit pour opérer des prodiges. Ses sujets percent de ses flèches le cœur de ses ennemis. Qui peut reconnoître Salomon à tant de traits qui caractérisent un conquérant, lui dont le règne fut celui de la paix, selon cette promesse du Seigneur à David, *Liv. I. des Paralip. XXII. 9.* *Vous aurez un Fils dont le règne sera tout-à-fait tranquille ; car je le maintiendrai en paix, sans qu'il soit inquiété par aucun des ennemis qui vous environnent. C'est pour cette raison qu'il sera appelé Pacifique. Je donnerai à Israël la paix & la tranquillité pendant tout son règne.*

Le Père Calmet avoue que ces caractères de conquérant ne conviennent nullement à Salomon qui n'eut jamais de guerres à soutenir. Cependant il en fait un des plus grands Capitaines qui aient jamais paru. Voici ses paroles,

*sur le Psaume 44. Hébr. 45. 32*  
 sur le Verset 4. » Après avoir relevé  
 » la beauté & les graces de Salomon,  
 » les filles de la noce louent ici sa va-  
 » leur. Il n'est rien dont les Princes  
 » soient plus jaloux, que de la répu-  
 » tation de courage, & de grands  
 » Capitaines. Mais nous ne lisons  
 » point que Salomon ait fait la guerre :  
 » l'Écriture ne marque point ses actions  
 » de valeur. Mais il suffit qu'on pût  
 » raisonnablement présumer qu'il se-  
 » roit guerrier, si l'occasion s'en pré-  
 » sentoit, pour lui adresser ce discours ...  
 » On peut assurer qu'il ne lui manqua  
 » que des ennemis, pour faire écla-  
 » ter sa sagesse & son courage dans la  
 » guerre. «

Malgré cet aveu fondé sur le témoi-  
 gnage de l'Écriture, Dom Calmet ne  
 laisse pas long-tems son jeune Héros  
 dans l'inaction : il lui trouve bientôt  
 de terribles ennemis qu'il ne nomme  
 pas, contre lesquels il signale son  
 courage à la tête de ses troupes : il  
 les attaque, les combat, les terrasse,  
 & les perce de ses flèches. » On nous  
 » représente ici Salomon, dit-il, sur  
 » le Verset 5. comme un jeune Héros,  
 » dont la charmante beauté rehaussée

» par l'éclat de ses armes, se fait voir  
 » sur son chariot de bataille à la tête  
 » de ses escadrons. « Et aux Versets  
 suivants il lui adresse ces paroles :  
 » Votre main puissante vous servira à  
 » abbatre vos ennemis : il n'y aura  
 » rien d'impossible à votre valeur,  
 » rien qui ne cède à la force de votre  
 » bras. Vous verrez vos ennemis les  
 » plus terribles tomber sous votre  
 » main, la terreur de votre bras ef-  
 » fraiera vos ennemis. . . Les peuples  
 » que vous attaquerez, succomberont  
 » aux efforts de vos armes ; & les  
 » flèches que vous lancerez, perceront  
 » le cœur de vos ennemis. Il n'y aura  
 » pas une de vos fleches qui ne porte  
 » coup , & qui ne tue son ennemi.  
 » Ces descriptions sont nobles, ajoute  
 » le même Auteur, & flatent agréable-  
 » ment l'inclination d'un jeune guer-  
 » rier. « C'est-à-dire que le Psalmiste  
 parloit sans avoir aucun objet fixe,  
 qu'il écrivoit plutôt en courtisan qu'en  
 Prophète , non pour annoncer la vé-  
 rité, mais uniquement pour flatter un  
 jeune Prince , en lui attribuant des  
 qualités dont il ne devoit jamais faire  
 aucun usage ; puisque Dieu même

sur le Psaume 44, Hébr. 45. 325  
avoit déclaré qu'il n'auroit point d'ennemis à combattre, & qu'Israël jouiroit d'une paix profonde pendant tout son règne.

2°. Il faut remarquer que l'objet de ce Psaume est Dieu même, selon ces paroles, *votre thrône, ô Dieu, sera éternel*: que S. Paul s'est servi de ce passage dans son Epitre aux Hébreux Chap. I. Vers. 8. pour prouver le règne éternel de Jésus-Christ, qui doit être adoré par les Anges & par les hommes, & que le Prophète lui donne encore le nom de *Dieu* dans le Verset suivant.

3°. Le règne du Prince dont parle l'Ecrivain sacré, est un règne de clémence & de justice: l'équité est le sceptre dont il gouverne son Empire. Le peuple qui a vécu sous celui de Salomon, nous apprend que son règne n'a point été tel. *Votre père, dit il, à Roboam, Liv. III. des Rois, Chapitre XII. 4. nous avoit chargés d'un joug très dur; diminuez donc maintenant quelque chose de l'extrême dureté de son gouvernement, & de ce joug très-pesant qu'il nous avoit imposé, & nous vous servirons. La réponse*



méprisante , & le refus que fit Roboam de diminuer ces impôts , fit révolter contre lui les dix Tribus , qui composèrent dans la suite le Royaume d'Israël.

4°. L'époux est un Roi toujours juste : il hait l'impiété , parce qu'il a reçu une onction particulière qui ne convient à aucun autre Roi. L'onction que Salomon a reçue , n'a point été différente de celle de ses prédécesseurs , & ne l'a point empêché de tomber dans les plus grands désordres. » On » fait , dit M. Duguet , à quels excès » d'idolatrie & d'impiété Salomon » s'est abandonné. Rien n'est plus opposé à l'esprit & à la lettre même du Psaume , qu'une telle prostitution indigne en toute manière de servir de voile aux mystères d'un époux vierge , & d'une épouse qui la devient par le chaste amour qu'il lui inspire. Salomon lui-même nous détromperoit , si nous voulions chercher quelque ressemblance entre ses actions qu'il a lui-même condamnées , & des prophéties qu'il n'a fidèlement représentées que dans son

sur le Psaume 44. Hébr. 45. 327  
» Cantique, & qu'il a mal imitées dans  
» sa conduite. «

5°. Les deux derniers Versets démontrent que Jésus - Christ & son Eglise sont l'unique objet de ce Psaume. L'époux dont parle le Prophète, a des enfans qu'il établit Princes sur toute la terre. On fait que Salomon, après toutes les conquêtes de David son père, non seulement ne donna point à ses enfans des Royaumes étrangers, mais qu'il mérita par son ingratitude envers le Seigneur, que le seul fils qui lui succéda, fût privé d'une très - grande partie de ses Etats. S'il en conserva deux Tribus, cette grace ne lui fut accordée qu'en faveur de David. *Je diviserai votre Royaume, lui dit le Seigneur, Liv. III. des Rois, Chap. XI. Vers. 11. & les suivans, & je le donnerai à un de vos serviteurs : je ne le ferai point néanmoins pendant votre vie à cause de David votre père ; mais je le diviserai lorsque le Royaume sera entre les mains de votre fils, je ne lui ôterai point le Royaume en entier à cause de David mon serviteur, & de Jérusalem que j'ai choisie. D'ailleurs le Prince qui succéda à Salomon, n'étoit*

point né de la fille du Roi d'Egypte. Comment donc peut-on soutenir que ce Psaume est un Epithalame à l'occasion de leur mariage? Comment le Prophète peut-il dire qu'ils établiront leurs enfans Princes sur toute la terre? Comment concilier ce sentiment avec les expressions du Texte, & la vérité de l'histoire?

Nous ajoutons que ce mariage de Salomon avec la fille d'un Roi idolâtre, étoit contraire à la loi qui défendoit aux enfans d'Israël de s'allier avec des filles étrangères. L'Ecriture nous fait assez connoître que l'alliance de ce Prince a été le commencement & la source de ses prévarications, puisqu'elle met la fille de Pharaon au nombre de celles qui ont corrompu son cœur, *III<sup>e</sup> Liv. des Rois Chapitre XI. Vers. I.* Les enfans d'Israël, après leur retour de captivité, sont aussi repris d'avoir contracté des alliances avec les Egyptiennes, *Liv. I. d'Esdras Chap. IX. Vers. 1.* Ainsi cette alliance de Salomon n'étoit point digne que le Saint-Esprit en fit passer la mémoire à la postérité par de si magnifiques éloges.

*sur le Psaume 44. Hébr. 45. 329*

6°. Le Prophète finit le Psaume, en adressant ces paroles à l'Epoux :

Afin que les peuples vous rendent  
Leurs actions de graces.  
Dans les siècles & à jamais.

Les peuples ont loué, & louent encore tous les jours Salomon à cause de sa sagesse & de sa prospérité. Mais quel peuple lui a rendu ses actions de graces ? Sont-ce les Israélites ses sujets, qu'il a surchargés d'impôts, & à qui il a donné tant de mauvais exemples par son idolatrie ? Sont-ce les peuples étrangers qui n'avoient aucun sujet de lui rendre ce témoignage de reconnoissance ? Enfin on ne voit nulle part que l'Eglise, soit avant, soit après l'Incarnation, ait rendu des actions de graces à Salomon qui a si honteusement flétri sa mémoire.

7°. Cet Epithalame, pour être bien entendu, demande une précaution sans laquelle on confondra toujours des parties que le Poëte sacré a détachées les unes des autres. C'est ce que nous développerons dans l'Argument ; & pour en faciliter la parfaite intelligence, nous marquerons encore les personnes à qui le Prophète adresse la parole.

## A R G U M E N T.

- S.** Paul dans le premier Chapitre de l'Épître aux Hébreux Vers. 8 & 9. nous fait connoître que Jésus-Christ est l'unique objet de ce Psaume ; d'où l'on doit conclure que cette pièce doit être regardée par les fidèles, comme un Epithalame où le S. Esprit annonce, par la bouche du Prophète, l'alliance de Jésus-Christ avec son Église. On doit diviser cette Poëse en cinq Parties, selon la distribution insinuée par l'ouvrage même.
- I.** Le Prophète, dans le premier Verset, s'anime à composer un ouvrage digne du Roi, c'est-à-dire, du Messie.
- II.** Dans les huit Versets suivans, il adresse la parole à l'Époux : il le félicite sur les charmes & sur les graces répandues sur son humanité, comme un effet de la bénédiction que Dieu lui donnera pour toujours. Le Saint-Esprit, par la bouche du Prophète, l'exhorte à se ceindre de son épée, & à se revêtir de sa gloire & de sa majesté, pour annoncer la vérité avec succès. Il fait ensuite l'éloge de son règne, prédit ses victoires sur ses ennemis, de même que la durée de son Empire dont l'équité sera le sceptre. Il aime la justice, & hait l'impiété ; parce que Dieu a choisi son humanité pour l'oindre d'une huile qui fera le bonheur de tous les hommes. Les vertus qui seront l'appanage de son humanité, sont désignées par les vêtemens. Les filles des Rois & l'Épouse caractérisent les

ames fidèles & l'Eglise Epouse de Jésus-Christ.

III. Le Prophète adresse la parole à l'Eglise ; il l'exhorte à être attentive aux instructions de son Epoux , à oublier son peuple & la maison de son père , pour s'attacher au Roi qui la chérit à cause de sa beauté , & lui rendre ses hommages : il lui promet qu'à son tour elle recevra les respects & les présens des Rois de la terre pour prix de son obéissance.

IV. Les vertus intérieures & extérieures de l'Eglise sont dépeintes dans le Verset 13. sous l'emblème des vêtemens de l'Epouse.

V. Le Prophète prédit au Roi , qu'on lui conduira l'Epouse accompagnée de ses suivantes , qu'on les introduira dans son Temple avec joie , avec allegresse : que les enfans qu'il aura de cette alliance , prendront la place des Israélites ses pères selon la chair , & qu'il les établira Princes spirituels sur toute la terre. Enfin le Saint - Esprit déclare à l'Epoux , qu'il perpétuera son nom dans les races futures , & que les peuples le loueront à jamais.

» Ce Psaume , dit M. Duguet , est  
» comme l'abrégé de toutes les Ecritu-  
» res & de toutes les Prophéties ; mais  
» un abrégé , qui , au lieu de les rendre  
» plus obscures , les éclaircit & les  
» explique.

» La Divinité de Jésus - Christ &c

732 *Versions Latine & Françoisé*

» son Incarnation y paroissent sans  
» voiles: & la distinction des person-  
» nes divines y est clairement mar-  
» quée. La manière dont Jésus-Christ  
» a vaincu le monde, y est prédite en  
» termes magnifiques, capables de  
» tromper le Juif formé par la Syna-  
» gogue; mais très-propre à instruire  
» le Juif héritier de la foi d'Abraham.  
» L'Eglise Chrétienne, sous le nom  
» de Reine & d'Epouse y est montrée  
» avec tout l'éclat d'une éminente

I.

*Propheta ad seipsum.*

R. **E**Rumpe, cor meum,  
In verba sublimia:  
Opus meum cano  
In honorem Regis:  
Lingua mea, esto stylus  
Scriptoris peritissimi.

*Propheta ad Sponsum.*

2. Pulchritudine vincis filios hominum:  
Diffusa est gratia in labiis tuis,  
Eò quòd dotibus te cumulaverit  
Dominus in æternum.

D. Accinge gladium femori tuo.

» vertu. Elle a sa racine dans la tige  
» d'Israël, & dans les anciennes pro-  
» messes : mais toutes les Eglises des  
» Gentils lui sont associées. Au milieu  
» de cette multitude, l'unité subsiste ;  
» & quoique les filles des Princes ac-  
» courent, il n'y a qu'une Epouse.  
» Ses enfans partagent entr'eux l'uni-  
» vers, & ils deviennent les chefs  
» d'un peuple nouveau qui subsistera  
» jusqu'à la fin des siècles. Voilà ce  
que voit le Prophète.

I.

*Le Prophète à lui-même.*

1. **R**epandez-vous, mon cœur,  
En expressions sublimes :  
Je chante en l'honneur du Roi  
La Poésie qui m'est inspirée :  
Ma langue, énoncez-vous,  
Comme s'exprime la plume  
De l'Ecrivain le plus habile.

*Le Prophète à l'Epoux.*

2. Vous surpassez en beauté les enfans  
des hommes :  
Les graces sont répandues sur vos lèvres,  
Parce que le Seigneur  
Vous a comblé de dons pour jamais,  
3. Ceignez-vous de votre épée



334 *Versions Latine & Française*

Potentissime :

Gloriâ tuâ & majestate tuâ ( splendeas. )

4. Jam incede :

Sis felix :

Veharis curru ,

Ad verbum veritatis.

Clementia ( comitetur ) justitiam ;

Et deducat te mirabiliter

Dextera tua.

5. Sagittas tuas acutas ,

Populi qui sub te erunt ,

Infigent in cor inimicorum Regis.

6. Thronus tuus , ô Deus ,

Stabit in secula & in perpetuum :

Sceptrum æquitatis

Erit sceptrum regni tui.

7. Diliges justitiam ,

Odio habebis impietatem ;

Eò quòd unxerit te , ô Deus , Deus

tuus

Oleo exhilarante ,

Præ confortibus tuis.

8. Myrrham , & aloën & casiam

Redolent omnes vestes tuæ ,

Quæ depromuntur è pyxidibus eburneis ,

Ut exhilarent te.

9. Filia Regum

Micant ornatibus tuis pretiosis :

Adstat conjux à dextris tuis ,

Micans ornatibus ex auro purissimo.

*Propheta ad Sponsam.*

10. Audi , filia , & attende ;

*du Psaume 44. Hébr. 45. 335*

Vous dont la puissance est redoutable ;  
Que votre gloire vous accompagne,  
Que votre majesté vous environne.

4. Maintenant mettez-vous en marche,  
Réussissez dans vos entreprises :  
Montez sur votre char  
Pour annoncer la vérité.  
Que la clémence accompagne la justice :  
Que votre droite vous conduise  
Pour opérer des merveilles.

5. Les peuples qui vous seront soumis,  
Perceront de vos flèches aigues  
Le cœur des ennemis du Roi.

6. Votre trône, Seigneur, sera du-  
rable,  
Il fera éternel :  
L'équité sera le sceptre  
Avec lequel vous régirez votre Empire.

7. Vous aimerez la justice,  
Vous haïrez l'impiété ;  
Parce que votre Dieu, ô mon Dieu,  
Vous aura préféré  
A ceux qui vous sont unis par le sang,  
Pour vous oindre d'une huile  
Qui vous comblera de joie.

8. Tous vos vêtements sont parfumés  
De myrrhe, d'aloës & de canelle,  
Que l'on tire des vases d'yvoire,  
Pour répandre sur vous  
Une odeur agréable.

9. Les filles des Rois sont ornées  
De vos précieuses parures :  
L'or le plus pur brille sur votre Epouse  
Qui est placée à votre droite.

*Le Prophète à l'Epouse.*

10. Ecoutez, fille du Roi,

### 36 *Versions Latine & Françoise*

Inclina aurem tuam :

Jam obliviscere populi tui,

Et domûs patris tui ;

Nam deperit Rex decorem tuum.

11. Profectò ipse Dominator tuus est :

Adora illum.

12. Tunc filia Tyri te adibunt

Cum muneribus :

Coram te supplices erunt

Magnates populi.

### *Propheta de vestibus Sponsæ.*

13. Perfecti decoris est filia Regis :

Interiores ejus vestes tessellatæ sunt ex  
auro :

Vestis ejus exterior est acupicta.

### *Propheta ad Sponsum.*

14. Introducentur ad Regem

Virgines quæ sequuntur eam :

Sociæ ejus advenient ad te.

15. Adducentur cum gaudio & exultatione :

Introducentur in palatium Regis.

16. Qui succedant patribus tuis,

Nascentur tibi filii :

Constitues electos eos

Principes super omnem terram.

17. Memoriam mandabunt nomen tuum

In omnem generationem,

Ideo ut populi gratias agant tibi

In seculum & in perpetuum.

*du Psaume 44. Hébr. 45. 337.*

Prêtez l'oreille, & soyez attentive :  
Oubliez maintenant votre peuple,  
Oubliez la maison de votre père ;  
Car le Roi est épris de votre beauté.

11. Oui, il est votre souverain Maître :  
Rendez-lui vos humbles hommages.

12. Alors les filles de Tyr  
Viendront vers vous chargées de pré-  
sents ;  
Et les grands de la nation  
Se prosterneront devant vous.

*Le Prophète parle des habits de  
l'Epouse.*

13. La fille du Roi est d'une beauté par-  
faite :  
Ses habits de dessous sont chamarrés  
d'or,  
Ses robes sont en broderie.

*Le Prophète à l'Epoux.*

14. On amenera devant vous, ô Roi,  
Les Vierges qui suivent l'Epouse.  
Ses compagnes vous feront présentées.

15. On les amenera,  
Avec joie, avec allegresse :  
On les introduira dans votre palais.

16. Des enfans qui naîtront de vous,  
Prendront la place de vos pères.  
Vous établirez Princes sur toute la terre  
Ceux que vous aurez choisis.

17. Ils perpétueront le souvenir de votre  
nom  
Dans les générations les plus reculées ;  
Afin que les peuples vous rendent  
Leurs actions de grâces  
Dans les siècles & à jamais.

## OBSERVATION

## SUR LE TITRE

*À la postérité. Sur le shóshánîm. Aux  
 enfans de Qoré. Mácekîl. Epi-  
 thalame.*

## SUR LE SHÓSHANÎME.

Le Texte Grec a rendu ce terme par *pro iis qui immutabuntur*. Il paroît qu'on lisoit alors שֶשְׁשׁוֹנִים *shé-shónîm*, qui *mutantur*, Participe pluriel du Verbe שָׁנָה *shânâh*, *mutari*, *variari*. Le Rabbin Ezra croit que ce terme désigne un *air* de chanson vulgaire, & Kimkhi le prend pour un nom d'instrument. S. Jérôme & la plupart des Interprètes l'ont traduit par *lilia*, *lis*.  
 » Peut-être que cette expression équi-  
 » voque a été mise à dessein, dit  
 » M. Duguet, pour faire entendre  
 » que l'amour dont il est parlé dans  
 » le Titre & dans le Psaume, est l'amour  
 » de la pureté, dont le *lis* a toujours  
 » été le symbole. En effet, l'Epoux  
 » & l'Epouse prennent également le  
 » nom de *lis* dans le Cantique des  
 » Cantiques, qui a un grand rapport

sur le Psaume 44. Vers. 1. 339  
au Psaume que nous expliquons. Nous nous dispensons de traduire ce terme plutôt que d'en donner une explication incertaine. Le reste de ce Titre se trouve expliqué à la pag. 73. du I. Volume, & à la p. 90. du VIII<sup>e</sup>.

OBSERVATION  
SUR LE PSAUME.

VERSET I.

*Répandez-vous, mon cœur,  
En expressions sublimes :  
Je chante en l'honneur du Roi  
La Poëse qui m'est inspirée.*

Le Prophète s'adresse à lui-même la parole dans ce Verset, qui est comme la Préface du Psaume. Pénétré des grandes vérités dont il va parler, il prépare son cœur & sa langue pour composer cet Epithalame en l'honneur du Roi. Il attire par ces paroles l'attention des auditeurs, en leur donnant d'abord une grande idée des choses qui lui sont révélées, & qu'il va leur annoncer. » Quel est donc cet ouvrage, demande ici S. Chrysostôme ? C'est, répond ce S. Docteur, un Cantique, c'est une Prophétie. *Quodnam est ergò opus quod dicit ? Hic Hymnus, hac Prophetia.* Mais

à quel Roi adresse-t-il son Cantique ? C'est au Roi de l'univers, *Deo universorum*. C'est au Verbe même, dit S. Jérôme. *Loquor ipsi Verbo*. C'est à lui qu'appartient ce nom préférablement à tout autre. C'est lui qui est le Roi des Rois, le Roi de tous les siècles, *Apocal. XV. 3*. Le Poëte divin, dit encore ce S. Docteur dans sa Lettre à la Vierge Principie, au lieu d'invoquer les Muses, comme font les Poëtes profanes, s'adresse à celui dont il doit publier les louanges. C'est à lui seul qu'il attribue toute la gloire de son ouvrage. Aussi ajoute-t-il: *Ma langue, énoncez-vous, comme s'exprime la plume de l'Ecrivain le plus habile*, pour marquer qu'il n'est que l'organe dont le Saint-Esprit se sert; parce que, comme dit S. Pierre *Epitre II. Ch. 1. 21. ce n'a point été par la volonté des hommes, que les Prophéties nous ont été anciennement données; mais c'a été par le mouvement du Saint-Esprit que les saints hommes de Dieu ont parlé\**.

---

\* Cette raison nous autorise à traduire en François les mots Latins *opus meum* par la *Poësie qui m'est inspirée*. Le Pronom *meum* est ici pour *mihî inspiratum*.

V E R S E T II.

*Vous surpassez en beauté les enfans des  
hommes ;  
Les graces sont répandues sur vos lèvres ;  
Parce que le Seigneur  
Vous a comblé de dons pour jamais.*

*Art. I.* Le Prophète adresse la parole à l'Epoux ; & dans l'admiration que lui causent les traits divins & les perfections de ce Roi, qu'il envisage déjà comme incarné pour notre salut, il s'écrie :

*Vous surpassez en beauté les enfans des  
hommes ;*

parce que celle qu'ils ont reçue, vient de vous ; vous seul êtes la source & l'auteur de toute beauté. *Speciei generator.* Sag. XIII. 3. Le Psalmiste voyoit en esprit cette beauté que le Sauveur fit éclater en présence de ses Disciples sur la montagne de Thabor, *Matth. XVII. 2.* Son visage devint brillant comme le soleil, & ses vêtemens aussi blancs que la neige. L'Epouse dans le Cantique des Cantiques lui adresse ces paroles, *Chap. I. 15.*



Que vous êtes beau , mon bien-aimé !  
Que vous avez de grâces & de charmes !

Et dans le Chapitre V. Vers. 13. elle  
parle en ces termes :

Ses lèvres sont comme des lis  
Qui distillent la myrrhe la plus pure.

Mais comment le Prophète peut-il admirer cette beauté, demande l'Auteur du Commentaire de la Version de S. Jérôme, après ce que dit Isaïe Ch. LIII. qu'il étoit sans beauté & sans éclat ? *Quomodò speciosus , cùm Isaias dicit : Vidimus eum non habentem speciem neque decorem ?* Le Prophète parloit alors, répond ce Commentateur, de l'état d'humiliation & de souffrance où la cruauté des Juifs devoit le réduire. *Homo in plagâ positus.* Il parloit en leur nom , & exprimoit le mépris qu'ils feroient de sa personne. *Ex personâ Judaorum hac dicit.* Mais ici le Psalmiste parle de cette beauté toute céleste que sa sainte humanité recevoit nécessairement par l'union intime de la nature divine. *Commemoratur hîc pulchritudo virtutum in sacro & venerando corpore.* » Il parle

sur le Psaume 44. Vers. 2. 343

» de sa beauté, dit Théodore\*, non  
» de celle du corps, mais de celle qui  
» consiste dans la vertu & dans la  
» parfaite justice, qui n'a jamais reçu  
» l'impression du péché, & qui a été  
» exempte de toute tache & de toute  
» souillure. « Telle est aussi l'explication  
de S. Basile & de S. Jean Chrysostôme.

Le mot Hébreu יָפֵהִיָּאֵפְהִיָּא יָפֵהִיָּאֵפְהִיָּא, est double, & signifie une parfaite beauté. *Hebraicum verbum, disent les Dictionnaires, est forme geminata, ad significandam duplam, hoc est, excellentissimam pulchritudinem. Et Hebraei hoc modo sepè superlativum exprimunt.* La Vulgate a suppléé le terme formâ, pour rendre toute la force du Verbe Hébreu. S. Jérôme l'a rendu par *decore pulchrior es.*

**Art. II. LES GRACES SONT RÉPANDUES  
SUR VOS LÈVRES.**

Qui pourroit exprimer la plénitude  
de graces qui a été répandue sur les

---

\* Psalmus autem ejus pulchritudinem vocat, non corporis, sed virtutis & totius justitiæ, quæ non admittit labem peccati, sed fuit omnis maculæ expers.

lèvres du Sauveur ? Il n'y a que l'Esprit de Dieu qui connoît ce qui est en Dieu, dit l'Apôtre, *I. Corint. II. 11.* Oui, dit S. Chrysostôme, toute la plénitude de la grace a été répandue sur le sacré temple de l'humanité du Fils de Dieu. *Omnis enim gratia effusa est in illud templum.* Et c'est cette grace qui accompagnoit les instructions, & par laquelle il a opéré tant de miracles. *Per quam docuit, per quam fecit miracula.* En effet, les Evangélistes nous font remarquer qu'il croissoit en sagesse, en âge, & en grace devant Dieu & devant les hommes; Luc, Chapit. II. 52. que tout le monde dans la Synagogue avoit les yeux arrêtés sur lui. . . que tous lui rendoient témoignage, dans l'admiration où ils étoient des paroles pleines de grace qui sortoient de sa bouche; idem, Chap. IV. que ses discours étoient remplis d'une force & d'une vertu toute divine, qui contraignoient les ennemis même à reconnoître que personne n'avoit jamais parlé comme lui. *Nunquam homo sic locutus est,* Joan VII. 46. qu'on n'avoit jamais rien vû de semblable dans Israël, Matth. IX. 33. qu'il instruisoit comme

sur le Psaume 44. Vers. 2. 345  
ayant toute autorité, & non comme  
leurs Docteurs & les Pharisiens,  
idem VII. 29.

Les Juifs ont expliqué cet endroit  
du Messie. On lit dans la Paraphrase  
Chaldaïque: *Pulchritudo tua, Rex  
Christe, præstantior est filiis homi-  
num.* Et par ces graces répandues sur  
ses lèvres, ils ont entendu l'esprit de  
Prophétie: *Datus est ei spiritus Pro-  
phetia.*

Art. III. PARCE QUE LE SEIGNEUR  
VOUS A COMBLÉ DE DONNÉS POUR JA-  
MAIS.

Le terme Hébreu קל נחל-khêné,  
ne signifie pas seulement *propterea*,  
comme on le traduit communément;  
mais il veut dire encore, *quia, quan-  
doquidem, parce que, puisque,* com-  
me on le voit dans le Ch. XXXVIII.  
Vers. 26. de la Genèse, & dans Noldius,  
Article V. Car le Seigneur n'a point  
béné l'humanité de Jésus Christ, parce  
que la grace étoit répandue sur ses  
lèvres, c'est-à-dire, parce qu'il a fait  
des prodiges par sa parole toute-puis-  
sante; mais il a opéré ces merveilles,  
parce que son Père l'avoit comblé de  
dons dès sa naissance. *Benedixit te in*

346 *Observation*  
*eternum*, dit S. Thomas sur cet endroit, *ut esset diffusa gratia in labiis tuis*. C'est donc cette bénédiction éternelle de Dieu, c'est-à-dire, ce choix de prédestination, comme l'appelle S. Paul, par lequel l'homme a été prédestiné pour être le Fils de Dieu, *Rom. I. 4.* qui a été le principe de cette beauté admirable, & de cette effusion de grâce que l'Epoux a reçue comme homme.

La même Préposition qui se trouve au Verset 7. doit être entendue dans le même sens. Car le Sauveur n'a point reçu l'onction, parce qu'il a régné avec équité; parce qu'il a aimé la justice, & qu'il a eu l'iniquité en horreur; mais il a reçu cette onction, pour gouverner avec équité, pour faire régner la justice, & détruire l'iniquité. *Hic propterea*, dit Demuis, *non premium justè administrati regni, sed causam finalem significat; quasi diceret: Propterea unxit te, ut diligeres justitiam, & odio haberes iniquitatem. Ita etiam Augustinus.*

### V E R S E T I I I.

*Ceignez-vous de votre épée,  
Vous dont la puissance est redoutable.*

*Sur le Psaume 44. Vers. 3. 347*  
*Que votre gloire vous accompagne,*  
*Que votre majesté vous environne.*

*Art. I.* Le Prophète, après avoir décrit la beauté & la sagesse de l'Époux, décrit sa puissance & les armes dont il devoit se servir pour vaincre ses ennemis. » Quel changement & quelle » nouveauté dans ces paroles, dit » S. Chrysostôme ! Le Prophète nous » représente tout d'un coup un Roi » armé, il le peint, non en style prophétique, mais en forme de prière. » Car il n'a point dit, *Il se ceindra de son épée* ; mais il supplie, & il dit, *Ceignez vous de votre épée...* » Que veut-il dire par là ? Il nous montre par ces expressions grossières, » l'opération toute-puissante par laquelle il a converti l'univers, terminé la guerre que nous avions avec les ennemis de notre salut, & en a remporté une glorieuse victoire. » Car nous avions à soutenir une cruelle guerre, & la plus terrible de toutes les guerres, non seulement contre des Barbares qui nous attaquoient, mais encore contre les Démons qui nous dressaient des embûches, & qui causaient de si grands maux à tous

» l'univers. C'est pourquoi Isaïe dit  
 » LIII. 12. qu'il distribuera les dé-  
 » pouilles des forts... Le Prophète  
 » le conjure donc de prendre ses at-  
 » mes, « qui ne sont autre chose que  
 sa parole selon les Pères. *Gladius  
 Christi*, dit S. Thomas, *doctrina ejus*.  
 L'épée, dit S. Jérôme sur cet endroit,  
 désigne sa parole, & la cuisse son hu-  
 manité. C'est comme si le Prophète  
 disoit : Vous qui êtes le Christ, revé-  
 tez-vous de notre chair, combattez  
 contre le Démon, & délivrez le genre  
 humain. *Per gladium verbum, per  
 femur incarnatio. . . . Ac si dicat Pro-  
 pheta : Tu Christe, indue carnem, pugna  
 contra Diabolum, libera genus hu-  
 manum.*

Le Seigneur déclare lui-même qu'il  
 combattra les impies par l'épée de sa  
 parole. *Pugnabo cum illis gladio oris  
 mei.* Apocal. II. 16. C'est par la force  
 de cette épée qu'il a terrassé le Prince  
 du monde, détruit la mort, effacé le  
 péché, & séparé le fils d'avec le père.  
*Gladium tuum, quid, nisi verbum  
 tuum,* dit S. Augustin ? *Illo gladio  
 stravit inimicos, illo gladio divisit  
 filium à patre, &c.* C'est par cette

*sur le Psaume 44. Vers. 3. 349*  
épée qu'il a soumis la chair à l'esprit,  
qu'il a humilié les superbes, & élevé  
en gloire ceux qui étoient dans l'hu-  
miliation, comme le prédit Isaïe *Cha-*  
*pitre XI. 4.*

Il jugera selon l'équité la cause des  
pauvres :  
Il se déclarera le juste vengeur  
De ceux que l'on opprime sur la terre.  
Il frappera la terre par la verge de sa  
bouche,  
Il écrasera l'impie du souffle de ses  
lèvres.

L'Apôtre dans son Epître aux Ephé-  
siens VI. 17. nous exhorte à nous  
couvrir du bouclier de la foi, & de  
l'épée spirituelle qui est la parole de  
Dieu.

*Art. II. QUE VOTRE GLOIRE VOUS AC-*  
*COMPAGNE,*  
*QUE VOTRE MAJESTÉ VOUS ENVI-*  
*RONNE.*

L'Epoux est ici représenté comme un  
Héros couvert de gloire, tel que S. Jean  
nous le dépeint, lorsqu'il dit, Chap. I. de  
son Evangile: *Le Verbe s'est fait chair,*  
*il a habité parmi nous plein de grace*  
*& de vérité: & nous avons vu sa*  
*gloire, gloire telle que le Fils unique*



350 *Observation*  
*devoit la recevoir du Père.* » Le Pro-  
 » phète, dit S. Chrysostôme, le prie  
 » au nom de tous les hommes, de mar-  
 » cher contre l'ennemi qui a séduit  
 » les nations, & qui a usurpé son Em-  
 » pire. « *Eum ergo hortatur Propheta*  
*pro universo orbe terrarum, eum ad*  
*bellum educens.*

V E R S E T I V.

*Maintenant mettez-vous en marche ;*  
*Réussissez dans vos entreprises :*  
*Montez sur votre char*  
*Pour annoncer la vérité.*  
*Que la clémence accompagne la justice :*  
*Que votre droite vous conduise*  
*Pour opérer ces merveilles.*

Art. I. MAINTENANT METTEZ - VOUS EN  
 MARCHE.

Nous suivons les Auteurs de la  
 Version Grecque, qui ont lu *הָאֲדֶרֶךְ* há-  
 derékh, à l'Impératif hiphil, qui  
 signifie, selon Buxtorf, *incessit, proces-*  
*sit*, comme dans la Conjugaison kál,  
 que la Vulgate a rendu par *intende.*  
 » Ces paroles, dit S. Chrysostôme\*,  
 » nous font connoître le désir du Pro-  
 » phète, qui voyoit en esprit les

---

\* Hæc autem verba indicant Prophetæ  
 desiderium videntis quæ erant ab eo faciendæ.

sur le Psaume 44. Vers. 4. 358

» merveilles que le Sauveur devoit  
» opérer pour conduire l'univers à la  
» connoissance de la vérité. Voilà  
» pourquoi il s'est servi du Mode im-  
» pératif ; la coutume des inférieurs  
» qui sont pleins d'amour pour leurs  
» supérieurs, étant d'user de ces ma-  
» nières de parler. « Ne soyons point  
surpris, dit S. Basile, que le Prophète  
parle à l'Impératif. Il suit l'usage de  
l'Ecriture qui exprime toujours ainsi ce  
que l'on souhaite, par exemple: *Que  
votre volonté soit faite : Que votre  
Royaume arrive.*

Art. II. MONTEZ SUR VOTRE CHAR.

Le Verbe Hébreu רָכַב *râkháb*,  
signifie *insidere, vehi equo aut curru,*  
*monter à cheval, être porté sur un*  
*char.* Ce *char* doit se prendre dans un  
sens métaphorique. Il désigne la *puis-*  
*sance.* La Version Grecque a expliqué  
la métaphore en traduisant par *regna,*  
*réglez.*

---

da, & universum orbem terræ deductum  
ad veritatem: & ideò tropo & figurâ impe-  
rantis usus est. Consueverunt enim minores,  
quando sunt acri majorum inflammati stu-  
dio, his uti dictionibus.

*Art. III. POUR ANNONCER LA VÉRITÉ.*

Mot à mot, *ad verbum veritatis*, c'est-à-dire, l'Évangile, comme l'enseigne S. Paul *Verbum veritatis, Evangelium salutis vestrae*. Ephes. I. 13. Jésus-Christ déclare qu'il est Roi, *Joan XVIII. 37.* & qu'il n'est venu dans le monde que pour rendre témoignage à la vérité; & que quiconque appartient à la vérité, écoute sa voix. Et au Chap. XVII. 8. il adresse ces paroles à son Père: » Je leur ai » enseigné les paroles que vous m'avez données, & ils les ont reçues. . . » Ces paroles sont la vérité même. » C'est lui qui nous a été donné, dit » S. Paul, *I. Corinth. I. 30.* pour être » notre sagesse, notre justice, notre » sanctification, & notre rédemption.

*Art. IV. LA CLÉMENTICE ET LA JUSTICE.*

» Que signifient ces paroles, demande » S. Jean Chrysostôme? Le Prophète » a parlé de combat, il nous a montré le Général armé: il parle maintenant des belles actions qu'il a faites dans son Royaume, du genre de trophée qu'il a érigé, de la na-

*Jur le Psaume 44. Vers. 4. 353*

» ture de la victoire qu'il a remportée.  
» Tous les autres hommes qui règnent,  
» combattent ou pour prendre des  
» villes , ou pour enlever des richesses,  
» ou pour satisfaire leur haine,  
» ou pour contenter leur vaine gloire.  
» Pour lui, il n'a aucun de ces motifs.  
» Il ne combat que pour la vérité, afin  
» de l'établir sur la terre ; que pour  
» la douceur, afin d'en inspirer l'amour  
» à des gens qui étoient plus cruels  
» que des bêtes ; pour la justice, afin  
» que ceux qui étoient dominés par  
» l'iniquité deviennent justes, premièrement  
» par la grace, secondement  
» par les bonnes œuvres. *Primum quidem ex gratia , deinde ex rectis factis.* « Isaïe XI. 5 & 6. prédit ce règne de clémence & de justice en ces termes :

La justice sera la ceinture de ses  
reins,  
Et la fidélité le baudrier  
Dont il sera toujours ceint.  
Le loup habitera avec l'agneau,  
Le léopard se couchera auprès du  
chevreau :  
Le veau, le lion & la brebis  
Demeureront ensemble ;  
Et un petit enfant les conduira tous.

Art. V. QUE VOTRE DROITE VOUS CON-  
DUISE,

POUR OPÉRER DES MERVEILLES.

» Vous avez vu, continue S. Jean  
 » Chrysoftôme, comment le Prophète  
 » nous montre de nouveau la dignité  
 » de celui qui opère ces merveilles.  
 » Il a parlé plus haut de sa beauté, de  
 » ses armes. Il a rapporté la cause de  
 » la guerre, il nous a fait connoître  
 » qu'il ne l'avoit entreprise que pour  
 » faire régner la vérité, la douceur &  
 » la justice. Maintenant il nous parle  
 » du genre de ses victoires, il déclare  
 » qu'elles feront l'effet de la vertu  
 » toute-puissante de sa droite. Lors  
 » donc que le Saint-Esprit lui faisoit  
 » connoître que Dieu même se feroit  
 » homme, que ses ennemis seroient  
 » vaincus, que les Démons seroient  
 » muets, que l'empire de l'enfer se-  
 » roit détruit, que la mort seroit abo-  
 » lie, que le ciel seroit ouvert, que les  
 » hommes jouiroient des biens éter-  
 » nels qui leur étoient préparés, il  
 » s'écrie : Tant de prodiges, ô mon  
 » Dieu, seront l'ouvrage de votre  
 » droite. « *Hac ergò animo agitant*

24

*sur le Psaume 44. Vers. 5. 359*  
*Propheta dicebat : Deducet te mira-*  
*biliter dextera tua.*

V E R S E T V.

*Les peuples qui vous seront soumis ;*  
*Perceront de vos flèches aigues*  
*Le cœur des ennemis du Roi.*

Ces peuples soumis désignent les Apôtres & les Disciples de Jésus-Christ. Ils ont percé le cœur des ennemis du Roi avec ses flèches aigues, c'est-à-dire, selon les Pères & les Interprètes, par la prédication de l'Évangile, qui est pleine de force, & plus perçante qu'une épée à deux tranchans, *Heb. IV. Vers. 12.* On voit un exemple bien frappant de l'efficacité de cette parole divine dans les Actes Ch. II. où il est dit que les Juifs entendant la vérité que S. Pierre leur annonçoit, furent touchés de componction en leur cœur, & dirent aux Apôtres : *Frères, que faut-il que nous fassions ?* Trois mille se convertirent & se joignirent aux Disciples. Cinq mille autres embrassèrent la foi à la seconde prédication du même Apôtre, Chap. IV. 4. Ces flèches aigues, dit S. Augustin, sont les paroles qui percent le cœur & exci-

» tent l'amour. *Sagitta acuta, verba*  
 » *cœr transfigentia, amorem excitantia.*  
 » Saul blasphémoit contre Jésus-Christ.  
 » Une de ces *flèches* fut tirée du ciel,  
 » son cœur en fut percé, en sorte qu'il  
 » devint ami du Roi, de son ennemi  
 » qu'il étoit auparavant. *Occisus est*  
 » *inimicus Christi, ut vivat discipulus*  
 » *Christi.* Vous alliez, il n'y a qu'un  
 » moment, continue ce S. Docteur en  
 » adressant la parole à l'Apôtre, vous  
 » alliez chercher les Chrétiens pour  
 » les mettre dans les fers, & main-  
 » tenant vous dites à Jésus-Christ : *Sei-*  
 » *gneur, que voulez-vous que je fasse?*  
 » O flèche puissante, qui avez frappé  
 » le cœur de Saul, pour le changer en  
 » celui de Paul ! *O sagittam potentis-*  
 » *simam, quâ acceptâ cecidit Saulus, ut*  
 » *esset Paulus !* Mais S. Paul lui-même,  
 » ajoute S. Jérôme dans sa Lettre à la  
 » Vierge Principie \*, a été une de ces  
 » *flèches puissantes* dont le Seigneur  
 » s'est servi pour percer le cœur des  
 » ennemis du Roi, c'est-à-dire, des  
 » nations ; & qui volant de tous côtés

---

\* Paulus sagitta fuit Domini ; qui postquam ab Jerosolymis usque ad Illyricum misit

*Jur le Psaume 44. Vers. 6. 357*

» comme une *flèche légère*, de Jérusalem en Illyrie, & de l'Illyrie en Espagne, faisoit tomber aux pieds du Seigneur l'Orient & l'Occident. Rien n'a résisté aux traits enflammés de ces *flèches*. Les plus rebelles ont été vaincus, les Princes comme le peuple, les Philosophes comme l'ignorant, le Juif & le Gentil, le Barbare & le Scythe. Tous les ennemis du Roi ont été percés de ces *flèches*, » non pour les faire périr, dit S. Jean Chrysostôme, mais pour les attirer à Jésus-Christ. *Vim verbi vocat sagittas. . . Eorum qui prius erant inimici, cor tetigit, non ut interficeret, sed ut ad se attraheret.*

V E R S E T V I.

*Votre trône, ô mon Dieu, sera durable,*

*Il sera éternel :*

*L'équité sera le sceptre*

*Avec lequel vous régirez votre Empire*

**Art. I.** Le trône de ce divin Epoux

---

sus arcu Domini, huc illucque volitavit. Ad Hispaniam ire festinat, ut velox sagitta sub pedibus Domini orientem occidentemque prosternat.



est éternel, soit qu'on le considère par rapport à sa nature divine dont la génération est de toute éternité, Michée Chap. V. 2. *Egressus ejus ab initio, ex diebus seculi*; soit qu'on le regarde par rapport à son humanité, dont le règne s'étendra dans tous les siècles, comme l'Ange le déclare à la sainte Vierge en lui annonçant l'incarnation du Verbe, par ces paroles, Luc. I. 31. *Vous aurez un Fils que vous nommerez Jésus. Il sera grand, il sera reconnu pour le Fils du Très-haut. Dieu lui donnera le trône de David son père: il régnera dans tous les siècles sur la maison de Jacob, & son règne n'aura point de fin. . . .* Daniel avoit aussi clairement prédit la perpétuité du règne du Messie, lorsqu'expliquant le songe prophétique de Nabuchodonosor, il lui dit, Chap. II. 44.

Dans le tems de ces Royaumes,  
 Le Dieu du ciel suscitera un Royaume  
 Qui ne sera jamais détruit:  
 Un Royaume qui ne passera pas à un  
 autre peuple:  
 Un Royaume qui renversera  
 Et réduira en poudre tous ces Royaumes,  
 Et il subsistera éternellement.

*Sur le Psaume 44. Vers. 6. 359*

Le même Prophète , Chap. VII. 13  
& 14. après avoir dépeint les quatre  
grandes Monarchies sous l'emblème  
de quatre vents & de quatre bêtes fé-  
roces , pour désigner les agitations , les  
troubles , & la ruine de ces Empires ,  
prédit encore dans les termes suivans  
le Royaume éternel du Messie , qu'il  
appelle Fils de l'homme.

Je considérais une vision que j'eus  
la nuit.

Je vis comme le Fils de l'homme,  
Qui étoit porté sur les nuées du ciel,  
Il s'avança jusqu'à l'ancien des jours,  
Et il lui fut présenté.

Il lui donna la puissance,  
L'honneur & le Royaume; & tous les  
peuples,

Toutes les tribus & toutes les langues  
le serviront.

Sa puissance est une puissance éternelle,  
Qui ne lui sera point ôtée,  
Et son Royaume ne sera jamais détruit.

» Rien, dit M. Duguet, n'est plus  
» précieux que ce Verset , sur-tout  
» après l'usage qu'en a fait saint Paul  
» dans la matière la plus importante  
» de la Religion. Celui qui est mis  
» au nombre des enfans d'Adam par  
» le Prophète , est reconnu ici pour  
» son Dieu. Celui qui fait la conquête

» de son Royaume, est assis sur un  
 » trône éternel. C'est la même per-  
 » sonne à qui le Prophète parle éga-  
 » lement & sans distinction. Et il est  
 » évident que la Divinité de Jésus-  
 » Christ, son incarnation, l'union  
 » personnelle de deux natures, &  
 » l'unité d'un seul Fils, ne peuvent  
 » être plus clairement établies. «

Cependant malgré cette évidence qui est prouvée par le Contexte même, les Juifs font tous leurs efforts pour enlever ce passage à Jésus-Christ. Les subterfuges qu'ils emploient, prouvent plus leur obstination que leur science. Le Rabbín Rasi soutient que le mot *-Elôhîm<sup>e</sup>* ne signifie point ici *Dieu*, mais seulement *Juge* ou *Prince*, comme dans l'Exode Chap. VII. 1. où il est dit que le Seigneur a établi Moïse le Dieu de Pharaon, *-Elôhîm<sup>e</sup> Pharaonis*. Mais cet exemple ne prouve rien; parce que Moïse n'est pas appelé Dieu sans restriction, comme dans ce Psaume, mais le *Dieu de Pharaon*; ce qui le distingue du vrai Dieu. Il est certain que dans tous les endroits de l'Écriture où le mot d'*-Elôhîm<sup>e</sup>* se trouve sans addition, il signifie l'*Etre suprême*.

Mais

*Sur le Psaume 44. Vers. 6. 361*

Mais quand on accorderoit à ce Rabbïn, que le terme d'*-Elôhîm* se prend ici pour *Prince* ou pour *Juge*, ce passage ne conviendroit pas moins uniquement à Jésus-Christ, qui a été établi le souverain *Juge* des vivans & des morts. Act. X. 42.

Plusieurs autres Rabbïns traduisent le mot *-Elôhîm* par celui de *Dieu*, mais c'est en ajoutant quelques termes avant ou après qui en détournent le vrai sens. Le mot de *thrône* doit être répété, dit Ezra : *Solium tuum, solium Dei : Votre thrône, ô Prince, est le thrône de Dieu.* Saadïas le rend de la manière suivante : *Solium tuum stabiliet Deus : Dieu affermira votre thrône.* Les uns veulent que le nom *-Elôhîm* soit au Génitif, *sedes tua Dei*, pour marquer un thrône excellent, comme on dit *montes Dei, montagnes de Dieu*, pour désigner des montagnes élevées. D'autres prétendent qu'*-Elôhîm* est au Nominatif. Mais c'est une absurdité : car il faudroit alors que Dieu fût le *thrône* du Messie, & que ce fût lui qui portât le Messie, comme les Ecritures disent que *Dieu est porté par les Chérubins*, ce qui ôteroit à Dieu

la Divinité, au lieu de l'ôter au Messie. Enfin quelques-uns s'imaginent que c'est ici une aspiration, où le Prophète adresse ces paroles au Père: *Votre trône, ô mon Dieu, est un trône éternel.*

» Mais comment ce qui suit, peut-il lui convenir, demande S. Jean-Chrysofôme, parce que votre Dieu, ô mon Dieu, vous a oint? Car le Père n'est point le Christ, ce n'est point lui qui a reçu l'onction; d'où il est évident que le Prophète parle du Fils unique de Dieu, comme il a fait auparavant, & de qui Isaïe a aussi prédit que son règne n'auroit point de fin, Chap. IX. *Undè clarum est eum loqui de Unigenito, de quo prius quoque dictum est.* Nous ne nous arrêterons point à réfuter toutes les différentes opinions de ces Docteurs Juifs; les Pères & les Interprètes en ont trop bien démontré la fausseté.

*Art. II. L'ÉQUITÉ SERA LE SCEPTRE,  
AVEC LEQUEL VOUS RÉGIREZ VOTRE  
EMPIRE.*

Ce passage est appliqué par S. Paul au Verbe incarné, *Hébr. I. 8.* lorsqu'il déclare que l'Eternel adresse à son Fils les paroles suivantes: *Votre*

*sur le Psaume 44. Vers. 7. 363*  
trône, ô Dieu, subsistera dans les siècles des siècles: le sceptre avec lequel vous régirez votre Empire, est le sceptre de l'équité. S. Augustin nous en explique très-bien l'usage, lorsqu'il dit qu'il gouvernera avec bonté ceux qui lui seront soumis, & qu'il écrasera les rebelles. *Alios regit, alios conterit: regit spirituales, conterit carnales.*

### V E R S E T V I I.

*Vous aimerez la justice,  
Vous haïrez l'impiété;  
Parce que votre Dieu, ô mon Dieu,  
Vous aura préféré  
A ceux qui vous sont unis par le sang,  
Pour vous oindre d'une huile  
Qui vous comblera de joie.*

**Art. I. PARCE QUE VOTRE DIEU, Ô MON DIEU, &c.**

Le Prophète, parlant à l'Epoux de l'onction qu'il devoit recevoir de son Père, lui donne encore le nom de Dieu d'une manière absolue, pour marquer, disent les Pères, que celui qui reçoit l'onction, étoit vraiment Dieu, & pour détruire par avance les blasphèmes des Juifs & des Ariens. **Ce Verset joint à celui qui précède, prouve**

**Q ij**

très-clairement la distinction des personnes dans l'unité d'une même essence. Un Dieu reçoit l'onction d'un Dieu, dit S. Augustin. *Deus ungitur à Deo.* Il n'est donc point avec lui une même personne ; il reçoit cette onction qui le consacre, parce qu'il étoit en même tems Dieu & homme. *Et ipse Deus, ut ungeretur, homo erat; sed ita homo ut esset Deus. Verus homo, verus Deus.* L'humanité de Jésus-Christ est également prouvée par ce passage, puisque ce ne peut être dans une même nature que l'Epoux est Dieu, & qu'il reçoit de Dieu sa consécration.

Le même saint Docteur remarque que les deux noms de Dieu, qui paroissent au même Cas dans la Traduction Latine, étoient distingués de son tems dans le Grec. *In Latino putatur idem Casus nominis repetitus; in Græco autem evidentissima distinctio est.* S. Jérôme reconnoît que l'un est au Nominatif, & l'autre au Vocatif.

**Art. II. POUR VOUS OINDRE D'UNE HUILE.**  
**L'Epoux comme homme, Prêtre &**

sur le Psaume 44. Vers. 7. 369

Roi a été oint , non d'une onction matérielle de la main des hommes , *Christus nunquam unctus est oleo* , dit S. Chrysostôme , mais d'une onction spirituelle qui lui a été conférée par la vertu toute-puissante dont elle l'a revêtu. *Unxit eum Deus Spiritu sancto & virtute.* Act. X. 38. Le Sauveur déclare *Luc. IV.* que c'est de lui qu'Isaïe a dit , Ch. LXI. 1.

L'Esprit de Dieu s'est reposé sur moi ;  
Parce que le Seigneur m'a rempli de  
son onction.

*Spiritus Domini super me ,  
Et quod unxit me Dominus.*

Mais dans quel tems l'Epoux a-t-il reçu cette onction ? » La plupart des » Pères Grecs & presque tous les La- » tins , dit le Père Lorin , reconnois- » sent que c'est dans le tems de l'union » hypostatique du Verbe avec la nature » humaine. « *Concordant Græci multi , ac ferè Latini omnes , videlicèt unctionem consistere in unione hypostaticâ.* Ce qui est dit du vieillard S. Siméon , *Luc. II.* confirme ce sentiment. Il lui avoit été révélé par le S. Esprit , qu'il ne mourroit point avant qu'il eût vu l'Oint du Seigneur : & lorsque l'enfant

Q iij



Jésus fut présenté dans le Temple, il le prit entre ses bras, & loua le Seigneur de ce qu'il avoit accompli sa promesse.

*Art. III. D'UNE MANIÈRE PLUS EXCELLENTE*

*QUE CEUX QUI VOUS SONT UNIS PAR LE SANG.*

S. Augustin remarque sur cet endroit, que le peuple Hébreu à qui le Christ étoit prédit, étoit le seul dont les Prêtres & les Rois recevoient l'onction sacerdotale & royale. Mais cette onction étoit une huile matérielle qui les établissoit Prêtres & Rois sur un seul peuple & pour un tems. Mais comme le Royaume du Fils de Dieu n'étoit point de ce monde, il n'a point reçu une pareille onction, dit S. Thomas. *Non oleo visibili, quia regnum ejus non est de hoc mundo.* Celle qu'il a reçue, l'a établi Pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech, *Hébr. V. 6.* Pontife des biens futurs, *ibid. IX. 11.* le Roi des Rois, *I. Timoth. VI. 15.* le Chef de toute Principauté & de toute Puissance, *Coloss. II. 10.* C'est pourquoi, dit S. Chrysostôme, le Prophète ajoute qu'il a reçu l'onction.

sur le Psaume 44. Vers. 7. 367  
d'une manière plus excellente que tous  
les hommes. *Ideò adjecit : Præ con-*  
*fortibus tuis , hoc ipsum significans ,*  
*neminem ità unctum fuisse ut ipse.*  
Parce qu'il a possédé toute la plénitude  
de la Divinité , *Coloss. II. 9. & c'est*  
*de cette plénitude que découlent les*  
*graces qu'il nous communique, Joan. I.*  
*Vers. 16. qui nous fait les enfans de*  
*Dieu , les cohéritiers de Jésus Christ,*  
*Rom. VIII. 17. Car celui qui sanctifie*  
*& ceux qui sont sanctifiés , viennent*  
*tous du même principe. C'est pour-*  
*quoi il ne rougit point de les appeller*  
*ses frères , Hébr. II. 11. Car comme*  
*le Fils de Dieu a été appelé Christ*  
*par son onction , de même tous ceux*  
*qui lui sont unis , sont faits participans*  
*tant de son onction que de son nom ,*  
*& ils sont appelés Chrétiens du nom*  
*de Christ. C'est pourquoi S. Jean dans*  
*sa première Epître Chap. II. 27. ex-*  
*horre les fidèles à conserver précieu-*  
*sément cette onction. Pour vous , mes*  
*frères , leur dit-il , que l'onction que*  
*vous avez reçue de Jésus-Christ , de-*  
*meure en vous. Avec elle vous n'avez*  
*point besoin que personne vous instruisse ;*  
*parce que cette onction vous enseigne*

Q. iv

368. *Observation*  
*toutes choses. Or ce qu'elle enseigne, est*  
*véritable & exempt de tout mensonge.*  
*Ainsi vous n'avez qu'à persévérer dans*  
*ce qu'elle vous enseigne.*

V E R S E T V I I I .

*Tous vos vêtements sont parfumés*  
*De myrrhe, d'aloës & de canelle,*  
*Que l'on tire des vases d'ivoire,*  
*Pour répandre sur vous*  
*Une odeur agréable.*

*Art. I. Le Prophète parle toujours*  
*du Messie sous le nom d'Epoux; il se*  
*fert de figures sensibles & corporelles,*  
*pour exprimer des vérités toutes divi-*  
*nes. Il parle d'une manière un peu*  
*obscur & très-énigmatique, dit S. Chry-*  
*sofôme. Loquitur paulò obscuriùs &*  
*magis anigmaticè.*

Par les vêtements de l'Epoux, les  
Pères & les Interprètes entendent  
l'humanité dont le Verbe s'est revêtu  
comme d'un habit: *à vestimentis tuis,*  
dit l'Auteur du Commentaire attribué  
à S. Jérôme, *id est, ab assumptâ carne*  
*quam velut vestimentum se Divinitas*  
*circumdedit.* Le Prophète appelle un  
habit le corps de Jésus-Christ, dit  
aussi Théodoret, ainsi que le grand

sur le Psaume 44. Vers. 8. 363

Apôtre dans son Epître aux Hébreux X. Vers. 20. l'appelle un voile. *Vestimentum vocans corpus Christi, quod etiam Paulus velamentum appellat.* S. Thomas & l'Auteur inconnu sur les Psaumes donnent la même explication de ce terme.

S. Augustin croit que ces habits de l'Epoux désignent les Apôtres, les Saints, les Elus, toute l'Eglise, dont il s'est revêtu comme d'un habit sans tache. *Vestimenta ejus, Sancti ejus, Electi ejus, tota Ecclesia ejus quam sibi sicut vestimentum exhibet, sine maculâ & rugâ.* Ce sont ces Saints qui répandent la bonne odeur sur Jésus-Christ, comme le dit l'Apôtre II. Corinth. II. 15. Isaïe XLIX. 18. désigne aussi les enfans de l'Eglise sous le nom de vêtement.

**Art. II. DE MYRRHE, D'ALOES ET DE CANNELLE.**

» Lorsque vous avez entendu nom-  
» mer une épée, un arc & autre chose  
» semblable, dit S. Chrysostôme\*, vous

---

\* Cum arcum & gladium audis, & quæ sunt ejusmodi, non ea audis sensibili more;

» ne l'avez pas entendu d'une manière  
 » sensible; de même, lorsqu'on vous  
 » parle de *myrrhe* & de *canelle*, ne  
 » vous arrêtez point à la lettre, mais  
 » à l'esprit de la lettre. Par la *diffé-*  
 » *rence de ces parfums*. le Prophète  
 » désigne les *différentes opérations de*  
 » l'Epoux.

» On peut remarquer dans la qualité  
 » de ces parfums qui fortoient des  
 » habits de l'Epoux, dit M. de Saci,  
 » une image des vertus qu'il a inspi-  
 » rées par son exemple à toutes les  
 » ames qu'il a attirées à la participa-  
 » tion de sa gloire. « C'est aussi l'ex-  
 » plication de Denis le Chartreux (a) &  
 » de l'Auteur inconnu (b). On tire ces  
 » parfums des vases d'yvoire : » ce qui

itâ nec, cum *myrrham* aut *casiam* audiveris,  
 ea sensibiliter intelligas, sed ad intelligen-  
 tiam referas. . . Per *differentiam materialium*  
 significavit *differentiam operationis*.

(a) Myrrha, & gutta, & casia, id est, vir-  
 tutes per has species aromaticas significatæ,  
 à vestimentis, id est, à naturâ tuâ humanâ,  
 ô Christe, quæ fuit quasi vestimentum di-  
 vinæ tuæ naturæ, procedunt & dantur Ec-  
 clesiæ.

(b) Myrrha, gutta & casia diversarum  
 virtutum genera significant.

sur le Psaume 44. Vers. 8. 371

» signifie la même chose , continue  
» M. de Saci, sous une figure diffé-  
» rente , & qui marquoit la pureté  
» souveraine de cette sacrée humanité,  
» que le Prophète regarde tantôt com-  
» me le vêtement, & tantôt comme  
» le palais de la Divinité, de même  
» que l'Apôtre, en parlant de notre  
» chair mortelle, la nomme une  
» maison, un habit, II. Cor. V.

Art. III. POUR RÉPANDRE SUR VOUS  
UNE ODEUR AGRÉABLE.

La bonne odeur qui se répand sur  
l'Epoux, est celle des *vertus* qu'il a en-  
seignées aux hommes pendant sa vie  
mortelle. *Per ista aromata*, dit le  
P. Bernard Lapalisse, de l'Ordre de  
S. Dominique, *intelligunt omnes In-  
terpretes virtutes Christi Domini, quæ  
spiritalem & gratissimum spirant odo-  
rem*. Cette bonne odeur de sa doc-  
trine & de ses miracles a pénétré &  
purifié l'univers. C'est cette huile sa-  
litaire dont parle l'Epouse, qui a été  
répandue, & qui a eu la force de lui  
attirer les *filles des Rois*, c'est-à-dire,  
tous les *différens Royaumes*.

L'odeur de vos parfums est excellente &c.

Qvj

*Observation*

*Oleum effusum nomen tuum :*  
*Ideo adolescentula dilexerunt te. Cant. des.*  
 Cant. I. 2.

C'est après cette bonne odeur que  
 les chastes Epouses soupirent :

*Trahe nos post te :*  
*Curremus in odorem unguentorum tuorum.*  
 Ibid.

C'est de cette excellente odeur dont  
 parle l'Apôtre, *II. Cor. II. 14.* lorsqu'il  
 dit : » Je rends grâces à Dieu,  
 » qui nous fait triompher par Jésus-  
 » Christ, & qui répand en tous lieux,  
 » par notre ministère, l'odeur de la  
 » connoissance de son nom.

## V E R S E T IX.

*Les filles des Rois*  
*Seront ornées de vos précieuses parures :*  
*L'or le plus pur brillera sur votre Epouse*  
*Qui sera placée à votre droite.*

## An. I. LES FILLES DES ROIS.

La Paraphrase Chaldaïque entend  
 par ces *filles des Rois*, les *Royaumes*  
*des nations* qui se soumettront au  
 Messie. Elles seront ornées des pré-  
 cieuses parures de l'Epoux, parce  
 qu'elles participeront aux dons célestes

*Sur le Psaume 44. Vers. 9. 373*  
 qu'il accordera à l'Eglise son Epouse.  
 Les Pères l'expliquent aussi des Gen-  
 tils convertis au Christianisme & réu-  
 nis dans l'Eglise. » Toutes les ames, dit  
 » S. Augustin, qui ont été engendrées  
 » en Jésus - Christ par la prédication  
 » de l'Evangile, sont filles de Rois.  
 » *Omnes animæ justæ, quæ illis præ-*  
 » *dicantibus natæ sunt, filiæ Regum sunt.*  
 Les Eglises particulières, comme filles  
 des Apôtres, sont aussi filles de Rois.  
*Ecclesia filiæ Apostolorum, filiæ Regum*  
*sunt.* L'Epoux est Roi par excellence,  
 le Roi des Rois : mais les Apôtres  
 sont aussi Rois, puisqu'ils ont été établis  
 Princes sur toute la terre. D'ailleurs  
 il est dit qu'ils seront assis sur douze  
 trônes, pour juger les douze Tribus  
 d'Israël. S. Jean, dans l'Apocal. V. 10.  
 adresse ces paroles à Jésus-Christ. *Vous*  
*nous avez faits Rois, & Prêtres; & nous*  
*règnerons sur la terre.* » Ils ont prê-  
 » ché la vérité de l'Evangile, conti-  
 » nue S. Augustin \*; ils ont engen-  
 » dré les Eglises, non pour leur pro-  
 » pre gloire, mais pour celle de Dieu.

---

\* Prædicaverunt verbum veritatis, &  
 genuerunt Ecclesias non sibi, sed illi.



» C'est moi, dit S. Paul, *I. Cor. IV.*  
 » *Vers. 15.* c'est moi qui vous ai en-  
 » gendrés en Jésus-Christ par l'Evan-  
 » gile.

On peut encore ajouter que les *Eglises* sont *filles de Rois* ; parce que la gloire des Princes Chrétiens consiste, non seulement à les avoir établies dans leur Empire, mais à les soutenir, à les protéger, & à leur servir de Pères dans toutes les occasions.

*Art. II.* L'OR LE PLUS PUR BRILLERA SUR  
 VOTRE EPOUSE,  
 QUI EST PLACÉE A VOTRE DROITE.

Le Prophète a représenté l'Epoux comme un Roi puissant qui a soumis ses ennemis, non par la force des armes matérielles, mais par la vertu efficace de sa parole, par la justice & l'équité de son règne. Maintenant il parle de l'Eglise son Epouse ; & continuant d'adresser la parole à l'Epoux, il lui dit que son Epouse sera placée à sa droite, c'est-à-dire, selon S. Chrysostôme, » que l'Eglise sera affermie » d'une manière stable, sous la protection & la puissance de Jésus-Christ ; de sorte que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

sur le Psaume 44. Vers. 9. 375

» Vous voyez à quel comble d'hon-  
» neur & à quelle haute dignité il  
» a élevé celle qui étoit auparavant  
» étrangère, esclave, prostituée, cou-  
» verte de crimes; puisqu'elle a été  
» associée aux Puissances célestes. *Cum*  
» *ministratoriis Potestatibus astitit.*  
Mais quand ce S. Docteur dit que  
cette Epouse étoit auparavant esclave  
& plongée dans le crime, il ne faut  
pas entendre ces paroles de l'Eglise en  
général, puisqu'elle a toujours été une  
Epouse fidèle & sainte; mais de cette  
partie de l'Eglise, qui a été entée par-  
mi les branches qui sont demeurées  
sur l'olivier franc, & qui ont été ren-  
dues participantes du suc qui sort de la  
racine de cet olivier. *Rom. XI. 17.*

L'or qui brille sur les habits de l'E-  
pouse, désigne la charité & toutes les  
autres vertus, soit de l'Eglise en gé-  
néral, soit des Eglises particulières.  
*In vestitu deaurato,* dit Denis le  
Chartreux, *in charitate divinâ sanctis*  
*operibus adornata.* » Car comme nous  
» n'avons pas cru que le Roi eût un  
» arc & des flèches matérielles, dit  
» S. Chrysostôme, de même ne pen-  
» sez pas que l'Epouse ait des habits;

» mais sous ces choses sensibles  
 » concevez des pensées dignes de  
 » Dieu. *Ita nec in Sponsâ vestes in-*  
*tellige, sed per ea que sunt sen-*  
*sibilia, accipe sensa que Deo con-*  
*venient.* Ces habits précieux sont la  
 foi, l'espérance & la charité, selon  
 S. Athanase. *Vestitus pretiosus sunt*  
*fides, spes & charitas.* Saint Jean dans  
 l'Apocal. XIX. 8. nous représente l'E-  
 pouse revêtue d'un fin lin, d'une net-  
 teté & d'une blancheur éclatante : *E-*  
*ce fin lin, ajoute l'Apôtre, sont les*  
*bonnes œuvres des Saints.* Et datum est  
 illi, ut cooperiat se byssimo splen-  
 denti & candido. *Byssinum enim, ju-*  
*stificationes sunt Sanctorum.*

Les deux mots Latins *circumdata*  
*varietate* ne sont point dans l'Hébreu,  
 ni dans les autres Textes. S. Jérôme  
 assure qu'on ne les lit que dans la Vul-  
 gate. Il paroît qu'on les a pris du Ver-  
 set 13. de ce Psaume.

#### V E R S E T X.

*Ecoutez, fille du Roi ;*  
*Prêtez l'oreille, & soyez attentive ;*  
*Oubliez maintenant votre peuple,*  
*Oubliez la maison de votre père ;*  
*Car le Roi est épris de votre beauté.*

Art. I. ECOUTEZ, FILLE DU ROI.

» Le Prophète invite l'Eglise à écou-  
» ter & à observer les commande-  
» mens de son Epoux, dit S. Basile,  
» qui en l'appellant la fille, témoigne  
» l'union étroite qu'il a avec elle,  
» comme l'ayant engendrée par son  
» amour & par sa charité. « L'Eglise  
est tout à la fois fille & Epouse : fille  
par la nouvelle naissance qu'elle a re-  
çue dans les eaux du Baptême, dit S. Jé-  
rôme; *filia, quia ab eo regenerata* :  
Epouse par l'alliance qu'il a faite avec  
elle, & parce qu'elle enfante tous les  
jours des enfans à la foi; *Sponsa, quia  
ipsi sociata est*. S. Jean-Chrysostôme  
donne la même explication de ce pas-  
sage. » Vous voyez, dit-il, que rien  
» n'est ici sensible, que rien n'est cor-  
» porel, mais que tout est spirituel.  
» Car comment celle qui est Epouse,  
» seroit-elle la fille de la même per-  
» sonne? *Quomodò enim Sponsa est  
» ejusdem filia?* Comment celle qui  
» est la fille, seroit-elle son Epouse?  
» *Quomodò filia Sponsa?* Dans les  
» choses corporelles cela n'est point  
» possible; mais en Dieu l'un & l'autre

» tre est vrai , puisqu'il l'a régéné-  
 » rée par le Baptême , & qu'il a fait  
 » alliance avec elle. « Et un peu plus  
 loin il ajoute que c'est le même qui  
 est son Seigneur, son Père , & son  
 Epoux. *Idem Pater , idem Sponsus ,*  
*idem Dominus.*

Le terme de *Roi* n'est point dans  
 l'Hébreu ; mais le Contexte exige qu'on  
 le supplée, avec d'autant plus de fon-  
 dement, que la *fille* de ce Verset est  
 la même que celle dont il est parlé  
 au Verset 13. qui est appelée *fille du*  
*Roi.*

*Art. II. OUBLIEZ MAINTENANT VOTRE*  
*PEUPLE,*  
*OUBLIEZ LA MAISON DE VOTRE*  
*PERE.*

Théodoret & plusieurs Interprètes  
 croient qu'on ne peut point entendre  
 ces paroles du peuple Juif, dont les  
 pères étoient les Patriarches & les  
 Prophètes, excellens modèles de piété  
 & de Religion, qui leur ont mérité  
 pendant long-tems la protection de  
 Dieu; mais qu'il faut les entendre des  
 Gentils; parce qu'il avoit pris cette  
 Epouse parmi les nations. *Quia despon-*  
*derat eam ex gentibus.* Il lui com-

sur le Psaume 44. Vers. 10. 379  
mande d'oublier son peuple & la maison de son père, c'est-à-dire, la doctrine & les mœurs d'un peuple & d'un père qui ne lui donnoient que des exemples de superstition & d'idolatrie, d'où son Epoux l'avoit retirée par son infinie miséricorde. *Quando autem dicit : Et populum & domum, intelligit quæ illic ab eis fiunt, & quoad doctrinam, & quoad dogmata.*

Mais ces paroles ne s'adressent pas moins aux Juifs qu'aux Gentils. Car si ceux-ci devoient oublier la Religion & les mœurs d'un peuple idolâtre, ceux-là devoient également oublier l'attachement servile de la Synagogue à des traditions humaines, à des cérémonies & à des loix qui étoient abrogées, afin de ne plus faire qu'un seul peuple réuni sous le même Chef.

*Art. III.* PARCE QUE LE ROI EST ÉPRIS DE VOTRE BEAUTÉ.

La beauté de l'Epouse n'est point une beauté corporelle, dit S. Chrysostôme \*, puisqu'elle consiste dans une humble soumission & dans une

---

\* Sed ut scias cum non loqui de pulchri-

parfaite obéissance aux volontés de son Epoux. Or l'obéissance ne forme point la beauté du corps, mais de l'ame. Car, dit-il, si vous êtes soumise, vous serez belle, vous serez aimée de votre Epoux.

» Comme l'Epoux étoit Dieu, dit  
 » l'Auteur du Commentaire Grec\*,  
 » l'Epouse qui étoit la nature humaine,  
 » ne pouvoit rien lui offrir par ses richesses, qui fût digne de lui : c'est  
 » pourquoi il ne lui demande que son  
 » obéissance & son amour; . . . & c'est  
 » par cette obéissance qu'elle acquiert  
 » la beauté dont le Roi est épris.

### V E R S E T X I I.

*Alors les filles de Tyr  
 Viendront vers vous chargées de présents,  
 Et les grands de la terre  
 Se prosterneront devant vous.*

---

tudine corporis, eam dicit constitui ex ejus obedientiâ. Obedientia autem non constituit pulchritudinem corporis, sed animæ. Si enim hæc, inquit, feceris, tunc eris pulchra, tunc eris Sponso amabilis.

\* Cùm enim Sponsus Deus esset, Sponsa verò natura humana, quæ nihil Sponsi opulentiâ dignum afferre poterat, unum ab eâ postulavit, scilicet affectum. . . . Si hæc feceris, inquit, tunc eris pulchra & amabilis.

Sur le Psaume 44. Vers. 12. 385

Les Pères & les Interprètes, sous le nom de filles de Tyr qui offrent leurs présens à l'Epouse, entendent les nations idolâtres converties à la foi. *Ab unâ Tyrorum gente*, dit S. Athanase, *gentium vocationem significat*. Les filles de Tyr sont les nations, dit S. Augustin. C'est l'usage de l'Ecriture de désigner le tout par une partie. *Filia Tyri, filia gentium. A parte refertur ad totum.* » Quelle suite y a-t-il » dans ces paroles, demande S. Chry- » sostôme ? Une très-grande, répond » ce S. Docteur : c'est une manière » d'exhortation très-vive. Approchez- » vous de lui avec confiance, lui dit » le Prophète, rendez - lui vos hom- » mages, sa puissance est grande ; & » tous les hommes lui obéiront. Sans » nommer l'univers, il parle d'une ville » voisine, mais d'une ville qui pour » lors étoit plongée dans l'impiété, » qui étoit la forteresse du Démon, » & qui s'étoit fait un grand nom par » ses richesses & sa magnificence, dé- » signant ainsi le tout par une partie. Ces filles de Tyr, c'est-à-dire, les nations, se soumettront à l'Epouse, & lui offriront leurs présens de concert avec



les grands de la terre, comme le prédit Isaïe en adressant ces paroles à l'Eglise, Chap. XLIX. 23.

Les Rois de la terre seront vos nourriciers,  
Et les Reines vos nourrices ;  
Ils vous rendront leurs hommages :  
Prosternés contre terre,  
Ils baiseraient la poussière de vos pieds.

Et au Chap. LX. 14.

Les enfans de ceux qui vous ont humilié,  
Viendront se prosterner devant vous :  
Tous ceux qui vous méprisoient,  
Baiseraient les traces de vos pas,  
Et vous appelleraient la Cité du Seigneur,  
Un jour viendra,

dit encore le même Prophète en parlant de Tyr, Ch. XXIII. 18.

Que tout le gain qui reviendra  
De son commerce & de son trafic,  
Sera consacré au Seigneur.  
Il ne sera pas mis en réserve dans un  
trésor ;  
Mais il sera tout employé  
Pour ceux qui assistent devant le Seigneur,  
Afin qu'ils en soient nourris & rassasiés,  
Et qu'ils en soient revêtus  
Jusqu'à leur vieillesse.

Nous savons que ces passages ont

sur le Psaume 44. Vers. 13. 383  
eu un premier accomplissement dans  
l'Eglise d'Israël. Les Rois de Perse,  
d'Egypte, Alexandre le Grand & ses  
Successeurs lui firent de grands pré-  
sents pour offrir des sacrifices dans le  
Temple. Mais ce premier sens n'ex-  
clut pas celui de l'Eglise Chrétienne,  
qui a eu son principal accomplisse-  
ment, lorsque les Empereurs, les  
Rois & les Princes reçurent la grace  
de la foi, & firent éclater leur libé-  
ralité par les grands biens dont ils  
comblèrent l'Eglise de Jésus-Christ.

### V E R S E T XIII.

*La fille du Roi est d'une beauté ac-  
complie :  
Ses habits de dessous sont chamarrés d'or,  
Ses robes sont en broderie.*

**Art. I. LA FILLE DU ROI EST D'UNE BEAU-  
TÉ ACCOMPLIE.**

Jésus-Christ a une Epouse qui est  
l'Eglise, dit l'Apôtre *Ephes. V.* il l'a  
purifiée & comblée de gloire : il la  
rendue sans tache, sans ride & sans  
aucun défaut, afin qu'elle soit sainte  
& exemte de toute souillure. C'est de  
cette beauté dont parle l'Epoux dans  
le Cantique des Cantiques IV. 7.

**Art. II. SES HABITS DE DESSOUS SONT  
CHAMARRÉS D'OR.**

Pour jeter plus de lumière sur le Texte, le génie de la Langue sainte exige souvent qu'on répète le Substantif qui se trouve, soit au commencement, soit à la fin d'un Verset. En voici un exemple. Le Texte porte :

*Perfēbi decoris est, vel  
Tota pulchra est filia Regis:  
Interior ex tessellatis auro,  
Vestis acupictorum.*

La fille du Roi est d'une beauté accomplie :  
L'intérieur broché en or,  
L'habit de broderie.

On connoît aisément que cette Version grammaticale ne forme aucun sens suivi. Il faut donc l'éclaircir. 1°. Nous prenons le Substantif *vestis* du troisième stique, pour le placer avant l'Adjectif *interior*. 2°. Comme il ne s'agit point ici d'un *seul habit*, mais de *tous les habits* de l'Épouse, il faut rendre ce Substantif par le Pluriel *vestes*, & suppléer le Verbe *sunt* après *tessellata*, & traduire ainsi :

*Interiores ejus vestes tessellatae sunt ex auro.*  
Ses habits de dessous sont chamarrés d'or.

**Mais**

sur le Psaume 44. Vers. 13. 385

Mais comme l'Adjectif *interior* exigeoit le Substantif *vestis*, maintenant le même Substantif *vestis* demande qu'on sous-entende l'Adjectif *exterior*, pour opposer au Comparatif *interior*; en sorte que les *habits* de dessous soient *chamarrés*, & que les *habits* de dessus, que nous rendons par le terme de robes, soient en broderie.

Les Pères & les Interprètes entendent par ces *habits* dont l'Épouse est revêtue, les *vertus* & les *graces* dont l'Église a été comblée. Le Prophète dit fort bien, remarque S. Chrysostôme\*, » que l'Épouse a divers orne-  
» mens, son *habit* n'étant point d'une  
» seule espèce. Car la *grace* toute seule  
» ne suffit point; mais il faut aussi de  
» la *foi*, & après la *foi*, de la *vertu*.  
» Il ne s'agit donc point ici d'*habits*  
» matériels; car le Saint - Esprit n'a  
» pas pris le soin de nous décrire les

---

\* Pulchrè autem ipsam quoque vocat varietatem: non constat enim vestis ex uno tantum genere. Non potest quippe servari ex gratiâ tantum; sed fide quoque opus est, & post fidem virtute. Nunc autem non agitur de vestibus; neque enim Spiritus tantum in eo studium ponebat, ut aureas vestes mu-

» habits d'or d'une femme. Si Isaïe  
 » blâme hautement les parures des  
 » femmes, & si leur luxe est par-tout  
 » condamné dans les divines Écritures,  
 » comment le Saint-Esprit loue-  
 » roit-il ici une femme magnifique-  
 » ment ornée? « Ne leur dit-il point  
 par la bouche de S. Pierre I. Epit. III. 3.  
*Ne vous parez point au dehors, soit  
 par la frisure des cheveux, soit par  
 les ornemens d'or, soit par la beauté  
 des habits...* » Ne vous arrêtez  
 » donc point au dehors, continue le  
 » S. Docteur, attachez-vous à consi-  
 » dérer la beauté de l'ame : c'est de cette  
 » beauté dont je vous parle. Et lors-  
 » que vous entendez nommer de ri-  
 » ches *habits*, des franges d'or, &  
 » tous autres ornemens semblables,  
 » vous devez comprendre que ce lan-  
 » gage ne doit être entendu que du

---

lieris describeret. Si enim mulieres quæ se  
 exornant, reprehendit Isaias III. 16. &  
 ubique expulsæ sunt deliciæ; quomodo  
 hîc ornatam mulierem laudaverit?... In  
 mentem, inquit, ingredi, edisce pulchri-  
 tudinem animæ: de illis tecum loquor. Et si  
 vestem dico, si pulchritudinem dico, si  
 fimbrias dico, si aurata dico, si dico quod-  
 cumque sit ejusmodi, de mente loquor, do-

*Sur le Psaume 44. Vers. 13. 387*

» cœur, que de l'ame, que de la  
» vertu, que de la gloire intérieure.

S. Basile donne la même explication de ce Verset. Voici comme il s'exprime : » Ne cherchez donc point  
» dans l'Epouse un or matériel, ni  
» des ornemens corporels; mais représentez-vous des habits dignes de parer celui qui porte l'image du Créateur, *en se dépouillant*, comme dit l'Apôtre, Coloss. III. 10. *du vieil homme, pour se revêtir du nouveau, qui se renouvelle pour connoître Dieu selon l'image de celui qui l'a créé.* « C'est de ces ornemens dont parle S. Pierre, lorsqu'il adresse ces paroles aux femmes Chrétiennes, Ibid. Vers. 4. *Parez l'homme intérieur & invisible par la pureté incorruptible d'un esprit plein de douceur & ami de la paix; ce qui est un précieux ornement aux yeux de Dieu.*

Ajoûtez que les *habits extérieurs*, ou les *robes en broderie*, marquent le *culte extérieur*, ou, selon plusieurs Interprètes, les dons visibles du Saint-

---

trina est de animo, est de virtute quod dicitur, de internâ gloriâ.

Esprit dont parle S. Paul, *I. Cor. XII.* qui ne sont donnés aux hommes que pour l'utilité de l'Eglise.

V E R S E T X I V.

*On amenera devant vous, ô Roi,  
Les vierges qui suivent l'Epouse.*

Les vierges qu'on amène au Roi, sont les nations idolâtres qui embrassent la foi de Jésus-Christ. Je vous ai fiancée à l'unique Epoux, dit l'Apôtre, parlant à l'Eglise de Corinthe, *II. Corinth. XI. 2.* afin de vous présenter à lui comme une vierge sans tache. Le Prophète les appelle vierges, dit Théodoret, parce qu'elles ont conservé dans sa pureté, la foi qu'elles ont reçue. Les compagnes, ou les amies de l'Epouse désignent les Eglises particulières, ou ceux d'entre les Juifs qui se sont convertis. Les unes & les autres sont introduites avec joie & avec allégresse dans le Palais du Roi, c'est-à-dire, dans l'Eglise. *Templum Regis, ipsa Ecclesia*, dit. S. Aug.

V E R S E T X V I.

*Des enfans qui naîtront de vous,  
Prendront la place de vos pères.*

*sur le Psaume 44. Vers. 16. 389*  
*Vous établirez Princes sur toute la terre*  
*Ceux que vous aurez choisis.*

**Art. I. DES ENFANS QUI NAÎTRONT DE VOUS.**

La plûpart des Pères & des Interprètes rapportent ces paroles à l'Eglise, & disent qu'après que le Prophète l'a exhortée à oublier son peuple & la maison de son père, il lui fait connoître dans ce Verset l'avantage qu'elle devoit retirer de son obéissance, en lui annonçant qu'elle seroit une Mère féconde, & qu'au lieu de ces pères infidèles dont elle s'étoit séparée, elle auroit un grand nombre d'enfans qu'elle établiroit Princes sur toute la terre. Mais il paroît par la suite du Contexte, & par les Pronoms masculins, que c'est au Roi même que le Prophète adresse ces paroles. Il lui prédit une heureuse postérité, fruit de cette sainte alliance qu'il a contractée avec l'Eglise son Epouse. Des enfans qui naîtront de vous, ô Roi, des enfans selon l'esprit, que vous engendrez par votre parole efficace, afin qu'ils soient les prémices de vos créatures. *Genuit nos verbo veritatis, ut simus initium aliquod creaturae ejus.*



Jac. I. 18. Ces enfans prendront la place des Patriarches , des Prophètes & des Rois de Juda vos pères selon la chair. Vous les établirez Princes (*fecit nos Reges & Sacerdotes. Apoc. I. 6.*) non sur une nation, mais sur tous les peuples. *Euntes in univsum mundum, predicare Evangelium omni creatura.*

» Que les Juifs nous disent, s'écrie  
 » Théodoret, quels ont été leurs en-  
 » fans qui ont commandé à toute la  
 » terre : certainement ils ne peuvent  
 » en montrer aucun ; car bien loin  
 » qu'ils ayent commandé, ou qu'ils  
 » commandent, ils sont réduits à la  
 » plus misérable servitude. Au lieu  
 » que les saints Apôtres qui ont été  
 » établis Princes par Jésus - Christ, le  
 » Roi des Rois, commandent même  
 » après leur mort sur la terre & sur  
 » la mer.

» Ces paroles ont-elles besoin d'ex-  
 » plication, ajoute S. Chrysostôme ?  
 » Je ne le crois point, dit-il ; de même  
 » qu'il n'est pas nécessaire de dire que  
 » le soleil éclaire. Or ce qui a été dit,  
 » est plus clair que le soleil. Car les  
 » Apôtres ont parcouru toute la terre,  
 » & ont été plus Princes que tous les

*sur le Psaume 44. Verſ. 16. 391*

» Princes , & plus puiffans que tous  
» les Rois. En effet , les Rois ne  
» règnent que pendant leur vie , &  
» perdent leur pouvoir à la mort. Les  
» Ordonnances des Rois n'ont de force  
» que dans l'étenduë de leurs Etats :  
» les loix de ces Pêcheurs ont été ref-  
» pectées par tout l'univers. L'Empe-  
» reur Romain ne peut pas faire de  
» Loix pour les Perſes , ni le Roi de  
» Perſe pour les Romains. Mais ces  
» hommes de la Paieſtine ont impoſé  
» des Loix aux Perſes , aux Romains,  
» aux Thraces , aux Scytes , aux In-  
» diens , aux Maures , & à tous les  
» peuples de l'univers. Et ces Loix  
» n'ont pas été ſeulement obſervées  
» pendant leur vie , mais encore après  
» leur mort ; en ſorte que ceux à qui  
» ils les ont données , aimeroient mieux  
» cent fois perdre la vie que de les  
» tranſgreſſer.«

Les Interprètes qui reconnoiſſent Salomon pour premier objet de ce Pſaume , retombent dans le même inconvénient qu'au Verſet 6. c'eſt-à-dire , qu'ils ſont encore forcés d'interrompre l'harmonie du diſcours , de quitter Salomon pour le reprendre

dans le Verset suivant. Il faut cependant en excepter Vatable qui , après avoir dit \* que cet endroit ne peut point être entendu des enfans de Salomon qui furent très-méchans, ajoute :  
 » Mais parce que ce qui précède &  
 » ce qui suit s'explique de Salomon,  
 » il est juste de donner le même sens  
 » à ce Verset. « Par ces paroles l'Auteur de cet Epithalame souhaite une nombreuse famille aux Epoux , une famille heureuse , sainte & recommandable à toute la postérité. Mais comment concilier ce sentiment , & appliquer à Salomon ce qu'on avoue qu'on ne peut lui attribuer ? Le même Interprète trouve un moyen fort facile , c'est de dire » que ces vœux, par  
 » un juste jugement de Dieu , furent  
 » sans effet à l'égard de Salomon.

» Ces vœux & ces promesses sont

---

\* His locus non potest intelligi de filiis Salomonis , qui fuerunt nequissimi. Sed quoniam quæ præcedunt ac sequuntur , de Salomone exponuntur , par est & hunc versum ad eundem sensum revocare , hoc modo : Loco patrum nascantur tibi filii. . . . Quæ vota justo Dei in Salomonem iudicio irrita ceciderunt.

*sur le Psaume 44. Vers. 16. 393*

» tout-à-fait bien placées en cet en-  
» droit, dit le Père Calmet ; mais il  
» ne paroît point qu'elles ayent eu  
» leur exécution , puisque la fille du  
» Roi d'Egypte n'eut point d'enfans  
» de Salomon que l'on sache, & l'on  
» fait certainement que le Successeur  
» de ce Prince n'étoit point sorti d'elle.  
Reconnoître un premier sens, & dire  
en même tems qu'il n'a point eu son  
exécution, n'est-ce pas détruire la Pro-  
phétie, en avouant que les paroles du  
Psalmiste sont peu mesurées, excessi-  
ves & hyperboliques? Je ne fais, dit  
M. Duguet en citant deux passages de  
Demuys \* qui expriment la même  
pensée que celle de Dom Calmet :  
» je ne fais si l'on peut rien dire de  
» plus injurieux au Saint - Esprit qui  
» parle par la bouche des Prophètes,  
» & si l'on peut anéantir plus abso-  
» lument l'autorité des divines Ecri-  
» tures. Quoi! elles ressemblent à des  
» Poësies, où l'esprit humain se joue

---

\* De Salomone igitur accipiendo votum erit, at frustraneum. . . . De Salomone forsi-  
tan dicat aliquis simpliciter votum esse: Epi-  
thalamia mos est Poëtis ejusmodi votis im-  
plere.

» de la vérité, où l'on ne pense qu'à  
 » flatter les Princes par de vaines pré-  
 » dictions. . . . Quelle Prophétie peut  
 » subsister avec une si détestable ma-  
 » xime? Et comment pourra-t-on s'af-  
 » surer qu'il y en ait aucune qui re-  
 » garde véritablement Jésus - Christ,  
 » s'il est permis de les détourner à  
 » d'autres, en disant qu'elles sont  
 » fausses, à la vérité, dans l'application  
 » qu'on leur en fait, mais que, dans la  
 » pensée de l'Auteur, elles n'étoient  
 » que de simples souhaits, auxquels  
 » l'événement n'a point répondu?«  
 Voilà le précipice où l'on tombe en  
 prenant les Juifs pour ses guides.

Verf. X PERPÉTUERONT LE SOUVENIR  
 VOTRE NOM.

On lit dans l'Hébreu אֶזְכְּרָה - *ázekhî-  
 râh*, *memoria mandabo*, je perpétue-  
 rai le souvenir. Mais il paroît que  
 c'est une faute de Copiste, puisqu'au-  
 cune des anciennes Versions n'a lu  
 comme le Texte d'aujourd'hui. La Pa-  
 raphrase Chaldaïque & la Version Sy-  
 riaque portent נִזְכֵּר *názekhîr*, *memo-  
 ria mandabimus*. Les Versions Grecque,  
 Arabe, Ethiopienne, Arménienne,

sur le Psaume 44. Vers. 17. 395  
 S. Augustin , & S. Jérôme dans le  
 Commentaire qu'on lui attribue , ont  
 lû יִזְכִּירוּ *îázekhîroû* , à la troisième  
 Personne du Pluriel , *memoria man-*  
*dabunt* , *ils perpétueront le souve-*  
*nir*. Nous suivons cette dernière le-  
 çon comme plus analogue à ce qui  
 précède & à ce qui suit. Le Prophète  
 ne parle point en son nom ; mais il  
 continue d'adresser la parole à l'Epoux,  
 & de lui parler des enfans qui seront  
 établis Princes sur toute la terre. Sei-  
 gneur , les enfans qui naîtront de cette  
 sainte alliance , perpétueront de race  
 en race le mystère contenu dans ce  
 Cantique ; ils célébreront votre puis-  
 sance & votre gloire : & les peuples ,  
 à leur exemple , animés du même  
 esprit vous rendront à jamais leurs  
 actions de grâces pour tout ce que  
 vous aurez fait en leur faveur.

---

PSAUME CIX. Hébr. CX.

ARGUMENT.

*I. Le Prophète déclare l'ordre que le Père  
 éternel donnera au Verbe incarné , lorsqu'il  
 montera aux cieux.*

R vj

II. En s'adressant au Messie, il annonce son autorité, son empire, sa sainteté, sa naissance, & celle de son Église. Il prédit ensuite le Sacerdoce de Jésus-Christ.

III. Il prophétise la ruine des persécuteurs de celui qui viendra racheter le genre humain, après qu'il aura bu des eaux du torrent, qui deviendront la source de sa gloire.

## I.

*Paroles que le Père éternel adressera à son Fils après son Ascension.*

1. **O**Rdre de l'Éternel à mon souverain Maître :  
 Asseyez-vous à ma droite,  
 Pendant que je réduirai vos ennemis (a)  
 A vous servir de marche-pied (b).

## II.

*Le Prophète parle au Messie.*

2. L'Éternel fera sortir de Sion  
 Le sceptre de votre autorité (c) :

(a) Les Juifs & les Gentils.

(b) Ce qui est arrivé après la prise de Jérusalem & la conversion de l'Empereur Constantin.

(c) C'est-à-dire, que l'Empire de Jésus-Christ s'étendra de Jérusalem, où il prendra son origine, par tout l'univers,

du Psaume 109. Hébr. 110. 397

Vous exercerez votre empire  
Au milieu de vos ennemis (d).

3. Votre peuple (e) vous offrira  
Des dons volontaires (f),  
Au jour où éclatera votre puissance (g):  
[Votre] sainteté sera dans une vive  
splendeur (h),

Dès le sein [de votre mère]:  
Dès votre aurore tombera la rosée (i),  
Qui vous donnera des enfans.

4. L'Eternel a fait ce serment;  
Il ne le rétractera jamais:  
Vous seul êtes le Prêtre éternel  
Selon le rit excellent de Melchisédech.

### III.

*David adresse la parole au Père  
éternel.*

5. O Dieu, le souverain Maître
- 

(d) Comme si le Prophète disoit : Vous  
serez le Maître des Juifs & des Gentils qui  
se soumettront à l'Évangile.

(e) Le peuple que vous vous formerez des  
Juifs & des Gentils.

(f) Nous en avons un exemple dans les  
présens que les Mages lui présenterent.

(g) Au jour de votre puissance.

(h) S. Jean en a ressenti les premiers effets,  
lorsque Sre Elizabeth rendit visite à la sainte  
Vierge.

(i) La prédication de l'Évangile, & l'écou-  
lement des grâces qui l'accompagnera.



- Qui est assis à votre droite,  
Écrasera les Rois au jour de sa colère (l).
6. Il jugera les nations (m):  
Il réparera les ruines (n):  
Il brisera la tête de celui qui domi-  
noit  
Sur la plus grande partie de la terre (o).
7. Mais pendant le cours de sa vie  
Il boira des eaux du torrent (p):  
C'est pourquoi il sera élevé en gloire (q).
- 

(l) Hérode, Pilate, les Princes des Prêtres, que Jésus-Christ a écrasés lorsqu'il a tiré vengeance de leurs crimes par les Romains.

(m) Celles qui ont crucifié Jésus-Christ.

(n) En substituant les Gentils aux Juifs.

(o) Idolâtre.

(p) Les tribulations.

(q) Par sa Résurrection & par son Ascension.



---

PSAUME CXXXI. Hébr. CXXXII.

*Memento , Domine , David &c.*

TITULUS.

*Canticum redituum.*

TITRE.

*Cantique \* pour les retours.*

AVERTISSEMENT.

**N**ous aurions donné cette Prophétie en même tems que les Psalmes graduels dont elle fait partie, si elle n'eût pas demandé des discussions épineuses, dont les autres n'étoient pas susceptibles. Peu s'en est même fallu (& nous l'avouons de bonne foi) que nous n'ayons suivi la route que plusieurs Commentateurs nous avoient tracée, en attribuant ce Psaume au

---

\* C'est-à-dire, composé pour les tems où Israël devoit revenir de captivité. Voyez la pag. 441. & les suivantes de notre VI<sup>e</sup> Vol.

transport de l'Arche sous le règne de Salomon. Et dès-lors *Ephrata* nous sembloit être *Silo*, & nous prenions les *champs de la forêt* pour la *maison d'Obédédôm*, ou de *Josué le Bethsamite*, ou d'*Ornan le Jébuséen*. Mais après de profondes réflexions & les recherches les plus soigneuses, nous n'avons vu ici ni le *Prophète Roi*, ni les autres objets que les modernes qui ont travaillé sur cette Poësie, ont cru y appercevoir. Nous allons essayer de démontrer que non seulement l'harmonie, mais encore la vérité des faits, & les expressions employées dans ce Psaume, s'opposent également à leur donner pour objet primitif, le *transport de l'Arche*, soit dans le premier Temple sous Salomon, soit dans le second rebâti après la captivité.

La première difficulté qui se présente, c'est le *vœu* que l'on attribue à David dans les Versets 3, 4 & 5. Il est certain que nous ne savons pas que David ait jamais fait un *vœu* pareil à celui qui se trouve dans cet endroit. Le II. Liv. des Rois VI. 5. & le premier Livre des Paralip. XXVIII. 2. ne nous donnent à ce sujet aucun éclair-

sur le Psaume 131. Hébr. 132. 407  
cissement. Dans le II. Liv. des Rois,  
la manière dont David s'explique, dé-  
note uniquement un reproche qu'il se  
fait à lui-même, en parlant au Pro-  
phète Nathan. » Vous voyez, lui dit-il,  
» que j'habite dans une maison bâtie  
» de cèdre, pendant que l'Arche de  
» mon Dieu est sous une tente de  
» peaux. « Son dessein est expliqué  
plus clairement au premier Liv. des Pa-  
ralip. XXVIII. 2. » J'avois dans le  
» cœur, dit-il au peuple d'Israël as-  
» semblé, de bâtir une maison au Sei-  
» gneur; mais le Seigneur ma dit :  
» Vous ne me bâtirez point une mai-  
» son. « Est-ce là un vœu? & peut-on  
jamais regarder ce discours comme un  
de ces engagements solennels pronon-  
cés aux pieds du Dieu de Jacob? Trop  
de distance sépare le vœu d'avec l'in-  
tention simple de faire quelque chose,  
pour qu'on les confonde ici sans rai-  
son.

En vain Dom Calmet dans son Com-  
mentaire sur ce Psaume s'exprime  
ainsi: » Quoiqu'on ne lise pas expref-  
» sément dans l'Écriture, que David  
» se soit engagé par un vœu, ni par  
» un serment à bâtir un Temple au

» Seigneur, ni qu'il ait pour cela té-  
 » moigné les empressements qui sont  
 » marqués ici, l'Écriture supplée or-  
 » dinairement dans un lieu ce qui  
 » a été omis dans un autre; & l'ar-  
 » tention qu'il apporta... à amasser...  
 » les matériaux *nécessaires*, doit faire  
 » juger de son ardeur pour la réussite  
 » de cette entreprise.«

Nous osons dire que c'est admettre une réticence trop étendue. Les Livres saints qui nous ont appris son dessein, *Cogitavi. . . . est mihi in corde: j'ai pensé. . . j'ai dans le cœur*, nous eussent également instruits de son *vœu*, s'il en avoit fait un. D'ailleurs la seule proposition qu'il fait au Prophète Nathan, & la réponse de ce Prophète, prouvent évidemment qu'il ne s'étoit sur ce point engagé par aucun *vœu*.  
 » Allez, lui dit le Prophète, accom-  
 » plissez votre désir. Le Seigneur est  
 » avec vous.« En un mot on ne consulte guères ordinairement pour savoir si l'on fera une chose, lorsqu'on s'est lié par *serment* & par un *vœu* solennel de l'exécuter.

Il faut donc chercher nécessairement

sur le Psaume 131. Hébr. 132. 403  
un autre objet, auquel un pareil vœu  
puisse être appliqué.

Le Verset 6. est encore d'une diffi-  
culté bien épineuse : il s'agit d'y conf-  
tater ce que c'est qu'*Ephrata* & les  
*champs de la forêt*.

La plûpart des Commentateurs veu-  
lent qu'*Ephrata* dont il est ici ques-  
tion, soit *Silo*, où l'Arche resta long-  
tems ; parce que, dit-on, *Silo* étoit  
dans la Tribu d'Ephraïm. Mais nous  
ne voyons aucune apparence à cette  
conjecture. Le mot *Ephrata* n'est em-  
ployé que sept fois dans tous les Livres  
saints, & nous le croyons désigné trop  
clairement ailleurs pour révoquer en  
doute ce qu'il doit ici signifier. Dans  
la Genèse XXXV. 16 & 19. il est dit  
que Rachel fut enterrée sur le che-  
min qui conduit à *Ephrata*, c'est-à-  
dire, Bethléem, *Hæc est Bethleem* ; &  
au Chap. XLVIII. 7. » J'enterrai,  
» dit Jacob, Rachel sur le chemin  
» d'*Ephrata*, autrement dite Bethléem.  
*Ephrata quæ alio nomine vocatur Beth-  
leem*. Et quand même on voudroit  
regarder *Ephrata* comme un petit  
*canton*, on ne trouvera jamais  
*Ephrata* employé, ni pour la Tribu

d'Ephraïm, ni pour *Silo* où l'Arche a résidé pendant plus de 400 ans. Il faut remarquer que le mot אֶפְרַתִּי - épherâthî, que la Vulgate rend par *Ephrataus*, *Ephratéen*, Juges XII. 5. & des Rois Liv. I. Chap. I. ne veut point dire un homme né dans *Ephrata*, mais un *Ephraïmite*.

A l'égard des *champs de la forêt*, c'est le seul endroit de l'Écriture où il se trouve. Une grande partie des Interprètes pour expliquer ce mot se rejettent sur la ville de *Caria-thiarim*, la ville des bois où l'Arche a demeuré quelque tems après son retour de la terre des Philistins. Mais il y a une si grande différence entre קְרִית יְעָרִים *kî-reîâthe ië<sup>n</sup>ghârîm*, la ville des bois, & שְׂדֵי יַעַר *shedêi iânghâr*, *campis silva*, les champs de la forêt, que nous ne pouvons nous déterminer à recevoir un sens si éloigné du véritable.

D'autres entendent par ce nom l'aire d'*Ornan*, mais sans aucune autorité. » Cette aire, dit Dom Calmet, étoit » sur une montagne, & non dans un » champ; & on n'a aucune preuve » qu'elle ait été jamais accompagnée » d'une forêt. « Or comme ce Texte

*sur le Psaume 131. Hébr. 132. 405*  
est le seul endroit des Livres saints où  
ce terme se trouve, nous ne doutons  
point qu'il n'ait une signification plus  
convenable à l'objet du Psaume, que  
celle que les Interprètes lui donnent.

Indépendamment des difficultés que  
forment les derniers mots que nous  
venons d'examiner, & qui suffisent  
pour faire douter que ce Psaume ait  
pour objet le *transport de l'Arche*,  
on demande s'il est croyable que Da-  
vid, depuis le vœu qu'on lui attribue,  
ne soit entré dans aucun appartement  
de sa maison, ne se soit reposé sur  
aucun de ses lits, & qu'il ait toujours  
eu les yeux ouverts & les paupières  
dans un tel mouvement, qu'il n'ait  
ni dormi, ni sommeillé, jusqu'à ce qu'il  
eût trouvé un lieu propre à la résidence  
de l'Eternel, & les tentes dressées au  
puissant Dieu de Jacob.

Nous demandons en quel tems Da-  
vid a fait ce vœu. Etoit-ce lorsqu'il  
prit Sion sur les Jébuséens en 2957?  
Alors il auroit été deux ans sans dor-  
mir. Si ce vœu n'a été fait qu'au tems  
du transport de l'Arche depuis Caria-  
thiarim jusqu'à la maison d'Obédé-  
dom, & trois mois après jusqu'à Sion,



le tems seroit bien plus court ; mais il est constant que ce Prince auroit été trois mois sans entrer dans son appartement , sans coucher dans aucun de ses lits, & sans fermer la paupière. Osera-t-on supposer qu'un tel fait soit croyable, puisque l'Histoire sainte n'en fait pas la plus légère mention ? Nous savons que, pour éluder cette difficulté, l'on adoucit ces expressions jusqu'à les anéantir , en disant simplement que le Prophète n'eut point de repos , qu'il n'eût trouvé le lieu où il devoit placer l'Arche. Mais trouve-t-on un seul exemple , dans l'Ecriture prophétique, qui autorise un tel affoiblissement d'expressions ?

On dira que ce vœu n'avoit été fait par David que pour s'engager à bâtir le Temple, afin d'y placer l'Arche ; mais que Nathan l'en avoit relevé , en lui déclarant que cette entreprise étoit réservée à son fils Salomon. Une telle supposition n'est point admissible, puisque l'Histoire sainte ne nous parle point d'un tel vœu. Il passe les forces humaines ; & David étoit un Prince trop sage pour faire un serment dont il savoit que l'exécution étoit impossible.

sur le Psaume 131. Hébr. 132. 407

Une des raisons qui a contribué davantage à regarder le transport de l'Arche sous Salomon comme le véritable objet de ce Psaume, c'est la ressemblance qui se trouve entre les Versets 8, 9 & 10. de cette Poësie, & les Versets 41 & 42. du VI<sup>e</sup> Chap. du Liv. II. des Paralip. Mais 1<sup>o</sup>. ces rapports ne peuvent rien déterminer pour cette Prophétie, quand même on trouveroit les trois quarts de ce Psaume dans la prière de Salomon. Car s'il se rencontre un seul Verset qui ne puisse pas se lier aux autres, sûrement l'objet du Psaume est manqué. D'ailleurs le parallèle que l'on fait entre le Texte de Salomon: *Nunc igitur consurge, Domine, in requiem tuam: Levez-vous maintenant, Seigneur, pour entrer dans votre repos, & celui de Moïse: Exurgat Deus, & dissipabuntur inimici ejus: Que le Seigneur se leve, aussitôt ses ennemis seront dissipés,* est insoutenable, en ce que Moïse se servoit de ces termes lorsqu'il transportoit l'Arche d'un camp dans un autre; au lieu que Salomon ne profère les mots, *Consurge, Domine: Levez-vous, Seigneur,* que dans le tems où l'Arche

étoit fixée dans le Temple, jusqu'à ce qu'il ait été brûlé par les Chaldéens. Au reste nous espérons faire voir un jour, que ces paroles de Salomon n'ont rien de relatif au transport de l'Arche dans le Temple, & qu'elles doivent être regardées comme une Prophétie de la naissance de Jésus-Christ.

Après avoir abandonné l'objet du transport de l'Arche, nous avons essayé d'attribuer ce Psaume au retour de la captivité. Mais des difficultés sans nombre nous ont démontré que ce sujet ne pouvoit pas lui convenir. Car quoique les Versets 31, 32, 36. du Psaume LXXXVIII. *Misericordias Domini*, qui traite de la captivité, semblent avoir quelque rapport avec les Versets 11 & 12. de celui que nous expliquons, il est impossible d'en tirer une conséquence qui prouve que la captivité soit l'objet du Psaume *Memento, Domine, David*.

Or comme nous n'apercevons dans l'ancien Israël aucun objet qui fixe le sens littéral de l'oracle que nous examinons, nous nous trouvons dans l'heureuse nécessité de ne l'appliquer qu'à l'Eglise Chrétienne & au Verbe incarné,  
don

*Sur le Psaume 131. Hébr. 132. 409*  
dont la naissance & le séjour sur la terre, aussi bien que les promesses faites à son Eglise, sont annoncées dans cette Prophétie. Théodoret, le Commentaire attribué à S. Jérôme, S. Hilaire & S. Augustin nous autorisent à suivre ce plan, qui seul peut conduire à l'intelligence d'un oracle si difficile à pénétrer, & que l'on pourroit soupçonner avoir été composé par le Prophète Aggée au retour de la captivité de Babylone. Notre soupçon vient de ce que le Prophète, moins occupé de la gloire du premier Temple, que de celle du second où Jésus-Christ devoit entrer, console dans ce Psaume le peuple d'Israël de la perte de l'Arche qu'on ne retrouva point. Il lui promet dans ce Psaume une Arche que le Messie conduira dans le second Temple, toutes les fois qu'il y entrera sous la forme de son humanité, qui est elle-même l'Arche de l'alliance Eternelle.

C'est dans ce Psaume que la doctrine du style énigmatique sera pour nous une ressource essentielle. Cette connoissance est absolument nécessaire pour tirer le rideau qui cacheoit aux Juifs & aux Gentils le mystère de Jésus-

Christ. Mais avant que de dévoiler ces expressions, nous croyons qu'il est à propos de donner la véritable idée du Psaume, dans une espèce de Version développée, où nous remarquons trois Interlocuteurs, c'est-à-dire, le *Prophète*, l'*Eglise* qui, sous le nom énigmatique de *David*, attend le *Messie* qui lui fait des promesses, qu'il accomplira lorsqu'il sera incarné. Nous avons ajouté à ces trois Interlocuteurs un chœur d'Israélites.

On souhaiteroit peut-être savoir plus positivement quel est l'Auteur de ce Psaume : mais nous n'osons rien décider sur cet Article & nous prions ceux qui nous feroient cette demande, de se contenter des deux remarques suivantes.

1°. Le Psalmiste, en mettant dans la bouche du peuple d'Israël ces paroles du Verset 6.

Nous avons oui dire  
Que ce lieu sera dans Ephrata,

nous apprend que ce Psaume n'a été composé que depuis le Prophète Michée, qui déclare Chap. V. 2. que le Messie naîtra dans Bethléem (autre

sur le Psaume 131. Hébr. 132. 411  
fois appelée Ephrata ) En effet, aucun  
Prophète avant lui n'avoit désigné le  
lieu de la naissance du Messie.

2°. Le peuple pouvoit-il ajouter ces  
paroles du même Vers. 6.

Nous l'avons trouvé dans des champs  
Changés en une forêt.

si Bethléem & son territoire n'euf-  
sent été déserts & sans habitans pen-  
dant un tems considérable, comme on  
le verra dans l'explication de ce Ver-  
set 2 ?

Que conclure de ces deux remar-  
ques, si ce n'est que ce Psaume a été  
composé depuis le retour des Israélites  
à Jérusalem ? Ainsi nous ne sommes  
point surpris de le voir au nombre des  
Psaumes Graduels, destinés à être  
chantés, ou lors du retour, ou après le  
retour de captivité.

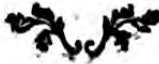
---

## A R G U M E N T.

*I. Le Prophète prie l'Eternel de se souvenir  
de son Eglise à laquelle il donne, de même  
que Jérémie & Ezéchiél, le nom de David,  
& conjure le Seigneur d'écouter le serment &  
le vœu qu'elle va faire.*

**II.** Son serment consiste à promettre d'entrer dans la tente de sa maison pour y prier le Seigneur d'accélérer la venue du Messie. Par le même serment elle s'engage à monter sur les lits dépositaires de sa douleur, pour y gémir de ce que le Messie n'arrive pas encore pour la délivrer de l'excès de son affliction. Son vœu consiste à ne point accorder à ses yeux la liberté de dormir, ni à ses paupières celle de sommeiller, jusqu'à ce qu'elle ait trouvé le lieu (de la naissance) du Messie, & jusqu'à ce qu'elle ait connu les différens endroits où séjournera le Dieu fort de Jacob. Elle a oui dire que ce lieu seroit Ephrata, c'est-à-dire, Bethléem, que l'on a trouvé dans des campagnes changées en une forêt. Transportée de joie, elle entrera dans ces différentes demeures pour l'y adorer. Levez-vous, lui dira-t-elle, reposez parmi nous, vous & l'Arche de votre force, c'est-à-dire, l'humanité où réside votre force divine. Que vos Prêtres, [ les Apôtres, ] soient revêtus de la justice; & que ceux qui vous sont attachés, fassent retentir leurs chants d'allégresse.

**III.** Le Prophète s'adresse au Seigneur, & le conjure de ne point rejeter l'humble prière de son peuple désigné par le nom de votre Christ: Il demande qu'il accorde cette grâce à David son serviteur, c'est-à-dire, à l'Eglise appelée ainsi dans le premier Verset,



*du Psaume 131. Hébr. 132. 413*

*IV. Le Prophète annonce que l'Eternel a juré à David, Roi d'Israël, d'accomplir la promesse contenue dans les Versets suivans, & déclare qu'il ne la rétractera jamais.*

*V. Le Messie apprend à son Eglise, que ses enfans seront assis sur son trône, qu'ils observeront les conditions de l'alliance nouvelle qu'il aura faite avec eux, & qu'il leur apprendra les témoignages qui parlent de lui dans l'Ecriture. Il promet à son Eglise que ses enfans, dans les siècles les plus reculés, ne cesseront d'occuper son trône.*

*VI. Le Prophète assure que le Messie a choisi Sion, c'est-à-dire, l'Eglise Chrétienne, pour son séjour, & qu'il désire ardemment d'y fixer sa demeure.*

*VII. Enfin le Messie parlant au Prophète déclare qu'il doit rendre très-abondante la pêche que l'Eglise exécutera par ceux dont il fera des pêcheurs d'hommes. Il promet de revêtir ses Prêtres, c'est-à-dire, ses Apôtres, du pouvoir de délivrer. Il ajoute que ses Disciples exprimeront, par des chants, leurs vifs transports de joie. Alors, dit-il, je ferai croître le germe de la puissance de David, c'est-à-dire, l'Eglise. J'ai préparé une lampe à mon Christ, qui est mon peuple : je couvrirai ses ennemis de confusion ; & son diadème sera florissant.*





## 114. Versions Latine & Françoise

### I.

#### *Propheta.*

1. **Æ**terne, memento Davidis,  
Et excessûs omnis afflictionis  
ejus.
2. Hæc jurat Æterno:  
Hæc voyet forti Deo Jacob.

### II.

#### *Ecclesia Israëlis.*

3. Sanè introibo in tentorium domus  
meæ:  
Sanè conscendam spondam stratorum  
meorum.
4. Nunquam concedam somnum oculis  
meis,  
Nec palpebris meis dormitationem,
5. Donec invenerim locum Domini,

---

(a) *David.* L'Eglise. Voyez l'explication du Verset I. Art. 1.

(b) *De toutes ses afflictions.* C'est-à-dire, de tous les malheurs dont elle a été accablée avant la venue de Jésus-Christ. Ibid. Art. 2.

(c) *Tel est le serment. . . . Tel est le vœu.* Voyez l'explication du Vers. II.

(d) *La tente.* Le Sanctuaire. Voyez l'explication de la première Partie du Vers. III.

I.

*Le Prophète.*

1. **E**Ternel, souvenez - vous (a) de  
David,  
Et de l'excès (b) de toutes ses afflictions.  
2. (c) Tel est son serment à l'Eternel:  
(c) Tel est le vœu qu'il fait  
Au Dieu fort de Jacob.

II.

*L'Eglise d'Israël.*

3. Oui, j'entrerai dans (d) la tente,  
(e) Que ma maison environne:  
Oui, je monterai sur (f) les lits,  
Qui me sont préparés;  
(Et j'y répandrai ma douleur.)  
4. Non, je n'accorderai jamais  
De sommeil à (g) mes yeux,  
Ni de repos à (h) mes paupières,  
5. Jusqu'à ce que j'aie trouvé

---

(e) *Ma maison.* Les Prêtres & les Lé-  
vites. Voyez la même explicat.

(f) *Les lits.* L'état de douleur. Voyez  
ibid. seconde Partie.

(g) *Mes yeux.* Mes Prophètes. Voyez l'ex-  
plication du Vers. IV. Art. 1.

(h) *Mes paupières.* Mes fidèles. Ibid. Art. 2.

416 *Versions Latine & Françoisse*  
*Tabernacula Fortis Jacob.*

*Chorus Israëuitarum.*

6. Jam audivimus fore hunc locum in  
Ephrata:  
Invenimus cum in campis coopertis  
silvâ.
7. Introibimus festini habitacula ejus:  
Prostrati adorabimus scabellum pedum  
ejus.

*Ecclesia Israëlis.*

8. Surge citius, Æterne:  
Intra in requiem tuam,  
Tu ipse, & arca sanctificationis tuæ.
9. Sacerdotes tui induant justitiam,  
Et addicti tibi festivos edant cantus.

---

(i) *Le lieu.* De la naissance. Voyez l'explication du Vers. V. Art. 1.

(k) *Les demeures.* C'est-à-dire, les endroits où Jésus-Christ devoit séjourner, Bethléem & Nazareth, &c. Vers. V. Art. 2.

(l) *Le Dieu fort de Jacob.* Ibid. Art. 2.

(m) *Dans Ephrata.* . . . Dans des campagnes changées en forêt. Voyez l'explication du Vers. VI. Art. 2.

(n) *Dans les endroits où il fera son séjour.* Soit en Judée, soit en Galilée. Voyez l'Explication du Vers. VII. Partie 1.

*du Psaume 131. Hébr. 132. 417*  
(i) Le lieu [de la naissance] du Seigneur,  
Et (k) les demeures où doit séjourner  
(l) Le Dieu fort de Jacob.

### *Un Chœur d'Israélites.*

6. Déjà nous avons entendu dire  
Que ce lieu sera (m) dans Ephrata :  
Nous l'avons trouvé (m) dans des cam-  
pagnes  
Changées en forêt.
7. Nous entrerons avec empressement.  
(n) Dans les endroits où il fera son  
séjour :  
Nous nous prosternerons devant lui,  
Pour adorer (o) l'escabeau de ses pieds.

### *L'Eglise d'Israël.*

8. Levez-vous, Eternel, ne différez plus :  
Entrez (p) dans le lieu de votre repos,  
(q) Vous-même, & l'Arche où éclatera  
votre force.
9. Que (r) vos Prêtres soient revêtus  
de la justice ;

---

(o) *L'escabeau de ses pieds.* Son humanité.  
Ibid. seconde Partie.

(p) *Dans le lieu de votre repos.* C'est-à-  
dire, dans ce monde. Voyez l'explication du  
Vers. VIII. première Partie.

(q) *Vous-même, & l'Arche, &c.* L'Arche se  
prend ici pour l'humanité de Jésus-Christ.  
Ibid. Partie 2.

(r) *Vos Prêtres.* Ce terme caractérise les  
Apôtres. Voyez l'Explication du Vers. 9. Pre-  
mière Partie.

III.

10. In gratiam Davidis servi tui,  
Ne retrovertas vultus Christi tui.

IV.

*Propheta.*

11. Juravit Æternus Davidi rem certam:  
Nunquam recedet ab eâ.

*Æternus ad Davidem Regem Israël.*  
De fructu ventris tui,  
Ponam super folium tuum.

V.

*Verbum ad Ecclesiam.*

12. Profectò filii tui observabunt fœdus  
meum ;

---

[s] *Ceux qui vous sont attachés.* Vos Disciples. *Ibid.* Seconde Partie.

[t] *David.* L'Eglise d'Israël. Voyez l'explication du Vers. X. Art. 1.

[u] *Votre Christ.* Chaque fidèle Israélite. *Ibid.* Art. 2.

[x] *A David.* Roi d'Israël. Voyez l'explication du Vers. XI.

[y] *Un serment.* *Ibid.*

*du Psaume 131. Hébr. 132. 419*  
Et que [s] ceux qui vous sont attachés,  
Chantent des cantiques d'allégresse.

### III.

10. En faveur de [t] David votre ser-  
viteur,  
Ne rejetez point [u] votre Christ,  
Dont les yeux sont fixés sur vous.

### IV.

#### *Le Prophète.*

11. L'Eternel a fait [x] à David  
[y] Un serment infailible :  
Jamais il ne le révoquera.

#### *L'Eternel à David Roi d'Israël.*

Je placerai [z] sur votre trône  
[a] Un des fruits de vos entrailles.

### V.

#### *Le Verbe à l'Eglise.*

12. [b] Oui, vos fils observeront [c] mon  
alliance ;

---

[z] *Votre trône.* C'est-à-dire, les douze Tribus d'Israël. Voyez la même explication.

[a] *Le fruit de vos entrailles.* Ce fruit est Jésus-Christ, Fils de David. Voyez la seconde Partie du Vers. II.

[b] *Vos fils.* Les enfans de l'Eglise d'Israël nés dans son sein.

[c] *Mon alliance.* Mon Evangile. Voyez l'explication de la première Partie du Verset XII.

420 *Versions Latine & Françoise*

Et testimonia de me hæc docebo eos.  
Utique in perpetuum & perpetuum.  
Sedebunt filii eorum.  
Super folio tuo.

V I.

*Propheta de Ecclesiâ loquens.*

13. Sanè elegit Æternus Sion :  
Appetit eam in habitationem sibi.

V I I.

*Verbum ad Prophetam.*

14. Hæc requies mea in temporum seriem :  
Hic habitabo , quoniam appeto eam.
15. Piscationem ejus ubertim multipli-  
cabo  
Et pauperes ejus saturabo pane.

---

[d] *Les oracles qui rendent témoignage de moi.* Moÿse , les Prophètes , les Psaumes , & entr'autres celui-ci. *Ibid.* Partie 2.

[e] *Leurs enfans.* Les Evêques successeurs des Apôtres. *Ibid.* troisième Partie, Art. 1.

[f] *Sur le thronne que je vous ai préparé.* *Ibid.* Art. 2.

[g] *De Sion.* Des Eglises Chrétiennes. Voyez l'explication du Vers. XIII.

*du Psaume 131. Hébr. 132. 421*  
 Et je leur enseignerai [d] les oracles  
 Qui rendent témoignage de moi.  
 Je jure qu'à perpétuité  
 [e] Leurs enfans seront assis  
 [f] Sur le thrône où je vous ai élevé.

## V I.

### *Le Prophète parle de l'Eglise d'Israël.*

13. Oui, l'Eternel a fait choix [g] de  
 Sion  
 Il désire avec ardeur  
 D'y fixer son séjour.

## V II.

### *Le Verbe au Prophète.*

14. C'est en elle que j'habiterai  
 [h] Dans la durée de tous les siècles,  
 Parce qu'elle est l'objet de mes desirs.  
 15. [i] Je rendrai sa pêche des plus  
 abondante,  
 Je rassasierai les pauvres  
 [k] Du pain (le plus exquis.)

---

[h] Dans la durée de tous les siècles. Voyez l'explication du Vers. XIV.

[i] Je rendrai sa pêche, &c. La conversion des hommes opérée par l'Eglise. Voyez l'explication du Vers. XV, Art. 1.

[k] Du pain le plus exquis. Du Corps de Jésus-Christ, *Ibid.* Art. 2.



422 *Versions Latine & Françoise*

16. Tunc Sacerdotes ejus induam  
Ministerio salutis:  
Et addicti ei exultantes  
Festivos edent cantus.
17. Tunc germinare faciam cornu Da-  
vidis:  
Paravi lucernam Christo meo.
18. Inimicos ejus induam confusione;  
Et super eum florebit corona ejus.
- 

**E X P L I C A T I O N**

*des Termes difficiles de ce Psaume,*

pour servir de supplément & de preuve  
aux Notes.

**V E R S E T I.**

*Art. I. DAVID.*

On ne peut refuser ce nom à l'E-  
glise d'Israël, dans les Textes où il est

---

[l] *Du pouvoir d'opérer le salut.* Par la  
prédication & la rémission des péchés. Voyez  
l'explication de la première Partie du Ver-  
set XVI.

[m] *Le germe de la puissance de David.*  
Les premières Eglises Chrétiennes, Vers. XVII.  
première Partie.

[n] *Une lampe.* S. Jean-Baptiste. Voyez

du Psaume 131. Hébr. 132. 423

16. Alors je revêtirai les Prêtres  
Du pouvoir [l] d'opérer le salut :  
Et ceux qui lui sont attachés  
Remplis de la joie la plus vive,  
Chanteront des cantiques d'allégresse.
17. Alors je développerai [m] le germe  
De la puissance de David :  
J'ai préparé [n] une lampe brillante  
Pour éclairer mon Christ.
18. Je couvrirai [o] ses ennemis de honte ;  
Et la couronne qui ceindra [p] sa tête,  
Produira de nouveaux fleurons.
- 

visiblement question d'elle. Ainsi, comme ce Psaume regarde le Messie & son Eglise, il n'est pas surprenant qu'elle soit appelée David. Voyez sur cette dénomination les Principes discutés, Tome III. pag. 490. & les suivantes. Remarquez aussi que ce nom se prend pour l'Eglise d'Israël aux Vers. 4, 21, 36 & 50 du Ps. LXXXVIII. *Misericordias*. Cependant, quoique dans le Psaume que nous expliquons actuel-

---

l'explication de la seconde Partie du Verset XVII.

[o] *Ses ennemis*. Les Juifs & les Gentils. Voyez l'explication de la première Partie du Vers. XVIII.

[p] *Sa tête*. Voyez l'explication de la seconde Partie du même Vers.

424 *Explication des termes difficiles*

lement, le nom de *David* désigne l'*Eglise d'Israël* au Vers. 1. où elle forme des vœux pour la venue du Messie, au Verset 10. où le Psalmiste s'intéresse pour elle, & au Verset 17. où le Verbe lui promet de développer le germe de la puissance qu'il lui donnera; néanmoins au Verset 11. le nom de *David* doit s'entendre du Roi d'Israël, père de Salomon, comme nous le prouverons dans l'explication de ce Verset. Qu'on ne craigne point la confusion des idées, en donnant le même nom à deux êtres différens l'un de l'autre, puisqu'ici l'Eglise d'Israël est un des Interlocuteurs du Psaume, & que le Roi d'Israël ne s'y trouve cité que comme le dépositaire de la promesse que le Messie naîtroit de son sang.

*Art. II.* אֶת כָּל יְמֵי הָאֵלֶּיךָ *éth khól-nghúin-nôthô*, mot à mot, *totius vehementer affligi eum*, de toute sa cruelle affliction.

On ne peut douter que le Prophète, en annonçant la naissance du Messie, n'ait apperçu l'état déplorable où l'Eglise d'Israël devoit être alors. Les Romains, ennemis du vrai Dieu par leurs différentes espèces d'Idolatrie sans

*du Psaume 131. Vers. 3. 425*  
 nombre , s'étoient emparés de toute  
 la terre d'Israël ; ils ôtoient à ses ha-  
 bitans l'ombre de puissance qui leur  
 restoit. Voyez Prideau, Tom. VI. pag.  
 295. Ils regardoient les Juifs comme  
 l'objet de leurs mépris & de leurs rail-  
 leries , ainsi qu'on le voit dans plu-  
 sieurs Poëtes Latins. D'ailleurs les  
 entrailles de cette Mère d'Israël étoient  
 déchirées par les Sectes des Samaritains,  
 des Pharisiens , des Sadducéens , &c.  
 ennemis de ses fidèles enfans qui at-  
 tendoient le Christ du Seigneur, & qui  
 suivirent sa doctrine. Voyez sur ces  
 Sectes , Prideau , Vol. V. pag. 77. &c.

C'est à ce point de vue qu'il faut  
 rapporter les termes généraux, de l'ex-  
 cès de toutes ses afflictions.

*Vers. II.* נִשְׁבַּחְתִּי nîshebâ<sup>n</sup>gh, juravit ;  
 tel est son serment ; & נָדָר nâdâr,  
 vovit : tel est le vœu. Ces deux ter-  
 mes sont fixés par le Verset suivant.

### VERSET III. Partie. I.

*Oui, j'entrerai dans la tente  
 Que ma maison environne.*

En reconnoissance de la promesse  
 que le Verbe fit au premier homme

426 *Explication des termes difficiles*  
de s'incarner pour lui, l'Eglise est censée avoir fait serment de demander avec instance d'accélérer sa venue en ce monde. Elle exécutoit ce serment lorsqu'elle entroit auprès de l'autel dans l'assemblée de ses justes qui composoient sa maison. A cette maison de justes a succédé la race de Lévi, qui devint la maison du Seigneur, & par conséquent celle de l'Eglise d'Israël son Epouse. Cette maison faisoit son séjour autour du Tabernacle, ou de la Tente du Seigneur. L'Eglise d'Israël y entroit pour demander les bienfaits de l'Eternel, & sur-tout la venue du Messie. Au Tabernacle & aux Tentés de la maison de Lévi, ont succédé le Sanctuaire & le Temple où séjournoit tour à tour cette maison de l'Eglise, lorsque les fonctions sacrées du ministère l'exigeoient. Ici l'Eglise renouvelle son serment par la bouche du Prophète, lorsqu'elle dit :

Oui, j'entrerai dans la Tente de ma maison.

C'est-à-dire, j'entrerai dans le Sanctuaire autour duquel séjournent les Prêtres & les Lévites qui forment ma

du Psaume 131. Vers. 3. 427  
maison. C'est elle dont il est question  
au Verset 2. du Psaume C. *Misericor-*  
*diam & judicium, &c.*

### V E R S E T III. Partie II.

Mais remarquez que ce serment  
contient deux Parties, dont la première  
vient d'être expliquée. Voici la seconde.

*Où, je monterai sur les lits  
Qui me sont préparés,  
Et j'y répandrai ma douleur.*

Ces termes figurés se trouvent dans  
d'autres endroits de l'Écriture. Ils dé-  
peignent l'état & la situation d'amer-  
tume & de tristesse où se trouve ré-  
duit le peuple d'Israël dans l'attente  
de son Libérateur. Figure bien sensible  
de l'Église, qui promet ici avec ser-  
ment de se nourrir de douleur en  
attendant que le Messie vienne la dé-  
livrer de l'esclavage de la Loi.

Les Textes où l'Écriture emploie  
séparément les mots שָׁרַף *ngghêrés,*  
*sponda,* & יָשַׁן *ietsoûáugh stratum,*  
dans le sens que nous venons de leur  
donner, sont, Liv. III. des Rois VI. 5.  
Liv. I. des Paralip. V. 1. Job VII. 13.

428 *Explication des termes difficiles*  
Job XVII. 14. Psaumes VI. 7. XLI. 4.  
LXII. 7. CXXXVIII. 8. Isaïe Cha-  
pitre XXVIII. 8.

V E R S E T I V.

*Non , je n'accorderai jamais  
De sommeil à mes yeux ,  
Ni de repos à mes paupières.*

Ces termes indéterminés ont besoin d'être fixés à quelque objet. C'est le Messie que l'Eglise paroît avoir en vuë ; & c'est sur son arrivée en ce monde , qu'elle défend à ses yeux de s'endormir , & à ses paupières de se livrer à l'assoupissement.

*Art. I. MES YEUX.*

Les yeux de l'Eglise d'Israël attentive à la venuë du Messie , sont les *Prophètes*. Ils l'ont vû & l'ont fait appercevoir dans le Pentateuque , dans les Psaumes & dans le recueil de leurs Ouvrages qui sont parvenus jusqu'à nous. C'est par l'un d'eux qu'elle voit dans ce Psaume le lieu de la naissance du Messie & plusieurs autres mystères qu'il devoit opérer. Ces voyans qui se donnent à eux-mêmes le nom de

du Psaume 131. Vers. 4. 429  
sentinelle, pouvoient-ils jamais s'endormir sur un sujet d'une si grande importance? Nous avons donné cette signification au terme d'*yeux* dans notre III<sup>e</sup> Vol. pag. 126. & les suivantes.

Art. II. MES PAUPIÈRES.

Ce mot se prend dans Job XVI. 17. pour les *captifs Israélites* dont les sourcils mouillés par leurs larmes obscurcissoient la vuë. Il paroît désigner ici le *fidèle* rempli de foi, qui tenoit ses paupières toujours ouvertes sur la venue du Messie. Mais les *Prêtres*, encore plus attentifs à son avènement, nous paroissent mieux caractérisés par ce terme, en ce qu'ils gardoient le dépôt des Prophéties, comme la nature a confié aux paupières la garde des yeux.

Maintenant nous observons que l'explication des Versets 3 & 4. pourra paroître obscure aux personnes qui ne sont pas pleinement versées dans l'intelligence du stile énigmatique. Néanmoins, quand on verra que ce Psaume est une Prophétie évidente du Messie, nous nous flattons qu'on se déterminera volontiers à donner à l'Eglise d'Israël



430 *Explication des termes difficiles*  
ces deux Versets qui contiennent les  
dispositions dans lesquelles elle attend  
la venue du Verbe incarné.

V E R S E T V.

*Jusqu'à ce que j'aie trouvé  
Le lieu (de la naissance) du Seigneur ;  
Et les demeures où doit séjourner  
Le Dieu fort de Jacob.*

*Art. I.* L'Eglise trouve ce lieu par le moyen des Pasteurs que les Anges envoyerent à Bethléem, & par les Mages que l'étoile y amena de l'Orient. C'est ainsi que l'Eternel commença l'union des Israélites & des Gentils séparés jusqu'alors. Après le terme de *lieu* nous avons suppléé les mots *de la naissance*. Le Verset suivant prouvera que nous avons eu raison.

*Art. II.* L'Eglise d'Israël ne se contentera pas d'avoir trouvé le lieu de cette divine naissance, elle espère aussi pouvoir aborder son Sauveur dans les diverses demeures où il séjournera, telles que *Nazareth, Capharnaüm, Jérusalem*. Le Prophète, en donnant au Messie l'épithète de *Dieu fort de Jacob*, prédit ici les miracles & les prodiges qu'il devoit opérer contre les

du Psaume 131. Vers. 6. 431  
Démon & contre la mort dans les  
endroits où il passera.

V E R S E T V I.

*Déjà nous avons entendu  
Que ce lieu sera dans Ephrata :  
Nous l'avons trouvé dans des campagnes  
Changées en une forêt.*

*Art. I.* Dans le Texte Hébreu le Pronom *eum* est au Feminin, & détermine au même genre le nom *mâkôme, locum*, qui le précède. Ainsi le Grec, en traduisant ce Pronom par *eam*, n'a fait attention qu'au Texte original. Cette exactitude grammaticale répand ici quelque obscurité ; mais elle se lève facilement par le secours de l'Hébreu, où le mot *מקום* *mâkôme, locum*, doit être pris dans le genre Feminin.

*Art. II.* Ephrata n'est point une région, c'est le premier nom que portoit Bethléem où devoit naître le Messie. On voit dans Moÿse que ces deux noms indiquent le même lieu. Mais c'est du Prophète Michée V. 2. qu'Israël avoit appris que le Messie y naîtroit, & dans le Texte de sa Prophétie il joint ensemble les deux noms de cette petite ville. *Et tu, Beth-*

432 *Explication des termes difficiles*  
*leem Ephrata.* » Et vous, Bethléem  
» Ephrata. « Remarquez que cette  
ville porta d'abord le nom d'*Ephrata*  
quatrième ancêtre de Bethléem fils de  
Salma, & qu'elle prit son second nom  
de ce même Bethléem. Roboam la  
fortifia, dès que Jéroboam eût fait ré-  
volter les dix Tribus.

*Art. III.* Dans la suite ses habitans  
furent emmenés captifs à Babylone,  
puisqu'Esdras, Livre premier Chap. II.  
Vers. 21. dit que les enfans de cette  
ville revinrent au nombre de 123. Il  
est évident alors que Bethléem aban-  
donnée n'eut plus de laboureurs qui  
cultivassent les champs des environs,  
& que les arbres avoient eu le tems  
d'y former une forêt, pendant les  
70. années que cette ville demeura  
dépeuplée. Il n'est donc point étonnant  
que les Israélites au retour de leur  
captivité tinssent le langage que le  
Prophète met ici dans leur bouche.

*Nous l'avons trouvé dans des campagnes  
Changées en une forêt.*

C'est donc en vain que les Juifs  
prennent *Ephrata* pour le lieu de la  
Tribu d'Ephraïm où étoit *Silo*, séjour de  
l'Arche. Pourquoi les Commentateurs  
se sont

se font-ils laissés séduire par cette froide & fausse allusion de noms? Pourquoi n'ont-ils pas senti la différence essentielle qui se trouve entre çedé iângâr , *Agri sylvæ* , & kâriâth iângârîm<sup>e</sup> , *civitas sylvarum*?

Quant à ce qui regarde Ephratis mis ici pour Bethléem, S. Hilaire sur ce Psaume s'exprime ainsi: » Ephrata , » est la même ville que Bethléem où » le Seigneur est né de Marie. » Théodoret & le Commentaire attribué à S. Jérôme assurent sur cet endroit qu'Ephrata & Bethléem font la même ville, comme on l'a prouvé plus haut.

VERSET VII. Partie I.

*Nous entrerons avec empressement  
Dans les endroits où il fera son séjour.*

Les peuples de Judée, de Samarie & de Galilée accouroient par-tout où Jésus-Christ faisoit quelque séjour. Ils cherchoient avec empressement la guérison de leur ame, & la santé de leur corps. Quel sujet d'allegresse pour ceux à qui ces bienfaits étoient accordés! Non seulement les Juifs vouloient le voir, mais les Gentils eurent le même empresse-

434 *Explication des termes difficiles*  
ment & s'adresserent à l'Apôtre saint  
Philippe dans S. Jean Chap. XII. 21.  
La plupart de ces séjours sont marqués  
par S. Matthieu XXI. 7. par S. Luc  
Chap. XIX. 5. & par S. Jean I. 37,  
38 & 39.

V E R S E T VII. *Partie II.*

*Prosternés en sa présence*  
*Nous adorons l'escabeau de ses pieds.*

Quel est cet *escabeau* des pieds du  
Seigneur? Il sembleroit que le Pro-  
phète, en mettant ces paroles dans la  
bouche des Israélites, voyoit le lieu  
où Jésus-Christ devoit poser ses pieds,  
comme la Vulgate s'exprime ici, *lo-*  
*cum ubi steterunt pedes ejus*; & qu'il  
avoit sous les yeux le *Thabor* où le  
Sauveur parut dans la gloire de sa  
Transfiguration, & le *mont des Oli-*  
*viens*, d'où Jésus-Christ monta dans  
les cieux, & où l'on montre encore  
le lieu qui conserve la trace de ses  
pieds. *Locum ubi steterunt pedes ejus.*  
Tel est le sens que quelques Interprètes  
donnent à ce passage. Mais nous pre-  
nons un autre parti. Nous convenons  
que les endroits où Jésus-Christ a posé  
ses pieds sont dignes de respect & de

du *Psaume 131. Vers. 7.* 435  
 vénération; cependant on ne dira jamais  
 que les Chrétiens vont en terre sainte  
 pour adorer le *Thabor* & la *montagne*  
*des Oliviers*. Nous aimons mieux  
 suivre le sentiment de ceux qui croient  
 que l'*escabeau* des pieds de Jésus-  
 Christ est son *humanité* vraiment digne  
 d'être adorée. Ils disent qu'autre-  
 fois l'*Arche d'alliance* étoit en même  
 tems le *thrône* du Verbe & l'*escabeau*  
 de ses pieds selon ces paroles de Da-  
 vid à son peuple, I. Paral. XXVIII. 2.  
 » J'ai formé, mes frères, le dessein de  
 » bâtir un Temple pour y placer l'Ar-  
 » che de l'alliance du Seigneur & l'*es-*  
 » *cabeau* de ses pieds. « De-là ils con-  
 cluent qu'il n'est pas étonnant que l'*hu-*  
*manité* de Jésus-Christ ait été pareil-  
 lement l'*Arche*, le *Thrône* & le *Mar-*  
*chepied* de sa divinité.

#### V E R S E T V I I I. Partie I.

*Levez-vous, Eternel, ne différez plus :  
 Entrez dans le lieu de votre repos.*

L'Eglise adresse ici la parole au Ver-  
 be incarné, & le prie d'entrer dans le  
*lieu* où il devoit former son peuple,  
 pour y exercer son ministère, & pour

436 *Explication des termes difficiles*  
y demeurer jusqu'à la fin des siècles,  
comme il le promet plus bas au Vers. 14.  
& ce lieu est l'univers entier.

V E R S E T VIII. Partie II.

*Vous-même & l'Arche où éclatera votre  
force.*

*Art. I.* Le Pronom *Vous-même* désigne la divinité de Jésus-Christ dont la puissance terrassera le Prince des ténèbres, chassera les Démon, guérira les malades, & ressuscitera les morts.

*Art. II.* Ce que nous avons dit sur le Verset VII. préparoit à faire regarder le terme énigmatique *Arca*, l'*Arche*, comme un terme qui veut dire absolument dans ce Psaume l'*humanité de Jésus-Christ*. Ce qui précède & ce qui suit nous confirme dans cette sublime idée que nous nous faisons honneur d'avoir puisée dans les deux Pères suivans si respectés, sur-tout par l'Eglise Gallicane.

S. Augustin sur ce Psaume nous fait voir que de son tems, le terme d'*Arche* étoit pris pour l'*humanité du*

du Psaume 131. Vers. 8. 457  
Verbe. Voici les paroles. » Le \* corps  
» de notre Seigneur Jésus-Christ né  
» de la Vierge Marie, est pris par  
» quelques Interprètes pour l'*Arche*  
» qui sanctifie, comme si le Psalmiste  
» vouloit dire: *Resuscitez avec votre*  
» *corps, afin que ceux qui ne croyoient*  
» *pas, le touchent.* « Quoique ces  
Interprètes appliquent ce passage à la  
résurrection, il n'en est pas moins cer-  
tain que par le terme d'*Arche* ils en-  
tendent l'*humanité* de Jésus-Christ.

S. Hilaire dans son Commentaire  
sur ce Psaume assure positivement que  
l'*Arche*, dont il est ici question, dé-  
signe l'*humanité* de Jésus-Christ. Voyez  
la page 454. de l'Édition des PP. Be-  
nedictins, lisez l'Article 16. en entier,  
dont le précis, qui est à la marge,  
porte *Arca sanctificationis, Christus.*

Ajoutons que le Commentaire sur  
les Psaumes, attribué à S. Jérôme, s'ex-  
prime ainsi sur ces mots, *Arca sancti-*

---

\* Et corpus Domini nostri Jesu - Christi  
quod ex Maria natum est, intellectum est  
à quibusdam *arca sanctificationis*: ut hoc  
diceret, *exurge, Domine, in requiem tuam, tu*  
& *arca sanctificationis tue.* Cum corpore exur-  
ge, ut palpent qui non credebant.

T iij.



438 *Explication des termes difficiles*  
*figurationis tue.* Cette Arche est le corps  
que le Verbe avoit pris pour couvrir  
sa Divinité. *Corpus scilicet assumptum,*  
*quo Divinitas tegebatur.* Enfin dès que  
saint Paul donne à l'humanité de Jé-  
sus-Christ le nom de voile, Heb. X. 20.  
& que Jésus-Christ appelle son corps  
le temple de Dieu, est-il surprenant  
que le Psalmiste nous fasse regarder  
ici l'Arche comme le symbole le plus  
convenable à l'humanité de Jésus-  
Christ? On sent combien cette Analo-  
gie est conforme au Type & à la chose  
figurée.

VERSET IX. Partie I.

*Que vos Prêtres soient revêtus de la*  
*justice.*

Les Apôtres sont les Prêtres, puis-  
qu'ils sont les premiers du Sacerdoce  
de Jésus-Christ, & qu'il leur a con-  
féré la justice intérieure dans le degré  
le plus éminent. Mais il est une justice  
d'un autre ordre. C'est le pouvoir  
d'exercer des jugemens sur les fidèles.  
C'est celui par lequel ils rendoient les  
ames libres, pendant qu'ils en rete-  
noient d'autres dans les liens. Les  
corps éprouvoient aussi leurs bienfaits

*du Psaume 131. Vers. 9. 439*  
par la délivrance des Démon, des  
maladies & par des résurrections,  
pendant que d'autres essuyoient la sévé-  
rité de leur justice. Le Magicien Eli-  
mas, Ananie & Saphire la femme  
en font la preuve.

V E R S E T I X. Partie II.

*Et que ceux qui vous sont attachés  
Chantent des Cantiques d'allegresse.*

Etoit-il rien après les Apôtres, de  
plus attaché à Jésus - Christ, que les  
fidèles Disciples des deux Sexes ? Quels  
transports de joie, toutes les fois que  
sa toute puissance éclata par des mira-  
cles ! mais sur-tout lorsqu'il triompha  
par sa résurrection & par son enlève-  
ment dans les cieux.

V E R S E T X.

*En faveur de David votre serviteur  
Ne rejetez pas votre Christ  
Dont les yeux sont fixés sur vous.*

*Art. I.* Nous avons renvoyé dès le  
premier Verset à la page 490. de no-  
tre troisième Volume pour y voir les  
preuves qui démontrent que *David* est,  
en plusieurs endroits des Livres Pro-  
phétiques, un nom énigmatique, qui

440 *Explication des termes difficiles*  
désigne l'Eglise d'Israël exerçant son  
autorité sur le peuple de Dieu.

*Art. II.* Nous renvoyons à la p. 480.  
du même Volume, où l'on verra les  
autorités qui nous déterminent à regarder  
le nom de *Christ* comme un terme  
énigmatique qui caractérise en plu-  
sieurs endroits le *peuple* d'Israël. Ce  
nom est pris dans le même sens au  
Verset 52. du Psaume *Misericordias*  
*Domini, &c.*

#### VERSET XI. Partie I.

*L'Eternel a fait à David.  
Un serment infailible,  
Jamais il ne le révoquera.*

On pourroit demander quel est le  
*David* dont il est ici question. On ré-  
pondra qu'il y a sur ce sujet deux  
sentimens.

Le premier est qu'il s'agit de *David*  
Roi d'Israël à qui le Seigneur a pro-  
mis de faire asseoir un de ses descen-  
dans sur le thrône qu'il occupoit dans  
Jérusalem. La preuve de cette assertion  
se trouve dans les paroles de S. Pierre,  
Actes II. 30 & 31. *Cùm igitur esset*  
*propheta, & sciret quia jurejurando*  
*jurasset illi Deus de fructu lumbi ejus.*

du Psaume 131. Vers. 11. 44<sup>v</sup>  
federe super sedem ejus, Providens  
locutus est de resurrectione Christi :  
» Mais comme (David) étoit Pro-  
» phète, & qu'il savoit que Dieu lui  
» avoit promis avec serment qu'il fe-  
» roit naître de son sang un Fils qui  
» seroit assis sur son trône, dans  
» cette connoissance qu'il avoit de  
» l'avenir, il a parlé de la résurrec-  
» tion du Christ. «

Ce Texte est formel en faveur de la  
révélation faite à *David* Roi d'Israël ;  
& même il paroît que saint Pierre a  
tiré cette Prophétie du Psaume CXXXI.  
que nous expliquons. Cependant com-  
me dans ces paroles :

L'Eternel a fait à David :  
Un serment infallible :

ce n'est point *David* lui-même qui  
parle ; on n'est point obligé par con-  
séquent de donner ce Psaume au Roi  
Prophète. Il suffit que le Psalmiste &  
ensuite saint Pierre nous aient révélé  
cet oracle, pour affirmer sans crainte  
que le règne du Messie sur le trône  
de David a été prédit & regardé com-  
me de foi dans l'ancien & dans le nou-  
veau Testament.

442. *Explication des termes difficiles*

Le second sentiment est celui de plusieurs Pères de l'Eglise qui enseignent que dans ce Verset 11. *David* est *Jésus-Christ* à qui le Père Eternel fait le serment de le placer sur un trône , où ses enfans selon la génération spirituelle seront assis après lui.

Le plus grand nombre des Interprètes s'attache très-volontiers à ce que pensent sur ce point S. Hilaire , S. Augustin , Théodoret & le Commentaire sur les Psaumes de la Traduction de S. Jérôme. Voyez à ce sujet M. de Sacy , Dom Calmet , & plusieurs autres Commentateurs.

Nous ne sommes point embarrassés sur le choix de l'un de ces deux sentimens ; puisque S. Pierre nous décide par les paroles que nous venons de rapporter , *Actes II. 30. & 31.*

Observez cependant que le S. Apôtre ne marque point en quel Texte de l'Ecriture ce serment est révélé ; car le Psaume qu'il cite en cet endroit est le XV<sup>e</sup> , c'est-à-dire , le Psaume *Conserva me* , &c. & non pas le CXXXI. *Memento , Domine , David* , &c. La citation de ce dernier Psaume que nos Bibles mettent à la marge du Texte

du Psaume 131. Vers. 11. 443  
des Actes, n'est point une preuve que  
ce Prince des Apôtres ait décidé que  
le Psaume CXXXI. soit de David.  
On chercheroit en vain ce serment  
dans tous les Textes sacrés; & même  
dans le Chap. VII. du second Livre  
des Rois Vers. 12. &c. dans le pre-  
mier Livre des Paralip. Ch. XXVIII.  
Vers. 5 & 7. & dans le Ch. XXIX.  
Vers. 23.

Il est vrai qu'il s'en trouve un dans  
le Psaume LXXXVIII. *Misericordias  
Domini*, &c. Vers. 36. Mais l'anal-  
ogie du Psaume exige que ce serment  
soit adressé à l'Eglise d'Israël, qui dans  
tout ce Cantique est caractérisée par  
le nom de David, comme on a pu le  
voir dans les notes.

Or il suffit que la vérité de ce ser-  
ment nous soit assurée par l'Auteur du  
Psaume *Memento, Domine, David, &c.*  
Ce Psalmiste n'a pu l'écrire que par  
l'inspiration du Saint-Esprit dont il  
étoit l'organe; la certitude du même  
serment nous étant attestée d'ailleurs  
par S. Pierre qui déclare que David,  
comme Prophète, savoit que ce ser-  
ment infallible lui avoit été fait; nous  
ne pouvons plus douter que celui qui

444 *Explication des termes difficiles*  
s'assieoir sur le thrône de ce saint Roi  
ne soit le Verbe incarné qui est par  
son humanité le fruit des entrailles  
de David.

VERSET XI. Partie II.

*Je placerai sur votre thrône  
Un des fruits de vos entrailles.*

1°. Personne ne doute que l'un de  
ces fruits ne soit Jésus-Christ Fils de  
David, selon les paroles de l'Ange adres-  
sées à Marie descendante de ce saint  
Roi : » Vous concevrez un Fils dans  
» votre sein & vous le mettrez au  
» monde. Il sera grand : on l'appel-  
» lera le Fils du Très-haut, & le Sei-  
» gneur Dieu lui donnera le thrône de  
» David son père. Il règnera pour  
» toujours dans la maison de Jacob,  
» & son règne n'aura point de fin. «  
*Luc. I. 31 & 32.*

On voit clairement que ces paroles  
renferment la promesse contenue dans  
le Verset 11. du Psaume que nous ex-  
pliquons. Or quel est ce thrône sur  
lequel David s'est assis, & sur lequel  
Jésus-Christ devoit s'assieoir ? Ce sont  
sans doute les douze Tribus d'Israël.

du Psaume 141. Vers. 11. 445  
que l'Évangéliste appelle la maison de  
Jacob, où les *enfants* de Jésus-Christ,  
c'est-à-dire, les *Apôtres & leurs Suc-*  
*cesseurs* seront assis en qualité de Ju-  
ges & de Princes. Mais David & Jé-  
sus-Christ ont été assis sur ce trône  
d'une manière bien différente. Le règne  
de David & de ses Successeurs étoit  
temporel, & leur Royaume avoit des  
limites très-bornées; au lieu que celui  
de Jésus-Christ est spirituel, & s'est  
étendu sur toute la terre après s'être  
assujetti les douze Tribus. C'est d'elles  
qu'il a tiré les douze pierres fonda-  
mentales de son Eglise, & c'est dans  
leur capitale qu'il a régné par sa croix;  
qu'il a été couvert de gloire par sa  
résurrection, & qu'il a triomphé de  
ses ennemis par son Ascension dans les  
cieux. Ajoûtez que son règne éclatera  
plus visiblement encore, lorsque les  
Juifs seront admis dans l'Eglise pour  
y demeurer soumis à l'empire du Mes-  
sie qu'ils ont crucifié.

2°. Tout ce Verset 11. regarde le  
serment fait à David, & le règne de  
Jésus-Christ son Fils; mais comme ce  
règne est spirituel, & que ses Successeurs  
seront les *enfants* selon l'esprit, & non



446 *Explication des termes difficiles*

selon la chair, c'est d'eux, c'est-à-dire, des Apôtres qu'il faut entendre le Verset 12. & les suivans. Or la parole adressée à David étant renfermée dans le Verset 11<sup>e</sup>, & le Verset 12. devant être appliqué à des hommes qui ne sont point enfans de David selon la chair, il est nécessaire que le Verbe adresse la parole à l'Eglise pour lui apprendre que les enfans qu'il aura d'elle seront assis sur le trône où il l'a placé.

VERSET XII. Partie I.

*Oui, vos Fils observeront mon alliance.*

1<sup>o</sup>. Ce Testament, cette Alliance, dont le Verbe parle ici à son Eglise est celle qui a été scellée par le sacrifice de la croix, & cimentée par le sang du Testament éternel & nouveau. C'est non seulement l'Evangile, mais aussi le mystère du corps & du sang de Jésus-Christ, qui forment cette Alliance, dont les Apôtres & les Disciples seront les dépositaires & les observateurs. Tels sont les enfans issus de l'Epoux qui parle ici à son Epouse, c'est-à-dire, du Verbe & de l'Eglise.

*du Psaume 131. Vers. 12. 447*

d'Israël qui soupiroit après son Incarnation, révélée dans ce Psaume.

2°. Il est visible que la Particule **DN** -*im*<sup>e</sup>, dont se sert ici le Texte original & que les Versions Grecque & Latine rendent par *si*, n'est point conditionnelle, mais qu'elle affirme la promesse faite à l'Eglise par le Verbe dans ce même Verset, où il l'assure que ses enfans seront assis sur son thrône tant que les siècles dureront. Ainsi, comme cette Particule a deux significations, l'une conditionnelle & l'autre assertive, (voyez Noldius, Article 5.) nous avons choisi la dernière, comme la plus convenable à l'infail-  
libilité de la promesse du Verbe Eternel.

## VERSET XII. Partie II.

*Je leur enseignerai ces oracles,  
Qui rendent témoignage de moi.*

1°. L'Hébreu porte mot à mot: *Et testimonia mei illa docebo eos*. Le Pronom *mei* est au Génitif. Nous avons déjà remarqué que les Pronoms appelés affixes, c'est-à-dire, qui se mettent à la fin des noms & des Verbes, ont souvent une préposition sous-entendue.

448 *Explication des termes difficiles*  
entre eux & le mot auquel ils sont  
attachés; comme on le voit dans le  
Texte qui est à la tête du cantique  
d'Habacuc, *Domine, audio auditio-*  
*nem tuam*, au lieu de *audio rumorem*  
*qui de te est*, » Seigneur, j'entens le  
» bruit qui se répand à votre sujet. «  
Nous appercevons aisément pour-  
quoi les Juifs n'ont point appliqué  
cette règle au passage du Psaume que  
nous expliquons. Leur aveuglement  
les empêche d'attribuer cette Prophétie  
au Verbe incarné. Ne soyons donc pas  
surpris de ce que Buxtorf, Professeur  
Hébreu de Bâle, traduit le mot *ngê-*  
*dôthî* par *testimonia meum*, mot à mot  
*mon témoignages*, en rendant le Pronom  
par un singulier & le nom par un Pluriel.  
Il ajoute que ce pluriel & ce singulier  
 joints ensemble signifient *testimonia mea*  
*singula, unum quodque eorum.* » Chacun  
» de mes témoignages, pris séparément.  
Ce célèbre Professeur qui, comme les  
Juifs, donnoit ce Psaume au transport  
de l'Arche, n'avoit garde de prendre  
cette Poësie pour un oracle qui regar-  
doit uniquement le Verbe incarné.

2°. Nous ne traduisons donc pas  
*ngêdôthî*, par *testimonia meum*. Mais

du Psaume 131. Vers. 12. 449  
par *testimonia de me*, » les témoignages qui me regardent. « Or ces témoignages sont les écrits des Prophètes dont Jésus - Christ parloit en ces termes, Jean V. 39. » Approfondissez les Ecritures ; puisque vous croyez que la vie éternelle vous y est promise : Ce sont elles qui rendent témoignage de moi. « Ces témoignages ou ces Prophéties qui rendent témoignage à Jésus - Christ, sont ceux que lui-même, *Luc. XXIV. 27.* enseignoit aux Disciples qui alloient à Emmaüs ; en leur interprétant ce qui le regarde dans toutes les Ecritures, en commençant par Moÿse & tous les autres Prophètes. « C'est ce que le Verbe prédit très-clairement dans ce Psaume par les termes suivans. *Et testimonia de me hac docebo illos.* » Et je leur enseignerai, ou je leur interpréterai ces oracles qui rendent témoignage de moi. « Il expliqua sans doute aux Disciples d'Emmaüs ceux qui sont contenus dans ce Psaume.

### VERSET XII. Partie III.

*Je jure qu'à perpétuité.  
Leurs enfans seront assis  
Sur le thrône où je vous ai élevé.*

450 *Explication des termes difficiles*

1°. Ces fils, ces enfans des Apôtres & des Disciples, sont ceux qu'ils ont engendrés à l'Eglise par la parole de la vérité, par le Sacrement de l'Ordre, & par le sang qu'ils ont presque tous répandu pour elle. Ces enfans succéderont à leurs pères comme il est dit dans le Psaume XLIV. *Eruclavit cornu meum*, &c. & ils seront assis sur le trône de l'Eglise.

2°. Mais par ce trône il faut entendre l'universalité des sièges qui composent le trône auguste sur lequel l'Eglise est assise. Le premier de tous ces trônes est celui de Pierre, à qui Jésus-Christ a dit: *Paissez mes brebis*. Mais l'indivisibilité de ce trône fait que ceux qui en occupent les différens sièges ont part à ces paroles, *paissez mes brebis*.

Ce trône fera toujours occupé, parce que l'Eglise subsistera jusqu'à la fin des siècles. C'est ce que veut dire l'expression de *𐤅𐤃 𐤅𐤃 𐤍𐤁𐤀𐤃 𐤍𐤁𐤀𐤃* qui signifie mot à mot *in secula seculi*, qu'il faut rendre par *jusqu'à la fin des siècles*. Preuve de l'indéfectibilité de l'Eglise Chrétienne.

V E R S E T X I I I .

*Oui, l'Eternel a fait choix de Sion.*

Cette *Sion*, dont parle ici le Prophète, est le *lieu* de chacune des Eglises de la nouvelle Jérusalem. Chaque *Temple* où réside l'Eternel est une nouvelle *Sion*, où son humanité repose dans nos Tabernacles. Mais il est une *Sion* spirituelle & vivante dans laquelle Jésus-Christ demeure pour jamais, c'est le *corps* des premiers Pasteurs, ces Successeurs des Apôtres, à qui il a promis d'être avec eux jusqu'à la consommation des siècles.

V E R S E T X I V .

*Sion sera le lieu de mon repos  
Dans la durée de tous les siècles,  
C'est en elle que j'habiterai  
Parce qu'elle est l'objet de mes désirs.*

Que ces paroles adressées au Prophète en faveur de l'Eglise Chrétienne sont précieuses! Le Verbe, pour lui faire cette promesse, anticipe le tems où, revêtu de notre humanité, il accomplira cette consolante Prophétie, qu'il confirmera par ces paroles: *Je*

452 *Explication des termes difficiles*  
*suis avec vous jusqu'à la consommation*  
*des siècles, Matth. XXVIII. 20. C'est*  
par ce Texte du Psaume que l'Eglise  
d'Israël soutenoit la foi de ses enfans  
qui soupiroient après la venue du Messie.

V E R S E T X V .

*Je rendrai sa pêche des plus abondantes ;*  
*Je rassasierai ses pauvres*  
*Du pain (le plus exquis.)*

*Art. I.* Le Messie prédit ici qu'il multipliera la *pêche* abondante que son Eglise doit faire un jour, lorsque demeurant avec ses Apôtres, il en fera des *pêcheurs d'hommes*, qu'ils prendront dans les filets de la grace & de la parole toute-puissante qui convertira le monde. Ezéchiel XLVII. 10. prédit aussi cette espèce de *Pêcheurs*, qui jetteront leurs filets dans le torrent que le Prophète vit sortir de dessous le seuil de la porte du Temple.

*Art. II.* Ce *pain* dont Jésus-Christ devoit nourrir les pauvres & que le Verbe prédit ici, n'est point inconnu depuis la multiplication des pains dans le désert : Mais le *pain* spirituel de la parole Divine & celui de l'Eucharistie, sont infiniment plus chers à l'Eglise.

du Psaume 131. Vers. 16. 453  
Cette dernière & principale nourriture  
des pauvres avoit été déjà prédite par  
le Verbe lui-même au Verset 27. du  
Psaume XXI. *Deus, Deus meus, re-  
spice in me.*

Remarquez en passant que le mot  
לֶחֶם *lékhème*, dans le génie des  
Langues de l'Orient se prend égale-  
ment pour de la *chair* & pour *du pain*,  
& même pour toute sorte de *nourri-  
ture*. Voyez Leigh. *Critica sacra* p. 251.  
col. 1. On a cru, pour mieux caractéri-  
ser ce *pain*, devoir ajouter dans la Ver-  
sion Française ces mots, *le plus exquis*,

#### VERSET XVI. Partie I.

*Alors je revêtirai ses Prêtres  
Du pouvoir d'opérer le salut.*

Nous avons vu dans le Verset 9.  
les vœux que l'Eglise d'Israël fait au  
Messie, pour qu'il accorde la justice  
aux Prêtres qu'il choisira, lorsqu'il  
sera revêtu de notre humanité. Le  
Verbe promet ici lui-même, qu'il les  
*revêtira du salut*, c'est-à-dire, *du mi-  
nistère institué pour sauver les ames*.  
Ministère qui consiste dans la prédica-  
tion de l'Evangile, dans le pouvoir  
des clefs, dans le Sacerdoce & dans



454 *Explication des termes difficiles*  
l'administration des Sacremens. Il  
leur donna cette puissance après sa  
résurrection. Jean XX. 23.

VERSET XVI. Partie II.

*Et ceux qui lui sont attachés ,  
Remplis de la joie la plus vive ,  
Chanteront des cantiques d'allegresse.*

Ces hommes attachés à Jésus-Christ  
font les *ministres* d'un ordre inférieur,  
& les *fidèles* qui vivent de la foi.

Les Verbes Hébreux רָנְנוּ יְרַנְנוּ *rán-*  
*nêne ieránnênôû*, ayant plus de force  
que le simple Verbe יְרַנְנוּ *ieránnênôû*  
du Verset 9. il n'est pas surprenant que  
notre Traduction donne plus d'énergie  
à ces deux tems dérivés de la même  
racine, selon la règle que nous avons  
tirée des meilleurs Grammairiens.

VERSET XVII. Partie I.

*Alors je développerai le germe  
De la puissance de David.*

Ce germe de la puissance de David,  
c'est-à-dire, de l'Eglise, sont les pre-  
mières Eglises Chrétiennes qui se for-  
meront à proportion des conquêtes  
que l'Evangile fera dans l'univers ; tel-

du Psaume 131. Vers. 17. 455  
les que celles qui ont été fondées par  
les Apôtres & les Disciples de Jésus-  
Christ, & qui sont devenues à leur  
tour le germe des Eglises de routes les  
Nations.

VERSET XVII. Partie II.

*J'ai préparé une lampe brillante  
Pour éclairer mon Christ.*

Le Verbe de Dieu avant son arrivée  
dans ce monde préparoit de distance en  
distance des *lumières* pour annoncer sa  
venuë. Moÿse & les Prophètes l'ont pré-  
dit pendant mille ans. Les Justes ont  
étudié leurs oracles jusqu'au tems de sa  
naissance : mais Jean son Précurseur &  
plus éminent en sainteté qu'un Pro-  
phète est la *lampe* ardente & brillante  
qui se montre à son Christ, c'est-à-  
dire, aux fidèles Israélites qui atten-  
doient la rédemption d'Israël. Le Mes-  
sie n'avoit pas besoin de cette *lampe*,  
puisqu'il étoit la vraie *lumière*. Mais  
comme cette *lumière* s'étoit cachée  
sous le voile épais de notre humanité,  
saint Jean étoit le flambeau qui la  
montrait au Christ, c'est-à-dire, au  
peuple du Seigneur. *Ille erat lucerna  
ardens, & lucens, Joan. V. 35.*

456 *Explication des termes difficiles*

Nous avons parlé plus haut de ce Christ, Vers. 10.

VERSET XVIII. Partie I.

*Je couvrirai ses ennemis de honte.*

Ces *ennemis* que le Verbe couvrira de confusion sont les *Juifs* & les *Gentils*. Les *Juifs* seront abandonnés à leur endurcissement, dispersés par toute la terre & privés de tout l'appareil d'un culte qu'ils avoient si long-tems profané. Les *Gentils* verront leurs Dieux abbatus, leurs superstitions proscrites & leurs Temples renversés. Quel sujet de confusion pour l'un & l'autre peuple!

VERSET XVIII. Partie II.

*Et la couronne, qui ceindra sa tête,  
Produira de nouveaux fleurons.*

1°. La *tête* de David, c'est-à-dire, celle de l'Eglise universelle est, de l'aveu de tous les Catholiques, l'*Eglise* de Rome reconnue de tout tems pour la Mère & la Maîtresse de toutes les Eglises. Ce *Chef* brille par les différens sièges qui l'entourent & forment  
une

une couronne qui produira de nouveaux fleurons.

2<sup>o</sup>. Ces fleurons sont les Saints dont l'Eglise, soit militante, soit triomphante, brillera dans le tems & dans l'éternité.

---

### *AVERTISSEMENT.*

**L**A réunion des sept Psaumes qui regardent Jésus-Christ dans leur unique sens littéral, présente un objet trop précieux à l'Eglise pour ne point sentir le vif intérêt qu'y prendront les Théologiens, les Ministres de la parole, & même les simples Fidèles. Quelle source de consolations pour nous, au milieu de nos pénibles travaux!

Pouvions-nous présumer que nous serions assez heureux pour trouver réunis dans ce petit nombre de Psaumes tous les traits du Messie pour en former une esquisse, en attendant que des mains plus habiles en donnent à l'Eglise le magnifique tableau?

Quelle riche moisson! Que de preuves réunies contre Socin & les Sectateurs! Néanmoins leur aveuglement ne

leur permettra point de voir ici la divinité de Jésus-Christ, puisqu'ils ne l'apperçoivent point, ni dans les Prophètes, ni dans le nouveau Testament, quoiqu'ils conviennent que ces Livres sont inspirés.

Mais quelle consolation pour les simples Fidèles, lorsqu'ils trouveront dans ces Psaumes de nouveaux sujets de reconnoissance & d'attachement pour Jésus-Christ qu'ils voient en entier sous des voiles très-aisés à lever, lorsqu'on est averti que le Messie en est l'objet! C'est donc pour rendre les Prophéties encore plus sensibles que nous avons mis, selon l'ordre des événemens, les principaux traits contenus dans ces Psaumes composés en divers tems & par différens Auteurs.

*Esquisse du tableau que présentent les Psaumes au nombre de VII. dont le sens regarde uniquement Jésus-Christ.*

- I. Le Messie est Dieu, *Pf. XLIV. 7.*
- II. Sa génération est éternelle, *Pf. CIX. 3.*
- III. Il est Roi, *Pf. XLIV. 1.*

IV. Il a pris notre nature, puisque nous lui sommes unis par le sang, *Pf. XLIV. 7.*

V. Un flambeau est préparé pour éclairer le peuple d'Israël & lui faire connoître le Messie, *Pf. CXXXI. 17.*

VI. Il est de la race de David, *Pf. CXXXI. 11.*

VII. Ephrata, c'est-à-dire, Bethléem est le lieu de sa naissance, *Pf. CXXXI. 6.*

VIII. Il est déposé entre les bras de l'Eternel, *Pf. XXI. 11.*

IX. Le Messie est l'Epoux de l'Eglise Chrétienne, *Pf. XLIV.*

Quoiqu'on ne sache pas précisément l'époque de ces noces spirituelles ; nous osons néanmoins présumer qu'elles se firent lorsque le Père donna au Messie le nom de son Fils bien-aimé, lorsqu'au sortir du Jourdain où il avoit été baptisé dans l'eau, il reçut le baptême du Saint-Esprit qui le combla de tous ses dons, & l'unit à son Eglise. S. Jean-Baptiste l'ami de l'Epoux y fut présent & témoin : il entendit la voix de l'Epoux, & sa joie fut parfaite. Lisez les *Vers. 29 & 30. du III. Chap. de l'Evang. S. Jean*, où vous verrez

aussi que l'Epoux a une Epouse. C'est pour prophétiser cette union spirituelle & ses circonstances, que le *Pf. XLIV.* a été composé. C'est en effet depuis ce tems là que le Messie a donné à l'Eglise des enfans engendrés par la parole de vérité, c'est-à-dire, par l'Evangile. C'est de cette union que sont nés les Apôtres & leurs enfans spirituels, qui sont devenus les héritiers du trône du Messie, *Pf. CXXXI. 12.* & Princes sur toute la terre, *Pf. XLIV. Vers. 17.*

X. En annonçant le décret de l'Eternel, il établit son règne spirituel sur la montagne de Sion, *Pf. II. 6.*

XI. Il reçoit en même tems les nations en héritage jusqu'aux extrémités de la terre, sur lesquelles il exercera un pouvoir absolu, *Pf. II. 7, 8 & 9.*

XII. Il établit son règne par la vérité, la douceur & la justice, *Pf. XLIV. 5.*

XIII. Sa parole désignée par l'épée & par les flèches percera les cœurs de ses ennemis, *Pf. XLIV. 4 & 6.*

XIV. La majesté de son visage, & des charmes de ses discours le distinguent des autres hommes, *Pf. XLIV. 3.*

XV. Les peuples accourent en foule

vers lui dans les divers endroits de sa résidence, *Pf. CXXXI. 7.*

XVI. Il est déclaré Pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech, *Pf. CIX. 4.*

XVII. Il nourrit les pauvres du pain matériel & spirituel qu'il leur donne, *Pf. CXXXI. 15.* Les grands de la terre seront nourris de celui-ci, & l'adoreront, *Pf. XXI. 30.*

XVIII. Il confère l'Ordre de la Prêtrise à ses Apôtres, & la justice spirituelle, *Pf. CXXXI. 9.*

XIX. La doctrine du Messie connue de tout le monde irrite contre lui les Princes des Prêtres, qui tiennent conseil pour le perdre; parce que les Princes regardent la doctrine de Jésus-Christ & de ses Apôtres comme un joug insupportable, *Pf. II. 1, 2, 3 & 4.*

XX. Son Père sera toujours à sa droite, pour qu'il ne soit point ébranlé, *Pf. XV. 8.*

XXI. Le Messie est environné par ses ennemis désignés par le nom de chiens en grand nombre, qui se déchaînent contre lui comme des taureaux & des lions, *Pf. XXI. 13 & 14.*

XXII. Il est l'opprobre & l'objet



462 *Tableau prophétique*  
des railleries amères de son peuple;  
*Pf. XXI. 7, 8 & 9.*

XXIII. Il est crucifié, *Pf. XXI. 18.*

XXIV. Il est environné d'un torrent  
de douleurs qui le feront triompher,  
*Pf. CIX. 7.*

XXV. On partage ses habits, & l'on  
tire sa robe au sort, *Pf. XXI. 19.*

XXVI. Le Messie prie son Père de  
ne le point abandonner. Il ne l'aban-  
donnera pas dans les horreurs du tom-  
beau, *Pf. XV. 9 & 10.*

XXVII. Il est instruit par son Père  
de la voie qui le ramènera à la vie. Cette  
voie est sa résurrection d'entre les  
morts, parmi lesquels son corps n'aura  
point éprouvé la corruption, *Pf. XV. 10.*

XXVIII. Le Messie, après avoir  
triomphé de la mort, apparoît à ses  
frères, & rend grâces à son Père dans  
une nombreuse assemblée, *Pf. XXI. 23.*

XXIX. Il explique à ses Disciples  
les passages des Prophètes & des Psau-  
mes qui le regardent, *Pf. CXXXI. 14.*

XXX. Il donne à ses Apôtres le pou-  
voir de délivrer les âmes & de les sau-  
ver, *Pf. CXXXI. 16.*

XXXI. Ensuite il va jouir, à la droite  
de son Père, des délices éternelles,  
*Pf. XV. 10.*

XXXII. Il relevera la gloire de son Eglise, dont la couronne poussera de brillans rejettons, après que ses ennemis auront été couverts de confusion, *Psf. CXXXI. 17 & 18.*

XXXIII. Il triomphe de l'univers. Tout lui est soumis, *Psf. VIII. 7, 8 & 9.*

XXXIV. Il répare les pertes de l'Eglise d'Israël, causées par la défection de la Synagogue, *Psf. CIX. 6.*

XXXV. Au jour de sa colère il exterminera les Rois, & il brisera les Chefs des peuples dont les pays sont d'une vaste étendue, *Psf. CIX. 5 & 6.*

XXXVI. Enfin les peuples qui composeront l'Eglise, rendront au Messie des actions de grâces éternelles, *Psf. CXXXI. 18.*

Que de nouvelles richesses ne trouveroit-on pas dans les autres oracles des Prophètes, dont le sens ne se rapporte qu'au Messie ! Quelle ressource encore plus féconde dans le second sens littéral que nous reconnoissons dans le corps des Prophéties, comme on le verra plus en détail, lorsque nous donnerons les Versions des Prophètes, accompagnées des Notes historiques nécessaires pour leur parfaite intelligence !

---

**CONCLUSION RAISONNÉE***de cette première Partie.*

**L**A première Partie de cet Ouvrage, beaucoup plus considérable elle seule que ne le seront toutes les autres ensemble, nous a demandé des détails très-amplés & des discussions fort étendues. Le plan que nous avons dû nous proposer de remplir, l'exigeoit. Car, sans parler des Dissertations renfermées dans les Volumes IV, V & VI. où nous traitons, d'après l'Écriture, les Conciles, les Pères & les Interprètes, de la conduite de Dieu à l'égard de son Église depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, il falloit examiner à fond ce qui regarde l'harmonie, le sens littéral, soit unique, soit double, la règle de comparaison, les termes énigmatiques & généraux, qui sont incontestablement, après la règle de la foi, les principes fondamentaux de toute bonne interprétation de l'Écriture. Ces principes ont été reconnus, c'est un fait.

certain; mais, outre qu'on les a trop négligés dans la pratique, on n'avoit point assez insisté sur l'usage qu'on en doit faire, ni sur l'influence qu'ils doivent avoir dans l'interprétation des Livres prophétiques.

Or, pour en faire sentir l'utilité, la solidité, & la nécessité qu'il y a de s'y conformer dans toutes les occasions, il falloit en venir à des interprétations soutenues pendant des pièces entières, prouvées par des détails circonstanciés, & dans lesquelles on ne laissât point à désirer au Lecteur l'intelligence des difficultés qui arrêtent si souvent dans la méthode ordinaire. Cette preuve expérimentale ne pouvoit être trop réitérée vis-à-vis des esprits imbus d'opinions contraires. Il falloit, s'il étoit possible, vaincre leur obstination par le contraste étonnant qu'il y a entre des explications formées sur ce modèle, & celles où l'on s'abandonne au désordre imaginaire du prétendu enthousiasme prophétique. C'est ce que nous avons fait en sorte d'exécuter, en discutant les Psaumes les plus difficiles, & plusieurs endroits des

466. *Conclusion raisonnée.*

Prophètes. Il résulte bien clairement de cette discussion, que des pièces regardées jusqu'à présent comme destituées d'harmonie n'étoient telles qu'aux yeux de la prévention. Car, pour en constater la liaison, il n'a point fallu changer la signification des termes, ou leur en donner qui fussent inconnus aux Grammairiens & aux Interprètes. Cette partie de notre travail, qui est la Traduction, est sans contredit celle où l'on s'est plus assujetti à une sévère critique. La clarté qu'on y a répandue, n'a point pris sur l'exactitude grammaticale dont on s'est fait une loi. Il a suffi de mettre chaque expression à sa place relativement au but de l'Auteur, manifesté par le Contexte; & tout paroît couler de source. Preuve certaine de la solidité des principes qui sont le fond de tout cet Ouvrage; car c'est uniquement par leur moyen que nous avons pu rendre nos Versions tout à la fois claires & exactes. Au contraire nous avons observé bien des fois, qu'en négligeant d'y être attentif, on devient nécessairement obscur, quelquefois même inintelligible; parce qu'on se contente d'un développement

trop superficiel du génie de la Langue originale.

Pour en venir à ce point de clarté, d'exactitude & de liaison, nous avons été encore moins obligés de supposer une quantité de fautes dans le Texte, & de le réformer au gré de nos conjectures, afin d'y trouver un sens. Dieu nous préserve d'avoir jamais une pensée si dangereuse, & qui donne aussi manifestement prise aux incrédules & aux libertins. L'expérience nous a si bien convaincus, qu'en laissant le Texte tel qu'il est, il est parfaitement lié & suivi, & qu'il forme un sens digne de l'Esprit de Dieu qui l'a inspiré. Pourquoi attenter à son authenticité, ou du moins donner lieu de la soupçonner, par des corrections indiscrètes?

Il n'a donc été question, pour trouver cette harmonie du discours, que de combiner ensemble les principes posés par les Interprètes eux-mêmes, les rapprocher les uns des autres, & en former un tout qui fût continuellement notre guide, notre modèle & notre loi fondamentale. De cette réunion de différentes parties reconnues chacune séparément, il résulte une sorte

d'argument géométrique qui , par la précision qu'il répand , doit porter la lumière par-tout où on l'applique. C'est à quoi nous nous sommes fixés. Dès lors nous nous sommes aperçus que le cahos ou l'amas confus de faits & de pensées sous lequel on aimoit à se représenter les Livres prophétiques, devient ordre , arrangement , enchaînement merveilleux. Dès lors ce prétendu principe établi par tant d'Interprètes comme une espèce de Canon, presque aussi infallible à leurs yeux que celui d'un Concile, savoir qu'il ne faut point chercher dans les Psaumes & dans les Prophètes la liaison des faits qu'ils énoncent , rentre de lui-même dans la classe dont il n'auroit jamais dû sortir, c'est-à-dire , dans celle des inventions hazardées sans preuve , & adoptées dans la suite par coutume & sans réflexion.

En effet, si l'on combine ensemble les principes des Interprètes sur cette matière , quelle confusion d'idées n'aperçoit-on pas chez eux , dès qu'ils veulent associer ce prétendu enthousiasme aux excellentes règles qu'ils donnent sur le sens littéral, soit simple,

soit double? Il semble alors qu'ils ne s'entendent plus. Pour le faire en quelque sorte toucher au doigt, nous allons rassembler sous un même point de vue ce qu'en dit un des plus célèbres d'entre eux dans ses Prolégomènes sur l'Écriture : c'est Bonfrénius. Sur l'exposé de sa doctrine, on pourra juger à peu près de celle des autres.

1°. Selon cet Interprète, qui est en cela parfaitement d'accord avec les autres, \* un sens littéral n'est pas simplement le sens naturel des termes, sans aucun égard aux tropes ou expressions figurées dont il peut être couvert. S'il en étoit ainsi, comme il le remarque fort judicieusement, il y auroit beaucoup d'endroits dans l'Écriture qui n'auroient point de sens littéral : prétention fautive qu'il combat avec raison. L'idée sous laquelle il faut concevoir ce sens

---

\* Non enim tantummodò is est literalis (sensus) quem verba propriè sine tropo significant; aliàs enim multa Scripturæ loca sensu literalis carerent. . . . exempla sunt passim obvia. *Il en raporte plusieurs, & ensuite il ajoûte :* Est ergò sensus horum locorum literalis, quem verba metaphoricè sumpta significant. . . . Porrò sub metaphorâ quemvis tropum intelligo : sunt enim in Scripturâ



470 *Conclusion raisonnée*

de l'Écriture, doit donc renfermer tout à la fois & les expressions simples & naturelles, & celles qui présentent quelque métaphore ou figure. Car, sous le nom de métaphore, il déclare qu'il entend toutes les espèces de tropes par lesquels on a coutume de dénaturer la signification simple des termes.

2°. Pour découvrir lorsqu'un sens de l'Écriture est vraiment littéral, plusieurs moyens peuvent y concourir : la règle de comparaison, les Traditions de l'Église, les Conciles, l'interprétation des Pères, la Théologie scholastique, la connoissance des Langues, celle des Arts & des Sciences. Mais \* celui qui est de la plus grande utilité ; celui qui, après la règle de la foi, fait juger plus certainement si le sens auquel on s'arrête est véritablement littéral,

---

cujusvis generis tropi in quibus alienatur vocis significatio. Itaque qui Scripturam aliquandò sensu literali carere asserunt, parùm accommodatè loquuntur. *Præl. in sac. Script. Cap. 20. Sect. II.*

\* 8°. Denique & ultimò, supra modum juvat, præsertim ubi adjumenta defunt cætera, sententiam cujus sensus quæritur, at-

sur-tout lorsque l'on manque des autres secours, c'est la liaison de toutes les parties d'un même Texte, c'est la comparaison de ce qui précède avec ce qui suit, en un mot, c'est l'harmonie; & , plus cette liaison, cette comparaison seront rendues sensibles, plus il sera constant que l'on a trouvé le sens littéral, le sens propre & naturel de l'Écriture.

Bonfrénius appuye encore plusieurs fois dans d'autres endroits sur ce même principe. » *Tout sens littéral*, dit-il \*, » doit se rapporter exactement au Con- » texte, à ce qui précède, & à ce qui » suit. Ainsi lorsqu'il est visible que » ce rapport ne peut pas subsister, ou » ce n'est pas le sens de l'Écriture, ou

---

tentè cum antecedentibus & consequentibus conferre. Hic enim verus & genuinus sensus literalis esse debet cum quo rectè antecedentia & consequentia conveniunt; ut ferè nulla alia certior regula, post fidei regulas, dari possit: quòque hæc antecedentia & consequentia meliùs sensui alicui adaptabuntur, hoc certius erit eum sensum esse verè literalem & maximè proprium. *Id. ibid. Sect. III.*

\* Debet omnis sensus literalis Contextui, antecedentibus & consequentibus aptè congruere; sicubi minimè congruere conspicitur,

» certainement ce n'est pas un sens  
 » littéral. « Dans une des Sections pré-  
 cédentes il avoit dit que c'est le pro-  
 pre du sens littéral d'être lié avec ce  
 qui précède & ce qui suit, & il avoit  
 fait de cette liaison le caractère distinc-  
 tif qui différencie cette espèce de sens  
 de celui qu'il appelle mystique (a).  
 Voyons maintenant s'il est possible de  
 concilier cette doctrine avec ce qu'il  
 enseigne dans le même Chapitre au  
 sujet des Psaumes & des Prophètes.

» Remarquez cependant, dit-il (b),  
 » que de tems en tems cette règle n'a  
 » pas lieu dans les Psaumes & dans  
 » les Prophètes, de même que dans  
 » les sentences qui se soutiennent tel-  
 » lement par elles-mêmes, qu'elles  
 » n'ont point de connexion avec ce qui  
 » précède & ce qui suit. On en voit

---

vel Scripturæ sensus non est, vel certè non  
 est literalis. *Id. ibid. Sect. V.*

(a) Nihil est necesse in hoc sensu (mysti-  
 co) quod in literali necessarium esse dixi-  
 mus, ut antecedentia & consequentia cum  
 sensu alicujus sententiæ cohæreant. Hoc enim  
 literali sensui est proprium. *Id. ibid. Sect. III.*

(b) Nota tamen hanc regulam in Psalmis  
 & Prophetis subinde, itemque sententiis quæ  
 ita per se stant, ut cum antecedentibus &

» beaucoup de telles dans les Proverbes  
» & dans l'Ecclésiastique. Or dans les  
» Psaumes & dans les Prophètes cette  
» règle n'a quelquefois pas lieu; parce  
» que de tems en tems les Prophètes,  
» selon leur coûtume, volent subite-  
» ment d'une chose à l'autre, autre-  
» ment dit, de la figure à la chose  
» figurée, & cela si obscurément & si  
» furtivement, que tout le Contexte  
» ne paroît être relatif qu'à un même  
» objet, quoiqu'il y soit question de  
» différentes choses. Cela arrive sur-  
» tout, lorsque sous le même nom on  
» comprend la figure & la chose figu-  
» rée; comme lorsque l'on saute taci-  
» tement de l'Israël charnel & du peu-  
» ple Juif à l'Israël spirituel & au peu-

---

consequentibus connexionem non habeant, cujusmodi sunt multæ in Proverbiis & Ecclesiastico, locum non habere. In Psalmis verò & Prophetis aliquando huic regulæ locum non esse; quia subindè more Prophetico ab unâ re ad rem aliam subito avolant, aliàs à figurâ ad rem figuratam, ità obscurè & furtivè, ut, cum de diversis rebus antè & post sit sermo, videatur tamen totus Contextus de eâdem re esse, maximè ubi eodem nomine figura & res figurata afficitur, ut cum ab Israël carnali & populo Judaico

474 *Conclusion raisonnée*  
» ple Chrétien, & cela sous le même  
» nom d'Israël. «

Quel étrange renversement de toutes les règles que Bonfrénius avoit posées avec tant d'assurance ! Car 1°. si la nature, le propre du sens littéral est qu'il soit lié avec ce qui suit, *hoc literali sensui est proprium* ; si tout sens littéral doit être fondé sur le rapport exact du Contexte, *debet omnis sensus literalis contextui aptè congruere* ; si, après la règle de la foi, il n'en est guères de plus sûre, *ferè nulla alia certior regula, post fidei regulas* ; si cette règle est d'une utilité supérieure à celle des autres, *suprà modum juvat* ; s'il est certain qu'en la négligeant, le sens auquel on s'arrête, ou n'est point le sens de l'Écriture, ou n'est point un sens littéral, *vel Scriptura sensus non est, vel certè non est literalis*, les endroits des Psaumes & des Prophètes où l'on ne veut point que cette règle soit applicable, n'auront donc point de sens littéral. Premier incon-

---

racité ad Israël spiritualem & populum Christianum salitur, idque sub eodem Israël nomine. *Id. ibid. Sect. III.*

*de cette première Partie.* 475  
vient auquel il n'est pas possible de parer. Car, dès que l'on admet une interruption dans le Texte pour faire passer d'un objet à un autre, le premier sens perdant sa liaison perd aussi sa qualité de littéral, qu'il ne peut conserver qu'à cette condition; le second sens auquel on sautera par intervalles, aura encore moins le privilège d'être reconnu pour tel, puisqu'il ne consistera que dans quelques morceaux détachés du corps de la Prophétie. Il n'y aura donc de sens littéral ni dans l'un, ni dans l'autre. En ce cas que devient le Texte?

2°. Quelle comparaison y a-t-il à faire entre les Psaumes ou les Ouvrages prophétiques, & les sentences détachées de l'Ecclésiastique ou des Proverbes? Les premiers contiennent très-certainement des points d'Histoire, puisqu'il s'y agit, soit des affaires du peuple d'Israël, soit de celles du peuple Chrétien: par conséquent les faits qu'ils renferment, ont un ordre, un arrangement, une liaison qui forment une dépendance d'une phrase à l'autre. En est-il de même dans les sentences des Livres moraux? Non, sans doute.

476 *Conclusion raisonnée*

Elles sont ordinairement complètes au bout d'un ou de deux Versets, & l'intelligence de chacune d'elles ne dépend point de celles qui la précèdent ou qui la suivent. Il n'y a donc point ici de comparaison à faire.

3°. Est-il possible que l'on ne sente pas quelque peine dans ces sauts étranges que l'on fait faire aux Prophètes ? Sauts subits, & auxquels on ne devoit pas s'attendre, *subitò avolant*. Sauts furtifs & comme à la dérobée, *furtivè . . . tacitè salitur*. Il semble que ce soit une espèce de vol qu'ils font de quelques expressions du premier sens, pour donner simplement une foible idée d'un second dont ils ne disent rien dans le reste du Contexte ; & l'on veut que ce soit leur coûtume d'en agir de la sorte, *more prophético*. Mais dans quels principes de raisonnement prend-on de pareilles maximes ?

4°. Encore si ceux qui se repaissent de ces idées, avoient des règles pour distinguer les endroits des Psalmes & des Prophètes dans lesquels il faut, à leur avis, faire usage de ces sauts subits & furtifs, sans chercher la

liaison du Contexte : mais aucunement. Ils se contentent de dire en général que cela arrive de tems en tems, quelquefois, *subindè*, *aliquandò*, sans se mettre en peine d'assigner avec précision (comme ils devroient le faire) les circonstances qui exigent, selon eux, ces exceptions de la règle qu'ils ont établie. Ce n'est donc qu'une décision vague, destituée de fondement, & incapable de guider dans l'interprétation de l'Écriture. Le besoin qu'on croyoit en avoir pour rendre raison de plusieurs passages dont on n'appercevoit pas la suite, a bien pu lui donner cours pour un tems. Mais, quelque invétérée qu'elle soit, elle n'en a acquis ni plus de solidité, ni plus d'autorité ; elle est toujours sujette à révision & susceptible de réforme.

Aussi voit-on que Bonfrénius, qui sentoit sans doute, autant que personne, le foible de ce subterfuge, ne laisse pas de donner des bornes à son extension, autant qu'il le pouvoit faire honnêtement, après l'avoir admis : tant il se méfioit lui-même de sa prétendue règle. En effet, immédiatement après en avoir dit tout ce qu'on a coutume



478 *Conclusion raisonnée*  
d'en dire, il revient à celle qu'il avoit posée auparavant, sur laquelle il appuie de nouveau, & il en fait toujours la marque distinctive à laquelle on peut reconnoître un sens pour être littéral. \* Il est vrai que ces expressions, *passim & ut plurimum*, laissent encore lieu d'admettre un défaut d'harmonie dans quelques endroits. Mais, comme nous l'avons déjà dit, cette timide décision est bientôt corrigée & réduite à sa juste valeur par ce qu'il dit plus loin, que *tout sens littéral doit être lié avec le Contexte: debet omnis sensus literalis Contextui aptè congruere*. Car, comme il est certain qu'il y a par-tout dans les Prophètes & dans les Psaumes au moins un sens vraiment

---

\* Illud tamen universè constituendum est, hanc antecedentium & consequentium collationem *passim & ut plurimum* esse maximi momenti ad verum & genuinum literæ sensum exprimendum. Fietque ex hâc observatione ut quarundam sententiarum sensus, qui, dum hæ sententiæ solitariae sumuntur, primâ fronte videntur literales, & tanquam literales *passim* ab omnibus usurpantur, collatis antecedentibus & consequentibus, deprehendantur non esse literales, imo planè alieni à Scripturæ scopo & mente. *Id. ibid. Sect. III.*

littéral, il y a donc aussi par-tout de la suite & de la liaison.

Tirons donc la conséquence. Non seulement on ne fera jamais aucun progrès dans la science des divines Ecritures, & sur-tout des Livres prophétiques dont les Psaumes font partie, si l'on ne suppose pas qu'il doit y avoir de l'harmonie dans le sens historique qu'ils présentent, & si l'on n'en suit pas toutes les parties, avant de passer à un autre que l'on a coutume d'appeler plus sublime; mais encore on se mettra dans l'impossibilité de satisfaire aux objections des incrédules contre la vérité & l'authenticité des Livres saints. Tant qu'on reconnoitra dans quelques endroits du Texte sacré un assemblage de lambeaux disparates & étrangers l'un à l'autre, ils le saisiront aussitôt, & se récrieront que l'on en impose à la crédulité publique par une méthode qui révolte toutes les idées reçues; & tous les spécieux prétextes dont on chercheroit à la couvrir, ne feroient que les confirmer dans leurs préventions. Il faut donc de l'harmonie pour les convaincre. Il y en a dans le premier sens,

480 *Conclusion raisonnée*

& on la néglige sans raison : nous l'avons prouvé. Voyons si l'on en peut dire autant du second sens ; & si les prétextes que l'on allégué pour n'y en point admettre , sont recevables.

Lorsque l'on parle de double sens dans les divines Ecritures , plusieurs sortes de personnes se mettent ordinairement sur les rangs pour en disputer , chacun suivant ses préjugés ou ses connoissances. Les uns se déclarent hautement & d'une manière indéfinie contre cette multiplicité de sens , ils croient voir des dangers dans cette méthode ; & la seule appréhension de donner atteinte à quelqu'une des preuves de la Religion , les met dans le cas de se fixer à un sens unique , soit pour l'une , soit pour l'autre alliance. Les autres convaincus avec toute l'antiquité de cette maxime de S. Paul , que tout ce qui arrivoit à l'ancien peuple étoit une figure de ce qui arrive au nouveau , ne font aucune difficulté , & regardent même comme essentiel de supposer en général un premier sens des Prophéties , qui prépare à l'accomplissement du second. Ceux-là sont assurément beaucoup plus instruits & plus conséquens.

Un

Un raisonnement bien simple fondé sur des principes reconnus le fera sentir.

Il est incontestable que les Psaumes & les écrits prophétiques portent une empreinte visible de Jésus-Christ & de son Eglise. Les caractères qui se réunissent sur ce Dieu Sauveur & sur son Epouse l'objet de ses complaisances, y sont si sensibles, que les Juifs eux-mêmes en ont été frappés. Dès avant la naissance du Christianisme, ils n'hésitoient point de rapporter au Messie plusieurs de ces passages dont tout le Contexte avoit, selon eux, pour base un premier sens littéral historique, relatif aux intérêts de leur nation. Il est donc évident que ce second sens reconnu par les Juifs & par les Chrétiens, bien loin d'anéantir le premier objet, le suppose. Tout ouvrage terminé annonce qu'il a eu un commencement, une ébauche. L'arrivée de Jésus-Christ devoit être le terme de tout le plan de la Religion; mais ce n'étoit point alors qu'elle commençoit d'être. Elle avoit eu son origine & ses progrès dans des tems plus reculés. Dès-lors on conçoit que, sans préjudice du sens final qui étoit réservé

482 *Conclusion raisonnée*

à cette heureuse époque de l'arrivée du Messie sur la terre, les Prophéties devoient avoir, en l'attendant, & pour le figurer, une application plus ou moins forte, un accomplissement plus ou moins étendu, à mesure que les tems de grace approchoient, mais toujours proportionné à la constitution d'une Eglise qui vivoit dans l'attente des promesses.

L'existence du double sens dans les Ecrits prophétiques est donc appuyée 1°. sur l'idée que l'Ecriture combinée avec elle-même nous donne des deux états de l'Eglise, avant & après l'Incarnation: 2°. sur la preuve des faits du nouveau Testament qui vérifient pleinement & finalement des Prophéties dont la Loi ancienne n'avoit reçu qu'un accomplissement inférieur à celui qu'elles annoncent, & par conséquent imparfait: 3°. sur l'économie de la Religion. Car, quoiqu'elle ait toujours été la même en substance dans tous les tems, toujours établie sur les mêmes fondemens, elle a dû prendre, quant à la forme, & elle a pris en effet des accroissemens, jusqu'à ce que la dernière main y eût été mise par son Auteur, de qui seul elle pouvoit

recevoir sa perfection : d'où l'on infère avec raison, qu'il devoit y avoir un accomplissement des Prophéties relatif à cet état plus parfait, indépendamment d'un premier qui en étoit comme l'ébauche & le prélude. 4°. Ce double sens est fondé sur l'aveu même des ennemis les plus déclarés de Jésus-Christ, c'est-à-dire, des Juifs ; puisqu'ils n'ont pu méconnoître dans les caractères du Messie plusieurs de ceux qui appartiennent incontestablement à ce Dieu sauveur.

A quel propos veut-on donc insinuer qu'il est dangereux d'admettre un double sens, puisqu'il est appuyé sur des fondemens si solides ? Mais, dira-t-on, les Juifs se contentent du premier qui les flatte, & vous abandonnent le second qui les confond. Il est vrai que, depuis leur réprobation, on les a vus s'occuper à détourner de la personne de Jésus-Christ le sens des Textes dont les Chrétiens lui faisoient l'application. Mais 1°. les aveux de leurs pères dont il existe des preuves si formelles dans leurs Paraphrases, les leurs même, depuis l'établissement du Christianisme, que la force de la

484 *Conclusion raisonnée*

vérité a arrachés de tems en tems à leurs plus célèbres Rabbins , en subsistent-ils moins pour leur confusion ? 2°. Ignore-t-on que , s'ils agissent de la sorte dans plusieurs des Prophéties dont le sens est double, leurs plus grands efforts se réunissent sur celles dont le sens est unique ? Il faudra donc en conclure aussi que ce sens unique est anéanti : supposition bien plus dangereuse que la première. Et cependant , s'il étoit vrai que le désaveu d'un Juif fût une raison suffisante pour supprimer des Livres saints un sens qu'il ne voudroit pas reconnoître , cette difficulté resteroit toute entière à résoudre à ceux qui n'ont point d'autre motif pour donner l'exclusion au double sens.

Car , on aura beau dire que ce sens étant unique & revêtu de caractères qui ne peuvent tomber que sur le Messie , les Juifs sont convaincus d'endurcissement & d'obstination par le refus même qu'ils font d'y souscrire. Il est pourtant certain qu'aucune de ces considérations ne les touche ; & qu'après leur avoir prouvé cent & cent fois la même chose, on ne gagne rien.

de plus sur leur esprit. Faudra-t-il en conclure que cette espèce de preuve a dès-lors perdu sa consistance : on ne s'avisera pas même de le penser. On n'en appuyera pas moins dans toutes les occasions sur les vérités qui émanent de ce sens unique, & que la seule opiniâtreté peut combattre, quoique l'on sache bien qu'elles ne seront pas mieux accueillies du Juif incrédule la centième, la millième fois que la première. Pourquoi donc raisonner d'une manière toute différente, lorsqu'il est question du double sens ? Les Juifs, dit-on, ne veulent point du second sens ; mais ils ne veulent pas davantage du sens unique : tenons nous donc fortement à l'un & à l'autre, puisque le plan de la Religion, combiné sur les deux Testamens, l'exige. Faisons voir que ce double sens correspond exactement à toutes les vues de Dieu sur son Eglise, tant de l'ancien que du nouvel Israël. Montrons par son moyen l'accord parfait de l'une & de l'autre alliance ; & , par le parallèle des deux états, par les rapports intimes & sensibles qui en résultent, par le secours mutuel que se prêtent les faits qui se



486 *Conclusion raisonnée.*

sont vérifiés à la face des deux peuples, faisons voir aux Juifs de nos jours que notre créance est la même que celle de leurs pères, & que la Loi nouvelle n'est que la continuation, l'accomplissement & la perfection de l'ancienne. Le tableau est frappant, il est décisif. Si l'on ne peut pas aspirer à l'avantage de les convaincre, ( parce que c'est une opération réservée à la seule grace de celui qu'ils méconnoissent ) du moins on aura celui de les montrer si déraisonnables & si insensés, qu'ils seront réduits à ne pouvoir répondre & à garder le silence. Nous en avons vu qui étoient d'assez bonne foi pour nous avouer que cette manière de procéder à leur égard les mettoit dans le cas de demeurer sans réplique.

Ainsi nous concluons, sans hésiter, que le double sens dans le corps des Prophéties, loin d'être dangereux, comme le suppose la prévention, est très-avantageux à la Religion. Il vient à l'appui de celles dont le sens est unique; & , par la nature des preuves qu'il fournit, il met l'incrédule & tous les ennemis des divines Ecritures dans l'impossibilité de soutenir avec pudeur

les accusations si chimériquement intentées contre elles.

Mais, pour que ce second sens puisse acquérir cette solidité, de quelle espèce doit-il être ? C'est ici que les Interprètes & les Théologiens se partagent. Nous avons fait voir dans notre premier Volume par le témoignage d'un grand nombre d'entre eux, qu'un même endroit de l'Écriture sainte peut avoir deux sens qui conviennent tous deux naturellement & nécessairement à un même passage, & que la plupart, dit M. Dupin\*, appellent tous deux littéraux. » On doit, ajoute-t-il un peu plus loin, » porter le même » jugement des Prophéties de l'ancien » Testament. Elles ont deux sens qui » conviennent tous deux proprement » & naturellement aux termes, ou du » moins on peut les appliquer à deux » choses différentes, à la figure & à » la chose figurée. . . . Tous les In- » terprètes conviennent de ces prin- » cipes : mais, comme ils ne sont » pas tout-à-fait d'accord sur les ter- » mes, il est bon de remarquer la

---

\* Juste défense de M. Dupin, pag. 5.

488 *Conclusion raisonnée*

» différence qui est entre eux, afin de  
» mettre la chose dans une entière évi-  
» dence. Elle consiste en ce que les  
» uns ne donnent le nom de sens lité-  
» ral qu'au sens historique, au sens de  
» la figure, au lieu que les autres le  
» donnent aussi au sens de la chose  
» figurée. «

Voilà donc les Interprètes aux pri-  
ses les uns avec les autres sur la seule  
dénomination de ce second sens. Nous  
avons adopté le sentiment de ceux qui  
lui donnent la qualité de *littéral*, &  
nous avons fait voir par toutes sortes  
d'autorités & de raisonnemens, com-  
bien il étoit supérieur à celui qui lui  
est opposé. Comme ces preuves ne sont  
point de nature à perdre leur force par  
de simples démentis, & que d'ailleurs  
des railleries ou des injures ne sont  
point des répliques qui méritent quel-  
qu'attention, nous les regardons tou-  
jours comme intactes, d'autant plus  
qu'en les combattant on n'a pas même  
effleuré le véritable état de la ques-  
tion. Il seroit donc superflu de nous  
étendre davantage sur cette matière,  
qui a été suffisamment traitée dans no-  
tre premier Volume. L'exécution du

plan que nous nous sommes proposé, prouvera bien plus efficacement la solidité des règles qui en sont la base, qu'une multitude de discussions, souvent ennuyeuses par les répétitions qu'elles occasionnent. Ainsi nous nous contenterons, en finissant, de tracer un tableau du danger qu'il paroît y avoir à ne donner au second sens des Prophéties qui en ont deux, que la qualité & les effets naturels de ce qu'on appelle *sens mystique*, auquel bien des Auteurs voudroient que l'on se fixât.

Mais auparavant nous croyons devoir relever quelques méprises essentielles. Nous avons assuré que c'est un principe reconnu par les Théologiens & par les Interprètes, qu'un sens littéral est un sens qui doit être fondé sur l'harmonie. On nous conteste le fait par le moyen d'une équivoque qu'il étoit bien facile d'éviter, après les observations & les preuves qui sont aux pages 286, 287, 288, &c. du premier Volume de cet Ouvrage. Un Auteur nommé Louis Roger, dans une Dissertation polémique sur la Prophétie d'Isaïe, *Ecce virgo concipiet*, prétend (& nous le reconnoissons avec

lui) que le sens naturel prochain & la force des termes & de la lettre conduisent à nous faire reconnoître Jésus-Christ dans ce passage. Or, comme apparemment (a) cet Interprète ne voit ni suite, ni liaison dans le discours, on en conclut aussitôt qu'il n'admet point la nécessité de l'harmonie pour former un sens littéral. Mais la méprise ne vient que de ce que l'on confond le sens littéral avec le sens de la lettre : ce sont cependant deux choses bien différentes. Quand il seroit vrai, ce que nous sommes bien éloignés d'admettre (b), qu'il n'y auroit point de suite dans ce morceau prophétique, s'ensuivroit-il que le passage seroit littéral, uniquement parce que les termes en devroient être pris à la lettre? Nullement. Combien de Textes

---

(a) Nous disons apparemment; parce que n'ayant point cet Auteur, nous n'avons pu le consulter. Nous sommes obligés de nous en rapporter à l'exposé du Critique.

(b) Nous espérons faire voir un jour que l'on se trompe à cet égard, & que toute la Prophétie est parfaitement suivie, quoique l'endroit cité appartienne uniquement à Jésus-Christ. Les raisons de cette décision nous seront fournies par le Contexte même.

dans les Ecrivains sacrés dont le sens de la lettre n'est point du tout le sens littéral? Un passage pourroit donc être pris à la lettre dans les Prophètes, sans que l'on fût obligé de lui assigner une liaison avec le reste de la pièce. Mais il n'en est point ainsi du sens littéral: il ne peut avoir cette qualité que sous la condition de l'harmonie. Le Critique lui-même en juge ainsi sur l'autorité de Ribera. » Il ne faut pas s'imaginer, dit-il, (Journ. de Verdun Août 17, 2. p. 117.) » qu'un sens qui aura été regardé par » quelques Pères comme *littéral*, le soit » réellement: ce n'est pas à ce caractère qu'il faut le reconnoître. Il en faut juger *par ce qui suit*, & *par ce qui précède dans le Texte*, par le style de l'écriture & autres choses semblables. « C'est cependant la proposition qu'on nous conteste avoir trouvé dans les Interprètes. Et sur quoi fondé? C'est parce que nous nous plaignons que ces mêmes Interprètes, après avoir établi en nombre d'endroits qu'un sens littéral est celui dont on juge par la suite du Contexte, abandonnent souvent & très-souvent leur principe, lorsqu'ils en viennent à l'exécution.

Ainsi, de la faute que commettent ces Auteurs, en ne se soutenant pas eux-mêmes, on nous fait une faute personnelle de le remarquer, & l'on prétend en tirer la matière d'une contradiction; comme s'il pouvoit y en avoir à dire, d'une part, qu'un tel principe est appuyé sur des autorités sans nombre; & de l'autre, que ceux même qui l'ont posé le plus affirmativement qu'il se puisse, n'en ont pas toujours tiré les conséquences pratiques qu'ils devoient en tirer. Se seroit-on jamais attendu que d'un fait aussi certain & aussi avéré que celui-là, il en pût éclore une proposition toute opposée? C'est-là cependant tout le fonds de la dispute, qui est assez éclaircie pour n'en plus parler. Disons-le donc une bonne fois, & n'y revenons plus. Oui, il est très-constant que les Interprètes ont prononcé d'une manière très-décisive qu'un sens n'est vraiment littéral, que lorsque toutes les parties d'une même Pièce sont liées ensemble, & dépendantes l'une de l'autre. Il n'est pas moins certain que ce principe très-vrai a été, tantôt affoibli par d'autres qui ne peuvent

point se concilier avec lui , comme nous l'avons fait voir au sujet de Bonfrénius , tantôt & trop souvent négligé dans la pratique , par oubli peut-être , mais plus encore par la grande difficulté qu'il y a de le mettre en exécution. Les contradictions que le Critique avoit cru trouver chez nous , ne proviennent donc que de ce qu'il confond les différens points de vuë sous lesquels nous considérons les Ouvrages des Pères ou des Interprètes sur l'Écriture. En distinguant soigneusement les tems & les lieux dans lesquels nous parlons , il nous verra parfaitement d'accord avec nous-mêmes.

Par exemple , de ce que S. Jérôme dans l'explication du passage de Joël que nous avons cité en traitant de l'harmonie , ne suit pas le principe qu'il avoit posé d'abord , le Critique en conclut que nous sommes en contradiction avec ce S. Docteur. Mais n'est-il pas notoire qu'il établit formellement la nécessité d'admettre une harmonie constante dans cette Prophétie , & qu'il veut que le commencement , le milieu & la fin ne fassent qu'un même tout ; afin que sous un même Texte , &



494 *Conclusion raisonnée*

dans la suite du discours, on n'apperçoit pas une explication dissonante & peu d'accord avec elle-même. *Hoc tantum quarimus quomodo & superfigra, & media, & que sequuntur usque ad finem voluminis, sibi valeant coherere; ne sub uno textu, consequentiâque sermonis, diversa & dissonans inter se explanatio scaterere videatur.*

Que le Critique se retourne comme il lui plaira, il ne pourra pas empêcher que S. Jérôme n'ait posé le principe avec la fermeté la plus capable de faire croire qu'il le regardoit comme incontestable, & qu'il faille procéder à la lumière de ce flambeau dans l'explication du Texte de Joël. Mais, dira-t-il, il ne l'a pas suivi lui-même. Après avoir expliqué une partie du Chapitre, de la captivité, il ne voit dans la suite que le tems de la Passion, celui de la Résurrection & le Jugement dernier. Qu'est-ce que cela fait contre nous? Nous sommes-nous chargés de garantir que S. Jérôme n'a jamais manqué aux principes qu'il établissoit? Il peut les avoir négligés pour plusieurs raisons; ou parce que l'objet qu'il se proposoit, ne lui paroît

soit pas exiger cette scrupuleuse exactitude; ou parce qu'il n'avoit pas le tems de se livrer entièrement à ces discussions épineuses qui demandent une application de longue haleine, dont il n'étoit pas toujours le maître. Mais quelle que soit la raison qui lui a fait négliger la règle dans l'exécution, il n'en est pas moins évident qu'elle existe dans ses écrits, & que dans plusieurs endroits il en recommande l'usage à ceux qui ne veulent point donner, en commentant l'Écriture, dans des explications arbitraires. Assurément il n'y avoit pas là de quoi chanter victoire, ni de quoi se récrier avec la confiance la plus décidée, que l'autorité de ce saint Docteur fait notre condamnation. Si les Commentateurs ont trop suivi le même exemple dans la pratique, ils n'en sont pas plus excusables. Ils avoient devant les yeux des règles d'une justesse admirable, qui devoient les diriger pour perfectionner ce qui n'étoit encore qu'ébauché sur le sens littéral. Ainsi, sans nous embarrasser s'ils ont été fidèles ou non au principe de l'harmonie qu'ils établissent de tems en tems, nous nous attachons au principe même,

& nous sommes attentifs à ne nous en point écarter.

Il est donc bien constaté que la nature du sens littéral est qu'il soit lié & suivi dans toutes ses parties. Voici une autre règle qui ne paroît pas moins évidente : c'est qu'on ne peut tirer d'argument solide & incontestable que d'un sens littéral. Nous avons fait voir dans le premier Volume, que S. Thomas l'assure en propres termes : *Ex solo literalis sensu trahi potest argumentum*. Le célèbre Gerson, après S. Augustin & S. Jérôme, en dit autant. Ces Textes sont rapportés à leur place. Nous ajouterons seulement ici que ce sens est le seul, au jugement de Salméron, qui prouve efficacement les dogmes de la foi. *Ad firmanda fidei dogmata . . . solum literalis (sensus) efficaciter servire dignoscitur (a)*. De là qu'en résulte-t-il ? Donc il faut reconnoître le sens de la nouvelle alliance pour un sens vraiment littéral, soit dans les Prophéties dont le sens est unique & ne regarde que le Christianisme, soit dans celles où il est évi-

---

\* Prolog. VII. pag. 71. col. 2.

dent qu'il y a un premier sens qui sert de base au second. Donc le sens de la nouvelle alliance doit être lié & suivi dans toutes ses parties. De-là la nécessité d'un double sens littéral.

Pour mettre cette proposition dans toute son évidence, & en même tems pour donner le tableau que nous avons promis plus haut, venons tout-d'un-coup au fait par une méthode courte & décisive. Supposons-nous vis-à-vis d'un Juif ou d'un Incrédule de bon sens, auxquels il s'agiroit de prouver la justesse de l'application que le nouveau Testament fait à Jésus-Christ ou à son Eglise de certains passages de l'ancien, on jugera facilement de l'effet que doit naturellement produire la combinaison des principes & des aveux de nos adversaires.

Nous choisissons pour cet effet quelques Textes des plus forts. Ps. LXVIII. Hébr. LXIX. 20 & 22. il est dit :

Le zèle de votre maison m'a dévoré ;  
Et les outrages de ceux qui vous insultoient,  
Sont tombés sur moi. . .  
. . . Ils m'ont donné du fiel pour ma nourriture ;

Et dans ma soif, ils m'ont abreuvé de  
vinaigre.

Et dans le Psaume CXVII. 21.

La pierre qui avoit été rejetée  
Par ceux qui bâtissoient,  
Est devenue la principale de l'angle.

On fait que ces passages sont appli-  
qués à Jésus-Christ dans le nouveau  
Testament, & qu'ils se rapportent à  
quelqu'un des événemens de la vie de  
ce divin Sauveur. Ceux du Psaume  
EXVIII. sont cités, Jean. II. Vers. 17.  
Rom. XV. 3. Matth. XXVII. 48. Celui  
du Psaume CXVII. le sont Matth.  
XXI. 42. Luc. XX. 17. Act. IV. 11.  
Rom. IX. 33. I. Pier. II. 7.

Or, sans sortir de la Thèse propo-  
sée, quel moyen employera-t-on pour  
convaincre ces Profélytes, que le sens  
donné par les Apôtres ou les Evangé-  
listes à ces passages de l'ancien Testa-  
ment, n'est pas un sens de pure adap-  
tation, mais qu'il est fondé sur le Texte  
même, & que la preuve qu'ils en ti-  
rent est solide? Après tout ce que nous  
avons dit sur la nécessité d'une har-  
monie constante, au moins dans un  
premier sens, il n'est plus possible de

décomposer ces deux Psaumes, de façon que l'on en applique une partie à Jésus-Christ, & le reste à d'autres objets. Cette méthode seroit plus capable de confirmer dans leur erreur ceux que l'on voudroit instruire, qu'elle ne seroit propre à les en retirer. Il n'y a donc ici à opter qu'entre trois partis. Il faut, ou ne reconnoître qu'un seul sens littéral dans ces deux Psaumes, & que ce sens littéral unique soit Jésus-Christ, en conséquence de l'application qui lui est faite de quelques-uns de leurs Versets dont on ne peut pas se départir; ou y admettre deux sens littéraux figurés prophétiquement l'un par l'autre, & par conséquent suivis l'un & l'autre; ou enfin on se déterminera d'abord à un premier sens littéral historique, & parfaitement lié dans toutes les parties, après l'exposition duquel on se contentera d'en extraire précisément les endroits dont les Apôtres & les Evangélistes se sont servis pour les donner à Jésus-Christ, sans que l'on prétende qu'il y ait autre chose dans le Contexte qui le regarde, que ces passages isolés; ce que

l'on appelle sens mystique, sens sublime, sens spirituel, &c.

Mais 1°. il est trop évident que ces deux Psaumes ont un premier sens littéral, qui n'est point Jésus-Christ, pour que l'on puisse le supprimer. Toutes les parties de ces deux Pièces l'annoncent. Les Interprètes l'ont bien senti; & nous pouvons dire, sur-tout à l'égard du Psaume LXVIII<sup>e</sup> que le P. Calmet a mis cette vérité dans un point d'évidence auquel on ne peut se refuser. Le premier parti n'est donc pas soutenable. On se rendroit souverainement ridicule au Juif même ou à l'Incrédule, si l'on s'obstinoit à le défendre, parce que l'on n'a point à citer de caractères exclusifs qui exigent que l'on se fixe uniquement à Jésus-Christ, ce qui est la règle essentielle par laquelle on juge sûrement si une Prophétie a deux sens, ou si elle n'en a qu'un.

2°. Admettra-t-on un double sens littéral? En ce cas on est tenu de faire voir la liaison de l'un & de l'autre, suivant la nature du sens littéral expliquée plus haut. C'est un moyen efficace de conviction. Mais ceux qui

*de cette première Partie.* 301  
tiennent pour les sens mystiques, ne trouvent point encore ici de quoi s'accommoder. Il faut donc qu'ils se retranchent à soutenir 3°. que ce second sens relatif à Jésus-Christ ne doit avoir lieu que dans quelques Versets seulement. *Quelque nom qu'on veuille lui donner, même celui de littéral, il ne faut pas, dit-on, lui chercher une suite & une liaison qu'il n'a pas & qu'il ne doit pas avoir.* Mais le Juif & l'Incrédule ne pourroient-ils pas répliquer que c'est une maxime certaine sans laquelle on ne fera jamais aucun progrès dans l'intelligence de l'Écriture, que les Prophètes ont dans leur Texte, de l'ordre, de la liaison, de l'harmonie; & que rien n'est plus opposé à cette décision qu'un assemblage de lambeaux arrachés d'un tout auquel ils devroient tenir, pour avoir quelque consistance?

En vain répliqueroit-on que c'est seulement dans le sens immédiat ou unique d'une Prophétie, soit qu'elle regarde le Christianisme, soit qu'elle regarde un autre objet, que l'on requiert de l'harmonie. Ce ne seroit encore que multiplier les embarras, en



502 *Conclusion raisonnée*

comparant les autres aveux. Car, supposé que dans ces Psaumes LXVIII. & CXVII. il y ait un sens littéral qui ne soit point Jésus-Christ, comme il faut en convenir; voilà donc un sens où il faudra de l'harmonie, puisqu'il faut au moins en admettre une fois. Mais pour le sens de Jésus-Christ, quelle figure lui fait-on faire, s'il est vrai qu'il ne faille pas lui chercher de liaison, quelque nom qu'on veuille lui donner, même celui de *littéral*? Car, *EX CONCESSIS*, c'est fournir aux Juifs & aux Incrédules une raison plausible d'insulter les Chrétiens & de les tourner en ridicule, que d'établir sa créance sur des passages tronqués, qui, considérés dans le Texte comme liés avec ce qui précède & avec ce qui suit, offrent des sens tout-à fait opposés à leurs prétentions. Sur ce dernier principe qu'en résultera-t-il? C'est que l'on fournit des armes contre soi-même. Le second sens, dans les deux Psaumes indiqués, quelque nom qu'on veuille lui donner, même celui de *mystique*, est assurément le sens des Chrétiens. Or, en partant du premier principe combiné avec le second, on

*de cette première Partie.* 503  
aura beau se retourner & se débattre,  
le Juif ou l'Incrédule vous échappent  
nécessairement des mains. Vous ne vou-  
lez point d'harmonie dans ce second  
sens, diront-ils, nous avons donc rai-  
son de nous moquer de vous. Vous  
seriez *bien plaisant* de vouloir nous  
faire adopter vos idées qui n'ont entre  
elles aucune connexion. Nous nions  
toutes vos suppositions, toutes vos ap-  
plications de votre second sens démem-  
bré, & nous n'y voyons que de pures  
imaginations auxquelles nous donne-  
rions un autre tour, s'il nous en pre-  
noit envie. Ce sont *des bouts de  
phrase, des passages tronqués*, comme  
vous les appelez vous-même, aux-  
quels il vous plaît de donner un sens  
démenti par la suite du discours, qui  
ne doit point être lié dans toutes ses  
parties, selon vous. Ainsi vous tra-  
vaillez en pure perte à notre conver-  
sion. Vous nous accordez un premier  
sens bien suivi, nous nous en tenons-  
là; & tout ce que vous nommez votre  
*sens mystique, votre sens secondaire*,  
nous embarrasse fort peu.

Voilà très-certainement un labyrin-  
the dont on ne se tirera jamais, quel-

qu'effort d'imagination que l'on fasse. Si l'on pouvoit recourir à la voie de l'autorité, on ne manqueroit pas sans doute de la mettre en usage. Mais à l'égard de ces sortes de gens qui demanderoient à être conduits par principes clairs & évidens, toutes les autorités du monde ne feroient que blanchir & exciter leur dérision. On auroit beau leur répéter cent & cent fois qu'un grand nombre de Pères, d'Interprètes ou de Théologiens, a pensé de la sorte; ils n'en seroient pas plus émus. Ce sont leurs affaires, répondroient-ils; mais vous n'en êtes pas plus avancés, il nous reste toujours le droit de leur demander compte de leurs décisions. Et cependant l'on n'a rien à opposer à ces Incrédules que des compilations qui ne suffissent pas.

S'il s'agissoit d'un point de Dogme ou de Morale reconnu parmi nous, & décidé par l'Eglise, on pourroit remonter plus haut avec eux, &, de principe en principe, les amener doucement au point de reconnoître ceux-ci conjointement avec tant d'autres qui sont l'objet de notre foi. Mais, comme l'Eglise n'a rien décidé sur cette  
matière,

*de cette première Partie.* 505  
matière \*, & que d'ailleurs elle n'im-  
pose aux Interprètes la loi de suivre le  
sentiment des Pères que dans celles de  
la foi & des mœurs, *in rebus fidei &*  
*morum*, on n'a point cette ressource à  
mettre en œuvre. Toutes les autorités  
sont pesées dans la même balance. En  
un mot l'on est réduit à convaincre  
d'abord par le raisonnement ; le reste  
ne vient qu'à l'appui. Il est donc évi-  
dent que, s'il y a des dangers dans la  
méthode du double sens, il ne peut  
y en avoir que dans le système de  
ceux qui se persuadent que le second  
ne doit point être susceptible d'har-  
monie ; puisqu'ils se mettent par là  
dans l'impossibilité de prouver aux  
ennemis de la Religion que les Apôtres  
& les Evangélistes ont fait un légitime  
usage des Textes de l'ancien Testament  
dont ils se servent en sa faveur.

Le double sens littéral n'est point su-  
jet à ces inconvéniens, auxquels il  
n'est pas possible de parer. Par le rap-  
port exact qu'il fait appercevoir entre

---

\* On ne dira pas sans doute que, dans les  
Prophéties à double sens, il est de foi que  
celui de la nouvelle alliance n'a ni suite, ni  
liaison.

506 *Conclusion raisonnée, &c.*  
les deux objets qu'il annonce, il porte  
la lumière dans les esprits. On n'a pas  
plus de peine à recevoir le premier que  
le second, ni le second que le premier,  
dès qu'on voit qu'ils sont parfaitement  
d'accord entre eux, & qu'ils se soutien-  
nent mutuellement.

Il est donc aisé de conclure de tout  
cet exposé, que la nécessité d'une har-  
monie constante dans les Prophéties  
conduit d'elle-même & par une suite  
de principes à faire reconnoître l'uti-  
lité, les avantages & la nécessité même  
d'un double sens littéral dans le corps  
de ces oracles sacrés. C'est l'objet que  
nous nous sommes proposé dans cette  
Conclusion.

*Fin du dixième Volume.*

# T A B L E

## D E S M A T I E R E S

Contenues dans ce Volume.

<b>A</b> Vertissement sur le Psaume LXXXVIII.	
Misericordias Domini, &c.	pag. 1.
Observation sur le LV. Chap. d'Isaïe,	10
Versions Latine & Françoisse des onze premiers	
Versets du Chapitre XXX. de Jérémie,	26
Observation,	30
Double sens littéral,	34
Analyse du XXXIII <sup>e</sup> Chapitre du même Pro-	
phète,	38
Versions Latine & Françoisse des 13. derniers	
Versets de ce Chapitre,	46
Réflexion,	50
Examen du Chap. XXXIV. d'Ezéchiel,	62
Versions Latine & Françoisse des Versets 20,	
21, 22, 23, 24 & 25. de ce Chap.	64
Suite de l'examen du même Chapitre,	66
Réflexions sur le terme mon serviteur,	69
Examen du XXXVII <sup>e</sup> Chap. d'Ezéchiel,	75
Double sens littéral,	76
Versions Latine & Françoisse des Versets 21,	
22, 23, 24, 25, 26, 27 & 28,	78
Remarques,	82
Versions Latine & Françoisse des Versets 3, 4 & 5	
du III <sup>e</sup> Chapitre d'Osée,	88
Remarques,	ibid.
Examen du Psaume LXXXVIII.	97
Argument,	132

<i>Versions Latine &amp; Françoise,</i>	136
<i>Observation,</i>	150
<i>Section II. Psaumes qui ne regardent que</i>	
<i>Jésus-Christ,</i>	176
<i>Avertissement sur le Psaume II.</i>	182
<i>Argument,</i>	188
<i>Versions Latine &amp; Françoise,</i>	ibid.
<i>Observation,</i>	192
<i>Avertissement sur le Psaume VIII.</i>	224
<i>Argument,</i>	ibid.
<i>Version Françoise,</i>	226
<i>Avertissement sur le Psaume XV.</i>	229
<i>Argument,</i>	235
<i>Versions Latine &amp; Françoise,</i>	ibid.
<i>Observation,</i>	236
<i>Avertissement sur le Psaume XXI.</i>	262
<i>Argument,</i>	263
<i>Versions Latine &amp; Françoise,</i>	264
<i>Observation,</i>	272
<i>Avertissement sur le Psaume XLIV.</i>	319
<i>Argument,</i>	330
<i>Versions Latine &amp; Françoise,</i>	332
<i>Observation,</i>	338
<i>Argument du Psaume CIX.</i>	395
<i>Version Françoise,</i>	396
<i>Avertissement sur le Psaume CXXXI.</i>	399
<i>Argument,</i>	411
<i>Versions Latine &amp; Françoise,</i>	414
<i>Explication,</i>	422
<i>Précis des sept Psaumes qui ne regardent que</i>	
<i>Jésus-Christ,</i>	418
<i>Conclusion raisonnée de la première Partie,</i>	464

**Fin de la Table.**

---

## ERRATA.

- P**age 20 ligne 27, *préféablement*, lif. *exclusivement*.  
28 ligne dern. de la note *dispergam*, lif. *disperdam*.  
32 ligne 9, *a prescrit*, lif. *prescrite*.  
35 ligne 11, *domina*, lif. *dominèrent*.  
81 ligne 26, *leur*, lif. *leurs*.  
116 ligne 16, *verset*, lif. *versets*.  
139 ligne 12, *plu*, lif. *plus*.  
166 ligne 13, *hkhólém*, lif. *hkhóléme*.  
177 ligne 13, *révoltés*, lif. *déclarés*.  
178 ligne 23, *Salamon*, lif. *Salomon*.  
189 ligne dern. *toujour*, lif. *toujours*.  
211 ligne 28, *c'est à lui seul qui*, lif. *c'est à lui seul que*.  
221 ligne 2, de la note *juxta*, lif. *justá*.  
246 ligne 15, *porrions*, lif. *portions*.  
251 ligne 4, *Chap. 25. II.* lif. *Chap. II. 25.*  
316 ligne 15, *byssimo*, lif. *byssino*.





